

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
-EPAU-

Laboratoire VUDD Ville, Urbanisme et Développement Durable

**Mémoire de magister Post-Graduation «
Architecture & Environnement » Option :
Urbanisme & Environnement**

***Intégration de la commune de Ain Benian dans le processus de
développement touristique de la côte ouest algéroise***

Présenté et soutenu publiquement par :

Mme Betouche-Tihal Yasmina le 17 Juin 2014

Directrice de mémoire : Professeur Ewa BEREZOWSKA-AZZAG

Jury :

Président : M.BAOUNI Tahar, Professeur, EPAU Alger

Membres : M.HADJIEDJ Ali, Professeur, USTHB Alger

Mme DJELAL Nadia, Professeur, EPAU Alger

Rapporteur : BEREZOWSKA-AZZAG Ewa, Professeur, EPAU Alger

A ma première école papa et maman ;

A mon mari Fayçal ;

A mes enfants Sarah, Mélissa et Mohamed Anis ;

A mes frères Sofiane, Hamza et Mehdi.

REMERCIEMENTS

Je remercie dieu de m'avoir donné le courage, la force et la patience afin de mener à bien ce travail.

Nombreuses sont les personnes, qui ont contribué à divers titres à l'aboutissement de ce travail, je les prie de trouver ici l'expression de mes remerciements les plus sincères...

Mon immense gratitude va à ma directrice de mémoire, le Professeur Berezowska-Azzag Ewa, qui a accepté la direction de ce travail et l'a suivi avec grand intérêt. Ses remarques pertinentes, sa rigueur scientifique, ses précieuses orientations et ses grandes qualités humaines m'ont éclairée et encouragée pour aller de l'avant.

Ma reconnaissance va à l'ensemble de mes enseignants de l'EPAU, du laboratoire VUDD, qui ont intervenu pendant l'année théorique, pour leurs enseignements et les connaissances qu'ils nous ont transmis.

Je n'oublie pas le personnel de la bibliothèque de l'EPAU et du centre de documentation de la Post Graduation Salima, Djamila et Samia, qui par leur permanente disponibilité, leur professionnalisme et leur chaleureux accueil m'ont offert un cadre de travail très agréable.

Ce travail de recherche n'aurait pu aboutir sans le soutien et la collaboration de différents organismes, institutions et administrations. Je tiens à remercier à ce titre :

- L'ensemble du personnel de l'ENST, à leur tête madame Sahraoui responsable de la documentation, pour sa disponibilité, sa coopération et sa confiance ; Mr Henni professeur en marketing touristique pour ses précieuses orientations.
- Mme Rachda Salah, chef de département à l'ASAL ;
- Mr Gharbi Amine, sous-directeur de l'aménagement touristique, auprès du ministère du tourisme.
- Mr Terghini et Mr Talbi de l'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT).
- L'ensemble du personnel du CNERU à leur tête, Mme Fatiha Dermoum.
- Mes collègues du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE).
- Les services techniques de l'APC de Ain Benian en particulier Mr Benazzou Kamel, chargé de l'urbanisme ;

Merci à tous mes collègues de la Post-Graduation, avec qui j'ai partagé des moments inoubliables : Djeddi Hadjer, Blakhel Souad, Chiali Mustapha, sans oublier Mohammed Serir et tous ceux qui m'ont fourni des références et aidé à avancer dans ma réflexion.

Un grand merci à tous les membres de la famille Rane pour leur soutien et leur encouragements, et particulièrement à Mme Rane Sadia que je ne remercierai jamais assez de m'avoir si bien remplacée auprès de mes enfants durant mes longues heures d'absence.

Pour finir c'est à ma famille que je rends hommage, mes pensées vont à mes parents, à mon mari sans qui ce travail n'aurait jamais abouti. Je le remercie du fond du cœur aussi bien pour l'intérêt qu'il porte à mes études, mais aussi pour son sacrifice, son soutien moral et ses encouragements. Je remercie mes enfants d'avoir fait preuve de patience à mon égard. Qu'ils me pardonnent toutes les heures que j'ai pu passer loin d'eux ; une mention particulière à mes frères Sofiane, Hamza et Mehdi qui m'ont soutenue et aidée chacun de leur côté tout au long de ce travail. Je leur exprime donc toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Toutes les personnes qui m'ont aidée de près ou de loin et que j'ai omis de citer sont présentement dans mon esprit.

RESUME :

Intégration de la commune de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Le tourisme est l'une des disciplines qui, à travers ses multiples facettes, attire l'attention de nombreux spécialistes ; impliquant plusieurs acteurs socio économiques, interrogeant plusieurs disciplines (de l'économie aux sciences sociales, du droit à la science politique) sa complexité et ses multiples répercussions, notamment sur la planification et l'aménagement de l'espace, ont conduit à l'instauration d'une véritable science touristique ,exigeant une approche systémique soumise aux impératifs scientifiques.

L'intérêt affiché par l'Etat Algérien, depuis quelques années, pour ce secteur clé de l'économie et l'ampleur des investissements et des projets touristiques qui se dessinent à l'horizon du territoire de notre pays, ne peut nous laisser indifférents face aux bouleversements socio-économiques et environnementaux de cette dynamique et à l'impact qu'elle va produire sur l'espace. Aujourd'hui le poids économique et social de l'activité touristique n'est plus à démontrer, sa capacité à créer de l'emploi, son apport en devise et sa contribution à la dynamique économique et sociale ont conduit beaucoup de pays à miser sur ce secteur, lui consacrant ainsi des moyens financiers et logistiques importants.

La capacité d'intégrer les grands flux touristiques passe impérativement, par la capacité à recenser et à reconnaître ses potentialités et ses richesses, d'une part et par la manière dont ces dernières sont exploitées et mises en valeur d'une autre part.

Dans ce contexte, l'intérêt de la présente recherche vise à accorder en premier lieu une attention particulière au devenir de la ville algérienne et les capacités qu'elle doit déployer afin de jouer un rôle éminent dans le processus de mise en tourisme, en tant que facteur d'attractivité et aussi comme une composante essentielle de l'offre touristique algérienne.

Ce travail de recherche présente une approche d'évaluation des potentialités de la commune de Ain Benian et de sa capacité d'intégrer le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise, ceci à travers l'adoption d'une méthode d'analyse stratégique qui fera ressortir la capacité de la commune à intégrer la dynamique touristique de la région, moyennant un diagnostic SWOT qui placera le tourisme au cœur des stratégies de développement urbain et permettra à terme de formuler des outils d'aide à la décision pouvant accompagner les élus dans le processus de prise de décision.

Mots- clés : *Développement local, Capacité de charge, Potentialités touristiques, Tourisme durable, Projet d'intégration touristique.*

ABSTRACT:

Participation of the community Ain Benian in the development of the tourism on the West Coast of Algiers

Tourism with its multiple facets draws attention of various academic disciplines (economy, social sciences, law and political science). Tourism with its complexity as well as multiple repercussions, especially on the spatial planning have driven the creation of a veritable Touristic Science, which its demands for a systematic approach which meets the scientific requirements.

Since a couple of years, the interest declared by the Algerian sovereign in central factor for the economy as well as the scale of investments and touristic projects which will be realized at the horizon of our country cannot leave us indifferent in view of the substantial social, economic and environmental changes of this dynamic and its impact on space.

Today the economic and social meaning of tourism does not need to be proven, its capacity to create jobs, contribution of foreign currency and its contribution to economic and social development have driven many countries to count on this sector, allocating financial and logistical resources.

The capability to integrate the huge global touristic flows depends on the capacity to capture and acknowledge its potential and treasures and how these are exploited and put to work.

In this context the first objective of the present research is to draw particular attention to the becoming of the Algerian village and the capacities it needs to provide to play an eminent role in the process of developing the tourism as an attraction factor, but also as an essential ingredient of the Algerian touristic offering.

This work presents an approach to evaluate the potentials of the community of Ain Benian and its capacity to participate the touristic development of the West Coast of Algiers by the means of a strategic analysis which will show the capacity of this community to enter and to participate in the touristic dynamic of the region. A SWOT analysis will put tourism at the center of the urban development strategies and will finally allow the formulation of decision aids for the elected during their decision taking.

Key words: Local development, Potentials of tourism, Sustainable tourism, Touristic integration project.

ملخص

إدماج بلدية عين البنيان في مسار التطور السياحي للساحل الغربي للجزائر العاصمة

تعتبر السياحة من أهم القطاعات التي استطاعت من خلال ثرائها و تنوع جوانبها أن تستقطب اهتمام العديد من الباحثين والمختصين حيث أن اشتمالها على عدة ميادين (اقتصادية ، اجتماعية ، ثقافية) وتفرعها على سائر العلوم الحديثة بالإضافة إلى انعكاساتها المختلفة ، خاصة في ميدان التخطيط وتهيئة الإقليم ، جعل من الواجب اعتبارها علماً بآتم معنى الكلمة، قائم على أسس ومناهج ذات ركائز علمية بحتة .

منذ بضعة سنوات، شهد هذا القطاع الحساس من الاقتصاد الوطني اهتماماً محسوساً من طرف السلطات المعنية، نلمسه من خلال المشاريع والاستثمارات الضخمة التي تكشف عن مستقبل زاهر للقطاع ، الشيء الذي أثار انتباهنا ، خاصة أمام الاضطرابات الاقتصادية والاجتماعية والبيئية التي قد تحدثها هذه الديناميكية وأثرها على المحيط.

إن القدرة على الاندماج في التيارات السياحية العالمية الكبرى ، تعتمد على البراعة في إحصاء وتشخيص الطاقات السياحية الكامنة من جهة ، وكيفية استغلالها وترقيتها من جهة أخرى .

من هذا المنظار تنبثق اهتمامات هذا البحث الذي يرمي إلى إعطاء أولوية خاصة للمدينة والطاقات التي ينبغي أن تسخرها من أجل أن تلعب دوراً هاماً وفعالاً في المسار السياحي ، كعامل استقطاب وعنصر هام في العرض السياحي الجزائري .

يعتبر هذا البحث عملاً تمهيدياً يهدف إلى تقييم طاقات وقدرات مدينة عين البنيان؛ على الاندماج في مسار التطور السياحي للساحل الشرقي للعاصمة ، وهذا بالاعتماد على منهج التحليل الإستراتيجي الذي يدعى SWOT والذي يُعنى بإحصاء الجوانب السلبية والمخاطر التي قد تعيق عملية التطور السياحي للمدينة من جهة ، ومن جهة أخرى إبراز الجوانب الإيجابية والفرص التي قد تجعل من المدينة قبلةً سياحية ؛ والهدف من ذلك جعل السياحة ، عنصراً أساسياً في تطوير وترقية المدينة وإدماج هذه الأخيرة في قلب إستراتيجية التهيئة العمرانية ، وهذا بصياغة طرق ومناهج تساعد المسؤولين المحليين على اتخاذ القرارات الصحيحة من أجل تنمية سياحية مستدامة .

مفردات أساسية : التنمية المحلية ، طاقة الاستيعاب ، الطاقات السياحية ، السياحة المستدامة ، مشروع الإدماج السياحي .

TABLE DES MATIERES :

INTRODUCTION GENERALE :

Motivation et contexte de la recherche

1.	La problématique générale	2
	➤ La politique de développement touristique en Algérie (SDAT 2030)	2
	➤ Le pôle touristique d'excellence Nord-Centre	6
	➤ L'adéquation tourisme /développement urbain.....	8
2.	La problématique spécifique	9
3.	Les hypothèses	13
4.	L'objectif de la recherche	14
5.	La démarche méthodologique	14

CHAPITRE 1:

Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales

Introduction		17
1.1.	Le loisir et son rôle dans la vie des hommes.	18
1.1.1.	L'émergence et l'évolution du tourisme ; d'un tourisme d'élite à un tourisme de masse	19
	➤ Les origines ;.....	19
	➤ La diffusion ;.....	20
	➤ L'apprentissage ;.....	21
1.1.2.	Le tourisme de masse un phénomène de consommation	22
	➤ L'évolution des lieux de vacances	22
	➤ Les effets dévastateurs du tourisme de masse	23
1.1.3.	La prise de conscience des exigences socioculturelles et reconsidérations économiques	24
	➤ La problématique de la gestion des flux	26
	➤ Les fondements du tourisme durable.....	31
1.2.	Le phénomène touristique et ses interprétations spatiales	36
1.2.1.	Les deux grandes conceptions spatiales du tourisme : l'enclavé et l'intégré	37
	➤ Le tourisme enclavé	37
	➤ Le tourisme intégré	38
1.2.2.	Le tourisme et la ville une équation gagnant /gagnant	39
	➤ Définition du tourisme urbain	40
	➤ Les composantes du tourisme urbain	41
	➤ Le tourisme un facteur d'urbanité.....	43
	➤ Le tourisme et son impact marquant sur les politiques urbaines.....	44
	- La revitalisation du centre ville	
	- La réhabilitation des quartiers anciens	
	- La stratégie de régénération urbaine	
	- Le développement des attractions touristiques	

- Le tourisme comme facteur de mobilité
- L'exemple des répercussions touristiques des grands événements sur la structure et le devenir de la ville : l'exposition universelle de Séville.....46

Conclusion du chapitre1.....47

CHAPITRE 2 :

Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement

Introduction49

2.1. Le processus de développement touristique dans l'algérois ;.....50

2.1.1. Le tourisme colonial50

- La ville ; support privilégié du tourisme algérois50
- La planification du tourisme balnéaire52
- La typologie des sites touristiques balnéaires53

2.1.2. Le tourisme de 1962 à1980.55

2.2. Le tourisme de 1980 à nos jours.....56

2.2.1 Les typologies balnéaires de la côte ouest algéroise.....57

- Situation de la zone59
- Les nouvelles extensions touristiques.....62

2.2.2 Les vocations touristiques de la côte ouest algéroise.....62

2.2.3 Les projets d'investissement touristique.....63

Conclusion du chapitre 2 :.....66

CHAPITRE 3 :

Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Introduction.....65

3.1. Les caractéristiques de la commune de Ain Benian.....66

- Situation et accessibilité66
- Les caractéristiques naturelles de la commune67
- Le processus de formation et de transformation de la ville68
- La période ancienne68
- La période coloniale68
- La période contemporaine.....74
 - la dynamique urbaine74
 - la dynamique touristique.....78
 - la dynamique économique84
 - l'état de l'environnement.....85

3.2. Réfléchir, concerter et mettre en place une stratégie touristique89

3.2.1 L'analyse des relations d'interdépendance dans le couple ville-tourisme.....89

- L'inventaire89

➤ Le diagnostic	90
3.2.2. La méthode SWOT.....	90
➤ Exemple de diagnostic SWOT.....	91
➤ Les quatre dimensions du diagnostic territorial.....	92
3.3. Approche d'analyse SWOT pour le couple ZET La Fontaine /commune de Ain Benian.....	94
3.3.1. L'identification des éléments constitutifs du diagnostic	94
3.3.2. La construction des matrices d'influence et de dépendance.....	97
3.3.3. La lecture des résultats de l'analyse.....	99
3.3.4. Les scénarios possibles d'intégration des logiques de développement ZET/commune de Ain Benian.....	105
Conclusion du chapitre 3	108

CHAPITRE 4 :

Les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

Introduction.....	109
4.1. Le plan d'action comme outil d'application de la politique d'intégration gagnant / gagnant	110
4.2. La synergie développement local /développement touristique.....	115
4.2.1. La complexité du système touristique/développement durable.....	115
4.2.2. La planification et l'aménagement touristique dans le cadre du développement durable.....	117
➤ Les échelles spatiales	117
➤ L'échelle temporelle.....	118
4.3 Les outils au service de l'intégration	119
➤ Les outils méthodologiques.....	119
➤ Les outils juridiques.....	123
➤ Les outils institutionnels.....	124
➤ Les outils d'aménagement et de planification.....	126
➤ L'outil marketing.....	134
Conclusion du chapitre 4.....	139

CONCLUSION GENERALE..... 140

Synthèse des acquis et perspectives de recherche

Synthèse	140
Limites de la recherche	146
Perspectives de recherche.....	146

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... 147

Liste des sigles et des abréviations.....	157
Liste des figures.....	159
Liste des tableaux.....	162
Liste des cartes.....	163

ANNEXES

■ Annexe 1 :	
Etapes de planification postindépendance à Alger.....	I
■ Annexe 2 :	
<i>Les faiblesses du tourisme national.....</i>	III
■ Annexe 3 :	
<i>Principales déclarations et chartes internationales.....</i>	VI
■ Annexe 4:	
<i>Les douze objectifs d'un programme en faveur du tourisme durable.....</i>	IX
■ Annexe 5:	
Activités, urbanisation SIG des communes côtières.....	XI
■ Annexe 6 :	
Instrument privilégié de mise en œuvre de la stratégie nationale de protection du littoral.....	XII
■ Annexe 7:	
<i>Cadre réglementaire.....</i>	XVII
■ Annexe 8:	
Les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au développement du tourisme en Algérie.....	XIX

Le choix du thème « intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise », n'est pas fortuit ; il s'inscrit en marge des vastes réformes engagées par l'Etat pour la promotion et le développement du tourisme.

Le développement touristique en Algérie connaît une situation à la fois complexe, ambiguë et très paradoxale. En effet l'Algérie vaste territoire aux multiples facettes, offrant un éventail très large de curiosités, climats, reliefs. Son histoire possède des potentialités abondantes et diversifiés qui pourraient faire d'elle une destination de choix. Malheureusement, cette dernière reste totalement absente de la carte touristique mondiale et n'enregistre que 1% de la fréquentation méditerranéenne¹.

Pourtant, le Maghreb, espace géographique original, est considéré par les spécialistes comme un foyer touristique secondaire du bassin méditerranéen, puisqu'il constitue la périphérie proche du principal pôle émetteur du tourisme international « l'Europe ».

Le Maroc et la Tunisie ont saisi cette opportunité à travers une stratégie de développement touristique, soutenue par l'état, qui a apporté ses fruits puisque les deux pays enregistrent une progression supérieure à la moyenne (+6%) pour le Maroc et (+4%) pour la Tunisie, l'Algérie est restée, malheureusement en reste sans doute à cause des choix politiques opérés après l'indépendance, appuyés principalement sur une industrialisation massive, basée essentiellement sur les hydrocarbures mettant ainsi en arrière-plan plusieurs secteurs économiques, dont le «tourisme».

Mais devant la double menace, de l'épuisement des stocks, et de la fluctuation des prix au niveau international qui affecte aussi bien les pays producteurs que les pays consommateurs (le choc pétrolier de 1986) ; l'Algérie a pris conscience de la fragilité d'une économie basé à 98% sur les hydrocarbures et la nécessité de s'orienter vers une économie reposant sur des ressources diversifiées, plus rassurantes et durables dont le tourisme constitue un secteur clé. [MAT 08a]

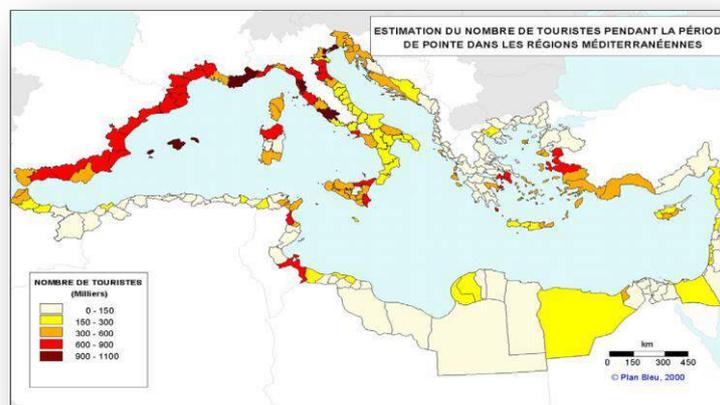


Figure 1. Nombre de touristes (en millions)
[Projet "DESTINATIONS" LIFE-Pays Tiers]

¹ www.geotourweb.com

Le tourisme enregistre une croissance particulièrement élevée notamment dans les régions émergentes de la planète ou la part du tourisme international est passée de 31% en 1990 à 45% en 2008 ; le tourisme moderne est aujourd'hui reconnu mondialement comme étant un moteur essentiel du progrès socio économique, il est le principal acteur du commerce international avec 30% des exportations mondiales des services commerciaux et 6% des exportations totales de biens et de services ;il se classe au quatrième rang derrière les hydrocarbures, les produits chimiques et l'industrie automobile. Il constitue pour beaucoup de pays en voie de développement, l'une des principales sources de revenus et la première catégorie d'exportation créant des emplois et des opportunités de développement plus que nécessaires².

1. La Problématique générale :

Devant l'ampleur de ces chiffres, l'Algérie s'est assignée un enjeu de taille, qui est celui de rattraper les retards accumulés et de se hisser parmi les grands flux touristiques mondiaux, afin d'avoir une part de ce marché juteux et prometteur. Le tourisme n'est plus un choix, il est désormais une priorité nationale puisqu'il est placé au deuxième rang des activités économiques exportatrices après celles des hydrocarbures, il s'engage de ce fait à travers un vaste programme de réformes à mettre en place une politique nationale de développement touristique dynamique et porteuse de richesses.

Cette politique s'appuie sur le **SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE « SDAT 2030 »** qui est une composante du « **SNAT 2030** »³, constituant le cadre stratégique de référence de la politique de développement touristique en l'Algérie, à travers laquelle l'Etat affiche sa vision de développement touristique national aux différents horizons, court, long et moyen terme ; et traduit sa volonté à valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays, afin de le mettre au service de **la mise en tourisme de l'Algérie** tout en définissant les instruments de sa mise en œuvre et les conditions de sa faisabilité.

Cinq dynamiques constituent les piliers de la relance du tourisme Algérien : La valorisation de l'Algérie en tant que destination pour accroître l'attractivité et la compétitivité; Le développement des pôles et villages touristiques d'excellence; Le déploiement d'un plan qualité tourisme(PQT) pour le développement de la qualité de l'offre touristique nationale intégrant la formation et l'éducation à l'excellence et aux technologies de l'information et de la communication; La promotion de la transversalité et de la cohérence dans l'action, par l'articulation de la chaîne touristique et la mise en place d'un partenariat public-privé; La mise en œuvre d'un plan de financement opérationnel pour soutenir les activités touristiques et les promoteurs -développeurs- et attirer les grands investisseurs nationaux et internationaux.

² La Banque Mondiale exhorte l'Algérie à diversifier son économie par l'amélioration de la productivité et la création d'emplois reposant sur un modèle de croissance qui doit être à l'abri de la volatilité des prix de pétrole et propose des activités d'assistance technique remboursables ATR notamment pour le secteur du tourisme.

³ Son élaboration a été prévue et définie par **la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'Aménagement du Territoire et au Développement Durable** « Le livre 1 du rapport sur le SDAT composé de 5 livres, affirme la ferme volonté de l'Etat à moderniser le territoire, en passant par la porte d'un tourisme durable et d'excellence ».

Le « SDAT » affirme dans sa première dynamique que : « la réussite de la stratégie de développement touristique repose indéniablement sur l'attractivité de la destination et s'appuie avant tout sur la mise en valeur des régions et des territoires en se fondant sur leurs atouts et leur attractivité, tout en mobilisant les acteurs qui y vivent ». Dans ce sens le développement local deviendra à travers le développement du tourisme un instrument privilégié de l'aménagement du territoire et visera à rendre les espaces plus attractifs en complémentarité des équipements structurants engagés par l'État et contenus dans la ligne directrice N° 03 du SNAT 2030.



Figure 2. Positionnement du SDAT par rapport au Schéma National d'Aménagement du Territoire [MAT08a]

Il faut dire d'ores et déjà que le « **SDAT** » tel qu'il se présente s'inscrit dans une vision globale d'aménagement du territoire : chose qui représente en soi un point positif. En effet la fusion du tourisme avec l'aménagement du territoire et l'environnement, donne vraisemblablement un triptyque très intéressant, puisque le tourisme est d'une part un secteur aménageur et donc grand dévoreur d'espace, et d'autre part il entretient des rapports très étroits avec l'environnement dans lequel il s'inscrit puisqu'on lui attribue souvent le rôle de pollueur, sans doute parce qu'il s'inscrit souvent dans des espaces rares et fragiles tels que les littoraux, et les montagnes.

Cette conciliation des impératifs de l'aménagement touristique, dans une vision globale d'aménagement du territoire, et de développement durable⁴ s'intègre dans l'élan de la prise de conscience environnementale à l'échelle planétaire qui a fortement modernisé l'approche de l'environnement, et a permis aux politiques de s'approprier un domaine qui était jusque là plutôt réservé aux mouvements écologiques⁵.

C'est également dans ce sens qu'un important arsenal législatif a été introduit par la loi n°01-20 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable qui instaure de nouveaux outils en matière de protection de l'environnement et des espaces fragiles qui doivent impérativement accompagner les opérations d'aménagement touristiques : la loi n°02-02 relative à la protection et la valorisation du littoral ; n°03-10 relative à la protection de l'environnement ; n°04-20 relative à la protection contre les risques majeurs.

Concernant la deuxième dynamique du SDAT Les politiques stratégiques prioritaires retenues s'appuient sur **la mise en tourisme des pôles touristiques d'excellence POT, organisés autour de villages touristiques d'excellences VTE** ; ces derniers se définissent par la structuration de puissants Pôles Touristiques d'Excellence reconnus comme modèle par le marché touristique international ; ils doivent permettre de structurer le territoire algérien et contribuer de façon active à façonner l'image touristique de l'Algérie⁶.

D'après le SDAT, le pôle touristique se définit comme la combinaison sur un espace géographique donné de villages touristiques d'excellence (équipements d'hébergement et de loisirs) et d'activités et de circuits touristiques en synergie avec un projet de développement territorial. Il répond à la demande d'un marché et doit avoir une autonomie suffisante pour pouvoir rayonner à l'échelle nationale et/ou internationale).

⁴L'Algérie adopte lors du sommet de Rio de 1992 le texte fondateur « la déclaration sur l'environnement et le développement » à travers lequel « le développement durable » devient un principe et une référence incontournable. L'Etat concrétise son engagement dès lors par la stratégie nationale de l'environnement

⁵ Le SDAT s'inspire des dispositions pertinentes de la charte du 'tourisme durable' de 1995, qui stipule que celui-ci doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique, équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

⁶ Les pôles touristiques d'excellence/www.assises du tourisme .dz

Les pôles sont donc appelés à devenir de véritables « VITRINES SYMBOLES » de l'émergence d'une Destination Touristique d'Excellence durable, compétitive, innovante, originale, et de qualité... ils ont pour objectif de produire un effet de levier facilitant l'irrigation touristique de l'ensemble du territoire. Le concept de « POT » se définit comme le résultat du croisement de plusieurs logiques :

1. Une logique de filières (filières identiques par rapport au nouveau concept du tourisme algérien)
2. Une logique de potentialités de développement du site (infrastructures minimum, atouts touristiques avérés...)
3. Une logique foncière (disponibilités foncières : zones et plateforme d'expansion touristique ZET)
4. Une logique territoriale (répartition spatiale équilibrée des activités sur le territoire national.

A ce stade, la mise en lumière du **concept phare** de cette stratégie qui est le **pôle touristique** s'impose, car même si le SDAT à travers ses 5 livres introduit des changements tout azimuts dont la finalité réside dans l'impact que va produire cette politique : quelles en sont les incidences sur l'espace, la société et l'environnement ?

En résumé cette stratégie de développement touristique, qui est censée être un modèle de **politique touristique intégrée et de régulation**, structure le territoire national en **sept pôles d'excellence** du tourisme, qui doivent combiner **des villages touristiques(VTE)** et des activités touristiques mises en synergie avec un projet de développement territorial, il propose des services fondés sur des critères standardisés du marché touristique international ; les projets prioritaires retenus à cet effet se résument en deux catégories :

1. Des hôtels de chaînes toutes catégories confondues d'une capacité de 29 386 lits.
2. Une vingtaine de villages touristiques d'excellence (VTE) et de nouvelles plateformes intégrées dédiées à l'expansion touristique.

Le SDAT **[MAT 08d]** affirme que les (VTE) sont conçues à la croisée de la demande nationale et internationale et préconise de fixer les règles de l'aménagement touristique et veiller à leurs intégration et insertion dans les territoires ; cependant les essais typologiques sur les conceptions spatiales du tourisme, montrent que les modalités retenues de « villages touristiques » sont fortement critiquées par les spécialistes et véhiculent une image négative de l'aménagement touristique ; en effet ces «conceptions dites enclavées » sont contrairement aux « conceptions intégrées », des stations créées de toutes pièces, véritables plateformes autonomes et autosuffisantes intégrant des équipements et services adaptés à une clientèle ciblée à l'avance, elles sont complètement isolées du contexte d'accueil et ne favorise nullement le contact dans leur milieu d'insertion et encore moins avec la population locale (emploi, approvisionnement, revenus) de plus elles se caractérisent par une

préférence et une forte consommation de l'espace littoral, allant jusqu'à en obstruer des parties entières transformant ainsi le littoral naturel en littoral bétonné⁷.

L'Algérie a pourtant connu l'expérience non aboutie de ce genre d'établissement dont beaucoup ont été construits sur les espaces côtiers (les Andalouses, Club des Pins, Moretti, Zéralda..), qui sont restés isolés comme autant de « kystes » sur le littoral, sans jamais atteindre les objectifs escomptés et les effets d'entraînement sur le développement économique local de leur milieu d'insertion.

Il est admis aujourd'hui que le marché touristique est fortement influencé par les effets de mode. Les vocations touristiques ne sont pas figées, ni même liées à un déterminisme géographique. De ce fait les produits les plus rapidement rentables sont trop simplistes, monolithique et peu efficaces d'ailleurs le modèle classique du tourisme littoral, basé sur une seule ressource, le soleil et la plage, en est la parfaite illustration.

Les modalités retenues de pôles touristiques d'excellence, niches touristiques écologiques, choix d'opérateurs étrangers et clientèles commerciales prioritairement ciblées ; ne rentrent t-elles-pas dans ce cas en contradiction avec l'intention affichée de durabilité, viser l'excellence de la destination Algérie à travers des projets touristiques caractérisés par le gigantisme et le rythme accéléré de leur réalisation ? N'est-il pas prématuré, obéit t-il finalement aux attentes du marché national et international ?

Le Pôle Touristique d'Excellence Nord Centre POTNC, est considéré comme un des pôles prioritaires sur lequel se concentrent les efforts de mise en tourisme de l'Algérie, avec Alger comme capitale économique et politique du pays ce pôle englobe neuf autres wilayas dont **Tipasa, Blida, Boumerdes, Chlef, Ain Defla, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou et Bejaia**. Il est limité au Nord par la mer méditerranée, à l'Est par la wilaya de Jijel, Sétif et Borj Bou Arreridj, à l'Ouest par la wilaya de Mostaganem, Relizane et Tissemsilt et au Sud par les wilayas de Msila et Djelfa. Il se caractérise par sa position centrale avec une façade méditerranéenne s'étalant sur plus de 615 KM soit 51% du littoral Algérien. Il occupe une superficie totale de 33.877km² concentrant une population de 11.131.000 habitants ce qui représente 1/3 de la population algérienne.



Figure 3. Le pôle Touristique d'Excellence NORD CENTRE (POT N.C) [MAT 08e]

⁷ La population locale constitue un acteur de plus en plus important dans développement touristique, elle doit être activement associée aux projets touristiques, et doit pouvoir accéder aux équipements touristiques et aux événements organisés.

Le (POTNC) de part sa position géographique détient des potentialités touristiques naturelles, historiques et culturelles indéniables. Il est desservi par une infrastructure de base développée et regroupe des équipements exceptionnels, de niveau national et international, des services variés, des pôles d'activités et d'industries, ce qui lui procure une forte attractivité à l'échelle nationale et internationale. Il développe de ce fait, une capacité extraordinaire en terme de diversification de l'offre touristique. Ces vocations principales sont : le tourisme balnéaire et le tourisme d'affaires et de conférence qui se taillent « la part du lion », sans oublier le tourisme urbain (fun shopping, loisirs périurbains), le tourisme culturel, le tourisme de montagne, le tourisme scientifique, le tourisme de ressourcement et le tourisme de soins et de santé.

C'est dans cette optique que nous avons choisi d'accorder tout au long de ce travail une attention particulière à la dynamique touristique qui se dessine à l'horizon de la métropole algéroise et l'influence qu'elle exerce sur ses espaces environnants, autrement dit sur son aire d'influence et notamment sur sa « côte ouest ».

Alger, première métropole (destination) du pays est le pôle prioritaire par excellence sur lequel se concentrent les efforts de mise en tourisme de l'Algérie, elle doit jouer un rôle central dans le développement touristique national par son attractivité et son rôle de « porte d'entrée » de flux d'une clientèle de plus en plus avide au tourisme de ville. Selon les prévisions de l'OMT « le nombre des touristes à destination exclusivement urbaine atteindra 1,6 milliards à l'horizon de 2020 soit une croissance de plus de 69 millions par an, dont les facteurs les plus stimulants sont le domaine de la recherche, et le monde des affaires ». A cet effet, Alger doit se doter d'une image forte et valorisante pour pouvoir se hisser parmi le réseau des grandes métropoles internationales et être une ville de référence dans le pourtour du bassin méditerranéen.

✓ **L'adéquation tourisme / développement urbain :**

L'attractivité d'une métropole ou d'une destination est fonction d'un ensemble d'éléments : une image, des animations, des sites et activités, une accessibilité, un décor, des hébergements... Bon nombre de villes se sont engagées dans une course acharnée afin d'attirer ou parfois maintenir des flux et cela à travers l'instauration de politiques urbaines vigoureuses et offensives, visant à créer un cadre urbain favorable à l'émergence d'une véritable industrie touristique optant ainsi pour des opérations de mise en valeur du patrimoine urbain et architectural remarquable, d'embellissement et de préservation des espaces verts, parcs, jardins...mais aussi à travers la mise en place d'équipements de qualité et des services urbains efficaces : accueil, transport et stationnement, assainissement, sécuritéAlger doit en plus de ces exigences d'ordre fonctionnel pouvoir offrir à ses visiteurs une ambiance chaleureuse, animée par des événements culturels, des spectacles, de la gastronomie. Elle doit aussi affirmer son identité touristique autour de grands événements à l'image de l'exposition universelle de Lisbonne en 1998, ou les festivals de musique de Vienne, Budapest, Berlin, le festival du rire et le festival international de jazz organisé chaque année à Montréal ou encore la braderie de Lille qui depuis le Moyen Age attire des milliers de personnes venues d'Europe, voire du monde arpentant les rues de la ville, la transformant, en l'espace de quelques jours, en une

véritable mosaïque humaine ou se mêlent culture, gastronomie, commerces et échanges de tous genres.

L'enjeu porte donc essentiellement sur l'offre touristique culturelle, d'animation et de shopping proposés aux visiteurs, mais aussi sur l'environnement urbain adéquat qui en constitue le support. Cependant Alger a-t-elle vraiment la masse critique suffisante et surtout possède-t-elle l'environnement urbain favorable et requis pour se doter d'une image internationale forte ? Voici à notre sens l'une des ruptures qui peuvent entraver le développement touristique en Algérie, mais aussi une des inflexions qui peuvent le consolider.

*«L'adéquation tourisme-environnement urbain devrait être définie dans le schéma directeur d'aménagement touristique comme un ensemble d'orientations aux plans d'urbanisme qui définissent à leur tour des préalables aux projets du tourisme »*⁸. Ce vœu exprimé à juste titre par le Pr Ali HADJIEDJ nous porte incontestablement sur un fait que l'on ne peut omettre, vu que celui-ci se situe au cœur de notre problématique : il concerne la crise urbaine multiforme que connaît Alger à l'instar de toutes les villes algériennes.

En effet « *Alger la blanche* » qui se dresse fièrement sur l'un des plus beaux amphithéâtres naturels ouvrant chaleureusement ses bras sur l'une des plus belles et légendaires baies de la Méditerranée n'est plus ; la blancheur a malheureusement cédée la place à la grisaille entraînant un cortège indéfini de problèmes urbains ; c'est aujourd'hui l'image qui caractérise notre capitale : saturation et insuffisance des réseaux routiers, d'assainissement, d'approvisionnement en eaux, dégradation du cadre bâti, prolifération de l'informel sous toutes ses formes, insuffisance et inefficacité des transports en commun, rupture fonctionnel, destruction du patrimoine naturel, culturel et architectural, fragmentation sociale et dégradation du niveau de vie, médiocrité et architecture chaotique des extensions périphériques.... La liste de ce tableau noir et macabre qui pourrait être indéfiniment rallongée, n'est autre que le résultat d'une crise urbaine latente qui s'est accumulée depuis l'indépendance, aux grés des changements successifs de politiques et d'outils de planifications urbaines qui se sont avérées impuissantes à gérer le développement spatial accéléré de la capitale. En effet trois grands chapitres de planification se sont progressivement ouverts et fermés en restant sans effets réels sur le développement de la ville **[BER 00]**⁹, à commencer par le Plan d'Orientation Générale POG de la décennie (1970-1980), en passant par le Plan d'Urbanisme Directeur PUD (1980-1990) et enfin le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme « PDAU » et les Plans d'Occupation du Sol « POS » (1990-2000).

La prise de conscience des dérives de ces méthodes d'approche notamment avec l'introduction de la démarche de développement durable, impose progressivement la nécessité de formuler une nouvelle vision de la planification spatiale, car aménager Alger ne revient pas à traiter un simple problème d'urbanisme, il doit s'agir au contraire d'une stratégie globale d'aménagement ayant pour objet d'adapter spatialement, économiquement et socialement la capitale au statut et aux fonctions supérieures et même de prestige qu'elle doit assumer ; c'est justement l'objectif du **Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire**

⁸ Souhait exprimé à juste titre par Ali HADJIEDJ, avant l'adoption du SDAT, dans son intervention lors du colloque international sur le tourisme, secteur de l'économie de substitution

⁹ Voir annexe n°1 : Etapes de planification post indépendance à Alger.

Métropolitaine «SDAAM »¹⁰ qui a pour mission d'identifier le territoire dans lequel serait inscrite l'aire métropolitaine ; et mesurer les mises à niveau nécessaires pour permettre à Alger de se hisser au rôle de métropole internationale «au top five des villes méditerranéennes » **[MAT08a]**.

Le SDAAM reconnaît la nécessité de rattrapages liés d'une part au dysfonctionnement de la ville et d'autre part aux impératifs de la métropolisation. Cependant il préconise malgré les faiblesses¹¹, les insuffisances et les retards accumulés de mettre à niveau Alger et son hinterland par des projets urbains structurants d'envergure nationale et internationale.

A cet effet, Alger affiche une dynamique urbaine sans précédent avec le lancement de projets titanesques ; infrastructures de transport, autoroutes, lignes de tramway et métro qui assureront la fluidité de la circulation dans la capitale, des centres d'affaires à El Hamma et Mohammadia, grands centres commerciaux à Bab Ezzouar et chéraga, réaménagement de la baie d'Alger qui comprendra des marinas, des hôtels internationaux, des commerces et des appartements de haut standing. La grande mosquée d'Alger avec un minaret qui s'élèvera à 300 mètres (le plus haut du monde), l'étude et la réhabilitation de la casbah, une nouvelle étude pour le PDAU mais aussi le parc récréatif et de loisirs « les grands vents » d'une envergure internationale. La dynamique touristique quant à elle, se confirme par la déclaration de 13 zones d'expansion touristiques (ZET), réparties essentiellement sur l'espace balnéaire, avec la programmation de 05 villages touristiques parmi les 09 prévus dans le cadre du « SDAT Nord-Centre ».

La ville en tant que support privilégié de l'activité touristique, offre-t-elle l'environnement urbain favorable à l'épanouissement de cette dernière ? Comment concilier entre les impératifs de développement urbain et les exigences de l'activité touristique ? Dans ce cas, quels sont les mécanismes et les modèles de gestion urbaine, que nos villes devront adopter afin de se hisser aux standards internationaux, et mettre le développement urbain au diapason du développement touristique ?

2. La Problématique spécifique :

Pour la ville le tourisme est considéré comme le moyen d'une triple revitalisation ; économique, urbanistique et symbolique, il permet une diversification de l'activité des centres urbains tout en étant le levier de politiques, de rénovation et de réaménagement des centres villes et un excellent vecteur de communication.

D'après **Fijalkow Yankel [Fij 02]**, le phénomène urbain a aujourd'hui envahi la planète, le sociologue se trouve interpellé par une grande variété de phénomènes qualifiés « d'urbain » : association d'habitants, certaines musiques, les bruits, le transport mais aussi le tourisme, en effet l'engouement pour le *tourisme urbain* ces dernières années s'inscrit

¹⁰Le **SDAAM** constitue un outil de planification stratégique ayant pour objectif d'assurer **la cohérence et la coordination** entre les instruments situés en amont (**les instruments d'aménagement du territoire** : SNAT, SRAT, schémas directeurs sectoriels, SDAL...) et ceux en aval (**les instruments urbanismes**), à travers **ses déclinaisons territoriales et sectorielles à l'échelle du territoire de la wilaya concernée**, le SDAAM se substitue au PAW pour les aires métropolitaines.

¹¹ Voir annexe 2 : les faiblesses du tourisme national.

dans un contexte où la grande majorité des touristes sont conquis par un mode de vie urbain, et le reproduisent au moins partiellement sur les lieux de vacances. Il faut dire que si la ville apparaît comme une destination prisée, c'est qu'elle est la seule à pouvoir offrir, d'une part *un potentiel culturel riche* : territoires, cultures, modes de vie, architecture et d'autre part *le contact*, l'ouverture à l'insolite et le curieux tant prisés par les touristes.

C'est dans cette optique que nous nous sommes intéressés particulièrement, à l'impact que pourrait avoir le renouveau du tourisme sur le développement des villes à caractère touristique et les atouts qu'elles doivent déployer, afin de jouer un rôle éminent dans le processus de mise en tourisme de l'Algérie.

Nous allons accorder une attention particulière pour la côte ouest algéroise, du fait des potentialités qu'elle détient notamment en matière d'infrastructures touristiques dont certaines sont parmi les plus anciennes, et surtout pour la dynamique qu'elle connaît en matière de projets touristiques, d'infrastructures et d'équipement de services qui les accompagnent.

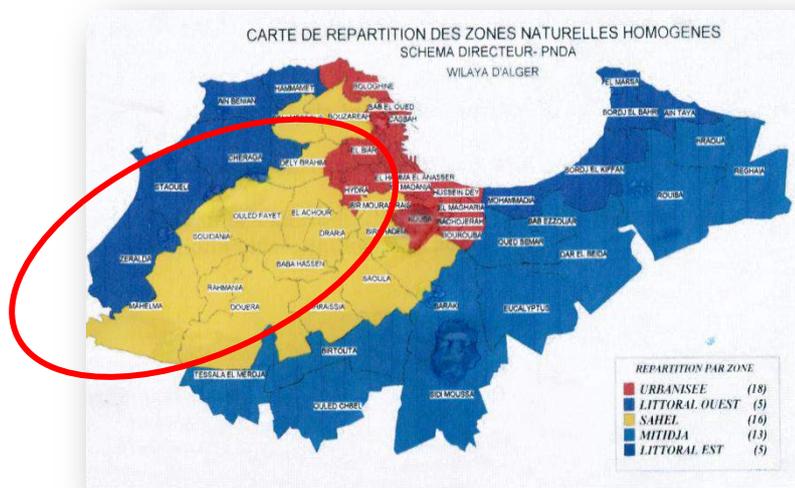


Figure 4. La côte ouest algéroise [CNR 04]

Le littoral ouest de la wilaya d'Alger se compose des communes de Staouéli, Cheraga, Ain Benian, Zéralda, ces dernières comportent 8 ZET importantes réparties sur tout le littoral et comptent de ce fait plusieurs stations balnéaires dont Sidi-Fredj, la Madrague, Palm Beach, Zéralda et Club des Pins (résidence d'état). Cette région qui s'inscrit dans le Sahel est aussi l'une des plus verdoyantes d'Alger avec ses falaises et collines qui bordent la mer ; une petite « cote d'Azur » qui représente un bassin récréatif formidable d'une grande valeur touristique. Son territoire bénéficie en plus de sa proximité des forêts de la région de Tipaza d'un couvert végétal important, une diversité de relief et une richesse faunistique non négligeable que l'on retrouve principalement dans les forêts de Bainem, Zéralda, Bouchaoui, Bouharroun, Sidi-Fredj. Des paysages marins et sous marins rares, des espèces remarquables, des falaises, des sites archéologiques et historiques.

Elle est de ce fait depuis l'ouverture économique très prisée par les investisseurs, particulièrement étrangers ; tous ont adopté une architecture internationale, résolument moderne, caractérisée par le luxe et les proportions hors normes ; les projets prioritaires identifiés par le SDAT sont des hôtels de chaînes et des villages touristiques d'excellence, conçus pour répondre à la demande internationale et nationale afin de palier au manque accru, en matière d'infrastructures d'hébergement et mettre à niveau la qualité de l'accueil.

Cette région connaît une dynamique considérable, en matière d'aménagement touristique récréatifs et de loisirs. Cependant ces derniers restent agglomérés dans des zones retirées des centres urbains et se retrouvent de ce fait marginalisés ou très peu impliqués dans cette dynamique.

D'autre part le bilan alarmant dressé par le PAC [MAT 08], pour la zone métropolitaine algéroise fait état d'un littoral vulnérable et surexploité, par la concentration des hommes et des activités. Dans ce cas les projets touristiques annoncés, principalement balnéaires, caractérisés par le gigantisme et le rythme accéléré de leur réalisation, vont exercer une pression supplémentaire sur des espaces déjà fortement fragilisés et vulnérables, ce qui entre en contradiction avec les objectifs de durabilité affichés dans la stratégie nationale.

L'Algérie en tant que destination émergente, doit profiter des expériences des destinations dites matures en adoptant une **démarche axée sur l'amélioration de la durabilité** ; plutôt que d'aller vers plus de saturation, et de bétonnage des côtes, par des projets de planification hôtelières, certes indispensables pour pallier au manque accru en infrastructures d'hébergement, mais d'une vision trop simpliste et monolithique qui se base sur une seule ressource, qui est le soleil et la plage occultant ainsi les autres formes de tourisme.

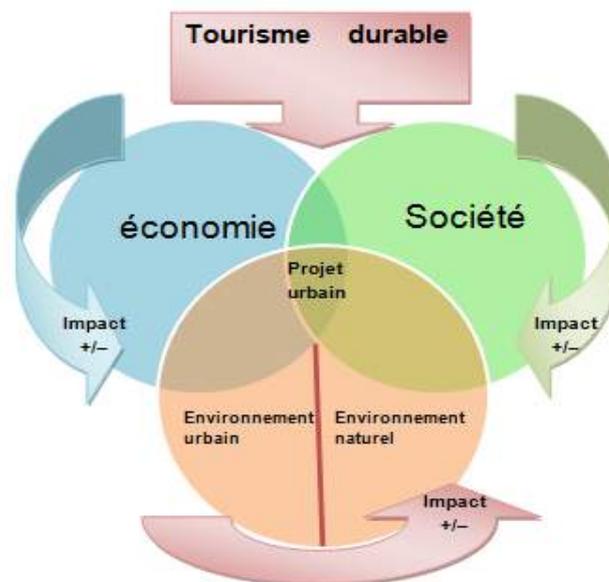


Figure 5. Développement de l'ensemble de l'écosystème urbain sous l'effet du tourisme [Schéma réalisé par l'auteur]

Force est de constater que la stratégie engagée à l'horizon 2030 est loin des préoccupations de la ville, et que la prise en compte de cette dernière en tant qu'acteur principal de l'offre touristique est complètement occulté. Pourtant les villes moyennes ¹² constituent selon la politique de la ville « *le soubassement fondamental de l'action et de la construction régionale...elles ne doivent pas être des centres de transit, des centres passoires ou d'exode essai, elles sont à concevoir comme de véritables relais économiques et fonctionnels entre l'armature urbaine supérieure et l'arrière pays* » [MAT 04].

Dans certains pays comme la France et l'Italie il n'existe pas de politique touristique à proprement parler mais plutôt un ensemble de politiques (urbanisme, aménagement, transport, environnement) qui touchent au tourisme [PLA 06]. Chose qui illustre d'une part l'impact marquant du tourisme sur les politiques urbaines, et d'autre part l'intérêt accordé à l'environnement global et l'atmosphère dans lequel se déroule l'activité touristique.

Dans ce cas si Alger doit se doter d'une image forte afin d'affirmer sa présence en tant que destination émergente, elle doit aussi, tout en bénéficiant de l'opportunité représentée par son poids en tant que première métropole du pays, renforcer l'attractivité de son territoire en s'appuyant sur un réseau de ville performant, afin de mieux diffuser les flux touristiques sur l'ensemble de la région.

La ville de Ain Benian de par sa situation géographique, en bord de mer et son énorme potentiel en matière de développement touristique, offre un exemple édifiant de la nécessité de prise en charge de la dimension touristique, dans les stratégies de planification urbaine. Ceci dit, la question principale porte sur la nécessité d'intégrer cette ville dans une dynamique urbaine, axée sur la mise en valeur de son potentiel socio-économique et environnemental dans une perspective de développement touristique. Dans ce cas, notre problématique se décline par les interrogations suivantes :

Comment peut-on évaluer le potentiel touristique local, de la commune de Ain Benian à sa juste valeur ? Comment concilier les enjeux de développement urbain avec ceux du développement touristique? Quels sont les mécanismes et les outils à mettre en place afin de construire une stratégie de développement urbain qui prendrait en charge la dimension touristique de la ville dans une perspective de développement durable ?

¹² Selon l'article 04 de la loi d'orientation de la ville ; l'agglomération urbaine dont la population est comprise entre cinquante mille(50.000) et cent mille (100.000) habitants.

3. Les Hypothèses :

Il est admis aujourd'hui que c'est au niveau de l'échelon local que les effets (négatifs/positifs) du développement touristique peuvent retentir, dans ce sens le développement touristique à l'échelle nationale passe par le développement d'une armature urbaine et d'un réseau de ville organisé de manière à constituer une véritable locomotive touristique du territoire.

Le tourisme devient dès lors un partenaire de choix et un facteur déterminant que l'on ne peut dissocier des stratégies de développement urbain des villes à caractère touristique. Il est au cœur même du processus de création de richesses et constitue un facteur de redynamisation économique incontestable ; il devient de ce fait le levier d'opérations de réhabilitation et de valorisation du patrimoine architecturale et environnementale et un puissant facteur d'aménagement local, mobilisant des infrastructures importantes (hôtellerie, restauration, loisirs, culture, commerces...) destinées à améliorer l'image et à renforcer l'attractivité des villes.

La situation actuelle illustre parfaitement la fragilité du lien entre *stratégie touristique* et *planification spatiale*, chose qui rend nécessaire l'établissement d'une stratégie de tourisme durable adaptée au contexte local, et ce à travers des démarches plus intégrées en proposant des produits touristiques plus diversifiés basés, sur l'exploitation réelle et judicieuse des potentialités des territoires.

Il nous semble donc que le constat de dysfonctionnement qui règne dans la ville de Ain Benian, est causé principalement par la méconnaissance et la mauvaise prise en charge de sa vocation et de ses potentialités, dans les politiques d'aménagement en vigueur car d'une part ces dernières fonctionnent avec des logiques de zoning touristique (ZET), qui ont confiné l'activité touristique dans des zones spécifiques, l'isolant ainsi des autres parties de la ville qui se trouve complètement soustraite de cette dynamique. De plus, la non maîtrise du phénomène touristique dans sa complexité, focalise l'attention sur un seul type de tourisme en l'occurrence, le tourisme balnéaire en négligeant les autres formes de tourisme que pourrait développer la ville grâce à une connaissance approfondie et une analyse judicieuse de son potentiel. Partant de ce contexte, ce travail de recherche reposera sur deux hypothèses principales :

■ **La première hypothèse :**

Nous postulons que dans l'état actuel des choses, il n'existe pas de relation entre le développement touristique et le développement urbain ; dans ce cas le projet d'intégration de la commune de Ain Benian, dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise, doit impérativement s'intégrer dans la stratégie urbaine de planification locale.

■ **La deuxième hypothèse :**

La deuxième hypothèse de ce travail, consiste à envisager que l'évaluation du potentiel touristique réel de la ville de Ain Benian, va permettre de définir les objectifs stratégiques d'un développement touristique durable et harmonieux. Cela suggère en amont la réalisation d'un diagnostic partagé, dans le cadre du développement durable, permettant la mise à plat des potentialités et des dysfonctionnements de la ville, ainsi que de renseigner sur les perspectives de développement touristique.

4. L'Objectif de la recherche :

La notion de tourisme, érigée aujourd'hui en véritable phénomène, interpelle massivement les acteurs de la ville, dans la requalification de ses espaces et la mise en valeur de ses atouts urbains, culturels et historiques.

Dans le cadre de ce travail de recherche nous nous proposons d'aborder un point crucial, qui est celui de l'intégration de la notion de développement touristique dans les stratégies de développement urbain à l'échelle locale. Les potentialités touristiques réelles de la ville et les pistes qui peuvent être exploitées pour aboutir à un développement touristique durable ; doivent être révélées à travers l'utilisation d'une analyse stratégique qui permet d'exploiter le gisement touristique, d'une manière efficace, rationnelle et respectueuse des principes de durabilité. Nous proposons dans ce cas un outil d'analyse stratégique SWOT, qui va permettre, dans un premier temps, d'établir le diagnostic de l'activité touristique de la ville et de son territoire, et de renseigner par la suite sur les questions clés, de la mise en place de la stratégie de développement urbain. L'objectif étant :

- De proposer les outils et les moyens à mettre en œuvre pour exploiter le tourisme comme levier de développement durable local, et partie prenante des stratégies de développement urbain.
- De fournir les recommandations et les pistes à exploiter, pour le développement touristique à l'échelon local, et d'offrir aux décideurs et aux collectivités locales, ainsi qu'à toute personne susceptible d'être concernée par l'action locale (citoyens, associations, organismes...), des outils d'actions et de réflexions sur les perspectives de développement touristique à l'échelon local.

5. La démarche méthodologique :

Pour aborder notre recherche, et afin de répondre à l'ensemble des questionnements de notre problématique principale, nous avons construit une démarche scientifique (inductive), qui s'articule autour de quatre étapes :

- **Etape 1** : compilation de données relatives à la littérature touristique et au phénomène vacancier. Il s'agit de mettre en lumière l'évolution fulgurante du tourisme et ses enjeux prometteurs notamment, pour le développement des villes à caractère touristique.
- **Etape 2** : une lecture attentive et approfondie des données, concernant la stratégie de développement touristique en Algérie, son évolution et son intégration au sein des stratégies de développement urbain.
- **Etape 3** : identification et réalisation d'un diagnostic précis, du fonctionnement de la ville et de son positionnement dans son environnement, puis la mise à plat de ses potentialités (touristiques ou en rapport avec l'offre touristique).
- **Etape 4** : exploitation et confrontation des informations, moyennant la méthode SWOT. Celle-ci, appliquée à notre cas d'étude, va permettre d'évaluer la stratégie de développement touristique, et sera à terme, le support de notre recherche grâce à la pertinence de sa démarche, qui met en lumière les véritables défaillances du système touristique en Algérie et les dérives des pratiques urbaines.

Notre recherche s'articulera autour de quatre chapitres :

▪ **Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales**

Cette partie repose sur :

- La compréhension théorique du phénomène touristique et de ses mutations, à travers des lectures relatives aux fondements historiques de celui-ci (analyse historique) et les bouleversements socio-économiques et environnementaux qu'il a produit notamment face aux nouvelles exigences relatives au développement durable.

-L'identification de son processus de développement et les répercussions sur les modes de production de l'espace. Nous aborderons à ce titre les deux grandes conceptions spatiales du tourisme, l'enclavé, l'intégré et les enjeux de la mise en tourisme des villes à travers quelques exemples.

▪ **Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois : processus de formation et stratégie de développement :**

Nous allons à travers ce chapitre nous rapprocher du contexte algérois et celui de la côte ouest algéroise, en particulier à travers sa dynamique et les grands projets structurants qu'elle connaît, afin de mieux cerner la réalité touristique de la région ; l'**hypothèse 1** est ici partiellement confirmée.

▪ **Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement de la côte ouest algéroise :**

La première partie de ce chapitre, expose selon une démarche descriptive, les caractéristiques de la commune de Ain Benian, sur la base de laquelle seront établis les éléments constitutifs du diagnostic SWOT, afin de construire les matrices influence /dépendance qui aideront à mettre en place une stratégie touristique et formuler les scénarios d'intégration possibles ; cette étape permet de vérifier l'**hypothèse 2**.

▪ **Chapitre 4 : Les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local :**

L'application de la méthode SWOT sur la ville de Ain Benian, a permis de détecter les failles qui existent dans les instruments d'urbanisme et la politique de développement touristique. Il est donc nécessaire de placer le développement local en synergie avec le développement touristique, et de proposer les outils adéquats pour l'intégration du tourisme dans les politiques de développement local.

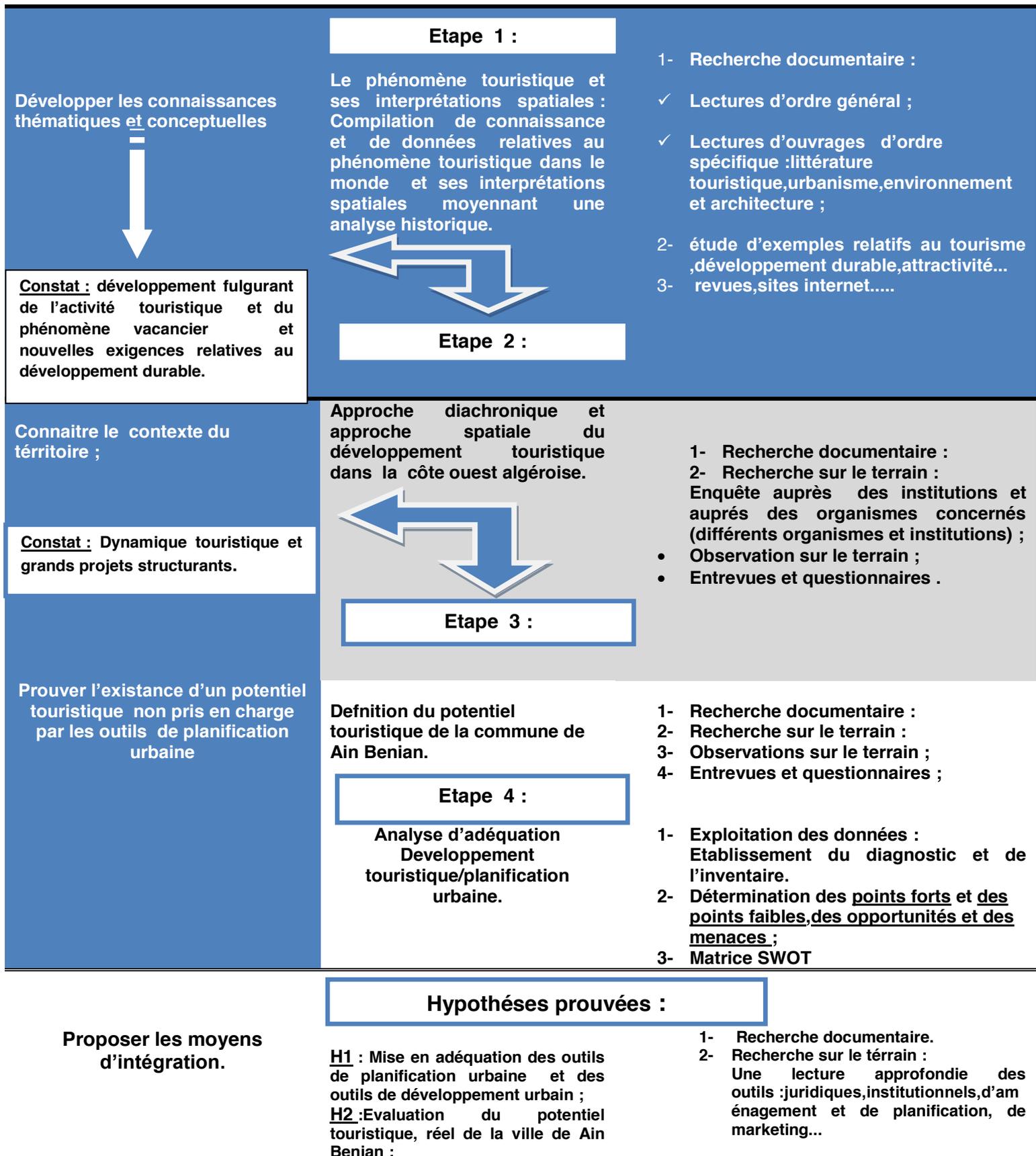


Figure 6. Structure du mémoire [Schéma réalisé par l'auteur]

1. Introduction :

Le loisir « possibilité d'une classe » hier est devenu « loisir droit des masses » aujourd'hui ; phénomène de plus en plus crucial de la civilisation contemporaine. Profondément social il reflète les mutations considérables qui affectent les sociétés contemporaines et fini par participer, à travers ces facettes démultipliées au fonctionnement des mécanismes économiques à l'échelle internationale.

En tant que secteur de production de biens et de services, et partie prenante de tous les domaines économiques et sociaux, le loisir exprime de nos jours à la fois la libération de l'homme tout en symbolisant l'émancipation des nations avancées.

La notion de loisir est étroitement mêlée, à celle de tourisme, car le loisir est à la base du tourisme, et constitue en apparence l'élément apparent le plus important de celui-ci, qui consiste en somme en un déplacement avec découper, destiné à permettre de goûter des moments de loisir ailleurs qu'au domicile ou dans les environs immédiats **[WAC 94]**.

C'est dans cette optique, que la mise en lumière des divers aspects qui se rattachent aux loisirs et au tourisme, va permettre de mettre en évidence le rôle prédominant et croissant qu'il est appelé à prendre dans la société moderne.

Nous allons donc nous intéresser aux origines du tourisme et à son évolution, mais aussi à l'impact de ce phénomène planétaire qui est aujourd'hui le principal acteur du commerce international ; et ses répercussion sur l'environnement socio-économique, culturel et environnemental notamment en terme d'appropriation de l'espace.

1.1. Le loisir et son rôle dans la vie des hommes :

L'homme, détérioré par les tensions qui résultent des activités obligatoires de la vie quotidienne, de son travail, de la fatigue née de la densification excessive de son cadre urbain, trouve dans le loisir un réparateur psychologique basé sur l'harmonie entre deux rythmes : celui de la vie et celui des loisirs. Il assure l'équilibre nécessaire entre le travail et le repos et surtout la diversion, l'évasion vers un monde différent de celui de tous les jours.

Joffre Dumazedier dégage trois fonctions majeures du loisir : Délassement ; divertissement ; développement [CAN 77]; des fonctions solidaires qui se côtoient à des degrés variables et ce pour toutes les situations. Délassement pour délivrer l'homme de la fatigue : loisir de repos, de silence, de farniente, des occupations sans but défini, sans objectif impératif. Divertissement : pour délivrer l'homme de l'ennui ; loisir d'évasion, de dépaysement, de changement et de la recherche où l'imagination peut se donner libre cours. Développement : pour délivrer l'homme de l'automatisme de la pensée et du conformisme de l'action quotidienne ; loisir de la culture, du corps et de l'esprit, épanouissement de la personnalité.

Le loisir prend de ce fait une place prépondérante, il exprime une nouvelle attitude spirituelle et sociale, une nouvelle manière de penser, et devient de ce fait un élément fédérateur si bien que l'on ne peut plus le dissocier *du concept du milieu de la vie de l'homme, il se manifeste de façon permanente s'imbrique aux autres activités et dans certaines conditions les domine*. Le loisir prend de ce fait plusieurs formes ; Il peut être :

- ✓ Un loisir quotidien-urbain, faisant partie intégrante de l'habitat et dominant sa structure.
- ✓ Un loisir hebdomadaire –suburbain qui rythme la relation ville-compagne tout en créant un équilibre entre les deux.
- ✓ Le loisir saisonnier régional, les « vacances » étroitement déterminé par les données climatiques et géographiques et qui représente aussi un élément prédominant dans les opérations d'aménagement du territoire.

Cependant il ne faut pas confondre la notion de **loisir** avec celle de **tourisme**, même si ces dernières tendent à être étroitement imbriquées l'une dans l'autre, sous l'effet de l'internationalisation puis de la mondialisation des mécanismes, financiers, économiques, technologiques et socioculturels. « **Le tourisme se distingue par sa particularité d'assumer les fonctions majeures dévolues aux loisirs impliquant en outre un déplacement et une ou plusieurs nuits passées hors du domicile** » [WAC 94]. Il est un dérivé, une quête élargie ou plutôt la forme la plus accomplie du loisir ; étroitement lié à l'histoire de l'humanité il est l'expression la plus profonde de ses mutations sociales, économiques et technologiques ; mêlé au privilège dans les sociétés de toute nature, il devient au fil du temps un loisir de masse qui provoque les plus importantes migrations que l'humanité ait jamais connues.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

1.1.1. L'émergence et l'évolution du tourisme ; d'un tourisme d'élite à un tourisme de masse :

➤ **Les origines :**

Le phénomène touristique répond souvent à un état d'esprit auquel l'histoire est étroitement mêlé, car son fondement est d'abord historico-sociologique, certains le rattachent à des pratiques très anciennes comme le pèlerinage, le thermalisme ou la villégiature du monde antique ; d'autres font remonter ses origines à Ulysse ou encore à Montaigne. Mais en réalité ces pratiques ont eu et ont toujours un autre contenu que le tourisme, car ce dernier n'est autre que le produit de la société industrielle et urbaine à partir d'un certain moment de son développement ; il s'est constitué à la faveur d'adjonction d'éléments successifs dans un contexte industriel et maritime, technique et commercial, intellectuel et appliqué. C'est pour cela que son étude ne peut se faire en dehors du contexte historique qui l'a vu naître.

Le désir du voyage a de tout temps marqué l'histoire des peuples, qu'ils soient nomades ou sédentaires, la soif de découvrir des terres inconnues, le goût de l'aventure et l'élargissement de l'horizon géographique, la conquête de nouveaux territoires y sont à l'origine les premières motivations. Cependant le «**voyage**» n'est devenu synonyme «**d'agrément**» que depuis le XVII^e siècle, lorsque de jeunes aristocrates britanniques issus de la société oisive rentière, désireuse de se distinguer ont pris pour la première fois le chemin du tourisme. **The tour** ou bien «**faire un tour**» pour ces gens bien nés signifiait voyager à la recherche d'aventures, à la découverte du monde et de ses merveilles, des cultures et patrimoines, des lieux sacrés. Ces migrations à caractère ludique, ont eu lieu, principalement en Europe, avec l'Italie comme destination ultime ; le but principal pour ces jeunes aristocrates étant de parfaire leur éducation mais aussi et surtout de se distinguer. C'est d'ailleurs à cette époque que le mot «**touriste**» est apparu pour la première fois, pour qualifier le voyageur anglais riche et curieux, selon Littré «**le touriste est un voyageur différent des autres, celui qui voyage par curiosité et désœuvrement**»¹³. D'autre part **La villégiature**¹⁴ déjà pratiquée depuis l'antiquité, prend dans la société aristocratique Anglaise une nouvelle signification car au lieu de se disperser dans ses propriétés terriennes, cette dernière préfère inventer de nouveaux lieux où elle transporte le temps d'une saison la vie mondaine. C'est ainsi que sont nées les villes de villégiature, comme la ville d'eau, puis vers le milieu du XVIII^e, la ville balnéaire avec la découverte de l'usage thérapeutique de la mer¹⁵ ; ou encore la ville d'hiver pour jouir d'un climat favorable comme celui de Nice.

Il faut dire qu'à cette époque l'idée de la *santé du corps et de l'esprit* faisait partie intégrante de l'agrément de la personne, et l'émergence de ces lieux de villégiature est lié aux besoins

¹³ Le tour est un itinéraire en boucle, il est dans la filiation des pratiques antérieures au XVIII^e siècle ; celle des écoliers du moyen âge, ou intellectuelles qui comme Montaigne profitait des haltes de ses déplacements pour visiter les villes traversées.

¹⁴ De l'Italien villegiatura, de villegiare, issu de villa, signifie «**aller à la campagne**» ; en Anglais ils sont appelés **resort** qui signifie recours ou ressource.

¹⁵ Le médecin anglais Richard Russell de Brighton contribue à façonner «**la saison thermale**» et le profil classique «**d'une ville balnéaire**».

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

curatifs et thérapeutiques qui leur sont attribués, avec comme argumentaire leur aptitude à soigner telle ou telle affection. L'Aristocratie Anglaise a donc apporté avec la villégiature et le tour un nouveau sens au voyage, ce que Marc Boyer qualifie de « révolution touristique » [BOY 00], elle a également contribué avec des pratiques, qui ne sont au départ, que le support d'une contre culture de distinction ; à l'invention des **lieux et des pratiques du tourisme**.

Le XVIIIème siècle constitue également une étape charnière dans l'élargissement de l'horizon du voyage, le regain d'intérêt pour le nouveau monde avec la constitution des états unis, conforté par la révolution technique naissante avec l'introduction du chemin de fer et les nouveaux modes de navigation maritime et fluviales, rendent le voyage de plus en plus indispensable, et donc nécessitant une réelle organisation. C'est dans ce contexte que l'on assiste à la naissance de véritables documents de voyage, tels que guides : cartes, conseil, descriptions diverses.

Au début du XIXe siècle, chaque lieu visité est doté d'une image forte, l'Italie est le grand musée, la Corse île de vendetta, l'Espagne terre de passion et de mort, et la France incarne la douceur de vivre. Ces stéréotypes que l'on retrouve plus tard dans les guides de voyage, ont également forgé la réputation de certaines villes comme, Chamonix, Bath, Cannes, Brighton, Deauville..., figure de proue du tourisme élitiste qui depuis quatre siècles n'ont rien perdu de leur notoriété et continuent de culminer dans le palmarès des hauts lieux touristiques.

➤ **La diffusion :**

A partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, les pratiques élitistes du tourisme ont commencé à prendre des allures de contagions en se diffusant dans le corps des sociétés ; d'abord auprès de la bourgeoisie manufacturière et commerçante, ensuite par imitation successive de couches sociales plus proches. À l'image d'un ruissellement, qui s'est produit pour une grande part à la faveur du progrès technique et du développement du chemin de fer pour passagers ; le tourisme élitiste qui avait pour principal mobile « la distinction » tend à devenir « un produit économique », avec l'agence de voyage de Thomas Cook¹⁶, le premier *tour operator* qui invente les principes de base de la commercialisation du voyage et organise pour la première fois des séjours tout compris ; déplacement, restauration hébergement, avec circuits touristiques et spectacles de renommée, du lieu de séjour. Ces formules qui attiraient de plus en plus de monde, avaient en plus la particularité de classer socialement leurs bénéficiaires et commencent à être appliquées à plus grande échelle, à l'exemple des croisières transatlantiques à bords de paquebots de grand luxe, dont le Titanic qui avec son naufrage historique illustre à la fois le faste et la fragilité.

¹⁶ En 1867, 20000 personnes ont eu recours à ses prestations pour se rendre à l'Exposition Universelle de Paris

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

Les pratiques touristiques se transmettent de proche en proche, les couches moins élevées de la hiérarchie imitant celles qui sont au dessus d'elles sans pour autant inventer des formes propres de tourisme, mais ce dernier reste toujours la pratique d'une classe privilégiée, celle qui possède des vacances.

Plus tard c'est la strate ouvrière issue de l'industrialisation naissante, qui revendique à son tour le droit aux vacances en demandant la réduction des horaires de labeur, l'allègement de la nature de travail et surtout le droit à un congé annuel payé ; cette libération du temps de travail va favoriser l'instauration progressive du loisir au sens moderne du terme ; en effet de nouvelles couches sociales s'approprient les lieux et les pratiques du tourisme d'élite ; d'abord les enseignants parce qu'ils disposent de congés longs et ensuite les cheminots parce qu'ils ne paient pas le train... et dès lors, ce fut la débandade vers la mer, la campagne. Les travailleurs conquièrent les lieux de vacances de la bourgeoisie et le **tourisme élitiste**, privilège aristocratique devient enfin un **tourisme de masse** qui embrasse toutes les couches sociales.

➤ **L'apprentissage :**

La libération du temps de travail, le progrès technique et l'accession de la majorité aux moyens de transports, n'ont pas été des conditions suffisantes pour la diffusion du tourisme. « *Pour qu'il y ait du tourisme de masse, il a fallu que l'organisation capitaliste de la production permette, de libérer du travail un congé dont la configuration permettait de quitter pour un certain temps son domicile habituel* » [DEP 97]. En effet, au départ, prendre ses congés ne signifie pas encore « faire du tourisme ». Il a fallu que les classes populaires fassent l'apprentissage de ce rapport particulier à l'espace qu'est le déplacement touristique. Les Etats se sont engagés dès lors dans de véritables projets éducatifs vis-à-vis des masses. L'Italie a été novateur avec la création du *Dopolavoro* ou « *l'après travail* », ou encore l'Allemagne avec le KDF qui signifie « *la force par la joie* ». En France Léo Lagrange chargé du secrétariat des loisirs et des sports jette les bases du tourisme populaire, dans sa célèbre déclaration : « je veux faciliter les déplacements à la mer, à la campagne et obtenir des arrangements avec les compagnies de chemin de fer pour les voyages collectifs. Je compte sur les municipalités pour développer l'hôtellerie, les terrains de camping, multiplier les fêtes populaires, créer les activités culturelles »¹⁷. Cet état d'esprit confirme le rôle imminent que l'élite progressiste joue afin de diffuser et de développer le tourisme. Le décollage du phénomène touristique dans les années 50 et 60, n'est autre que le résultat de ce processus d'apprentissage, travail séculaire des élites que J-Viard qualifie de « projet de ceux qui ont des vacances pour ceux qui n'en ont pas » [DEP 97] ; qui a par la suite fait le lit du futur marché touristique dont le Club Med en constitue le symbole.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

1.1.2. Le tourisme de masse, un phénomène de consommation :

➤ **L'évolution des lieux de vacances :**

Si la deuxième guerre mondiale ralentit la croissance du nombre de vacanciers, l'après guerre connaîtra une prospérité économique extraordinaire, qui provoquera un développement touristique spectaculaire et c'est pendant cette période des « trente glorieuses » qu'on est entré dans l'époque du tourisme de masse proprement dit.

Le passage des pratiques de déplacement de plaisance qui caractérise les oisifs Anglais, à celui du loisir moderne défini dans un rapport au travail, a profondément bouleversé la notion de tourisme. En effet le droit aux vacances pour tous, a provoqué un changement d'échelle qui a introduit le tourisme dans les mécanismes avancés de la société industrielle.

« *Le tourisme devient de masse parce que la société industrielle l'est aussi* » [BOY 00], c'est du moins ce que les sociologues qui développent les notions de phénomène de masse affirment, en effet le tourisme de masse qui est l'expression de cette société, devient avec cette dernière un mode de production et de commercialisation du voyage, qualifié d'industrie touristique. Le tourisme n'est pas un bien matériel, mais à cette dérive du vocabulaire on associe l'idée d'une production de biens en série et donc tout l'appareil qu'elle sous tend. A cet effet **le lieu touristique**, disparaît au profit de **la destination**, qui devient elle-même **un produit touristique**, et c'est à partir de là que le **séjour touristique** devient « **un bien de consommation** », accessible à une majorité possible de consommateurs, organisé à grande échelle par le biais de la publicité.

Le tourisme est donc entré dans une logique d'économie de marché, dans laquelle on doit obéir aux exigences et aux besoins sans cesse renouvelés de la clientèle touristique, afin d'assurer un maximum de bénéfices. **Le littoral** devient la destination la plus prisée, notamment de la part des populations venues des pays du nord, avides grâce à l'amélioration de leur niveau de vie au dépaysement et au défoulement. La demande majoritaire se focalise sur les plaisirs de la plage : baignade, sports nautiques, bronzage et repos sur le sable chaud. Vient ensuite **la montagne** qui compte aussi parmi les lieux de vacances les plus prisés surtout en hiver avec la pratique des sports de neige, l'alpinisme et les randonnées et enfin **la campagne** et **la ville**.

Mais afin de tirer toujours un maximum de profit, il fallait toujours ouvrir le tourisme à davantage de monde ; dès lors les distances parcourues tendent à augmenter, avec la banalisation de l'automobile et la multiplication des compagnies d'aviation proposant des voyages, de plus en plus lointains à des tarifs compétitifs. L'hôtellerie familiale décline devant les vastes chaînes hôtelières qui s'internationalisent de plus en plus, les chalets se multiplient en montagne, les villas et résidences secondaires sur le littoral de préférence « les pieds dans l'eau ».

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

➤ **Les effets dévastateurs du tourisme de masse :**

L'irruption du tourisme et son déploiement tout azimuts ont, suscité de nombreux effets de choc, elles ont en quelques sortes conduit à la négation du concept originel du tourisme et des moments ludiques, c'est selon M. Boyer [BOY 02] la « *fin de l'histoire* » ou encore « *la fin des libres vacances* » ; puisque le processus spontané d'invention de pratiques et de lieux nouveaux de tourisme s'est arrêté, cédant le pas devant la manipulation de l'industrie du voyage et du système associatif, qui se chargent désormais de produire une sorte de tourisme à la carte, qui réduit le touriste populaire au rôle d'objet transporté à date fixe, alimenté à des heures déterminées d'avance et enfermé dans de véritables ghettos qui lui interdisent toute communication avec le monde extérieur, le touriste de masse, contrairement au bourgeois du XIXe siècle, qui apparaissait producteur de ses pratiques est assimilé à une sorte d'automate, passif, et aliéné au marché, ne produisant aucune activité.

D'autre part le tourisme de masse dans son processus d'expansion, commence à poser de sérieux problèmes d'aménagement, il devient très vite accusé de porter atteinte aux espaces rares et fragiles, telles que les littoraux et les montagnes, par la forte concentration, la massification induite par ses activités et la forte consommation de l'espace pour ses besoins en structures d'accueil et hébergements. L'absence de véritables lois permettant de contrôler les abus des spéculations foncières et immobilières, n'ont fait qu'aggraver les choses, et ont permis au tourisme de masse bon marché de s'installer dans le plus grand désordre urbanistique, portant des atteintes graves et souvent irréversibles à l'espace et à l'environnement.

Les plages se retrouvent alors envahies par des milliers de touristes, venant à la recherche d'un tourisme dont le contenu se résume en **3 ou 4 « S »** (Sun, Sea, Sand)¹⁸ ; ou du tourisme de *sol y playa*, qui a fait la gloire de l'Espagne dans les années 60 et 70.

Ces modèles de développement touristique ont conduit dans leur inexorable expansion, à la bétonisation de pans entiers de littoraux avec la concentration de résidences de vacances, et la multiplication des complexes hôteliers sur les parties les plus pittoresques du littoral. La montagne aussi avec ses sites naturels a été envahie par une urbanisation massive, devant accueillir un développement touristique hivernal intensif, de véritables usines à ski aux formes architecturales rompant totalement avec le cachet et l'esprit du lieu. Certains géographes l'ont qualifié de « *touristification* ». En France René Richard, ancien syndicaliste parle de la « *Côte d'Azur assassinée* ». D'autres parlent encore de « *sarcéllisation* »¹⁹. Les mots « touriste » et « tourisme » prennent alors une valeur péjorative : Le tourisme est accusé d'être « *un puissant facteur de destruction des lieux* ». Les visiteurs quant à eux, sont qualifiés de foule indifférente, errante, dégénérée animée par la seule pulsion de destruction ; et le système touristique quant à lui est accusé de produire et d'organiser la « *barbarie touristique* ».

¹⁸ A la fin du XX siècle l'Amérique et principalement la Californie sont à l'origine de la plus part des inventions, le mountain bike(VTT), les sports de légèreté (planche à voile,Ski nautique,surf,plongée,canyoning...).

¹⁹ Inspirée du célèbre discours du président français, Valéry Giscard d'Estaing dans lequel il déclare que « créer de toutes pièces des sarcelles sur neige, n'était pas une manière convenable d'aménager la montagne, ni de satisfaire les besoins de dépaysement des citadins »

1.1.3. La prise de conscience : Exigences socioculturelles et reconsidérations économiques :

La fin des trente glorieuses, marque le lancement du débat sur la croissance économique, et interpelle de plein fouet **le tourisme de masse bon marché**. En effet ce dernier est mis en accusation pour ses atteintes graves et souvent irréversibles à l'environnement, mais aussi aux désagréments qu'il provoque vis-à-vis de la population d'accueil, par la forte concentration des touristes qui sont à leur tour assimilés à un nouveau type de colonisateur.

Dés lors l'opinion public conscient que la pratique irresponsable du loisir, va à l'encontre des possibilités de développement récréatif à long terme, commence à réagir en remettant en cause le primat, du quantitatif, et ce fut le début de la prise de conscience écologiste où l'on parle de retour à la nature, de protection des paysages et des espèces menacées.

D'un autre coté, l'idée que le tourisme de masse pourrait participer à sa propre destruction par des pratiques incontrôlées (dégradation et épuisement de la ressource touristique par sa surexploitation), et qu'un lieu peut mourir de tourisme dans le sens où la clientèle non satisfaite le déserte, et où la population résidente est révoltée par les excès ou par la non maitrisé de ce dernier, commence à germer.

Les États, les organismes publics et internationaux, face à l'ampleur du mouvement et la rapidité de son développement commencent à réagir par des mesures destinées, à pallier l'occupation intempestive du sol et le désordre inhérent à des législations mal adaptées ou favorable à des spéculations effrénées.²⁰

L'OMT précise dès 1977 « *qu'il convient d'aborder avec lucidité la véritable nature du tourisme et de s'engager vers une nouvelle optique...N'a-t-on pas souvent privilégié le caractère économique de ce secteur au détriment des valeurs sociales, éducatives, culturelles, et politiques* ».

En somme: le tourisme est devenu à travers son expansion fulgurante, un tourisme de masse qui concentre selon une définition classique, plusieurs personnes dans les lieux touristiques, ce qui provoque de nombreuses pressions sur l'environnement, principalement par son coté « troupeau » qui draine des masses de touristes, entraînant une dénaturation à grande echelle, des atteintes graves à l'environnement et des problèmes de surpopulation, de gestion des flux d'énergie, d'eau et de déchets, piétinement, bruits, graffits, nottament autour des zones cotières qui concentrent habituellement la majeure partie des flux touristiques.

Les conséquences du développement touristiques peuvent être classées en quatre catégories principales : physiques, économiques, sociales et culturelles (**voir figure 7**).

²⁰ Voir annexe n°3: principales déclarations et chartes internationales.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

Les responsables à l'échelle internationale se sont rendu compte à l'unanimité, de l'absolue nécessité de protection, de prévision et d'arbitrage, entre les projets autrement dit la planification. En effet l'absence, ou la faiblesse de la planification des projets de développement touristique, sont les causes majeures des distorsions et des effets négatifs relevés. Ces modèles de développement possèdent nécessairement, une limite au delà de laquelle toute exploitation présentera des effets négatifs sur l'environnement, la population d'accueil et la rentabilité économique ; c'est pour cela qu'une étude rigoureuse doit s'imposer en amont, afin de satisfaire les besoins en développement tout en donnant un sens positif au tourisme.

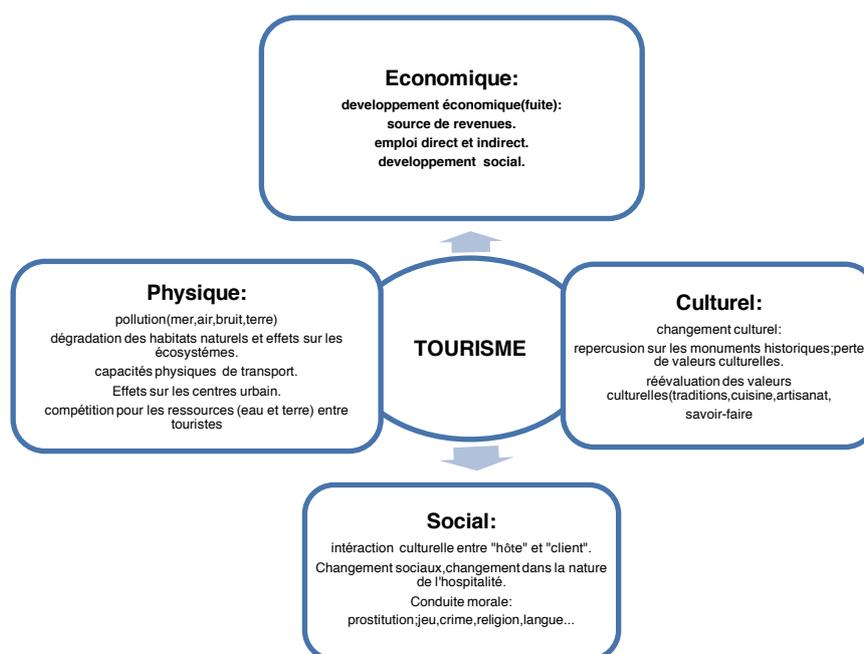


Figure 7. Principaux effets du tourisme sur le tissu physique, social et culturel [THE 05]

La recherche scientifique a également pris part à cette prise de conscience planétaire, à travers des travaux destinés à répondre aux questions cruciales et aux défis socio culturels, environnementaux et économiques auxquels le tourisme doit faire face. Ces recherches ont permis de formuler des questions fondamentales telles que : Comment apprécier objectivement l'impact d'un aménagement touristique sur le milieu physique ? Quels critères, variables retenir dans ce but ? Comment élaborer des normes et standards d'utilisation de l'espace, et les adapter à des situations locales parfois très diverses ? Et enfin la question fondamentale des *échelles pertinentes*, des *seuils d'acceptabilité* préservant un équilibre positif et dynamique entre le milieu d'accueil et l'aménagement qu'il va recevoir ? Les notions de seuils, capacités, potentialités, absorbabilité, saturation et concentration touristique, qui ont de multiples affectations, souvent confondues se sont regroupées dans le concept de « **capacité de charge** » désormais appliqué au domaine du tourisme.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

➤ **La problématique de la gestion des flux :**

- **La notion de capacité de charge touristique (CCT) :**

Les premières recherches scientifiques sur la mesure de la capacité de charge, furent initiées par les administrations américaines gérant les espaces naturels, au moment où elles étaient confrontées à une augmentation massive de la fréquentation. Le but étant de faire face à la saturation et à la dégradation due aux piétinements dans certaines zones forestières, notamment par les activités de loisirs et de campings dans les zones naturelles. Les premiers travaux scientifiques qui se sont penchés sur la question s'orientent sur une conception écologique du problème ²¹« biological (biophysical) carrying capacity », ensuite le concept évolue vers une conception psychologique ou sociologique « social carrying capacity », où le problème esthétique et la notion de satisfaction de l'utilisateur sont pris en compte.

Différentes images sont employées pour décrire les méfaits du tourisme de masse sur les lieux :

- A la chimie on a emprunté celle de « **saturation** », le lieu est assimilé à un corps ou un liquide qui est occupé par une « matière » étrangère (les touristes) ; jusqu'à en être rempli, on dit alors que **le lieu est saturé**, ce phénomène de saturation est accompagné par un phénomène de « **dénaturation** » ; lorsque la masse des touristes envahit le lieu, ce dernier perd ses caractères originaux.
- A la physique c'est la métaphore du solide que l'on déforme, lorsqu'il est soumis à des forces ou à un moment de forces. Le fonctionnement de l'espace touristique est assimilé à celui d'un solide en mécanique. La masse touristique exercerait son poids sur l'espace. La pression touristique « **la contrainte** » produit un impact « **la déformation** ». On parle plus tard de « **contrainte limite** » qui en matière de tourisme se conforme assez fidèlement à celle de la physique. Le lieu ou la société d'accueil sont conçus comme le milieu ou matériau sur lequel s'exerce une pression, le tourisme ou les touristes sont les agents de pression et donc par analogie, **la population touristique limite ou capacité de charge touristique est le seuil au-delà duquel l'activité touristique déforme le lieu, la société d'accueil.**

L'impact du tourisme a été évoqué de manière assez précoce par les organisations internationales, comme l'UICN [UIC11] qui décide dès 1966, de contrôler le phénomène des loisirs qui à l'époque déjà prenait de l'ampleur ; et entreprend d'étudier son impact sur les habitats naturels, en prenant des mesures afin de préparer certaines régions à un accueil approprié des masses.

²¹J.A.Wagar, the carrying capacity of Wild lands for recreation, University of Michigan, Doctoral dissertation, cité par [DEP 97].

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

- **Définition de la capacité de charge touristique (CCT) :**

La notion de capacité de charge déjà largement diffusée dès les années 1969. **J.M.Thurot [DEP 97]** dans une étude intitulée *Capacité de charge et production touristique* proposait la définition suivante : Capacité de charge : fréquentation touristique que peut admettre durablement le système socio-économique régional sans se modifier irrémédiablement.

1. **Au niveau des structures économiques**, sans avoir besoin de faire appel largement aux structures non régionales et étrangères.
2. **Au niveau des structures sociales**, sans modifier radicalement les équilibres sociaux antérieurs.
3. **Au niveau culturel**, sans modifier profondément les systèmes de valeur qui prévalent.
4. **Au niveau environnemental**, sans modifier les grandes caractéristiques écologiques initiales.

Cependant il affirme que : le terme «de surcharge », ne veut en lui-même pas dire grand-chose, puisque c'est par définition quelque chose de relatif à ce qui supporte la charge, un flux touristique peut être modeste et jugé néanmoins intolérable ».

L'OMT définit le concept, de manière à peu près identique, néanmoins elle affirme que *le concept de capacité de charge vise à établir en terme mesurable, le nombre de visiteurs et le degré de développement qui sont susceptibles de ne pas avoir des conséquences préjudiciables aux ressources. Le développement touristique doit être sans dommage pour le milieu naturel, artificiel, socioéconomique de la communauté et la culture locale, il ne doit pas nuire au juste équilibre entre développement et conservation....En termes statistiques, c'est le nombre de visiteurs qui peuvent se rendre à un endroit à n'importe quelle période de pointe ou pendant une année, sans qu'il en résulte une perte d'attraction ou des dommages pour l'environnement.*

Ainsi l'introduction de la notion de capacité de charge, dans le domaine de la mesure et du quantifiable cristallise son caractère irréfutable.

Cependant l'ambition de considérer simultanément des paramètres physiques et écologiques, sociaux et économiques, psychologiques, anthropologiques et culturels, donc à la fois des variables mesurables et d'autres essentiellement subjectives, pose des problèmes sur la fiabilité des méthodes de calcul de cette mesure, les rapports scientifiques établis suggèrent que la capacité de charge n'est pas une valeur absolue à découvrir, mais plutôt une série de valeurs qui sont fonction des objectifs de gestion pour un espace donné.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

Dans cette perspective, l'OMT et le PNUE affirment que « **cette notion suppose l'existence de limites à l'exploitation touristique** ».

De nombreux facteurs déterminent l'estimation de la capacité de charge qui, en définitive dépendent des décisions administratives quant aux niveaux approximatifs d'exploitation équilibrée » :

- **Indice synthétique** : L'OMT et le PNUE présentent une formule permettant d'estimer la capacité de charge touristique d'une zone donnée. Elle consiste à diviser la superficie destinée à être utilisée par les touristes, par la surface moyenne type requise par personne (m² par personne) :

$$\text{Capacité de charge (m}^2\text{)} = \frac{\text{Superficie utilisée par les touristes}}{\text{Moyenne type par individu (m}^2\text{/pers.)}}$$

Les auteurs précisent un paramètre supplémentaire, le coefficient de rotation :

$$\text{Coefficient de rotation} = \frac{\text{Nombre d'heures ouvertes à la visite}}{\text{Temps de visite moyen}}$$

Ces deux variables permettent de déduire le nombre limite de visites quotidiennes :

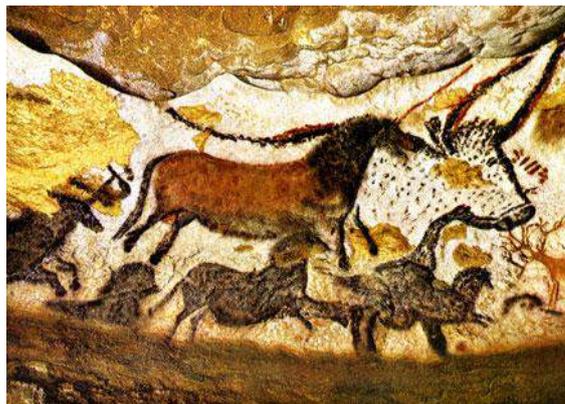
Total des visites quotidiennes = Capacité de charge × Coefficient de rotation

Cette notion fut donc largement utilisée, mais il s'est avéré que la maîtrise de la fréquentation touristique n'est pas une chose facile, car dans certains cas il a fallu recourir au bon sens pour limiter la fréquentation des sites qui souffrent d'un trop plein de touristes. C'est le cas pour le patrimoine où l'on ne souhaite pas recourir systématiquement, à des méthodes limitant l'accès au public de manière trop autoritaire. Pour se faire on fait appel à des méthodes souples qui consistent à éviter les phénomènes de saturation aux conséquences jugées négatives, sans modifier le volume de la fréquentation.

Les expériences menées dans ce sens convergent toutes vers la première hypothèse, *le lieu possède une résistance-limite à la pression au-delà de laquelle il se dégrade*. A partir de ce diagnostic il est apparu évident que la solution la plus judicieuse consiste, en la diminution de la fréquentation ; mais si l'on souhaite conserver le niveau de la fréquentation voire l'augmenter, il faut diminuer l'impact de celle-ci ou augmenter la résistance du lieu.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

Figure 8. Grottes de Lascaux, salle des taureaux [Encyclopédie Wikipédia]



L'exemple des grottes préhistoriques constitue l'illustration parfaite des cas limites où la conservation nécessite la fermeture pure et simple au public, comme à Lascaux où la dégradation accélérée des peintures à cause du réchauffement de l'atmosphère et l'introduction de germes extérieures, ont obligé les autorités à placer un fac-similé²² de la grotte, à 200 mètres de son emplacement original chose qui n'a nullement affecté le nombre de visites qui s'élève à 400000 par an.

Une panoplie de méthodes sont donc mises en œuvre, afin de conserver au maximum l'authenticité des lieux : instauration de péage, de système de quotas, diminution ou interdiction du trafic automobile à partir d'une certaine distance, comme c'est le cas du parc national de Tatry en Pologne, où le trafic automobile est interdit à deux kilomètres en aval, ou carrément le bloquer comme dans le parc du Mercantour en France où il est interdit à partir des hameaux des bas des vallées.

Ces mesures dont l'objectif est d'agir simultanément sur le volume et l'impact de la fréquentation, sont certes contraignantes mais finalement elles ont le mérite de préserver les sites touristiques et de les transmettre aux générations futures aussi intact que possible.

²² Selon Wikipédia :Un fac-similé (du latin *facere*, faire, et *simile*, chose semblable) est une copie ou reproduction d'un vieux livre, manuscrit, dessin, œuvre d'art ou autre élément à valeur historique, qui est aussi identique que possible à la source originale, en utilisant, en général, un procédé photographique.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

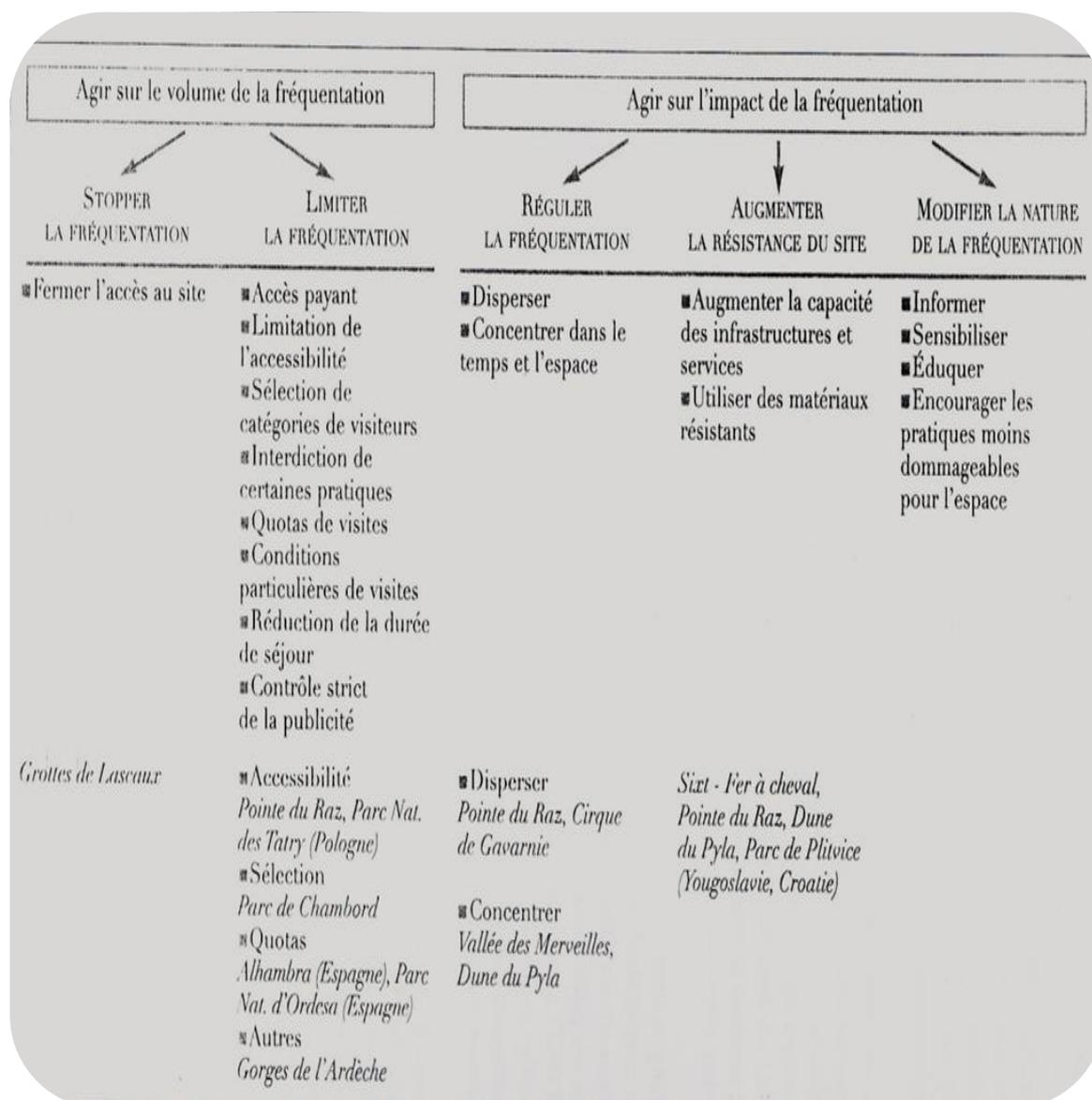


Tableau 1. Type de gestion des flux dans les sites touristiques [DEP 97]

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

C'est dans cet élan que le **PNUE** (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), en collaboration avec l'Organisation Mondiale du Tourisme a appliqué immédiatement la notion de développement durable au tourisme, on parle alors de « *sustainable tourism development* » ou en français « *tourisme durable* », la notion de capacité de charge est largement introduite dans ce concept inspiré par les travaux de RW Butler, qui a déjà en 1980 introduit le cycle de vie du lieu touristique : « **les attractions touristiques ne sont pas infinies ni éternelles, mais doivent être traitées comme des ressources finies et non renouvelables. Le développement du lieu touristique doit être conservé dans des limites de capacités prédéterminées et son potentiel de compétitivité maintenu pendant une plus longue période** ».

Dans le même élan l'OMT affirme dans un guide de développement touristique durable destiné aux aménageurs, que « **l'environnement est la base des ressources naturelles et culturelles qui attirent les touristes. Par conséquent la protection de l'environnement est essentielle pour un succès à long terme du tourisme. La capacité de charge est un concept clé dans la planification du développement touristique durable** ».

➤ **Les fondements du tourisme durable :**

Depuis plusieurs années la référence au « **développement durable** » s'est largement diffusée à l'échelle internationale, ce concept phare aujourd'hui chargé de nombreuses exigences (droit des minorités, lutte contre les inégalités,...), visait initialement à exprimer la volonté de reconsidérer les modes de développement sous l'angle de leur impact environnemental, mais en même temps de replacer l'intérêt pour la conservation de l'environnement et des ressources naturelles, au sein d'une perspective de développement économique et social.

Le développement touristique qui se trouve constamment confronté au dilemme de la croissance, dictée par les besoins du marché et les exigences sans cesse renouvelées de la clientèle touristique, et à celui de l'impact que les activités liées à son expansion peuvent engendrées, trouve dans le développement durable un terrain fertile.

- **Le principe de développement durable :**

Le développement durable est selon la définition du **Rapport de Brundtland** ²³« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », il constitue une démarche, un processus d'évolution, une dynamique dont la mise en œuvre repose sur des principes qui sont :

- **Le principe de solidarité, dans le temps** par la promotion de formes de développement respectant le taux de renouvellement des ressources, mais aussi **dans l'espace** entre les individus d'une même ville ou d'une même région voire de la même planète terre ;

²³ Réalisé à la demande des Nations Unies en 1987.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

- **une approche globale et transversale** qui revient à prendre en compte toutes les relations existantes, entre des systèmes ou entre des éléments d'un système, ce système pouvant être par exemple la ville ou la biosphère, il s'agit donc de bannir la démarche sectorielle et d'aller vers une réelle transversalité dans les méthodes et les réflexions ;
- **Le principe de participation** en associant les citoyens aux projets qui les concernent, par la mise en œuvre d'une démocratie locale et participative ;
- **L'articulation du court et du long terme** en évitant d'inscrire et de penser l'action à court terme et de concevoir une stratégie de long terme ;
- **Le principe de précaution** selon lequel il s'agit de s'assurer au maximum, de la réversibilité des choix à travers la prudence et l'anticipation des choix ; et enfin
- **Le principe de responsabilité** par une éthique de la responsabilité vis-à-vis de l'humanité qui n'a pas accès à des conditions de vie et de culture décente, et vis-à-vis des générations futures à qui nous devons offrir des conditions de vie acceptables sur le plan économique, social, etc.

- **Le tourisme durable : critères et objectifs**

Le concept de développement durable largement diffusé, est donc perçu comme un nouveau repère pour aborder une grande variété de problèmes, touchant au long terme et à l'insertion de l'activité de l'homme dans l'environnement planétaire. La pensée du développement du tourisme n'y échappe pas, en effet ce secteur qui ne cesse de prendre une place de première grandeur dans les économies de la plupart des pays, se trouve confronté à un important courant qui voit dans le tourisme une activité prédatrice, dont les effets entrent souvent en contradiction avec la plupart des objectifs d'un développement durable.

C'est dans cette optique que fut organisée pour la première fois **la conférence mondiale sur le tourisme soutenable (Lanzarote, 1995)**, qui aborde le thème du **tourisme durable** en mettant l'accent non seulement sur les retombées de celui-ci sur l'environnement et ses écosystèmes, mais aussi sur les effets vis-à-vis de la population d'accueil ; ceci a permis l'élaboration d'une charte qui énonce 18 principes et objectifs dont le premier précise que « *les critères de soutenabilité se répartissent en trois catégories : **écologiques, économiques et socio-éthiques**, et implique que le tourisme doit préserver le patrimoine naturel, qu'il doit être viable économiquement et qu'il doit rencontrer les préoccupations des autochtones et permettre une répartition équitable des richesses* ».

D'autres instruments visant à annexer les enjeux de l'environnement et du développement durable dans cette activité, sont venues conforter cette démarche notamment avec la publication par l'OMT du « **code mondial d'éthique du tourisme** » ; qui a déclenché à son tour une avalanche de documents et de déclarations ; codes de bonnes conduites, chartes d'éthique, plans et labels d'environnement ; dans le but d'intégrer non seulement les impacts sur l'environnement et les sociétés d'accueil mais aussi à reconsidérer les objectifs de développement touristique.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

Ceci a également permis de consolider la notion de **tourisme durable** qui se retrouve souvent confondue avec celle d'un tourisme de niche, ou bien une forme de tourisme plus proche de la nature qu'il conviendrait de développer comme alternative au tourisme « de masse » ; à l'image du tourisme vert, le tourisme d'aventure, l'écotourisme. Or le tourisme durable est bien plus qu'une forme de tourisme ou une niche marketing, **c'est une démarche, à appliquer à toutes les formes de tourisme pour les rendre plus conformes au développement durable.**²⁴

En termes simples le tourisme pourrait être défini comme étant « **Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, de professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil** » [PNU 06].

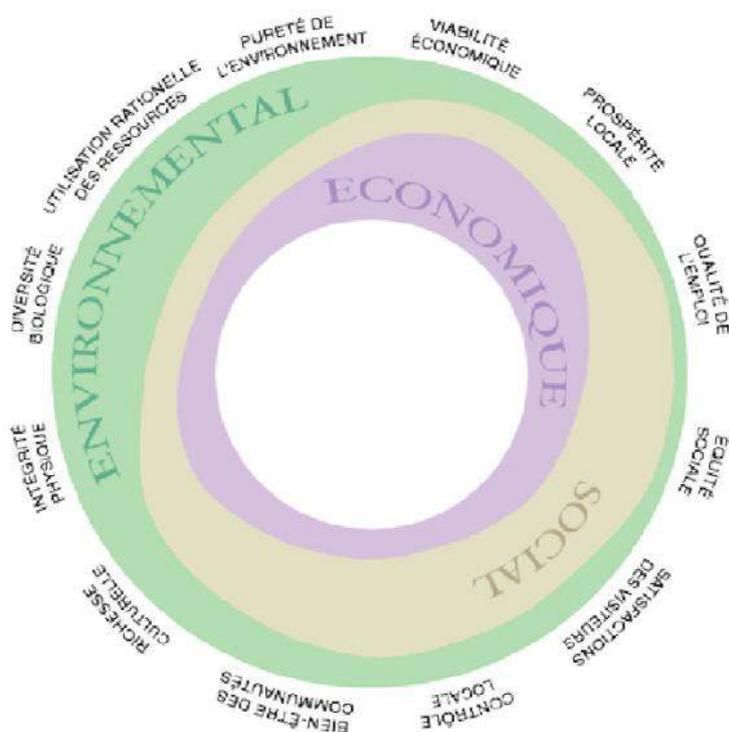


Figure 9. Liens entre les 12 objectifs et les piliers du développement durable [www.world-tourism.org]

²⁴ Voir annexe 4 : les 12 objectifs d'un programme en faveur du tourisme durables.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

Dans la déclaration de Rio, le tourisme est vivement interpellé par deux thématiques centrales :

- ✓ Sa contribution au changement climatique globale (en particulier à travers l'explosion du transport et des mobilités touristiques, consommation de l'eau et artificialisation des milieux fragiles).
- ✓ Son impact sur le développement des pays du sud et les moyens de combler le fossé, entre pays développés et pays en voie de développement.

La divergence entre pays du Nord et du Sud impose la nécessité de mettre en œuvre un programme mondial pour assurer la préservation de l'environnement et le développement économique et social des peuples. Deux initiatives récentes ont fait progresser le consensus mondial sur cette question :

1. La définition en 2005 par l'Organisation Mondiale du Tourisme et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, des «12 objectifs pour un tourisme durable»*, par l'élaboration d'une synthèse qui résume une nouvelle vision du concept beaucoup plus pratique, dans une logique de démarche de progrès :

L'approche par objectifs : Cette représentation est d'autant plus pertinente qu'elle met en évidence, l'interrelation entre les trois dimensions du développement durable (économique, social, environnemental) souvent séparées auparavant. Ces 12 objectifs forment l'ossature du contenu d'un projet touristique engagé dans le développement durable [CAR06].

2. l'adoption par un collectif de trente deux organisations publiques et privées , « des critères mondiaux de référence pour un tourisme durable » (Global sustainable tourism criteriapartnership)²⁵;qui préconise pour une meilleure compréhension des pratiques de tourisme durable, l'adoption de principes universels de tourisme durable. Ces critères représenteront, à terme, la norme minimale que tout projet de tourisme devra atteindre, afin de protéger et de soutenir les ressources naturelles et culturelles mondiales tout en s'assurant que le tourisme, puisse devenir un outil de réduction de la pauvreté. Les critères mondiaux ont été présentés officiellement au congrès mondial de la conservation de Barcelone en octobre 2008.

Visant à s'imposer progressivement comme une référence mondiale, ils sont classés en quatre catégories : Management durable, Avantages sociaux économiques, avantages patrimoniaux et avantages environnementaux.

Cette rapide rétrospective de l'évolution du phénomène touristique nous a permis de situer le fait touristique dans le contexte qui l'a vu naître, et d'apprécier les inventions, les pratiques et les modes d'appropriation de l'espace auquel il se rattache. Le loisir qui est à l'origine l'expression la plus profonde de la libération de l'homme, réservé depuis les temps les plus reculés à une poignée d'élites dominant le haut de la pyramide de la société (phase pionnière), est devenu depuis, l'instauration des congés payés, un loisir de masse qui a conquis le monde avec de nouvelles pratiques et de nouvelles exigences. Le tourisme représente aujourd'hui un enjeu économique considérable, à travers les flux financiers qu'il met en jeu ; il se traduit sur le terrain par des hébergements et des équipements

²⁵ <http://www.sustainabletourismcriteria.org>

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

spécifiques, sans parler des infrastructures de base qu'il nécessite (accessibilité, transports, assainissement, eau potable, énergie...), il est de ce fait un grand dévoreur d'espace, et contribue par sa présence à façonner l'image des territoires en produisant des paysages spécifiques, ce qui est en soi la particularité principale de l'urbanisme touristique.

Cependant, ce dernier qui, il faut le dire, doit sa notoriété et son essor à des paysages de qualité voire exceptionnels, se retrouve aujourd'hui et plus que jamais confronté au duel qui oppose développement économique et protection des espaces rares et fragiles (littoraux, montagnes, sites historiques...); dont il est accusé d'être un des principaux facteurs de destruction.

En plus de la protection des espaces naturels vient s'ajouter un troisième impératif, qui est celui de la protection de l'environnement « *socioculturel* » dans lequel le tourisme s'inscrit ; en effet le PNUE dans un inventaire réalisé en 2002 répertorie quatre grands domaines d'impacts : l'érosion des identités et des valeurs indigènes, les chocs de culture, les pressions physiques entraînant un stress social, et les questions d'éthique.

C'est donc à l'aménagement du territoire qu'incombe la délicate mission, de concilier les impératifs de développement touristique et les différents soucis de protection ; car même si l'internationalisation impose ces règles, une planification spatiale rigoureuse et attentive au contexte d'accueil et au degré de polyvalence des infrastructures à réaliser s'impose afin d'offrir le cadre et l'ensemble des actions, créant les conditions favorables à une exploitation qui se veut rationnelle de l'offre et de la demande touristiques et garantir enfin un développement touristique harmonieux et durable.

1.2. Le phénomène touristique et ses interprétations spatiales :

Il est admis aujourd'hui que toute action de développement et d'aménagement touristique ne peut se faire de manière isolée ; ce secteur fortement aménageur implique des répercussions sur l'espace physique : des nouveaux choix territoriaux, des désaffections immobilières, des spéculations foncières importantes et diversifiées dont les conséquences sont parfois très difficiles à prendre en charge dans le contexte d'accueil, si bien que dans certaines sociétés du tiers monde L'irruption du tourisme international est vécue comme une provocation de la part de la population d'origine.

Le choix des typologies et des formes d'aménagement à adopter, doit donc être murement réfléchi, surtout si l'on tient compte du tropisme de plus en plus important qu'exercent les espaces littoraux, sur les touristes de tout âge et les effets néfastes que peut entraîner une croissance démesurée sur les écosystèmes rares et fragiles.

La côte algérienne avec l'ouverture économique, et le regain d'intérêt affiché par l'Etat pour le développement touristique à travers le SDAT connaît une dynamique importante en matière d'investissement touristique ; les objectifs stratégiques assignés par les pouvoirs publics au secteur touristique en zone côtière à l'horizon 2030 sont sous tendus par un processus de gestion intégrée et reposent sur : la maîtrise de l'occupation et de l'utilisation du sol ; l'exploitation rationnelle et raisonnée des ressources vivantes, notamment marines et littorales. Ces deux piliers visent principalement la conservation et la protection de l'espace côtier algérien et de la biodiversité marine et côtière qu'il héberge. Ces éléments sont explicitement formulés dans la loi littorale et celle relative à l'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable.

Pour les besoins de notre recherche nous focaliserons notre attention sur la dynamique touristique que connaît le littoral nord-centre, qui correspond **au Pôle Touristique d'Excellence Nord-Centre (POT N.C)** tel que définit par le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (**SDAT**) à l'horizon 2030²⁶, et plus particulièrement le **littoral algerois** et la repercussion des politiques d'aménagement touristiques successives sur sa **côte ouest**. En effet cette partie du littoral a pour particularité de concentrer l'essentiel des projets touristiques, exclusivement balnéaire, engagés par l'Etat depuis la formulation de la première politique de développement touristique, énoncée à travers la charte du tourisme de 1966.

Ces projets ont été conçus de manière isolée, sous forme de complexes balnéaires indépendants, dans une vision monolithique axée sur l'offre balnéaire, occultant ainsi les autres formes de tourisme ; nous allons donc tenter d'étayer les différentes conceptions spatiales du tourisme afin d'identifier les typologies de bases existantes, notamment celles qui concernent l'espace balnéaire, leur intégration à l'environnement dans lequel elles s'insèrent, en particulier sur les villes touristiques à façade maritime.

²⁶ Le Pôle Touristique d'Excellence Nord - Centre (POT N.C) : englobe la zone côtière des wilayas d'Alger, de Tipasa, de Boumerdès, de Blida, de Chlef, de Tizi Ouzou, de Bejaïa, et de Jijel ;

1.2.1 Les deux grandes conceptions spatiales du tourisme : l'Enclavé et l'Intégré.

Le tourisme enclavé et le tourisme intégré constituent donc les deux approches essentielles de l'aménagement touristique ; ces deux approches fondamentalement opposées étaient au départ purement spatiales et ont fini, par véhiculer des images touristiques très différentes provoquant certaines sensibilités à l'égard du tourisme.

- **Le tourisme enclavé** : En sociologie la ségrégation résulte de l'action de séparer, d'écarter, de mettre à part. C'est elle est une forme plus ou moins institutionnalisée de distance sociale qui se traduit par une séparation dans l'espace [Fij 02] ; on retrouve également cette forme de séparation dans les espaces publics. Cette tendance au zonage et au pacage, tels les parcs de loisirs, où non seulement on localise une occupation, mais on propose aussi un dédoublement imaginaire qui sépare de l'extérieur, des autres ce qui crée un effet de clôture et empêche la transition réelle vers d'autres espaces [MAN 09] .

Le tourisme enclavé, répond également à cette forme de séparation. On retrouve cette forme, dans les pays du tiers monde où les installations touristiques sont conçues, dans des sites paradisiaques le plus souvent pied dans l'eau, isolées du contexte local. Elles sont caractérisées par le gigantisme et le luxe et sont dotées de toutes les commodités, si bien que le touriste n'éprouve même plus le besoin de découvrir ou d'établir des contacts avec le milieu extérieur.

Cette exonération physique entre la population locale et les visiteurs étrangers, est toujours très organisée par les autorités de ces pays afin d'éviter les effets de pollution ; d'ordre socioculturels et les effets de démonstration. D'ailleurs le président Tanzanien n'a pas hésité à déclarer que « Le tourisme est un mal nécessaire mais les touristes doivent être isolés de la population » [CAZ00].

Ces établissements qui sont également appelés les ghettos dorés, véhiculent l'image d'un tourisme concentré, massif, non maîtrisé, colonial, spéculatif, ségrégatif, irrespectueux du milieu support, indifférents et méprisants vis-à-vis des structures locales.

On peut retrouver plusieurs typologies balnéaires qui composent ce type de tourisme. Cette typologie qui a été établie selon des critères qui sont : la taille de l'implantation touristique, l'importance de la fonction balnéaire, l'organisation interne de la station et la nature des liens qu'elle entretient avec le contexte d'accueil, nous a permis d'identifier plusieurs types d'implantations balnéaires :

- **Hôtels et complexes hôteliers** ; organisés en chapelets le long des côtes et souvent absorbés par des espaces touristiques plus vastes.
- **Les villages touristiques ou villages clubs** ; comportant des hébergements disséminés dans le milieu naturel organisés autour d'équipements commun : réception, commerces et autres loisirs, ils sont caractérisés par une échelle humaine adoptant allant de l'individuel au semi collectif.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

- **Les Marinas** ; qui sont des ports de plaisance comportant plusieurs anneaux pour amarrer les bateaux de plaisance, avec des activités de loisirs et parfois des villages touristiques.
 - **Les stations isolées** ; localisées dans des sites éloignés, par rapport aux villes et villages avoisinants, elles sont créées de toutes pièces et constituent de véritables complexes autonomes, elles se caractérisent par leur isolement, la diversité des typologies d'hébergements et de loisirs avec une architecture et une ambiance particulière.
Ces stations dont le principal élément de composition est la mer, s'organisent de manière à faire profiter tous ses établissements d'une vue sur celle-ci, aboutissant finalement à la formation du fameux « *mur de béton* » avec le lot de conséquences négatives qu'il entraîne : consommations des terres rares et fragiles, banalisation des côtes, sans parler de l'impact écologique.
 - **Les stations juxtaposées aux noyaux urbains existants** ; elles sont similaires aux stations isolées et représentent le cas le plus choquant de l'enclave touristique, car malgré la proximité du tissu urbain du milieu d'accueil, elles restent totalement hostiles à celui-ci ouvrant les bras à la mer et tournant le dos à la ville avoisinante.
- **Le tourisme intégré** est par contre l'équivalent du tourisme doux, léger, approprié, diffus, respectant le milieu dans lequel il s'inscrit et surtout intégrant le touriste dans la vie sociale et économique du contexte d'accueil. Le vocable « d'intégré » appliqué au tourisme comme à d'autres secteurs, évoque une alternative majeure d'aménagement. Ce modèle alternatif se base sur :
1. Le degré élevé de participation de la population locale, (d'où les expressions de tourisme participatif, approprié, concerté ou communautaire), exigeant des actions d'information, de préformation de réservation des emplois aux autochtones et des formules coopératives de réalisation et de gestion.
 2. Le respect de l'échelle locale, par des opérations d'aménagement progressives et prudentes, compatibles avec les capacités du milieu d'accueil. Ceci engendre la création de petites entreprises familiales, artisanales et communautaires (commerces, cafés, hébergements divers, attractions...), fonctionnant avec du personnel et des capitaux locaux capable de diffuser et de retenir sur place plus de revenus que le grand tourisme.
 3. La prise en compte pour des raisons à la fois financières, sociales et esthétiques, du patrimoine local tant physique (protection du paysage) que construit (rénovation ou reproduction de l'habitat traditionnel), chose qui augmente l'intérêt pour les coutumes urbanistiques et architecturales locales, la valeur sociale symbolique des lieux, et les matériaux traditionnels de construction, dont plusieurs projets réalisés avec succès en témoignent ; à l'image des réalisations du grand architecte égyptien Hassan Fathy [**HAS 96**], ou l'hôtel de l'oasis rouge à Timimoune²⁷.

²⁷Plus que centenaire, entièrement construit en argile rouge et dans le style Berbéro-Soudanais, il représente un joyau architectural de l'oasis rouge de Timimoune, il fera bientôt partie de la liste des « sites du patrimoine culturel national »

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

On peut citer dans ce second type :

- **Les stations spécialisées intégrées** ; qui sont des villages et des villes, petites ou moyennes, dans lesquels la fonction touristique, initialement timide, a pris de l'ampleur au point de devenir leur première activité. Ces petits villages de pêche, ou même villes littorales se sont adaptés progressivement à leur vocation touristique en développant des installations d'hébergement, des équipements de restauration et de loisirs, qui ont fait par la suite leur notoriété à l'image Deauville, Biarritz ou encore la Baule.
- **Les stations polyvalentes** ; se sont les villes petites ou moyennes et parfois même métropole où le tourisme n'est qu'une activité parmi les autres, qui participe au développement de celles-ci, et dans lesquelles la fonction touristique est importante mais intégrée en un tout au fonctionnement et au développement de la ville à l'image de Canne ou de Saint Malo.

Nous allons nous intéresser en particulier au tourisme en ville, vu que celui-ci se situe au cœur même de notre problématique, et que d'emblée la ville est l'un des espaces qui peut aujourd'hui offrir l'opportunité pour le développement d'un tourisme responsable basé sur la richesse culturelle, la diversité la découverte et surtout la rencontre de l'autre.

1.2.2. Le tourisme et la ville une équation gagnant/gagnant :

la ville est réapparue aujourd'hui comme le support privilégié de l'activité touristique, pouvant offrir les conditions et les possibilités pour le développement d'un tourisme durable, elle est considérée aujourd'hui avec le tourisme vert comme une destination à privilégier du point de vue de l'environnement ; « on parle aujourd'hui sans tabou dans le tourisme de masse, du besoin de détente et de divertissement pur, sans enjeux et sans culpabilisation » **[Boy 07]**.

Le tourisme urbain est sans doute l'une des formes les plus anciennes de l'activité touristique. Mais le développement des vacances et des congés payés ont engendré un tourisme fondé sur le refus de la ville. On partait chercher l'air pur et le calme, loin des villes polluées et saturées. Cependant depuis quelques années la ville redevient une destination à la mode avec les nouveaux aménagements, le regain d'intérêt pour le patrimoine et l'engouement pour les manifestations événementiels, engendrant un retournement bénéfique pour la ville qui devient de nouveau attractive.

Ceci n'est pas un hasard, car l'histoire du tourisme est étroitement mêlée à celle des villes qui ont au départ accueilli cette activité à bras ouverts, pour la dynamique économique qu'elle enclenche, mais aussi parce qu'elles favorisent la rencontre tout en ouvrant l'esprit sur d'autres cultures ; la ville s'est donc présentée comme une porte ouverte sur le monde.

D'un autre côté le tourisme a beaucoup influencé le développement urbain des villes et l'amélioration de leurs cadres de vie, si bien qu'il crée dans certains cas des situations de développement spectaculaire, les promenades littorales comme la promenade des Anglais à Nice, ou encore les grands boulevards et avenues comme celles de Las Ramblas à Barcelone ou les Champs-Élysées à Paris, témoignent de la puissance de cette dynamique.

🚩 Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

On ne peut donc dissocier le tourisme de la ville car l'histoire et le devenir des villes est étroitement mêlé à celle du tourisme, la ville nourrissant le tourisme et le tourisme nourrissant la ville, créant un véritable cercle vertueux. C'est ici donc que réside un des principaux enjeux du tourisme urbain, celui de l'influence du tourisme sur la ville, autrement dit son impact. Cette transformation influence la ville dans ses caractéristiques, c'est-à-dire dans sa qualité de lieu. Quels sont les transformations et les enjeux du tourisme pour la ville ? Comment le tourisme transforme la qualité des lieux ? Est-ce que la qualité joue un rôle dans la venue des touristes ? Comment peut-on évaluer cette qualité.

➤ Définition du tourisme urbain :

Le tourisme urbain est une notion dont les contours sont mal définis, ce qui reflète les incertitudes des notions de tourisme et d'urbain (le terme de ville étant ambigu dans la mesure ou il renvoie souvent dans l'imaginaire collectif aux formes urbaines anciennes idéalisées) ; cependant il désigne l'ensemble des ressources ou activités implantées en ville et proposées aux visiteurs extérieurs. On sépare dans cette activité en plein essor le tourisme d'agrément du tourisme d'affaires, même s'ils sont extrêmement liés et que le tourisme d'affaire connaît un essor important. Les villes au patrimoine culturel riche viennent en tête des destinations [VLE 97].

Le tourisme urbain pourrait être également décrit comme la reproduction, le temps d'un séjour d'un mode de vie urbain, caractérisé par la recherche d'une densité d'activités, d'une animation importante et par une forte mobilité. L'offre touristique en ville est par essence éphémère, flexible et multifonctionnelle, elle peut changer au gré des motivations, des ambiances, des événements, des animations. C'est pour cela qu'il est très difficile de cerner la panoplie d'activités que l'on pourrait y développer.

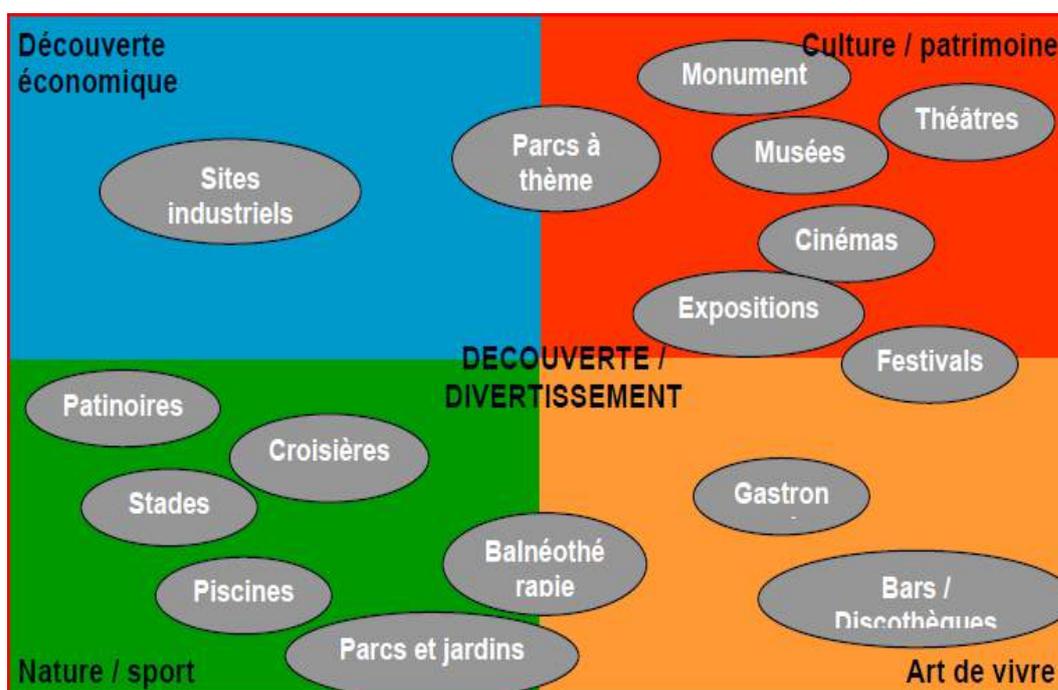


Figure 10. Un panel d'offre [VIO11]

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

Le tourisme urbain représente pour la ville un grand moteur de développement, de création de richesses, bien-être et emploi, et dans l'avenir, ses capacités d'expansion vont se confirmer sous une forme différente du tourisme de masse. Les évolutions des goûts, des motivations des touristes, les transformations technologiques et les environnements institutionnels et organisationnels, doivent conduire à l'instauration d'un développement touristique basé sur la durabilité.

➤ **Les composantes du tourisme urbain :**

La grande richesse patrimoniale, culturelle, historique des villes représente une opportunité de premier ordre en matière d'attractivité touristique. Cette attractivité implique un haut niveau de qualité tant pour l'offre touristique, que pour les services et équipements d'accueil (infrastructures et équipements). Pour cela le tourisme qui constitue un instrument de diversification économique, doit pouvoir cohabiter avec les autres fonctions de la ville d'une part, et la ville doit aussi s'adapter pour favoriser la mise en place d'une offre touristique ; ce qui crée une sorte d'alchimie et une complémentarité mutuelle.

Composantes du tourisme « urbain » :	les conditions requises :
Tourisme d'affaire ; ✓ Tourisme de congrès ; ✓ Tourisme culturel ; ✓ Tourisme récréatif ; ✓ Tourisme industriel ; ✓	<u>Des ressources touristiques reconnues</u> Patrimoine historique et architectural riche ; Forte notoriété ; <u>Des infrastructures de rang international</u> Facilité d'accès ; Grande capacité hôtelières ; Equipement de congrès de bon niveau ; Restauration réputée ; Environnement économique dynamique ; <u>Un cadre de vie soigné</u> Quartiers anciens mis en valeur ; Desserte interne moderne ; <u>Des capacités budgétaires importantes et mobilisées prioritairement sur la mise en valeur patrimoniale et touristique</u> Dynamique constante de l'aménagement touristique ; Manifestations culturelles toutes l'année ; Politiques de promotion affirmées ; Politiques de commercialisation internationales.

Tableau 02. Les composantes du tourisme urbain [VLE 96]

➤ **Le tourisme, un facteur d'urbanité :**

Prendre la dimension touristique pour étudier la ville permet de lever la question de sa qualité. En effet, ce n'est pas par hasard que certaines villes acquièrent le caractère de touristicité et d'autre non ; car le tourisme n'investit pas n'importe quel lieu au hasard. Les touristes choisissent les lieux qui correspondent à leurs attentes, leurs pratiques, leurs regards. Ceci est d'ailleurs l'une des principales caractéristiques du phénomène touristique « le renforcement de l'urbanité ».

On peut apprécier cela dans les premiers lieux que le tourisme a investi, à savoir les lieux de villégiature. Ces lieux ont connu des évolutions particulières, car les touristes font valoir des exigences nouvelles en matière de circulation, d'hygiène de confort. En France, beaucoup de villes sont concernés : Pau, Biarritz, La Côte d'Azur dont le référent est, les transformations que le Baron Haussmann a apporté à la capitale Paris en 1853, c'est ainsi que plusieurs villes concernées par le fait touristique, sont touchées par la conception Haussmannienne de l'espace urbain.

Généralement sur les lieux de villégiature, l'organisation initiale ne convient pas toujours aux étrangers qui s'installent à distance des localités anciennes. L'ancien site reste le lieu de la population locale. Il est parfois structuré selon les nouveaux principes urbains, et dans le cas de plus petites localités, il est englobé puis il disparaît totalement ; c'est ce que l'on qualifie de phénomène d'urbanisation dans le sens où il n'existait pas de villes, ni de populations urbaine avant l'arrivée des touristes. Le développement du nouveau lieu ne se fait pas totalement dans un esprit d'exclusion, la fonction de l'ancien et du nouveau est au cœur des préoccupations, si bien que ces villes de villégiature, comparées aux villes campagnardes, de taille identique voire inférieure possèdent déjà les caractéristiques propres aux très grandes agglomérations. E. Reclus remarque l'existence de deux villes : la ville ancienne possédant encore toutes les caractéristiques de la ville féodale et la ville nouvelle bâtie selon les critères de l'urbanisme moderne [DEP 97].

L'émergence de ce nouveau type de centralité, autrement dit le passage d'une centralité de type féodale à une centralité de type capitaliste (moderne), est parfaitement illustré dans la figure 12, en effet le développement de la ville de Nice sur la rive droite du Paillon qui est à mettre en parallèle avec celui du quartier de la forêt à l'extérieur du bourg de Saint Gervais, a donné naissance à *des espaces symboles* de cette nouvelle centralité, « la promenade des Anglais » pour la ville de Nice, et « la promenade du Pré de foire » à Saint Gervais. Pour ce qui est de la jonction de l'ancien et du nouveau, qui était au cœur des préoccupations des gestionnaires locaux des deux villes, un certain nombre de mesures ont été entreprises, pour Nice : ce fut la construction de quatre ponts, dont l'un près de l'embouchure du paillon transformant ainsi les deux quais en une magnifique avenue de trois kilomètres de longueur, par ailleurs pour Saint Gervais ce fut la mairie qui fut détruite pour relier l'ancienne promenade à la nouvelle et en faire le centre de la localité. Ces deux cas de figure montrent que les modifications ne résident pas uniquement dans la transformation d'un espace rural à un espace urbain, elles correspondent également à une modification de la nature de la centralité.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

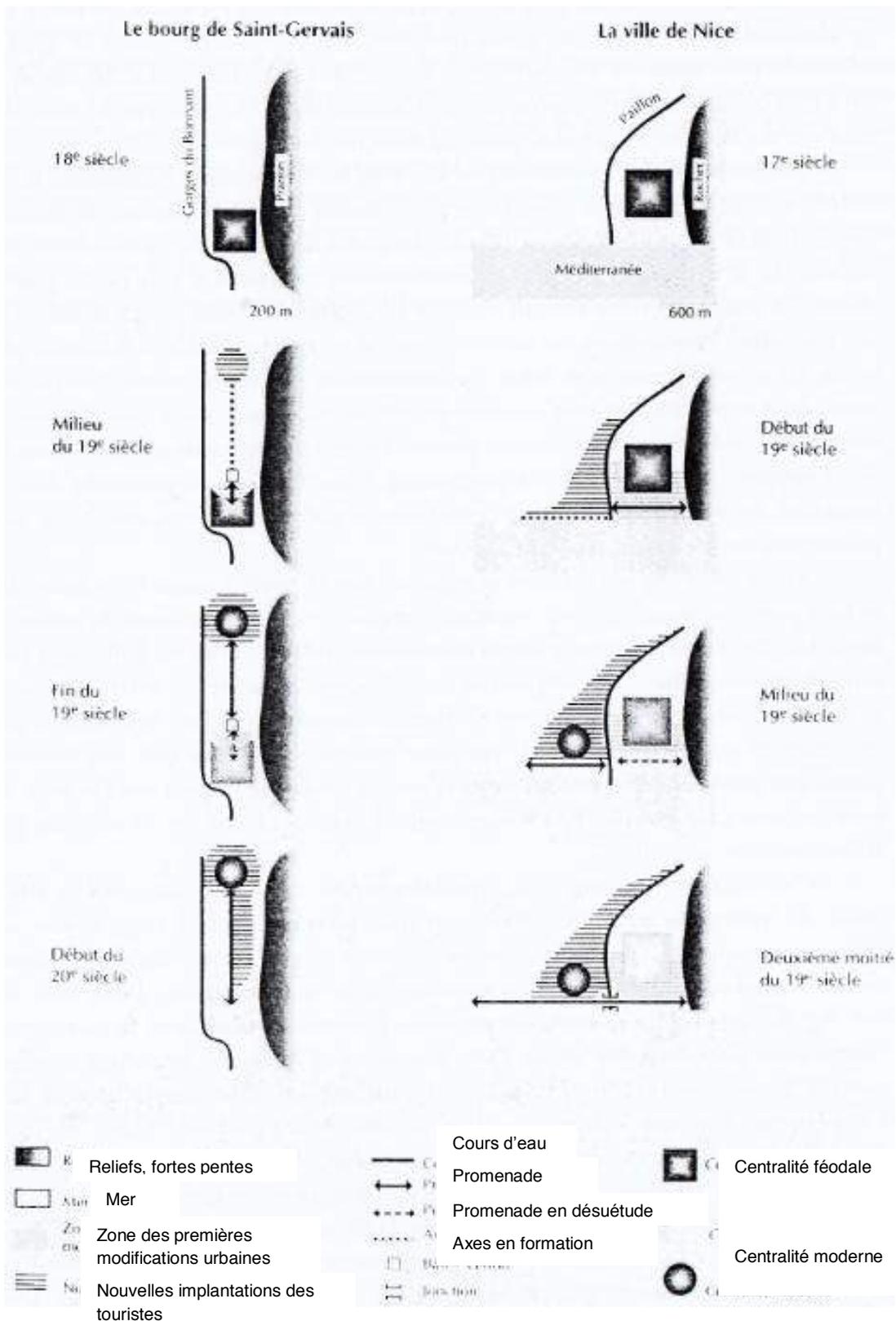


Figure 11. Evolution comparée de la centralité à Saint Gervais et à Nice : Essai de modélisation DEP [97]

➤ **Le tourisme un impact marquant sur les politiques urbaines :**

En terme d'organisation spatiale le tourisme urbain apparaît comme la forme la plus complexe de l'aménagement touristique, ses fondements sont donc à chercher dans les rapports entre les politiques culturelles et les politiques d'équipement des villes. L'option touristique peut se révéler comme un véritable catalyseur de régénération urbaine assurant une véritable bifurcation des bases fonctionnelles d'une ville ; les options en faveur de diverse formes de tourisme contribuent à transformer tant le contenant que le contenu de la ville afin de s'adapter aux exigences de l'économie touristique :

- **Revitalisation du centre ville** ; par l'édification d'édifices phares, ou la restauration et l'ouverture au public d'un joyau architectural, des musées neufs, agrandis ou rénovés, salles de concert et centres de spectacles, lieux pour foires et festivals et autres installations visant à rajeunir les quartiers des villes et écarter la menace d'un centre ville mourant, en mettant en place des activités qui occupent une plus grande partie du jour et de la nuit, afin d'inciter les habitants et les visiteurs potentiels à réinvestir les lieux.
- **Réhabilitation des quartiers anciens** par un dispositif de préservation et de valorisation des patrimoines, ces opérations agissent doublement sur la structure immobilière et la composition des quartiers, car la valeur culturelle et patrimoniale de ces quartiers qui constitue en soi un véritable gisement touristique, ne peut être vécue telle qu'elle sans l'animation et l'ambiance que créent les habitants eux même, à travers les activités commerciales, artisanales, festivités ...à l'image du projet Oukalas²⁸ et Hafsia en Tunisie.

Les élus sont conscients aujourd'hui que la culture, le patrimoine culturel, les événements culturels représentent un élément fondamental de l'image et du rayonnement d'une collectivité. « Dans une cité, c'est le tissu conjonctif de la ville elle-même qui se fait espace de tourisme et de culture...œuvres architecturales, patrimoniales, culturelles prennent alors toutes leur signification. La ville n'est pas seulement un lieu de haute qualité artistique, c'est aussi le lieu de l'expérience personnelle » [KNA 05].

- **La reconversion des friches urbaines** dans les banlieues ou dans les espaces industriels, ferroviaires, militaires. Cette pratique est devenu une tradition pour toutes les villes qui signalent le passage d'une économie productive à une économie tertiaire ; c'est le cas par exemple d'une ville littorale à tradition industrielle, sinistrée par la fermeture de sa mono-industrie navale, mais disposant de nombreux atouts touristiques pouvant être incontestablement un facteur de redynamisation économique ou encore l'expérience Polonaise de la reconversion des mines de charbon à Cracovie et Katowice en musées, galeries d'arts et centres commerciaux

²⁸ Les "Oukalas" (maisons abandonnées par leurs propriétaires d'origine et louées à la pièce) ont toujours présenté des problèmes d'insalubrité et d'entassement de la population dans des conditions inhumaines.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

devenant une des principales attractions touristiques si bien que *les gueule noires* se sont converties en guide touristique.

- **Le développement des attractions touristiques** : une attraction touristique renvoie à une installation permanente ou à une ressource régulièrement ouverte au public, capable d'attirer aussi bien les visiteurs journaliers que des résidents locaux. Elle joue souvent un rôle de détonateur, et devient le prétexte d'aménagement des quartiers alentours, zones piétonnes, parking, création de zones résidentielles, d'universités...et enclenche de ce fait une dynamique en fonction de l'intensité touristique des villes.
- **Le tourisme : un facteur de mobilité** : la raison d'être du tourisme est « la mobilité », puisque celui-ci s'est développé à la faveur de la diffusion et de la banalisation des moyens de transport, l'essor d'une destination touristique est fortement tributaire de la performance des moyens investis à la faveur de l'amélioration de la mobilité. Des politiques offensives de transports urbains sont mises en place, favorisant les moyens de transports doux et respectueux de l'environnement ; elles sont de plus en plus observées dans les villes qui s'investissent dans les politiques touristiques. Ainsi pour « la coupe du monde de 1998 », la métropole Parisienne a engagé une politique de transport à la mesure de cet événement planétaire ; en effet et afin de faire face aux flux extraordinaires engendrés, une station RER a été créée spécialement pour couvrir l'événement avec à l'appui une bonne communication routière, chose qui a permis à l'événement de se dérouler dans les meilleures conditions. D'autres politiques innovantes concernent également la mise en place de véhicules individuels (vélos, scooter électrique), ou la construction d'un parking pour cars de tourisme, de pistes cyclables, le développement de zones piétonnes, tarification du stationnement ... bref l'essor de l'activité touristique reste tributaire d'une bonne politique de communication et de gestion des flux.

Le viaduc de Millau dans la région de l'Aveyron en France dessiné par le grand architecte Lord Norman Foster, est un ouvrage d'art exceptionnel qui enjambe le Tarn d'un bond de 2460 m, culminant à 343m, offrant ainsi une vue exceptionnelle sur la vallée. Il permet de ce fait non seulement de raccourcir la distance entre Paris et la méditerranée (l'ouverture sur le sud), mais aussi de promouvoir le tourisme dans la région grâce aux voyageurs qui prennent désormais le temps de mieux connaître le site grâce à ce magnifique belvédère.



Figure 12. Viaduc de Millau

[www.tourisme-aveyron.com]

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

- **Exemple des répercussions touristiques des grands événements sur la structure et le devenir de la ville : l'exposition universelle de Séville :**

La ville de Séville, est une ville de taille moyenne connue pour son prestige, sa richesse monumentale et culturelle, mais si son activité touristique s'est consolidée avec l'apparition du tourisme de masse dans les années 1960, l'exposition universelle de 1992 comme celle de 1929 (l'Exposition Ibéro américaine) a profondément **transformé sa structure urbaine** en créant de nouvelles opportunités économiques de développement. En effet la ville a su profiter des expositions comme occasion décisive pour la construction d'infrastructures publiques pour l'industrie et le secteur tertiaire. D'un autre coté, l'Exposition universelle de 1992 **a révolutionné la structure de l'offre de la ville et son image internationale**, ceci en concevant l'organisation des grands événements comme stratégie de développement urbain, s'appuyant sur une organisation réussie et une infrastructure développée²⁹.

A cet effet deux conceptions ont été proposées ; La première est un modèle d'Expo fermée dans une île artificielle (île de Cartuja) de 215 ha qui constitue la plus vaste étendue du territoire jamais aménagée pour une Exposition Universelle, et la seconde (formule non retenue à cause de sa complexité) où plus de 100 pavillons seraient distribués autour de l'axe du fleuve Guadalquivir mettant à profit des vides urbains et des édifices emblématiques (requalification du territoire et opportunité majeure pour la restructuration de la ville). Ceci a donc engendré des investissements colossaux, extension des voies routières urbaines et des voies ferroviaires, construction de neuf nouveaux ponts, réalisation d'une nouvelle gare ferroviaire, un nouvel aéroport d'une capacité de 8 millions de passagers par an, ainsi que l'aménagement de 40 000 places de stationnement automobile.

Cet effort considérable avec ses lumières et ses ombres a entraîné une triple rénovation urbaine : sur les infrastructures de communication et les ports, sur la récupération des rives de Guadalquivir, et sur celle de l'île de Cartuja, appelée à recevoir un parc technologique et thématique, ainsi que des installations administratives et universitaires



Figure 13. Le pont avant-gardiste, derrière lequel on distingue les bâtiments de l'Exposition Universelle [http://www.photoway.com/fr/dest/AND97_23.html]

²⁹ La ville a démontré sa capacité à gérer de grands événements, et pendant 6 mois, a fait de l'Expo une véritable fête (du 20 Avril au 12 Octobre 1992), faisant honneur à sa réputation de qualité de vie et d'espace convivial.

Conclusion du chapitre 1 :

Nous avons pu apprécier à travers ce chapitre, l'évolution fulgurante qu'a connu le phénomène touristique à travers l'histoire, celui-ci est passé d'une simple pratique sociale, à un produit de consommation à grande échelle, jusqu'à devenir la première industrie à l'échelle planétaire, et un secteur³⁰ économique incontournable pour certains pays du nord comme du sud.

Cependant cette incroyable évolution de l'industrie du voyage et du phénomène vacancier, ne pouvait se faire sans conséquences ; en effet « le tourisme » qui est souvent une précieuse ressource économique locale, peut se transformer dans bon nombre de cas en une véritable source de nuisance, produisant des effets négatifs aussi bien sur les plans sociaux culturels (perte d'identité, acculturation, folklorisation des sociétés traditionnelles...) ; mais aussi sur le plan écologique et environnemental dont on distingue en général trois types d'effets :

1. La dégradation des milieux naturels :

- la pollution et nuisances (déchets laissés par les touristes, bruit et dérangement),
- la consommation d'espaces, et la surexploitation des ressources (tourisme de chasse et pêche, récolte d'espèces rares) ;
- dégradation ou destruction d'écosystèmes et de paysages, en particulier littoraux, par la sur fréquentation ou suite aux aménagements et constructions touristiques.
- privatisation du patrimoine.

2. « L'empreinte écologique » liée aux transports :

3. « L'empreinte écologique » liée aux activités sur place :

La prise de conscience planétaire, des effets néfastes d'une activité touristique basée sur la surconsommation de ressources naturelles précieuses et souvent non renouvelables, que se soit de la part des responsables de l'industrie du voyage ou des touristes eux mêmes ; a conduit à l'adoption d'un certain nombre de mesures, afin de changer **les modes de consommation et de conception des voyages**. Le touriste est de nos jours en quête de nouvelles formes de voyages intelligentes, instructives, favorisant le contact avec d'autres cultures et civilisations dans le respect de l'environnement écologique et social.

La ville, qui est le berceau du tourisme, connaît à cet effet un réel engouement de la part des touristes car cette dernière est la seule à pouvoir offrir à la fois une palette variée de services, d'activités, d'événements culturels, sportives, foires, spectacles... en plus de l'avantage d'un investissement très réduit, puisque les touristes utilisent ou partagent momentanément l'infrastructure et les équipements dédiés aux habitants de la ville eux-mêmes.

³⁰ Selon l'OMT l'industrie du voyage représente 12% du PIB Mondial et emploie plus de 200 millions de personnes ; passant de 25 millions de voyageurs en 1950 à 200 à près de 900 millions en 2007.

Chapitre 1 : Etat de savoir sur les concepts du phénomène touristique et ses interprétations spatiales.

Dans cet élan le tourisme en ville, est donc considéré comme une forme de tourisme alternatif et durable, en effet la ville constitue de part sa conception et sa morphologie un enjeu prometteur, un espace dans lequel le tourisme peut être parfaitement intégré sur les plans, social, économique et environnemental : elle constitue un enjeu prometteur et une destination à privilégier du point de vue du développement durable.

Dans la suite de cette réflexion, nous allons nous rapprocher, de la politique algérienne en matière de développement touristique dans ses grands axes, en mettant l'accent sur le cas particulier du tourisme Algérois et de son évolution, et plus précisément ses tendances. Nous allons également identifier les types de tourisms qui se développent, et certainement déceler l'importance accordée au tourisme en ville et à la mise en valeur des richesses patrimoniales et de l'activité culturelle et de loisirs, qui sont une composante importante de la notoriété et de l'image des villes, et doivent certainement se mettre au service du développement d'un tourisme intégré basé sur les principes du développement durable.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

Introduction :

L'analyse de la dynamique de l'espace touristique algérien et algérois en particulier, dans une perspective historique, met en évidence d'une part l'intégration des loisirs et du tourisme comme pratiques urbaines et d'autre part le rapport de complémentarité et de dépendance de l'espace touristique balnéaire à la ville proprement dite. Cela permet d'identifier les mutations qui sont intervenues dans certains éléments ou bien encore de repérer certaines permanences qui persistent jusqu'à nos jours ; cela dit repérer les formes et les pratiques de tourisme qui sont profondément inscrites dans l'identité du lieu ; car c'est à partir de là que nous pourrions retrouver les prémices d'un tourisme authentique et durable.

Le tourisme en tant que fait culturel est considéré comme le produit authentique de la société. Il est présent sous toutes les formes et varie selon les us et les coutumes de chaque contrée.

La « révolution touristique », produit de la société Anglaise, est à l'origine d'un processus de formation spontanée qui a évolué aux grés des bouleversements sociétaux et des évolutions techniques. Aujourd'hui les approches modernes qui tendent à définir le tourisme en termes de marché, de flux ou de normes internationales ont réduit le tourisme à une banalité extrême, qui a conduit à l'occultation des formes de tourisms nées sous d'autres cultures ignorant ainsi leurs traditions touristiques.

L'Algérie, terre d'histoire et de culture par excellence n'échappe pas à cette tendance à la réduction du fait touristique. Pourtant cette pratique est profondément ancrée dans la tradition Algérienne. En effet, à Alger le loisir était considéré comme une activité traditionnelle qui revêt un caractère sacré « *El- Mouassem* » ; ce dernier définit étymologiquement un jour saint, fêtes et dates remarquables du calendrier musulman (le ramadhan, achoura, l'aïd...).

Le tourisme était donc assimilé à un pèlerinage aux lieux saints de la ville, à cet effet les blanches coupes, les tombeaux, les koubbas égayaient le paysage des villes. Ces voyages qui conjuguent la joie et la foi constituent des repères dans le temps qui sont fêtés épisodiquement à l'occasion de fêtes religieuses ou saisonnières. Les saisons sont également fêtées ; pour l'accueil du printemps les citadins avaient pour coutume de quitter la médina pour une excursion printanière à Sidi Bennour, près de notre Dame d'Afrique pour une grande « *Ouadda* » ou allaient profiter de la fraîcheur qu'offrait les résidences de « *fahs* » situées sur les hauteurs, ou encore Sidi Abdelkader situé sur la plage de Bab El Oued qui était le lieu où se rendaient femmes et hommes d'Alger pour un bain de mer purificateur.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

Il paraît donc évident que la ville a été le berceau du tourisme, car elle est à la fois le lieu d'impulsion du voyage, mais aussi point de départ, lieu de passage, lieu d'arrivée ou de séjour.

Aujourd'hui les villes Algériennes sont qualifiées par certains spécialistes « de villes sans tourisme » [KNA 05] cela est sans doute due à la négligence ou encore la méconnaissance des potentialités et du gisement touristique dont regorge nos villes à travers les différentes politiques formulées depuis l'indépendance d'un côté, et la défaillance des instruments d'urbanisme qui se sont avérés impuissants à développer et à promouvoir cette activité dans nos villes, pourtant celle-ci représente un puissant levier de développement économique, créateur d'emploi et pourvoyeur de richesses.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

2.1. Le processus de développement touristique en Algérie :

2.1.1. Le tourisme colonial de 1897 à 1962 :

Au regard des potentialités touristiques énormes dont dispose l'Algérie le secteur touristique a très vite suscité l'intérêt des français. Dès 1897 le comité d'hivernage d'Algérie lance un nouveau produit « le tourisme d'hivernage en caravane », les touristes occidentaux sont très vite attirés par cette destination pittoresque aux paysages fabuleux, ils sont alors de plus en plus nombreux à venir profiter d'un climat doux et tempéré. Alger et Biskra dès 1900 sont très vite devenus des lieux de prédilection pour le tourisme d'hivernage et les organisateurs s'équipent aussitôt pour garantir un séjour agréable à leur hôte.

✓ **La ville support privilégié du tourisme Algérois :**

Le fondement du tourisme Algérois était incontestablement urbain, il s'est très vite exprimé à travers les plans d'embellissement avec comme arrière plan la promotion de la société coloniale qui devait avoir un espace urbain à la mesure de son statut mais aussi à affirmer la réussite économique de la colonie. C'est ainsi que dès la fin du 19^e siècle on assiste à une véritable « mise en scène de la ville », à travers des événements festifs et des animations de tous genres. Spectacles diurnes, spectacles de rue, courses de calèches, floralies.

La politique touristique colonialiste s'est également appuyée sur la réalisation d'équipements culturels, considérés dès le départ comme un moyen de civilisation, nécessaire au maintien et à l'impulsion de la colonie ; parmi ces réalisations : **les musées** comme premier support culturel, tels que, le musée des beaux arts, la reconversion de certaines demeures du 16^e siècles Bardo, Dar Aziza profitant ainsi d'une implantation paysagère exceptionnelle **théâtres et opéras** dont le TNA « Théâtre National d'Alger » ou « le théâtre des trois baudets » qui sont venus instaurer véritablement l'art scénique en ville. Les parcs, squares, places et jardins botaniques, et lieux d'agrément, sont venus conforter et compléter cette composition urbaine, en plus des cafés, salons de thé et cinémas qui viennent maintenir cette ambiance culturelle et assure une animation constante.



Figure 14. Jardin d'Essais, El Hamma, Alger

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

C'est ainsi qu'Alger dont le pittoresque et le caractère particulier suscite l'attrait de nombreux touristes, devient à la fin du 19^e siècle, une destination à la mode, une station d'hivernage très prisée, notamment par les Anglais qui sont rapidement tombés sous le charme de la douceur du climat que leur offrait la ville. Ils ont de ce fait, troqué les luxueuses demeures de la côte d'Azur, pour venir s'installer sur les hauteurs d'Alger et par la suite dans les somptueux hôtels et palaces de luxe flambants neufs. D'ailleurs l'Architecture hôtelière de l'époque a donné lieu à de véritables chefs d'œuvre Architecturaux, dont beaucoup nous parviennent à ce jour, des unités hôtelières urbaines faisant face à la baie d'Alger d'un style architectural remarquable comme « l'Aletti », ou encore baignant dans un paysage verdoyant comme « l'hôtel Saint George », qui représente le fleuron de l'architecture néo-moresque avec ses arcades polylobées, et ses céramiques, et son magnifique jardin, un des hauts lieux de l'aristocratie anglaise qui exprime les fastes du tourisme colonial.



Figure 15. Hôtel El Djazair [www.vitamedz.com]

✓ **La planification du tourisme balnéaire :**

Au départ, les villages escales, implantés le long de la côte était issus, d'une logique d'implantation les inscrivant dans le réseau côtier à qui l'on attribue le rôle d'acheminer les produits agricoles des campagnes vers les villes portuaires (M. Cote, 1988).

Pus tard les aménagements balnéaires sous forme de stations touristiques, qui font également partie d'une logique de peuplement ; font leur apparition ; reproduisant les modèles de stations balnéaires françaises du XIX^e siècle, elle devait pouvoir offrir aux nouveaux arrivants un cadre de vie agréable.

C'est ainsi que de nouvelles typologies et de nouvelles formes urbaines ont été introduites ; des unités balnéaires embryonnaires de dimensions modestes réservées exclusivement aux groupes sociaux privilégiés (les colons), commencent à essaimer sur le cordon côtier et forment progressivement de véritables villages, dédiés à la villégiature et aux loisirs ; fixés en dédoublements des villages agricoles côtiers.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

- ✓ **La typologie des sites touristiques balnéaires :** L'implantation de ces unités balnéaires s'inscrit dans une logique territoriale qui rappelle celle des stations balnéaires du XIX^e en France et Angleterre, deux typologies formalisent l'urbanisme balnéaire :
 - La station ou le lotissement ;
 - Le village balnéaire ;



Figure 16. Vue aérienne du port de Tamentfoust

[tamentfoust.blogspot.com]

Les stations :

Composées de lotissements de villas situés sur le front de mer, généralement dans le prolongement du village agricole ; elles sont des modèles urbanistiques exportés de la station thermale du XIX^e selon les principes de la quadrilogie , hôtel, casino, front de mer et la base nautique ou la plage **[MAC 85]**.

On distingue dans ces lotissements :

- Des résidents permanents qui sont les notables ou les riches familles de colons.
- Des attractions et activités touristiques : plages, ports de pêche ou de plaisance, clubs sportifs, club de voile de plongée sous marine, festivités ou bal populaire, à chaque station sa réputation.
- Les équipements qui se concentrent pour la plupart sur le front de mer, on en distingue des hôtels, des casinos aux formes architecturales parfois monumentales **[LAB 93]** ; des commerces tels que restaurants, bars et cabarets assurant une animation permanente toute l'année ; bref une atmosphère qui transporte immédiatement les visiteurs dans l'atmosphère des stations à la mode du XIX^e siècle.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

Les villages balnéaires :

La proximité des villages agricoles au rivage a favorisé l'implantation de petites villas et cabanons qui se sont agglomérés sur la côte jusqu'à créer de véritables villages. Certains villages agricoles, sont passés d'une activité agricole intense à une activité mixte en associant la villégiature et en intégrant ensuite une activité balnéaire.

Les principes fondateurs :

Les principes fondateurs de ces villages côtiers obéissent à une logique d'implantation coloniale. Ils procédaient par superposition / substitution.

Une forme urbaine compacte imposée par la configuration de la baie ; le tracé urbain y est généralement orthogonale, régulier, organisé par deux voire trois parallèles au front de mer, entrecoupés d'axes perpendiculaires favorisant l'accès à la mer. Le découpage parcellaire en largeur fait bénéficier au maximum les villas à la vue sur mer.

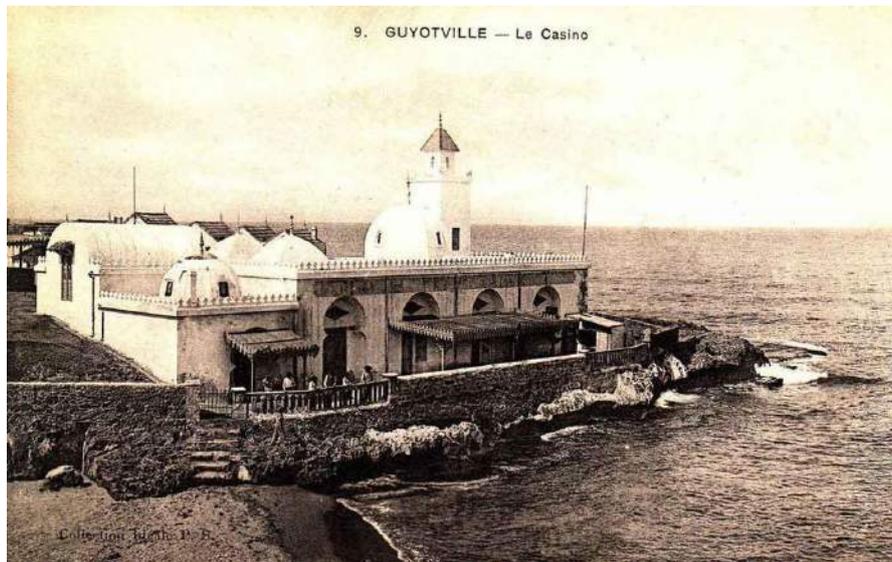


Figure 17. Le casino de GYOT-ville [www.gyot-ville.COM]

Après 1962 l'héritage des structures touristiques coloniales est abandonné. Le développement du tourisme ne constituant pas une priorité « les établissements balnéaires » sont détournés de leurs vocations et deviennent « les résidences permanentes » des populations paysannes locales.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

L'intérêt pour le secteur du tourisme ne se manifeste que depuis la promulgation du pré-plan 1966³¹, avec la charte d'Alger 1964 qui souligne l'importance du tourisme comme secteur économique productif, et encourage de ce fait le développement de l'infrastructure touristique ; le tourisme est dès lors considéré comme partenaire au développement mettant à profit sa matière première, la nature et l'espace et les nombreux atouts dont dispose le pays afin de participer à la création de l'emploi, au désenclavement des zones isolées mais aussi à assurer un surplus en devise.

2.1.2. Le tourisme de 1962 à 1980 : L'espace touristique fut marqué par deux événements majeurs :

- ✓ **Le premier (de 1967 à 1973)** ; qui marque la période faste du tourisme Algérien se caractérise par le lancement de projets d'infrastructures touristiques d'envergure et de somptueux complexes aussi bien sur le littoral Algérien que sur l'ensemble du pays.
- ✓ **Le second (1974 à 1980)** ; marque la volonté de l'Etat à travers la charte de 1976 à renforcer le tourisme national jusqu'alors marginalisé, écartant le tourisme international considéré comme importateur de valeurs capitalistes.



Figure 18. Complexe touristique CET à Tipasa
[Réalisé par l'auteur]

Un patrimoine foncier touristique s'est constitué grâce à la récupération par l'Etat des biens habous et des terres archs d'une part, et la récupération des profits pétroliers en 1972 qui vont consolider la politique touristique et apporter les moyens nécessaires au financement des projets de complexes touristiques.

L'orientation de l'Etat vers un tourisme de masse ouvert aux congés payés va considérablement réduire les déplacements touristiques à l'étranger en faveur des vacances en Algérie, notamment pour les salariés des entreprises avec les systèmes de colonies de vacances et les camps de toile érigés dans les ZET.

³¹ Pré-plan 1966 Décret déc.66-75 du 04/04/1966(J.O.A 275) ; le premier plan triennal 1966/1969

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

Trois grands et ambitieux projets balnéaires ont vu le jour :

1. La ZET d'Alger englobant les structures balnéaires de Moretti, Club des pins, Sidi Fredj, Zéralda, Tipasa.
2. La ZET d'Oran avec les Andalouses.
3. La ZET des Hammadites à l'est de Bejaïa et les Seraidi à Annaba.



Figure 19. La station balnéaire de Sidi Fredj
[HUR 74]

2.2. Le tourisme de 1980 à nos jours :

✓ Le choix des lieux d'implantation des ZET dans la région algéroise

Le premier fait frappant dans l'aménagement touristique algérois est en effet la différence entre, les installations touristiques que l'on retrouve sur la côte ouest de la région d'Alger et celle que l'on retrouve sur la côte est :

Les premières localisées sur la côte ouest s'expriment sous la forme de gros complexes autonomes et isolés, d'une architecture recherchée aux allures monumentales, ayant très peu de dépendances avec les villes avoisinantes, ces installations des années 1970 s'expriment sous forme d'hôtels, de ports de plaisance et de villages touristiques (totalisant une capacité d'accueil de 75000 lits) , elles sont le résultat d'initiatives sectorielles, en l'absence de planification ou en décalage avec celle-ci.

Les secondes que l'on retrouve sur le littoral est de la région d'Alger s'expriment sous forme de petits hôtels, bungalows, campings et autres installations dispersées le long de la côte, elles sont caractérisées par leur pauvreté architecturale et la modestie de la qualité des prestations offertes. Ces installations datent des années 1980 et sont le résultat d'une volonté politique qui voulait revenir à une échelle plus petite, moins coûteuse et plus facile à gérer, correspondant aux besoins et au budget du touriste Algérien.

Au niveau spatial ; ces réalisations se sont exprimées sous forme de projets d'aménagement prévus sur des territoires exclusivement dédiés aux aménagements touristiques ,appelés Zone d'Expansion Touristique (ZET),ces dernières ont été conçues ,dans l'isolement total ,comme une sorte de banlieue de loisirs avec des activités de détente essentiellement balnéaire sans aucune intégration avec l'environnement et le contexte local dans lequel elles s'insèrent , en effet des unités balnéaires telles que : Sidi Fredj, Moretti le club des pins ou El Djamila ont été implantées à proximité d'un ensemble

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

d'agglomérations et de villages côtiers comme Ain Benian, Staoueli ...mais sans qu'aucun lien ne soit établi avec la vocation touristique de ces villes qui se trouvent complètement soustraites et marginalisés par rapport à cette dynamique et la population locale ne profitant des retombées économiques sur l'emploi ni de l'amélioration du cadre de vie.

Ces investissements ont donc été conçus comme « **une enclave touristique** », en l'absence d'une réelle stratégie et sans aucune vision globale d'aménagement.

Le secteur du tourisme ayant connu une stagnation durant les années 1980 puis carrément un déclin suite à la conjoncture politique des années 1990, ces réalisations ont subi au fil du temps une dégradation avancée de leur cadre bâti et de leur environnement, faute de prise en charge et d'entretien.

2.2.1 Les typologies balnéaires de la côte ouest algéroise :

Le développement touristique s'est fortement vu ralentir durant les années 1980 et 1990, le regain d'intérêt pour le développement touristique ne s'est manifesté qu'à partir des années 2000, un bilan de l'espace touristique algérien a permis de définir de nouveaux instruments de gestion et d'aménagement. Une grande réflexion a été menée afin de définir une stratégie globale de développement touristique, viable à long terme avec la prise de conscience de la nécessité d'établir une stratégie axée sur les principes de développement durable.

Une stratégie accompagnée d'un vaste programme de projets immobiliers d'investissement touristique, qui sont lancés à travers tout le territoire national visant en premier lieu à la diversification de l'offre touristique, comprenant le tourisme climatique, balnéaire, saharien culturel et le tourisme de soins. Les projets prioritaires fixés par le SDAT sont des hôtels de chaîne et une vingtaine de villages d'excellence touristique, conçus comme des plateformes intégrées dédiées à l'expansion touristique. Ils sont majoritairement focalisés sur l'offre balnéaire attirant de plus en plus l'intérêt des investisseurs étrangers.

La côte ouest algéroise est prise d'assaut par des projets balnéaires titanesques, d'envergure internationale. En effet, elle détient la part du lion en matière d'investissement touristique avec cinq projets prioritaires retenus à court terme (livre 2, SDAT 2008) : le Village touristique d'excellence de Zéralda-Ouest ; Village touristique d'excellence de Sidi Fredj ; Village touristique d'excellence de Sahel ; Village touristique d'excellence de Forum El Djazair, Moretti 1 ; Village touristique d'excellence EIIIC, Moretti 2, Alger ;

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

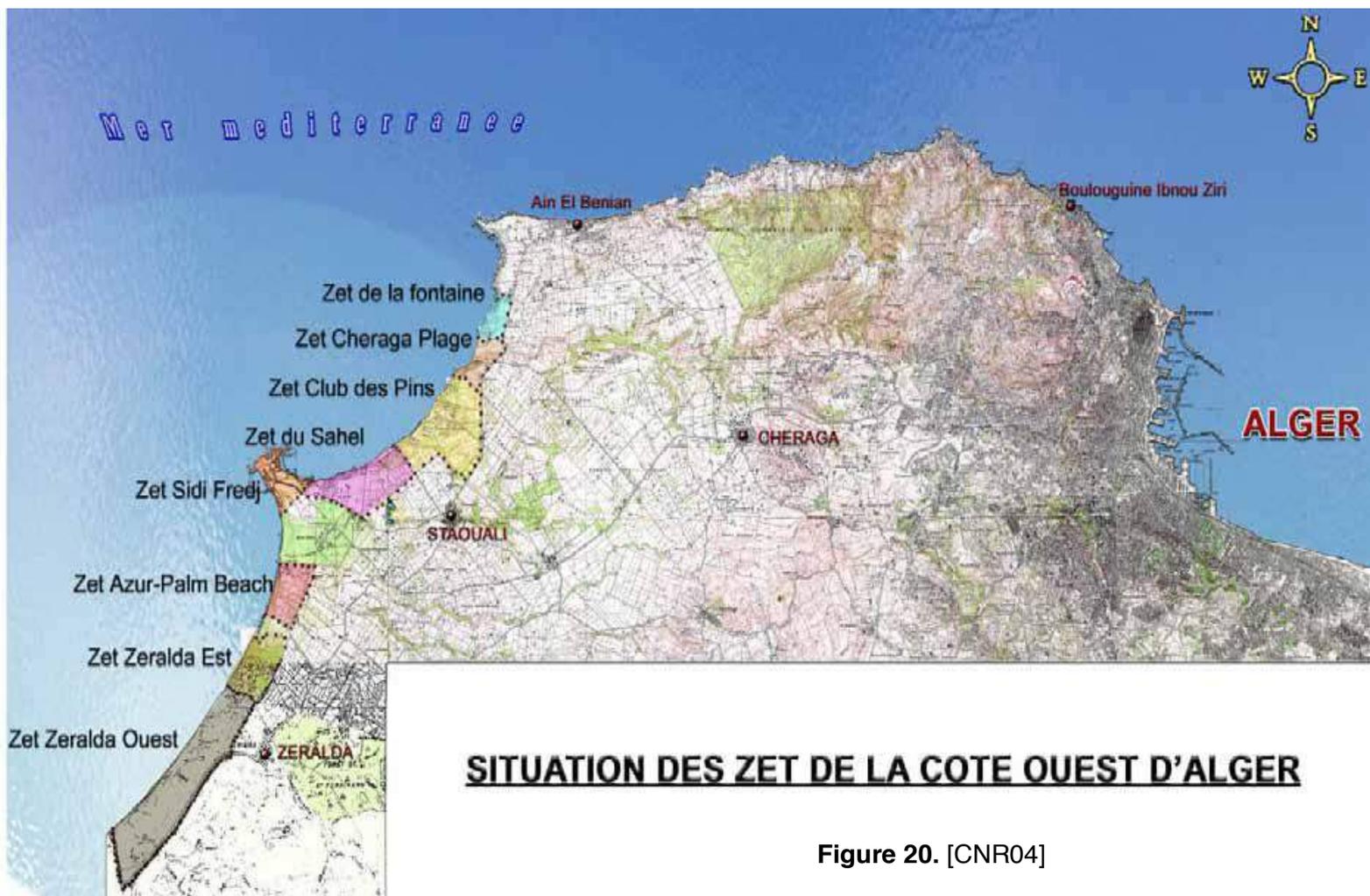


Figure 20. [CNR04]

N°	WILAY A	Dénomination de la ZET	Superficie (HA).
1		Ain Chorb	<u>881</u>
2	E	Ain Taya	<u>163</u>
3	S	La Marsa	<u>162</u>
4	T	Bordj El Bahri	<u>324,25</u>
5		Ain Chorb 2	<u>194</u>
6	ALGER	Chéraga Plage	<u>25</u>
7	O	Club des Pins	<u>150</u>
8	U	Sahel(Moretti)	<u>188</u>
9	E	Sidi Fredj	<u>69</u>
10	S	Palme Beach/Azur Plage	<u>75</u>
11		Zeralda	<u>93,5</u>
12		Zeralda ouest	<u>356</u>
13		La Fontaine	<u>57</u>
Surface totale : 2737,75			

Tableau n°3. Répartition des ZET dans l'Algérois [Ministère du Tourisme]

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

A cet effet, et dans le cadre du SNAT le territoire de la région Nord-Centre, qui est directement concerné par la majeure partie des programmes d'action territoriale (PAT), a fait l'objet de différentes études et investigations délimitant les territoires propices au développement de l'activité touristique, s'inscrivant dans la ligne droite de la stratégie nationale d'aménagement touristique (SDAT 2025). Une étude de délimitation de la zone à préserver Zéralda-Ain Benian a été lancée ; elle vise :

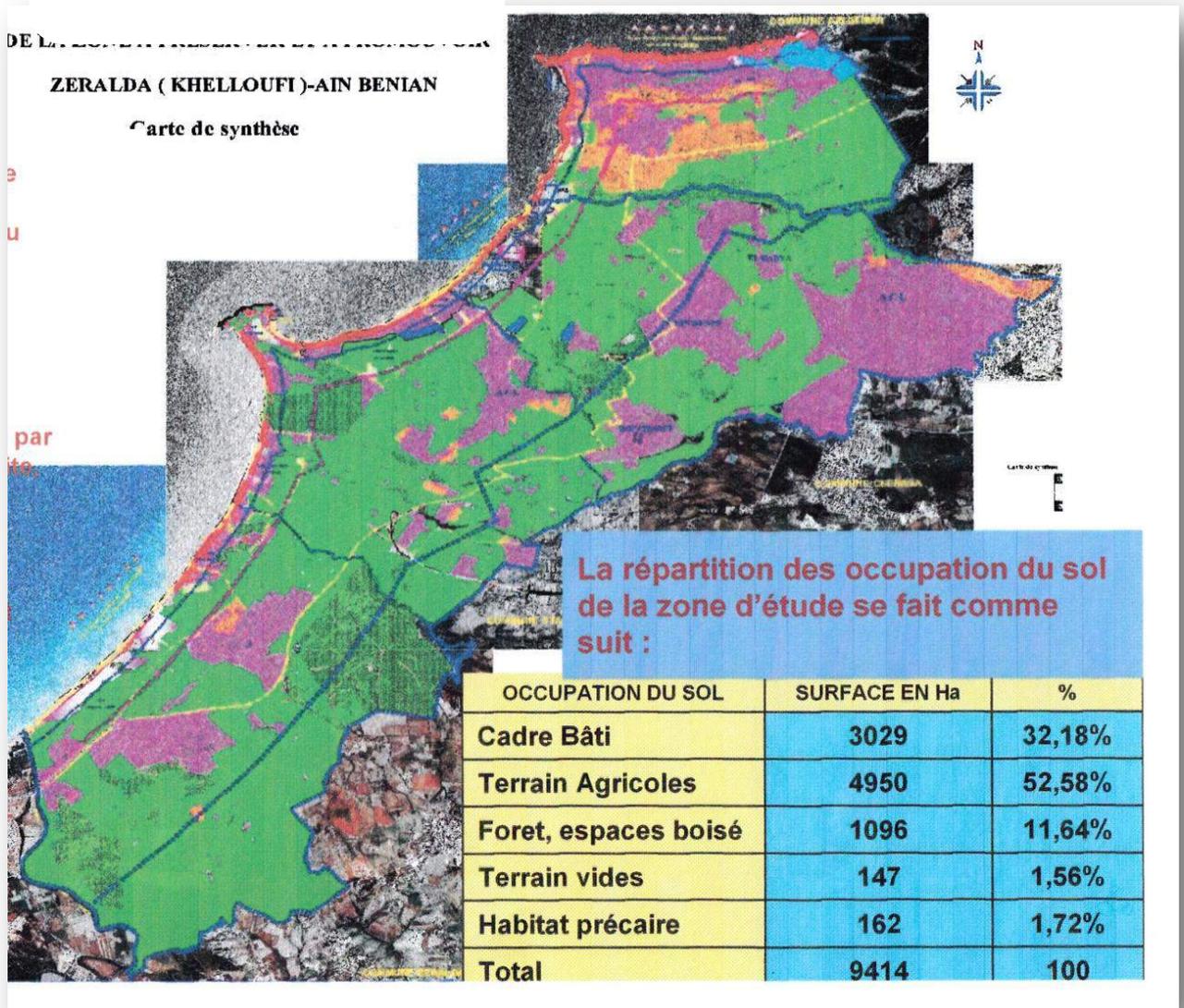
- La délimitation du territoire à préserver et à promouvoir pour le développement de l'activité touristique et agricole ;
- L'actualisation des dispositions foncières des zones d'expansion touristique, existantes vers des sites susceptibles de recevoir des aménagements touristiques créés par décret N°88-232 du 05/11/1998 ;
- L'extension des zones d'expansion touristique, existantes vers des sites susceptibles de recevoir des aménagements touristiques, afin d'augmenter les capacités foncières de ces zones ;
- l'identification des sites pouvant faire l'objet de nouvelle délimitation de ZET ;
- Le rééquilibrage territorial, à travers la conciliation entre l'activité touristique et agricole ;
- La promotion et la valorisation du caractère balnéaire des villes et villages qui se situent dans ce périmètre ;
- La valorisation du potentiel naturel, historique et culturel, par sa conservation et une exploitation adéquate ;
- Limitation des étendues urbanistiques, qui peuvent porter préjudice, au potentiel touristique de quelque forme que se soit.

✓ **Situation de la zone :**

La zone se trouve à 16 Km à l'Ouest d'Alger, elle s'étend de la limite communale séparant la commune de Ain Benian de la commune de Hammamet (à l'Est), jusqu'à oued Mazafran (à l'ouest), sur un linéaire côtier de 27,5 Km et un linéaire terrestre de 24,8 Km. La côte est en général basse et sableuse et devient rocheuse et plus élevée au niveau de la commune de Staouéli. Elle est limitée :

- Au Nord par les eaux territoriales ;
- A l'Est par la commune de Hammamet ;
- A l'Ouest par oued Mazafran ;
- Au sud par les limites communales constituées :de Zéralda avec la commune de Mhélma ; Staouéli avec la commune de Souidania ;et Cheraga avec la commune de Ouled Fayet.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.



Carte 1. Délimitation de la zone à protéger de la côte ouest algéroise [CNR04]

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

Les nouvelles extensions touristiques :

D'après les derniers chiffres officiels du ministère du tourisme, (7) nouvelles ZET ont été identifiées, et (6) extensions par rapport aux ZET déjà existantes, totalisant ainsi une surface foncière dédiée à l'activité touristique d'une surface foncière d'environ 2965 ha, dont 582 ha faisant partie des nouvelles délimitations.

L'objectif de ces nouvelles délimitations étant :

- D'offrir à la clientèle de proximité nationale et internationale des produits « balnéaires » de qualité ;
- De répondre aux attentes de la clientèle d'affaires en constante croissance ;
- Et de proposer des loisirs de proximité aux algérois « loisirs péri urbains ».

2.2.2 Les vocations touristiques de la côte ouest algéroise :

Les vocations principales retenues dans le cadre des études relatives au **SDAT** sont :

- Le tourisme balnéaire comme vocation principale ; le tourisme d'affaire et de conférence et le tourisme de niche ;
- Le tourisme urbain (fun shopping, loisirs périurbains), le tourisme culturel, le tourisme climatique (avec le massif de Mazafran, la forêt de Bouchaoui, forêt de Zéralda...), tourisme de soins et de santé (thalassothérapie...), le tourisme scientifique, de ressourcement...

Le pôle du secteur ouest est d'une importance capitale pour le développement touristique en Algérie ; en effet le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) préconise **"d'abandonner la voie du tout tourisme et de retenir la notion de pôles d'excellence touristique" [AND 08]**, d'après le SDAT si le tourisme prend une certaine envergure dans cette région ; il deviendra à l'horizon 2025 la principale industrie de la région.

Dans ce contexte la politique nationale de développement touristique préconise à travers le SDAT, l'adoption d'une vision à long terme afin de protéger cette zone côtière caractérisée par la fragilité et la rareté de son écosystème, intégrant ainsi la capacité de charge ou d'accueil touristique, comme donnée essentielle afin de préserver l'originalité des sites et le tissu socioculturel de la région.

Cependant et afin de redorer le blason du tourisme national, et donner un nouveau souffle de modernité à l'image de la destination « Algérie » ; plusieurs projets touristiques d'envergure sont programmés sur la côte ouest algéroise.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

2.2.3 Les projets d'investissement touristique :

Le SDAT a retenu dans le cadre de cette stratégie, « la typologie des villages touristiques », concentrant des programmes très ambitieux avec marinas, hôtels de luxe, centres commerciaux, piscines, terrains de jeux...le tout conçu selon une architecture moderne adoptant un style international.

Ces projets balnéaires conçus comme de véritables plateformes relativement autonomes et autosuffisantes qui viennent s'annexer, au lot des complexes touristiques, datant de la première période glorieuse du tourisme algérien, apportent certes une touche de modernité avec le luxe affiché, le style architecturale et les services proposés, mais ce genre d'établissement qui s'adresse à une clientèle plutôt aisée, répond-t-il aux attentes du tourisme national ou répond-t-il plutôt à des exigences d'ordre purement financières qui ne respectent ni le contexte physique, ni le contexte humain du lieu d'implantation.

En effet une déferlante de béton linéaire s'annonce le long d'une côte déjà fortement sollicitée par une urbanisation massive, conduira inévitablement à la formation du fameux « **mur de béton** », provoquant la mutation d'un littoral naturel vers un littoral bétonné ; ces modèles de chaine purement inspirés de l'urbanisme touristique, caractérisés par une répétition des modèles et une similarité de projets sont le signe d'une véritable touristification de l'espace.

Un des villages de tourisme d'excellence, *forum el Djazair* situé à Moretti près d'Alger dont l'investisseur est le groupe Emirati « Emiral » illustre parfaitement cet état de fait ; ce complexe d'une capacité de 2004 lits, se compose : d'un hôtel 5 étoiles de 10 étages, d'un port de plaisance, d'un centre commercial sur deux étages, d'un centre d'affaires et d'une polyclinique ultramoderne, de salles de réunions et bureaux équipés pour gens d'affaires... bref une véritable ville dans la ville, où le touriste est comme pris en otage n'éprouvant même pas le besoin de découvrir les territoires alentours.



Figure 21. Plan de masse ; projet forum El Djazair [Ministère du tourisme]

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

Ces modèles qui constituent un investissement lourd du point de vue financier et environnemental, peuvent s'avérer en contradiction avec la volonté affichée par l'Etat de construire un tourisme durable et respectueux de l'environnement. De plus, la question de l'équipement touristique et de sa rentabilisation ont souvent été problématique, car le produit touristique est à la fois fragile et volatile et obéit aux changements des goûts sans cesse renouvelés de la clientèle touristique.



Figure 22. Projet forum El Djazair [Ministère du tourisme]

Pourtant une étude approfondie et rigoureuse du territoire, pourrait permettre de déceler d'autres formes de tourisme plus appropriées, plus diffuses et mieux adaptées au contexte local. En effet en plus de sa situation géographique remarquable, et les innombrables potentialités dont il regorge, le territoire de la côte ouest jouit d'une très forte capacité d'animation de loisirs et de récréation, grâce à la série de villes balnéaires qui longe le long de sa côte qui recèlent des potentialités dignes de faire d'elles de véritables « destinations touristiques ».

Le tourisme en tant que secteur économique offrant le plus de possibilités de croissance, est un important levier de développement et d'attractivité qui peut contribuer à façonner et à amplifier la dynamique d'un territoire ; ces communes touristiques qui doivent constituer la pierre angulaire de la mise en tourisme de l'Algérie restent en l'absence d'une réelle stratégie, qui fait ressortir leur potentiel touristique, complètement dissocié de cette dynamique.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

Cette tendance à favoriser comme par le passé le complexe ou la ZET par rapport à l'environnement et au territoire doit disparaître, au profit d'un projet touristique inscrit dans la continuité de la ville, impliqué dans la trame urbaine de façon à limiter les phénomènes de rejet, de zone, de ghetto ; la ZET doit complètement adhérer au territoire comme partie intégrante d'un tout.

Dans le cas particulier des espaces littoraux, la relance touristique exige la prise en compte des impératifs liés à la protection de l'environnement et de la valorisation du cadre de vie ; dans ce cas, le tourisme intégré est considéré comme le seul à être capable de définir une économie durable à long terme ; c'est donc « la ville » qui se situe au cœur du processus de développement durable qui peut offrir par sa morphologie, son environnement, son histoire, sa richesse culturelle, architecturale et patrimoniale, sa dynamique et surtout ses habitants le cadre propice pour le développement d'un **tourisme intégré** et **surtout durable**.

Le tourisme est aujourd'hui à la fois à défi et une opportunité pour la plupart des villes qu'elle que soit leur dimension. La généralisation des déplacements, leur mondialisation, le fractionnement du temps de travail et l'augmentation du niveau de vie privilégie de plus en plus les destinations urbaines, principalement pour les courts séjours.

Le développement du tourisme urbain est devenu un véritable enjeu économique, il joue un rôle croissant dans les politiques de développement et constitue un véritable facteur de développement local.

En Algérie il n'existe pas encore de chiffres ou d'enquêtes précises permettant d'estimer l'ampleur de ce phénomène et son implication dans la dynamique socio-économique et environnementale des villes. Pourtant ces dernières peuvent constituer un partenaire de choix pour la mise en tourisme de l'Algérie, notamment dans le cas des villes côtières qui peuvent, de part leur situation en bord de mer offrir un panel varié d'activités et de services.

En réalité les spécialistes du tourisme affirme qu'il n'y a pas de vocation touristique, il y'a plutôt une ressource, mais cette ressource n'existe que « *si elle est connue et, révélée, et si l'on est en mesure de l'exploiter ; sinon ce n'est pas encore une ressource* » [BRU 93].

La mise en tourisme de la côte ouest algéroise doit se baser sur la diversification en s'appuyant sur les valeurs et les richesses réelles de son territoire. L'improvisation qui a marqué la gestion du secteur du tourisme depuis plusieurs années, a mis dans l'ombre le rôle de la ville en tant qu'acteur clé de la réussite du projet touristique, négligeant ainsi les richesses naturelles, culturelles, patrimoniales et historiques que recèlent les villes côtières, qui constituent pourtant un véritable atout et doivent être un partenaire de choix dans la politique de mise en tourisme de l'Algérie.

Chapitre 2 : Le tourisme dans l'Algérois ; processus de formation et stratégie de développement.

Conclusion du chapitre2 :

Le tourisme en Algérie a évolué au gré des changements de politiques, et des orientations sectorielles, et n'a pas vraiment connu une réelle stratégie de développement et de mise en valeur des potentialités et des atouts réels de nos régions.

La mise en tourisme de l'Algérois, qui s'annonce avec force, doit pouvoir s'appuyer sur la mise en tourisme des villes, à travers la mise en place de politiques favorisant l'intégration de cette activité à l'environnement urbain car à terme, l'image du tourisme algérois est fortement tributaire de l'image de ses villes. Il est donc nécessaire d'œuvrer pour la réhabilitation de la ville en tant qu'environnement bâti; afin de se hisser aux normes et aux standards internationaux et de répondre aux exigences qualitatives quant à l'environnement, qu'il soit naturel ou bâti.

Les hôtels de luxe et les complexes pieds dans l'eau ne suffisent pas à construire une destination. Cette vision simpliste basée sur une approche sectorielle a déjà prouvé ses limites ; aujourd'hui la tendance a basculé. Les touristes sont en quête du vrai de l'authenticité, du contact et de la découverte de la culture de l'autre...

Ceci nous renvoie à mieux connaître la ville et le territoire dans lequel elle s'inscrit, et d'apprécier les potentialités de développement réelles, afin d'opter pour des choix pertinents offrant les meilleures conditions d'un développement touristique harmonieux et durable.

La ville de Ain Benian, qui fera l'objet de notre étude, offre un exemple édifiant, de l'intégration des communes côtières dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise ; cette intégration qui, selon notre hypothèse de départ, ne peut se faire qu'à travers la prise en compte de la dimension touristique de l'espace urbain, entant que composante inhérente à la ville, et l'intégration de celle-ci dans la stratégie de développement urbain.

Introduction :

A ce stade de la recherche, nous avons pu constater que le tourisme est un secteur transversal qui exige des connaissances multiples, impliquant plusieurs acteurs à la fois.

La commune de Ain Benian qui désire bâtir une stratégie touristique efficace et cohérente, et exploiter au maximum ses ressources et potentialités, doit se munir d'une politique touristique, basée sur un système d'information complet, permettant de mieux connaître ses forces et ses faiblesses, afin de mieux saisir les opportunités qui lui sont offertes et mieux affronter les risques et les menaces qui peuvent entraver son projet de développement touristique, bref formuler un projet stratégique pertinent.

Mettre à pied une politique générale de développement touristique, rend donc indispensable une phase d'expertise pour établir un diagnostic, choisir une stratégie, arrêter un programme d'actions, afin de promouvoir la destination « Ain Benian ». Ceci suppose la mise à plat des potentialités touristiques de la commune, le recensement des équipements en adéquation avec l'offre touristique, connaître les offres et les produits commerciaux, les aménagements, l'environnement d'accueil, les équipements touristiques, être attentive aux exigences d'une demande touristique capricieuse et sans cesse renouvelée...

Ceci donc implique la mise en place d'un diagnostic précis du fonctionnement de la ville et de son positionnement dans son environnement, c'est-à-dire dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise ; grâce à une connaissance approfondie du territoire, ce qui permettra d'entamer une réflexion stratégique avec le plus d'éléments objectifs possible, et de garantir l'aboutissement du projet dans des conditions optimales de durabilité.

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

3.1. Les caractéristiques de la commune de Ain Benian :

La commune de Ain Benian, objet de notre étude, est située à 15 Km à l'ouest de la capitale Alger à travers la route nationale N°11. Elle constitue le point de relais entre la zone centre et la zone ouest de la côte algéroise. Sa situation géographique en bord de mer conjuguée à un large plateau qui la surplombe, sa côte en forme de « L » d'une longueur de 10 Km formée par une altération de criques de falaises et un ensemble de petites plages, sa proximité de la forêt de Bainem, lui procurent des atouts indéniables pour le développement des activités de tourisme et de loisirs et la place incontestablement dans le palmarès des villes côtières, jouissant d'un potentiel touristique très appréciable. Cette ville dont la renommée n'est plus à démontrer profite d'un climat d'une incomparable douceur, avec un port de plaisance et des restaurants gastronomiques très prisés, tout le long de l'année et surtout pendant la saison estivale où des pics de fréquentation sont enregistrés.

➤ **Situation et accessibilité de la commune :**

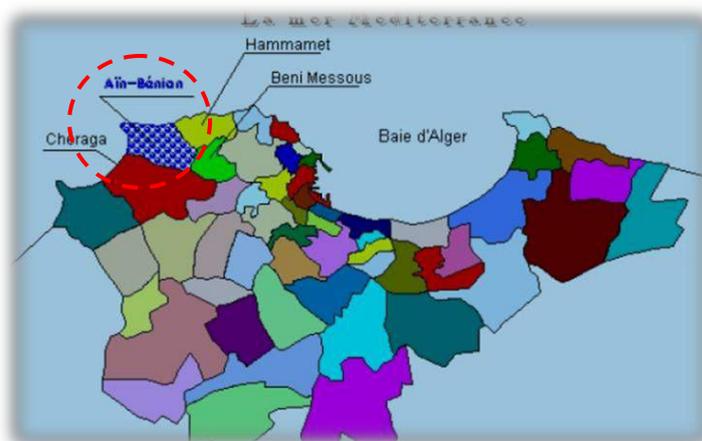


Figure 23. Situation de la ville de Ain Benian [NAB01]

La commune de Ain Benian est limitée :

- Au Nord par la mer Méditerranée ;
- A l'Est par la commune de Hammamet ;
- A l'Ouest par la mer Méditerranée ;
- Au Sud par la commune de Cheraga.

L'accessibilité de la commune se fait par la seule voie principale RN 11, avec quelques voies secondaires à l'intérieur du tissu existant et qui se terminent généralement en impasse. Le site urbain est composé de l'agglomération chef lieu traversée par la RN 11 d'Est en Ouest. L'agglomération chef lieu est composée d'un noyau colonial et des zones d'extension Est Ouest et Sud. Le territoire de la commune de Ain Benian occupe une superficie d'environ **1.373 ha** et compte une population de **58595 habitants** en 2007 (source ONS).

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

➤ **Les caractéristiques naturelles de la commune de Ain Benian :**

- **Les conditions géographiques :**

Géomorphologie : les éléments physiques structurants de la ville constituent également, des barrières à la croissance urbaine de la ville :

1. La mer méditerranée au nord et à l'Ouest.
2. Le grand rocher et la forêt de Bainem à l'Est.
3. L'oued Béni Messous au Sud.

La ville est bâtie, sur deux plateaux séparés par une bande en pente douce, le premier est une bande côtière de 10 Km, et le second situé à 120 mètres d'altitude est constitué de terres fertiles qui s'étendent du centre jusqu'au sud de la commune.

- **Les conditions climatiques :**

Le climat de la ville se caractérise par la douceur et la régularité, grâce à son exposition à l'ouest au pied de la Bouzaréah face aux vents attiédissant, de l'occident qui soufflent l'hiver, et abrité de ceux du sud si étouffants pendant l'été. Les variations journalières de température sont bien particulièrement faibles et d'une étonnante régularité ; cependant deux inconvénients climatiques sont à enregistrer : la violence et la fréquence des vents de mer surtout au printemps et la possibilité de chutes de grêle.

- **Les risques majeurs :**

Les séismes :

Une faille située à 80 Km traversant le Sahel fait de Ain Benian une région sismique de la zone 2. En 1996 la ville a été frappée par un séisme d'une magnitude de 5,7 dont l'épicentre provenait à quelques kilomètres au large des côtes. Ce séisme qui n'a heureusement pas fait de dégâts humains, à été à l'origine de l'accélération du processus de dégradation du tissu urbain du centre ville, et du patrimoine immobilier datant de la période coloniale.

Les inondations :

L'oued Béni-Messous, qui borde la commune au Sud, peut avoir un débit important lors d'averses et de pluies diluviennes. Ces crues, s'accompagnent de glissement sur les berges.

Les glissements et les éboulements peuvent être également présents sur le « plateau » où s'accumulent les dépôts torrentiels provenant des reliefs environnant particulièrement la retombée Nord-ouest du Massif de la Bouzaréah

Les vents : la côte de Ain Benian est balayée par les vents du Nord-Ouest, mais c'est surtout le versant Sud-ouest qui est le plus vulnérable à cause du cordon dunaire s'étalant d'El Djamila, jusqu'à l'exutoire de l'oued Béni-Messous. Ces vents violents peuvent se transformer en tempête, provoquant des dégâts au niveau des constructions et des remous sur la côte qui s'accompagne de petits raz de marée.³²

³² Voir annexe n°5 : risques majeures et formes de dégradation.

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

➤ **Le processus de formation et de transformation de la ville :**

Situer la commune de Ain Benian dans une perspective historique est indispensable, car le travail historique permet de connaître les origines de la ville, de comprendre son présent et son évolution et pour pouvoir définir précisément la typologie de la ville. C'est à travers l'histoire de la formation et de la transformation de la ville que l'on peut apprécier avec lucidité les qualités du lieu, les savoir faire ancestraux en un mot, l'identité qui revêt un intérêt particulier et qui permettra à terme de mieux affronter le futur.

➤ **La période ancienne :**

Ain-Benian et ses environs comptent parmi les régions les plus anciennement peuplées de l'Algérie. Les premières investigations effectuées dans la région attestent que son allure désertique, n'est qu'apparence. En effet les recherches archéologiques démontrent que l'endroit est connu et habité depuis les temps immémoriaux [AFR 68].

Des dolmens dont le nombre primitif excédait 250, ont été découverts sur la rive droite de Béni Messous, ajoutant à cela de nombreux objets : poteries de terre, cruches que fabriquent les berbères de nos jours ; des bronzes flèches et pointes de silex ont été transférés au musée du Bardo. Mise à part les dolmens, toute une série de grottes témoigne de l'existence d'une population troglodyte, fort ancienne (Cap-Caxine, grand rocher, les carrières).

De nombreux vestiges de la civilisation antique ont également été retrouvés dans les limites de la commune (ruines étendues, de murs et de citernes, Ras Conater vestiges des arcades d'un aqueduc, un palais d'été, appartenant au trésorier du Bey d'Alger, datant de l'époque turque) [SAB 78].

➤ **La période coloniale :**

La création du village :

La création du village de Ain Benian sous l'appellation **GUYOT-VILLE**, remonte à **1844** lorsque le maréchal Soult ordonna au compte Guyot, l'instruction formelle de faire explorer le Sahel d'Alger à Sidi Fredj, d'y faire construire deux villages de pêcheurs et d'ouvrir une route littorale.



Figure 24 .Le village de Guyot ville aux environs de 1860
[<http://hubertzakine.blogspot.com/>]

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Au départ, le projet n'a pas été une réussite, car beaucoup de facteurs y étaient défavorables, mais en 1856 l'administration substitue au village de pêcheurs un village d'agriculteurs, et décide sous l'insistance des colons de l'ériger en commune indépendante de Chéraga, par un Décret du général Chanzy ; et c'est en faveur de cette décision que Guyot-Ville devient une commune en plein exercice, et commence à se développer petit à petit ; en grande partie grâce à l'essor de l'agriculture avec la culture maraîchère de primeurs et la culture de la vigne de vin et du chasselas ; qui était d'une qualité et d'une abondance telle, que dès 1876 les premières exportations vers la métropole commencent à être organisées.



Figure 25. Le village de Guyot ville aux environs de 1886

[<http://hubertzakine.blogspot.com/>]

L'essor de l'activité agricole a impulsé le développement urbain. En effet le petit village qui était composé au départ d'une vingtaine de demeures, une église, la place, la mairie, et deux écoles, va s'étaler tout en longueur le long de la rue principale parallèle au front de mer. Le quartier Le Monier va se constituer dès 1886, avec l'arrivée massive de nouveaux colons Espagnoles, sans parler des fermes et villas éparpillées ou groupées en hameaux, au Cap Caxine, au Phare, à Saint Cloud, l'Ilot et la madrague.

Guyot-ville ne cesse de prendre de l'ampleur grâce à son essor économique, lié au commerce et principalement à l'exportation des produits agricoles vers la métropole ; des magasins d'expédition sont ouverts partout dans le village, créant des opportunités d'emplois. Des banques, des commerces, cafés et restaurants se sont développés tout au long de l'axe principal de la ville.



Figure 26. La rue principale de Guyot ville aux environs de 1900[<http://hubertzakine.blogspot.com/>]

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

En 1901 : La ligne de train **Alger- Koléa** a été inaugurée, ouvrant ainsi le littoral ouest sur plus de 44Km ; ce train qui passe par la voie principale de la ville est venu ajouter un atout supplémentaire, en matière de transport de marchandises et de passagers. Le train sera par la suite mis en retraite en 1935 et remplacé par une route large et goudronnée. Le transport des passagers sera assuré par des bus et pour la marchandise ça sera des sociétés de camionnage.

La place du village symbole de festivités et de la joie de vivre :



Figure27.Monument aux morts, œuvre de l'Architecte Emile Gaudissart

Pour compléter le cœur du village, église, mairie, école située de part et d'autre de la rue principale ; le monument au mort édifié après la guerre, sera le lieu de commémoration et de recueillement, à l'occasion des grands événements nationaux. Plus haut, un splendide jardin planté de hauts palmiers aux allées bordées de buissons de bougainvilliers et pittosporums, donne sur la place avec son beau kiosque, orné d'un élégant dôme soutenu par huit colonnes entourées d'une pergola blanche. Cette place faisait le bonheur des enfants qui, en plus de leur servir de terrain de foot ou de piste à vélo, était aussi le lieu de prédilection pour les fêtes du village, célèbres dans tout le sahel, faisant à la fois la fierté et la réputation de la ville.



Figure 28. Festivités sur la place la place de la république
[<http://hubertzakine.blogspot.com/>]

🚩 **Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.**

Guyot-ville était un village animé par **les fêtes** et la joie de vivre durant toute l'année. Le 14 juillet était la date symbolique inaugurant les festivités, mais la grande fête se tenait le 15 Août de chaque année, et ce pendant plusieurs jours, avec une importante fête foraine, et un festival animé par une variété de jeux et d'attractions qui attiraient une foule impressionnante.

À la tombée de la nuit, la Lyre s'installe sur le kiosque, inaugurant le bal dansant qui se tient jusqu'à l'aube.



Figure 29. La fête des vendanges
[<http://hubertzakine.blogspot.com/>]

Après la fête du village, d'autres occasions sont également fêtées, « la fête des vendanges » ou « la fête du centre » qui se tenait place marguerite ; « la fête de la madrague » ; ou encore « la fête du petit port » au club nautique, et pendant l'hiver des bals sont organisés régulièrement.

A côté des ambiances de fêtes, la ville était également animée par des activités culturelles très variées ; telle que **la musique** qui rythme le village avec la lyre ou la patriote des groupes musicaux. A cet effet la ville disposait déjà de deux salles de cinéma : « *le splendid* » et « *la salle du commoedia* » ; **le sport** avec le cercle Saint Roch qui disposait déjà d'un stade depuis 1935, et de plusieurs sections : foot Ball, Basket, cyclisme, athlétisme, waterpolo, la société des boules disposait d'un terrain de jeu à la place « Marguerite ».

Guyot ville dispose encore d'un autre atout, l'environnement naturel dans lequel elle baigne, trois sites enchanteurs : la mer avec l'ilot et surtout la madrague, la forêt de Bainem et le plateau et sa campagne. Ces sites constituaient un attrait permanent pendant presque toutes les saisons.



Figure 30. Le port de la madrague aux environs de 1920 [<http://hubertzakine.blogspot.com/>]

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Le port de la madrague ; construit vers 1920 avec ses cabanons s'étirant au loin vers le Club des pins, était le lieu de prédilection de tous les estivants, qui viennent en masse profiter de l'ambiance de fête, et de la plage au sable doré. Les odeurs des grillades de poisson, se prolongeant très tard dans la soirée sur les terrasses des cafés et restaurants pris d'assaut. En été la plage est noire du monde, venu de l'exode de toute une partie de la capitale en auto, à vélo en car ou en moto.



Figure 31. La plage à coté du port (années 60) [<http://hubertzakine.blogspot.com/>]

La forêt de Bainem ; fréquentée surtout pendant l'automne, où des familles entières piqueniquent, cueillent des champignons et profitent de l'air pur et de l'immensité de la forêt.

Le plateau : étendue de champs plantés à perte de vue, collines de chasselas rayées de longues stries, de belles fermes parsemé un peu partout, et le tout donnant une vue imprenable sur la mer et les environs, s'étendant jusqu'au mont Chénoua.

On dit que **qui croit maîtriser le passé et domine le présent affrontera l'avenir sans crainte**, c'est dans cette optique que nous avons essayé de dresser un aperçu historique, sur le processus de développement et de transformation de la commune de Ain Benian, afin d'identifier certains indicateurs et permanences qui peuvent nous éclairer et nous permettre d'apprécier, à sa juste valeur son potentiel de développement touristique et surtout de déterminer la singularité et la véritable vocation de la ville.

L'épanouissement et le développement économique et social de la ville, dus principalement à l'essor de l'agriculture, a propulsé le développement urbain de la ville et a conduit à l'apparition de nouveaux quartiers et donc à de nouveaux faits urbains.

La joie de vivre des habitants, s'est exprimée à travers les rues de la ville et dans des espaces publics, qui ont été le support des grands événements et des festivités, marquants petits et grands et faisant la réputation de la ville dans toute la région du sahel.

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

L'attractivité de la ville s'est donc manifestée grâce à deux faits majeurs :

- **L'environnement festif ou l'événementiel** exprimé à travers les événements festifs qui envahissent la ville régulièrement et tout au long de l'année, dans les différents espaces dédiés à cet effet (place de la république) mais aussi les différentes activités culturelles, auxquelles s'adonnent les habitants : sports, musique, spectacles...
- **L'environnement naturel** : paysages attrayants, avec la forêt de Bainem, le plateau, singulièrement la mer et surtout La Madrague, depuis sa conversion en station balnéaire et l'aménagement de son port de pêche, qui attire des visiteurs toute l'année et surtout pendant la période estivale où le ruhe des estivants venus de tout l'algérois atteint son pic.

Nous sommes ici devant une urbanité spécifique au tourisme, l'urbanisation touristique en se greffant au noyau ancien crée une nouvelle centralité ; le tourisme crée un lieu, une société locale essentiellement tournée vers l'activité touristique avec structures et commerces orientés vers les besoins des touristes.

Ceci dit, la vocation agricole de la ville reste toujours prépondérante, elle est au contraire soutenue et renforcée par l'activité balnéaire qui vient apporter un plus à son essor économique.

La station balnéaire vient donc ajouter un atout majeure à la ville, qui renforce son attractivité, et va jusqu'à bouleverser la forme urbaine de la ville, celle-ci qui était tournée vers l'activité agricole se trouve une nouvelle ouverture vers la mer associant ainsi la vie active à la vie ludique à travers la villégiature.

Les loisirs offerts par le couple Ville/Littoral ; ont donc été remarquablement intégrés à la vie de la société, dans une complémentarité et une harmonie totale, sans dissocier la vie culturelle et l'ambiance festive de la ville, de celle de la villégiature et des loisirs de bord de mer. L'activité touristique s'est intégrée aux autres activités sans créer une quelconque perturbation, offrant ainsi la possibilité de développement d'un tourisme mixte exploitant toutes les richesses et les potentialités de la ville et de sa région.

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

➤ **La période contemporaine :**

Concernant l'animation et l'événementiel, la ville de Ain Benian continue de rayonner, à travers les manifestations culturelles, sportives et associatives dans toute la région. La fête du village continuait à se dérouler, jusqu'à la fin des années 1970 ; plusieurs artistes renommés sont venus s'y produire, des groupes musicaux, des troupes théâtrales locales se sont formées, renforçant ainsi la tradition festive de la ville.

- **La dynamique urbaine :**

Le développement urbain de la ville est marqué par deux principales périodes :

Première période :

L'exode rural massif envers les logements abandonnés par les colons, qui va s'amplifier plus tard va conduire à une urbanisation effrénée, dans tous les sens, accueillant principalement un important programme d'habitat collectif au détriment des réserves foncières, incluant des zones sensibles telles que les zones agricoles, et la zone littorale. Plusieurs cités ont vu le jour à partir des années 1970 jusqu'en 1990 ; on citera : la cité 500 logements de l'ilot, la cité 20 Août 56, Copémad, belle vue ...

Seconde période ; à partir des années 90 jusqu'à nos jours :



Figure 32. Le grand rocher ; SIG des communes côtières [CNR 04]



Figure 33. Le stade de la ville, avec la cité 500 logt en arrière plan [AND08]

Le site urbain actuel est constitué de l'agglomération chef lieu qui est composée d'un noyau colonial et des zones d'extension Est Ouest et Sud. L'agglomération chef lieu de Ain Benian est une zone à caractère résidentiel, de faible densité d'occupation des sols. Elle est composée de :

- L'ancien noyau situé au Nord de l'agglomération à proximité de la mer, qui est constitué d'habitats individuels dense et de petites activités industrielles et de services.

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

- Le Grand Rocher qui est une zone d'habitat précaire située au Nord Est de l'agglomération, à proximité de la forêt de Bainem et de la carrière de Ain Benian. Le site est particulièrement accidenté, Le cimetière Musulman et Chrétien de Ain Benian se trouve en contre bas du Grand Rocher et donne sur la RN 11.
- La Cité Belle Vue, située sur les versants de l'agglomération, elle est constituée par une zone d'habitat à densité moyenne.
- Clos de la Grotte qui est constitué de lotissements situés dans la partie Sud périphérique au centre actuel.
- Et enfin la zone touristique située le long de la côte Nord et Ouest de l'agglomération renferme des plages, un port de pêche et de plaisance et un ensemble d'habitat individuels.

Un vaste programme de logement (22000 logements essentiellement de type collectif, LSP & promotionnel)³³, prend forme horizontalement et parallèlement au rivage comme direction préférentiel, se développant d'une manière fulgurante sur des terres à haute valeur agricole ; et sur les plus beaux sites du territoire de la commune située au sud et à l'ouest, tandis que dans la partie Nord- Est de l'agglomération (Le Grand Rocher),une zone d'habitat précaire se développe à proximité de la Forêt de Bainem et de la carrière de Ain Benian.

Pourtant la commune de Ain Benian a fait l'objet d'un PDAU communal, dont les orientations ont déterminé un développement urbain strictement limité, en préservant l'intégrité de la zone agricole :

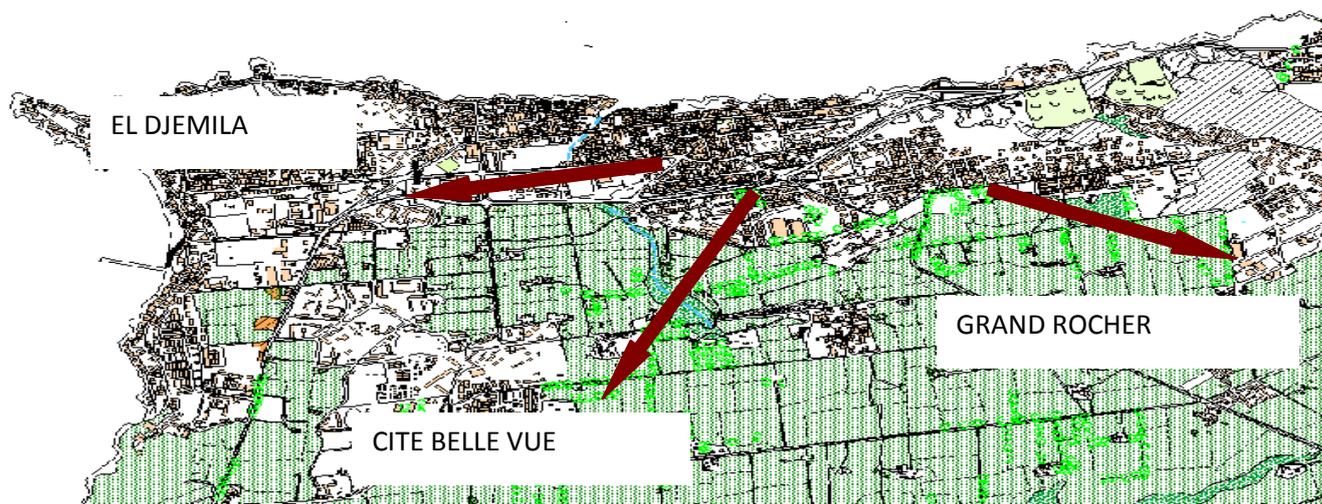
- Aménagement avec le maintien et la revalorisation de l'activité touristique.³⁴
- Définition de la zone de protection.
- Création d'un pôle touristique à proximité du Port de pêche.
- Création d'axes piétons à proximité de la plage.
- Programmation d'activités liées à la pêche et aux loisirs.
- Développement urbain orienté sur les terrains agricoles de moindre qualité de classe 3 et 4.
- Maintien des terrains enclavés de première classe en tant que réserve pour l'agriculture.

³³ D'après le vice président chargé de l'urbanisme, à la commune d'Ain Benian.

³⁴ LE GPU : Le Grand Projet Urbain initié par le gouvernorat d'Alger en 1998, prévoit dans le cadre de l'aménagement général de la capitale la valorisation et la promotion des fonctions touristiques en mettant en valeur les caractéristiques paysagères de la commune et en augmentant ses capacités d'accueil.

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

[



Carte3. La croissance urbaine de la ville de Ain Benian [CNR 04]

Le noyau ancien de la ville de Ain Benian, correspondant au tissu colonial est quant à lui dans un état de dégradation avancé, suite aux différents sinistres que la ville a connus (séismes et inondations), où beaucoup de bâtiments sont tombés en ruine en raison de leurs vétustés, et leur mauvaise prise en charge par les opérations de réhabilitation. D'autre part

des changements importants ont marqué la structure de la ville : la modification et la conversion de l'église Saint Rock en mosquée, la place marguerite en stade de handball, le rattachement du jardin public à la mairie ...

- **Transport est accessibilité :**

Le réseau routier structurant la commune de Ain Benian est composé : de la Route Nationale **RN 11** qui relie plusieurs communes côtières, et le chemin wilaya **CW111** reliant Ain Benian à Cheraga au sud. Le centre ville quant à lui se caractérise par un réseau urbain, structuré, peu dense qui fini généralement en impasse³⁵.

Cependant on peut constater un problème énorme au niveau de la circulation intra urbaine et suburbaine (intra communale), notamment durant les heures de pointe et surtout pendant la saison estivale où les embouteillages peuvent atteindre des kilomètres. Ceci est dû principalement au mauvais état des routes dans certains points, aux chantiers de constructions en cours à travers tout le territoire de la commune, causant des nuisances importantes.

La ville de Ain Benian est dotée d'une gare routière pour le transport des passagers, et d'une station Taxi, mais cela ne suffit pas pour couvrir tout le territoire de la commune, vue sa morphologie d'une part, et l'étalement urbain qui s'est fait d'une manière fulgurante dans tous les sens.

Cela dit, cette mauvaise organisation des transports en commun n'incite guère les citoyens à l'emprunter ; lui préférant ainsi le mode de transport individuel, c'est-à-dire à « la voiture » ce qui complique davantage la situation.

³⁵ Voir la carte n°4. *Plan d'aménagement transports et accessibilités.*

 **Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.**

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

- La dynamique touristique :

Les zones d'expansion touristique :

Selon le décret exécutif N°10-131 correspondant au 29 Avril 2010 ; portant déclaration et classement des zones d'expansion touristique ; la commune de Ain Benian dispose d'une ZET décrétée à savoir la ZET La fontaine située au Sud-ouest de la commune.

La ZET La fontaine englobe une superficie de 57 ha, englobant la plage El Bahdja et qui comprend un programme très ambitieux ; (voire la figure 34);

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA ZEST LES DUNES - LA FONTAINE

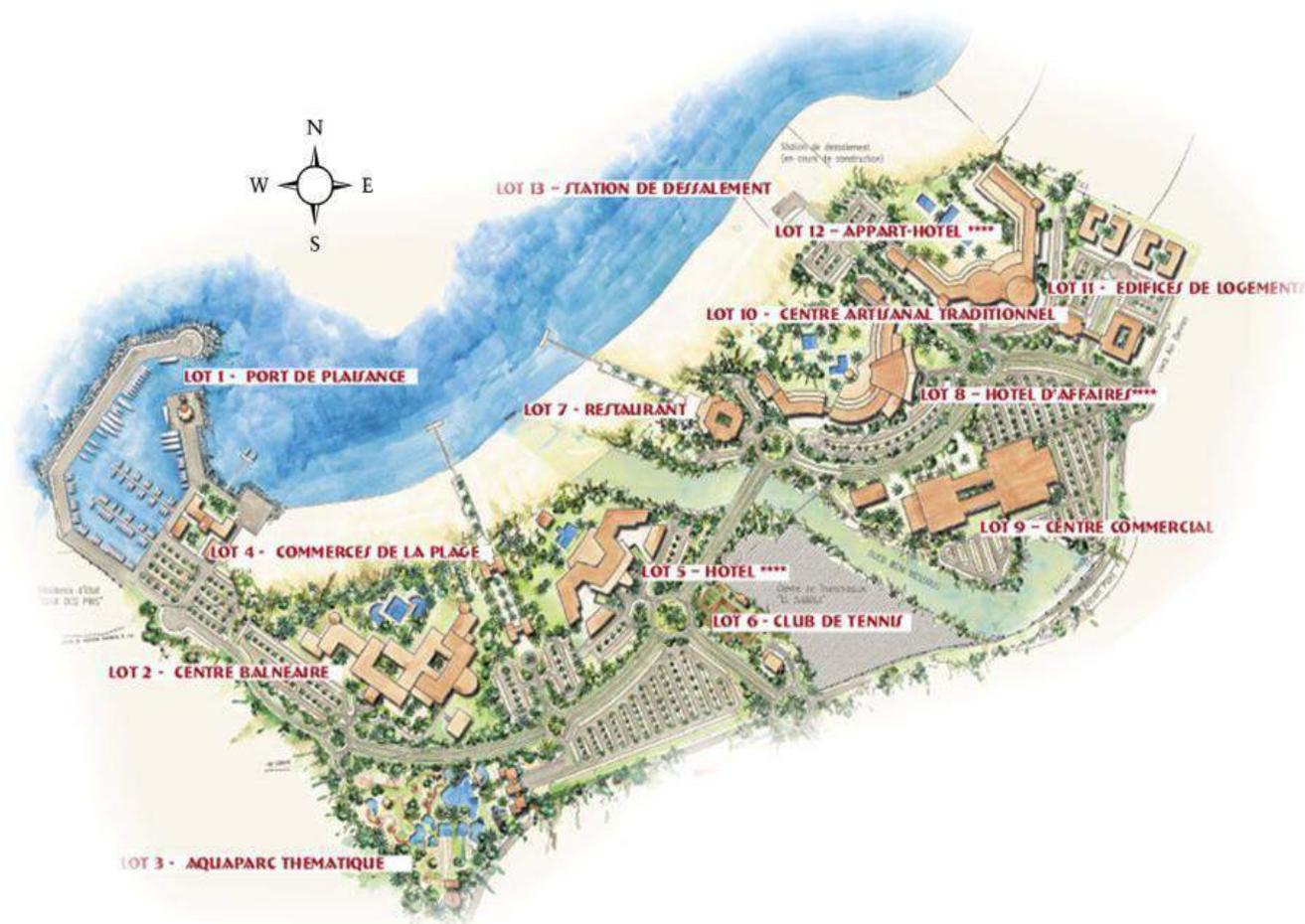


Figure 34. Plan d'aménagement de la ZET les Dunes-la Fontaine [CNR 04]

ZEST DE LES DUNES - LA FONTAINE (WILAYA D'ALGER)						
PROGRAMME D'AMENAGEMENT						
Affectation	Nombre d'unité	Superficie (m ²)	Capacité (lits)	Emplois induits		
				indirects	directs	Total
Hôtel 4*	01	35908,37	400	-	-	200
Hôtel 4*	01	46463,38	500	-	-	250
Centre balnéaire	01	52958,72	400	-	-	200
Appart hôtel	01	42078,47	500	-	-	250
Ensemble résidentiel moyen standing	75	12367,80	450	-	-	-
Aquaparc	01	49575,80	-	-	-	50
Club de tennis	01	8551,93	-	-	-	10
Port de plaisance	01	33690,17	-	-	-	85
Commerce de plage		15274,21	-	-	-	-
Restaurant	01	14649,35	-	-	-	140
Centre commercial	01	46094,15	-	-	-	230
Centre artisanal	01	7100,19	-	-	-	80
Zone administrative	01	3159,23	-	-	-	40
Station de traitement des eaux	01	5969,84	-	-	-	10
Station de dessalement existante	01	11062,88	-	-	-	-
Total		384904,49	2250	-	-	1545

SUPERFICIE TOTALE : 82 Ha.

SUPERFICIE AMÉNAGEABLE : 40,86 Ha.

CAPACITÉ TOTALE : 2250 Lits.

DENSITÉ : 55 Lit/ Ha.

EMPLOIS INDUITS : 1545 Emplois.

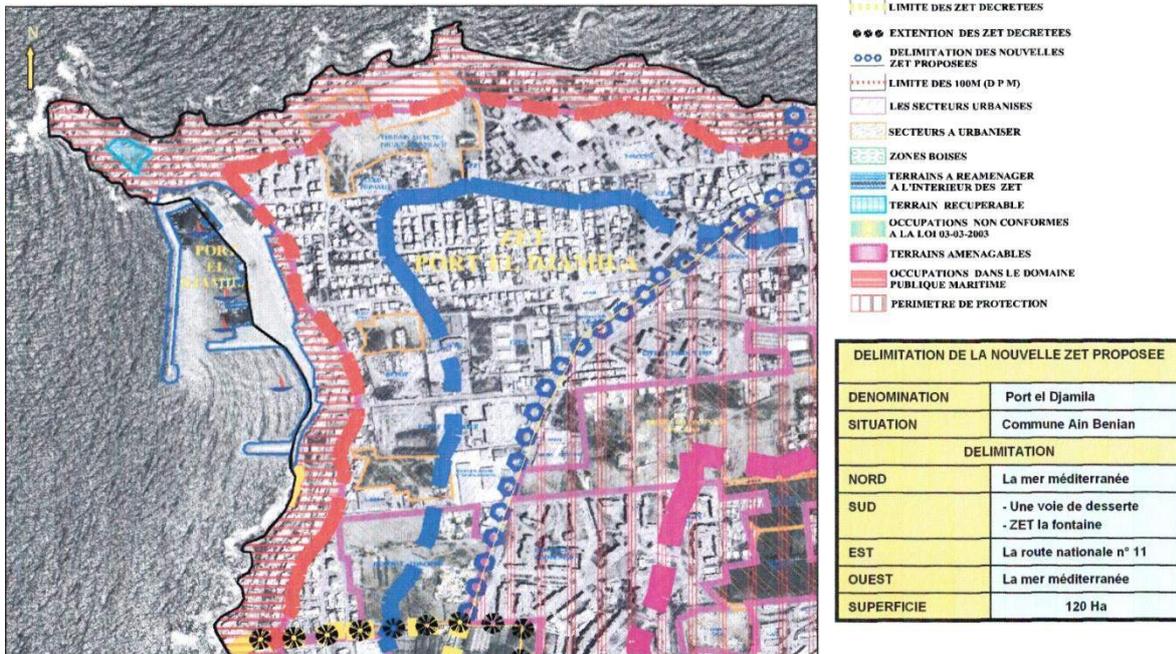
Tableau 4. Programme d'aménagement de la ZET la fontaine [AND 08]

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Deux autres ZET sont proposées:

1. La ZET du port El Djamila.
2. La ZET front de mer (voire annexe).

B- ZET PORT EL DJAMILA PROPOSEE



C- ZET FRONT DE MER PROPOSEE

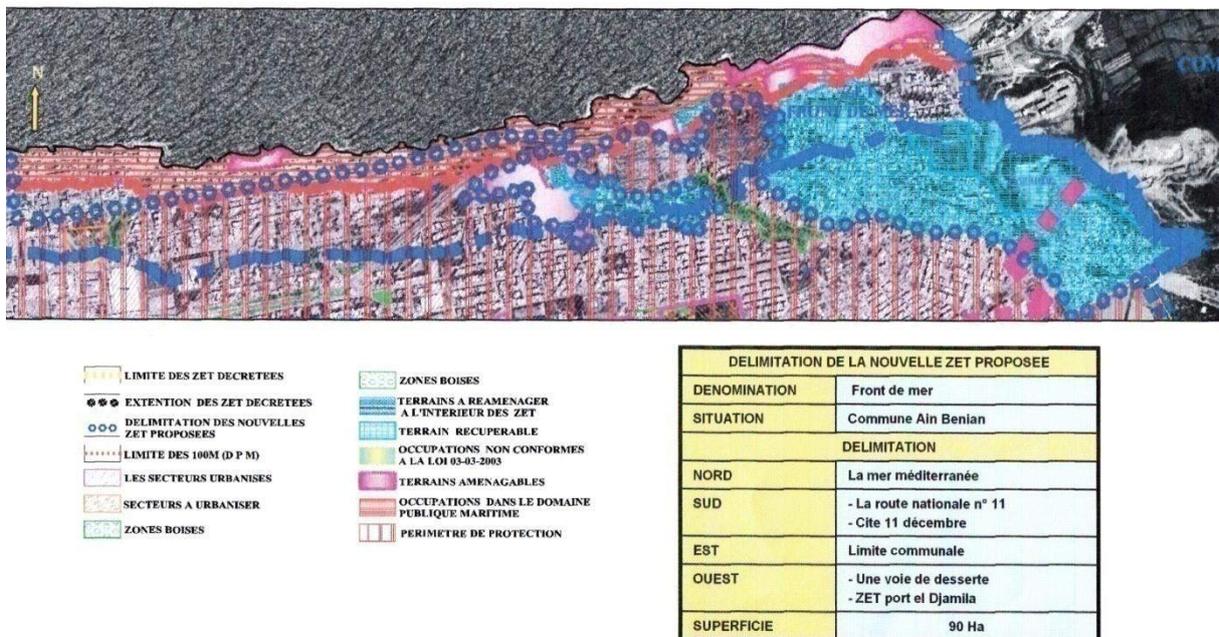


Figure 35. Plans d'aménagement des deux ZET proposées de la commune de Ain Benian [CNR 04]

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Le port de pêche et de plaisance d'El Djamil (ex-la madrague),³⁶



Figure 36. Le port El Djamil [Auteur]

Le port d'El Djamil n'a rien perdu de sa notoriété. Au contraire il continue à recevoir le ruhe des estivants venant se baigner ou profiter des saveurs de la cuisine gastronomique, qu'offrent les restaurants situés sur le port. Ce dernier a fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitations et de réaménagement pour l'aménagement d'une plage artificielle, et d'une promenade afin de permettre aux estivants, selon les autorités de profiter au mieux de la joie du bain à proximité du port, tout en désengorgeant les plages limitrophes.

La création des plages artificielles qui rentre dans le domaine de l'aménagement côtier, est une pratique courante dans les pays développés qui a pour objectif de valoriser et de protéger le littoral, en conciliant nécessité de développement économique et protection de l'environnement d'une part, et d'autre part à créer ou recréer une plage en vue de développer le potentiel touristique du littoral en question.³⁷



Figure 37. La plage artificielle de la madrague [Auteur]

³⁶ Tire son nom de la baie de la madrague qui signifie en arabe « filet de pêche ».

³⁷ D'après Yacine Hemdane spécialiste en dynamique côtière et sous marine : « en Algérie l'utilisation de cette technologie est considérée comme très prématurée par les spécialistes qui la juge coûteuse, délicate et nécessitant beaucoup d'entretien. Les actions prioritaires à engager doivent plutôt se focaliser sur la réhabilitation des plages qui subsistent sur notre littoral et qui risquent de disparaître »

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.



Figure 38. Animation nocturne du port d'El Djamilia [Auteur]]

Le port de pêche :

Renferme également une flottille de :

- 3 senneurs ; 23 petits métiers et 40 embarcations de plaisance.
- Des clubs de sports nautiques ; de plongée sous marine....

Une façade maritime exceptionnelle :

La commune de Ain Benian qui s'étend sur un linéaire côtier d'environ 10 Km, possède un paysage côtier exceptionnel comprenant :

Des plages (*El Bahdja, Plage Jeunesse, Méditerranée, El Djemila, L'îlot, Grand rocher, Plage La fontaine*), des falaises, des côtes rocheuses et des dunes.

Une grande diversité de paysages, de milieux naturels et d'espèces fauniques et floristiques. La présence d'un îlot à 80 mètres du rivage du côté d'El Djamilia procure à la côte un cachet particulier.

La forêt de Ain Benian : qui fait partie d'un ensemble écologique très appréciable composé de pins d'Alep ; sa superficie est d'environ 14,25Ha³⁸.

Les équipements sportifs et culturels : La ville de Ain Benian est connue pour son effervescence en matière d'activités sportives et culturelles. Elle compte à cet effet plusieurs équipements : un stade communal, une salle omnisport, deux aires de jeux réglementaires et six aires de jeux en tuf, un complexe sportif et deux salles de culture physique privée. Pour les équipements culturels on dénombre plusieurs centres culturels, trois salles des fêtes et une salle de cinéma en cours de rénovation.

³⁸ Voir la carte n°5. Structure écologique.

 **Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.**

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

La dynamique économique :

Les équipements structurants l'offre touristique:

L'hébergement :

Hôtel Hammamet 2 étoiles d'une capacité de 80 lits

Hôtel Dar essalem : d'une capacité de 65 lits.

Hôtel méditerranée 2 étoiles d'une capacité de 40 lits.

Quatre projets d'hôtels sont en cours :

- **2 hôtels urbains** d'une capacité de 100 et de 32 lits chacun.
- **2 hôtels situés sur le littoral** d'une capacité de 304 et 252 lits chacun.

Il existe encore d'autres types d'hébergements :

- Un dortoir sur la route du port en plus des formules d'accueil chez les habitants, notamment pendant l'été ou certains habitants propose des appartements ou studios à la location pour les touristes.

La restauration :

- Des restaurants gastronomiques, d'une grande renommée à l'échelle du territoire ; spécialisés dans la préparation de poisson, localisés principalement sur le port.
- Une activité commerciale intense s'est greffée le long de la route El Djamilia, offrant des services commerciaux variés.

La formation aux métiers du tourisme :

- Une filière d'apprentissage aux métiers du tourisme, est dispensée dans les centres de formation professionnelle.
- Une école supérieure de tourisme vient d'être achevée, à la lisière de la ZET La fontaine.

L'industrie :

Concernant l'activité industrielle, elle est représentée par des petites et moyennes entreprises, spécialisées dans le textile, la construction métallique, la confiserie, l'agroalimentaire, l'habillement, le cosmétique et l'industrie pharmaceutique.

Ces activités étant majoritairement intégrées à l'habitat, une zone d'activité d'une surface de 12.24 ha, a été aménagée au Sud du Grand Rocher. La commune possède également deux carrières désaffectées de 3.9 ha et de 1.4 ha chacune.

L'agriculture et la pêche :

Ain Benian reste toujours marquée par sa vocation agricole. En effet celle-ci possède un potentiel important situé au sud de la ville, dont la surface utile SAU est estimée à 786 ha. La pêche constitue également une activité importante, dont la production est évaluée à 613 tonnes de poissons divers.



Figure 39. Hôtel el hammamat [Auteur]

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Le commerce :

Il représente un volet important en termes de ressources financières pour la commune et ses habitants, et même si le marché informel a envahi certaines artères de la ville, on retrouve cependant quatre marchés structurés, dont deux au centre ville.

L'état de l'environnement :

L'environnement naturel : La majorité des problèmes environnementaux auxquels est confrontée la commune de Ain Benian, sont liés à l'urbanisation excessive et mal maîtrisée des ses dernières décennies, qui a également entraîné une hausse démographique avec tout un cortège d'impacts négatifs, sur l'environnement naturel et urbain de la commune. 65% de la surface de la commune se trouve dans le domaine littoral. Ceci dit, toutes les activités implantées dans cette zone sont soumises aux impératifs de lois **La loi n°02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral**³⁹. Celle-ci fixe une zone de servitude inconstructible de non aedificandi pouvant être portée à 300 mètres de profondeur, n'autorisant que les activités nécessitant la proximité immédiate de la mer⁴⁰.

Il faut préciser que l'urbanisation de la commune de Ain Benian s'est étendue jusqu'aux communes limitrophes, puisque la conurbation avec la commune de Chéraga et Hammamet est totale ; en plus 82% du linéaire côtier de la commune urbanisé.

Le tableau ci-dessous, résume la situation de la commune par rapport au domaine littoral :

Surface communale (ha)	Surface du domaine littoral (ha)	Pourcentage du domaine littoral %	Surface zone de servitudes des 300m (ha)	Surface urbanisée dans la zone de servitude	%urbanisé /zone de servitude %	Linéaire côtier. Km	Linéaire côtier urbanisé. Km
1375	903,1	65,7	277	186	67,1	9,47	7,8

Tableau 5. Situation de la commune par rapport au domaine littoral [AND08]

³⁹ Voir annexe 6 : *Instrument privilégié de mise en œuvre de la stratégie nationale de protection du littoral.*

⁴⁰ Voir la carte n°6 : *plan de contrainte ; servitudes.*

 **Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.**

🚩 Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Les principales formes de dégradation et de pollution enregistrées sont :

La pollution :



Figure 40. Zone de décharge [CNR 04]



Figure 41. Zone de rejets liquides [MAT 07b]

- La pollution liée aux rejets liquides, d'origine domestique et industrielle.
- La pollution liée aux déchets solides.
- Ordures ménagères et assimilées jetées sauvagement dans la nature.
- Les déchets inertes, issus des démolitions et des travaux de réhabilitation qui jonchent le rivage.
- Les déchets de l'activité de soins qui proviennent des laboratoires d'analyses et des médecins privés.
- La pollution industrielle qui provient de la zone d'activité industrielle située au SUD EST de la commune dont les rejets sont branchés au réseau d'assainissement de la commune engendrant une pollution difficilement quantifiable.

Formes de dégradation :

- **Extractions de matériaux au niveau des plages :**

Les plages et les dunes de Ain Banian souffrent des extractions abusives de sable, suivie d'un recul du trait de côte.

- **L'érosion marine** qui entraîne la réduction notable des plages par érosion.



Figure 42. Pillage de sable sur la plage El Bahdja [MAT 07b]

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

L'environnement urbain :

Espaces verts et places publiques :

Dans les nouvelles extensions de la ville, aucune attention n'a été accordée à l'aménagement des espaces verts et encore moins des espaces publics. On retrouve résolument une architecture banale et sans âme qui ne reflète ni la culture ni la tradition locale, dictée uniquement par les besoins d'un urbanisme purement fonctionnel. On peut cependant constater une opération de réaménagement de l'ex galerie Algérienne en placette, une opération sans envergure qui reste largement insuffisante.

D'autre part les jardins et espaces publics, héritage du passé colonial qui sont au nombre de sept (07), sont dans un état de dégradation avancé suite à leur mauvaise gestion et au manque d'entretien et de gardiennage. Ces espaces qui sont sensés apporter le bien être, et la détente aux citoyens, se sont malheureusement transformés en lieux de délinquances et de violence, ils ont été le théâtre de plusieurs faits divers.

Le patrimoine urbain et architectural :

La ville de Ain Benian est plus que centenaire, elle détient un patrimoine architectural riche, d'une valeur inestimable, mais celui-ci est complètement ignoré, et risque de disparaître si des mesures de réhabilitation et de protection ne sont pas engagées très rapidement. En effet le patrimoine urbain datant de l'époque coloniale, est victime du mauvais entretien d'une part et des conditions naturelles (humidité, séismes...) qui ont causés des dégâts importants dans le bâti, si bien que des pans entiers sont tombés en ruine et d'autres sont dans un état de délabrement avancé et risquent de périr à leur tour.

Les vestiges et les faits urbains datant de civilisations ancestrales ont disparu durant la construction de la ville et l'installation des colons. Quant aux objets archéologiques, ils ont été transférés vers des musées Algériens ou Français de l'époque. Cependant il persiste des témoignages de l'époque troglodyte, « des dolmens situés au sud de la ville » ; mais aucune attention particulière ne leur est accordée.



Figure 43. Façade de type colonial d'un édifice scolaire [Auteur]

3.2. Réfléchir, concerter et mettre en place une stratégie touristique :

3.2.1. L'analyse des relations d'interdépendance dans le couple ville-tourisme

L'évaluation du potentiel touristique local passe par deux phases :

➤ **L'inventaire et l'observation touristique :(l'analyse de la situation touristique existante) :**

Elle consiste à dresser un état des lieux du secteur touristique local : l'offre, la demande, la concurrence, les tendances et offrir des recommandations stratégiques à destination des acteurs publics. Cette démarche peut faire émerger plusieurs constats et identifier les enjeux pour le développement touristique de l'agglomération et son environnement ; le tourisme ne doit pas apparaître comme secondaire par rapport aux enjeux urbains.

➤ **Le diagnostic :**

L'inventaire d'un territoire apporte les éléments quantitatifs et qualitatifs nécessaires à un diagnostic de l'activité touristique du territoire, cela dit, la confrontation des résultats de l'analyse de la situation, permettra d'identifier les forces et les faiblesses d'un territoire, de déterminer les opportunités et les risques et finalement de décider ou non de la pertinence de développer telle activité dans telle zone.

« Connaitre précisément son territoire c'est se donner les moyens d'assurer conjointement un développement économique, un développement social équitable et la préservation des ressources des générations futures ...Il sera alors possible de faire le choix de la qualité, du cadre de vie et de la meilleure valorisation des ressources patrimoniales ; choix non seulement compatible avec les exigences des touristes, mais qui en fait aujourd'hui partie intégrante « Le développement du tourisme durable doit donner une image positive de ce secteur souvent considéré comme prédateur d'espace » **[CAR 06]**.

Le diagnostic et l'inventaire impliquent le traitement, la collecte et l'exploitation d'informations internes et externes ; pour cela, la méthode SWOT nous paraît la plus adaptée car elle présente un outil de planification stratégique permettant d'analyser l'environnement externe et interne de n'importe quel projet.

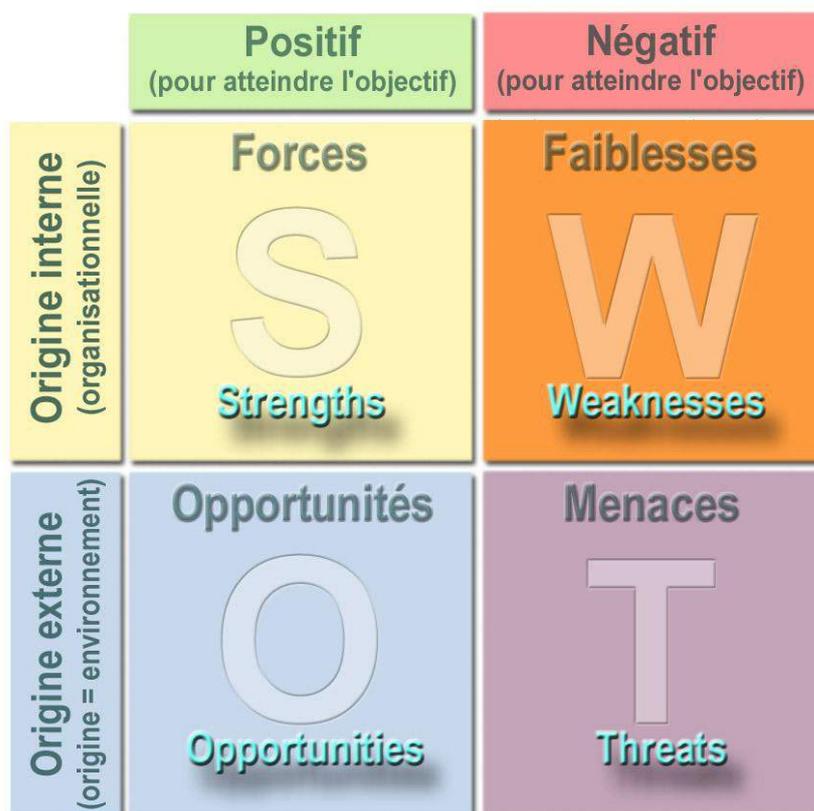
✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

3.2.2. La méthode SWOT :

L'analyse SWOT est à la base un outil d'audit de l'entreprise et de son environnement, son application dans les études liées au tourisme s'avère très utile, car cette méthode établit sur la base d'une grille d'analyse les points clés, les indicateurs et l'évolution des modes de développement, ce qui permet de se concentrer sur les questions clés de la mise en place de la stratégie.

L'abréviation SWOT correspond à : Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats, qui signifie : Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces.

La méthode SWOT est un des outils de diagnostic les plus fréquemment utilisés. Elle permet de repérer les facteurs qui ont une influence stratégique sur le territoire. Ces facteurs peuvent être d'origine interne, ce sont les forces et faiblesses du territoire, ou d'origine externe, ce sont les opportunités et menaces de l'environnement :



L'analyse interne identifie les forces et les faiblesses.

L'analyse externe identifie les opportunités et les menaces.

Figure 44. Matrice SWOT

A quoi sert la méthode SWOT ? La méthode SWOT est un support pour une démarche structurée de réflexion en groupe. Elle permet aux membres d'une commission tourisme ou aux participants d'un projet ; d'exprimer leurs expériences, inquiétudes et espoirs par rapport à l'organisation touristique ou au projet de développement

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

➤ Exemple de diagnostic SWOT :

1/Diagnostic interne :

	ATOUTS	FAIBLESSES
Offre hébergements	<ul style="list-style-type: none">• Diversité	<ul style="list-style-type: none">• Qualité médiocre• Communication
Offre activités	<ul style="list-style-type: none">• Large panel• Répartition homogène	<ul style="list-style-type: none">• Faibles amplitudes d'ouverture• Inadaptation à la clientèle handicapée
Offre restauration	<ul style="list-style-type: none">• Localisation stratégique• Originalité	<ul style="list-style-type: none">• Saisonnalité marquée
Offre produits	<ul style="list-style-type: none">• Venant des prestataires privés et des offices de tourisme• Produits « groupes »	<ul style="list-style-type: none">• Produits des offices de de tourisme peu élaborés• Manque de connexion
Offre événements	<ul style="list-style-type: none">• Envergure	<ul style="list-style-type: none">• Peu diversifiée

2/Diagnostic externe :

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• Localisation stratégique, attractive• Nouveaux modes de consommation	<ul style="list-style-type: none">• Manque de notoriété de la destination• Concurrence de proximité• Outils de communication peu développés

Figure 45. Le diagnostic SWOT [BOU07]

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

➤ **Les quatre dimensions du diagnostic territorial :**

Tout diagnostic du territoire devrait pouvoir reposer sur plusieurs dimensions. Aussi la nature du projet, son importance, sa faisabilité potentielle, sa capacité à s'insérer dans son environnement seront en grande partie déterminées par ces critères :

- Les dimensions géographiques physiques et environnementales :

L'effet de site est un facteur critique, il peut offrir une rente de situation ou au contraire pénaliser durablement un projet ; on doit donc caractériser le territoire de façon très précise :

-L'environnement naturel (paysage, site, climat, couverture végétale, équilibre des écosystèmes...) ;

-Les infrastructures et modalités de transport (dessertes, bretelles de raccordement aux réseaux généraux ,aéroports,ports,gares...) ;

-Situation du territoire dans son environnement géographique et les inter relations entre les territoires ;

-Les facteurs géographiques (géographie humaine,aménagement de l'espace...) ;

-Les facteurs historiques et culturels (véstiges,musées,lieux historiques...) ;

-Identification des caractéristiques des zones d'activités stratégiques (voirie, évacuation des eaux,réseaux d'eau, fragilité des sites...).

- La dimension humaine :

La population du territoire est un facteur clé, tant du point de vue de sa capacité à relayer une offre touristique, que par sa participation potentielle à un projet de développement ; on étudiera :

-Le style de vie de la population (traditions,gastronomie,musique,artisanat...) ;

-Niveau de formation aux métiers touristiques de la population ;

-Implication potentielle de la population dans les projets touristiques.⁴¹

-L'impact sur l'emploi et la cohésion sociale .

⁴¹ Certaines manifestations historiques à vocation touristique deviennent de véritables facteurs de cohésion sur un espace géographique donné, comme le Puy-du-Fou ou les journées médiévales de Provins qui associent totalement la population aux spectacles à vocation touristique, ou encore « le jeu des chevaux » connu sous le nom de Fantazia pratiqué en Algérie et au maghreb en général).

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

- La dimension économique :

-Le tourisme est un facteur de développement économique indéniable ; tout projet doit s'inscrire dans une réalité préexistante qu'il conviendra de valoriser. On analysera :

-Eventuellement la qualité et l'originalité des produits locaux ;

-La valorisation des ressources locales ;

-Les synergies entre modes de production, produits et attractivité des territoires.

- La dimension image :

l'effet de marque est puissant, voire crucial, sur les marchés ; elle présente la rente de situation, stations balnéaires de prestige ou de certaines villes comme Paris, Canne...

-On doit donc dans le cadre du diagnostic être en mesure de connaître l'image, qu'associe le public à l'espace étudié. On cherchera à mieux cerner :

-L'identité du territoire ;

-La notoriété du territoire ;

-La netteté et le contenu de l'image ;

-Les valeurs imaginaires attachés au territoire et les évocations qu'il fait naître.

- L'usage de la cartographie :

La cartographie va faciliter l'analyse spatiale des forces et des faiblesses d'un territoire, et compléter l'analyse stratégique. Aussi, le diagnostic du territoire ne peut être complet, si les différentes formes de tourisme, les types d'hébergements et surtout les profils de clients ne sont pas étudiés.

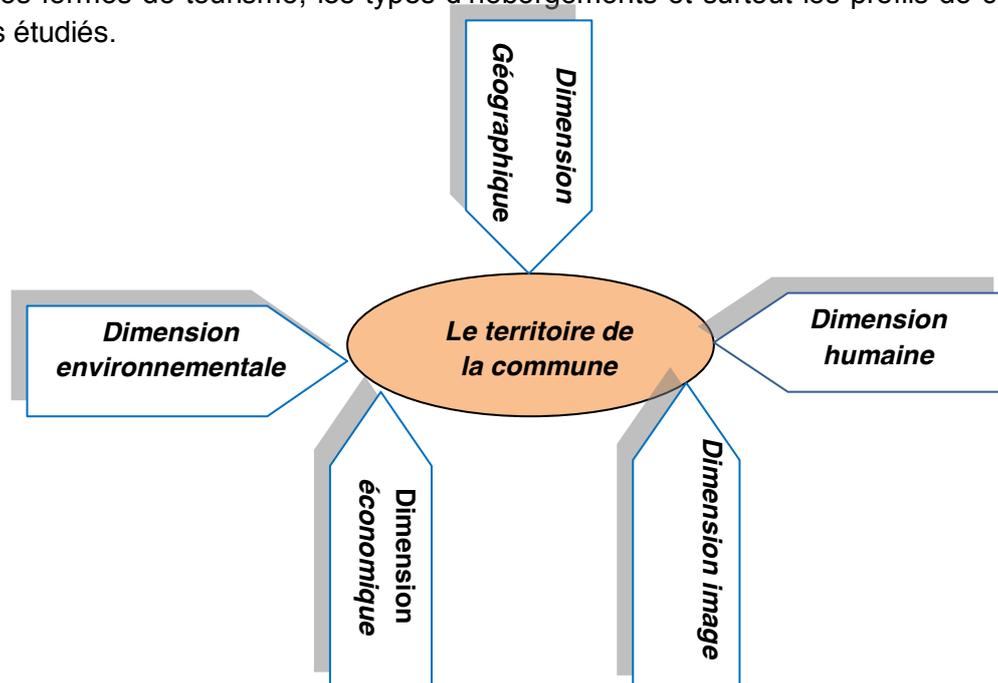


Figure 46. Les quatre dimensions du diagnostic territorial
[Schéma réalisé par l'auteur]

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

3.3. Approche d'analyse SWOT pour le couple ZET la fontaine /COMMUNE D'Ain Benian :

3.3.1. Identification des éléments constitutifs du diagnostic :

 **Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.**

 **Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.**

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

➤ Matrice d'influence de la ZET projetée sur le développement de la commune de Ain Benian

Influence			OPPORTUNITES									MENACES											
			Economique			Social		Environnement		gouvernance			Economique		Social			environnement			Gouvernance		
			O1-1	O1-2	O1-3	O2-1	O2-2	O3-1	O3-2	O4-1	O4-2	O4-3	M1-1	M1-2	M2-1	M2-2	M2-3	M3-1	M3-2	M3-3	M4-1	M4-2	M4-3
Atouts	Economique	A1-1																					
		A1-2																					
		A1-3																					
	Social	A2-1	1																				
		A2-2																					
		A2-3	1																				
	Environnement	A3-1																					
		A3-2																					
		A3-3	1																				
	Gouvernance	A4-1																					
		A4-2																					
		A4-3	0																				
Faiblesses	Economique	F1-1																					
		F1-2	1																				
	Social	F2-1																					
		F2-2																					
		F2-3	1																				
	Environnement	F3-1																					
		F3-2																					
		F3-3																					
		F3-4																					
		F3-5	1																				
	gouvernance	F4-1																					
		F4-2																					
F4-3		1																					
		Σ	7																				
			7																				
			3																				
			8																				
			2																				
			8																				
			5																				
			6																				

3.3.3. La lecture des résultats de l'analyse :

Constats :

- On peut clairement constater à la lecture de la matrice d'influence, que la présence d'une zone d'expansion touristique (ZET) dans le territoire de la commune de Ain Benian constitue un véritable facteur de redynamisation sur le plan économique, social, environnemental... ; cependant il paraît clair que la prise en compte de **la planification stratégique** (prise en charge de la dimension touristique de la ville), et la participation des citoyens dans le projet touristique, constitue une condition fondamentale à son positionnement en tant que destinations touristiques de qualité.
- Gouvernance, diversité d'acteurs, négociation d'une vision partagée, démocratie participative et participation citoyenne, sont les éléments que la ville doit renforcer afin d'affirmer ses points forts et formuler une politique de développement touristique ambitieuse.

➤ Discussion des résultats de la matrice d'influence :

Sur le plan socio-économique :

Le tourisme en tant que secteur pourvoyeur de richesses et créateur d'emplois, va contribuer dans une large mesure à la résorption du chômage dont souffre une bonne partie de la population de la commune, l'implication de la population locale dans le *projet touristique* de la commune qui constitue une condition à la réussite de ce dernier, pourra à travers les opportunités et les espoirs qu'elle suscite, ² atténuer dans une large mesure les tensions et les fléaux sociaux, en touchant les catégories les plus défavorisées sur le marché du travail notamment les femmes et les personnes handicapées.

La présence d'une école de formation dédiée au tourisme (située à proximité de la ZET de La Fontaine), offrira la possibilité aux jeunes de la commune voire, de la région, d'acquérir une formation adéquate dans les métiers du tourisme, chose qui constitue un atout majeur. Du point de vue économique on peut s'attendre, à l'émergence d'un bon nombre d'entreprises ou de micro-entreprises de services, de maintenance d'approvisionnement... ; d'autres branches économiques telles que : commerce, artisanat, industrie et agriculture, pourront bénéficier d'une dynamique supplémentaire et d'une diversification de leurs offres.

Sur le plan environnemental :

La dynamique urbaine :

L'activité touristique, à travers les flux qu'elle entraîne, devrait contribuer à redynamiser l'activité commerciale du centre ville, qui se trouve quelque peu marginalisée, en comparaison avec la zone El Djamilia qui affiche une ambiance et une dynamique, étalées sur toute l'année. La présence d'une attraction touristique, est également une occasion pour la ville d'envisager une revitalisation à grande échelle :

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

- **Reconversion des friches** : faute de chiffres exactes, nous ne pouvons affirmer le nombre de friches en état d'abandon, Cependant on en retrouve plusieurs dans le tissu urbain de la ville mais aussi dans ses alentours. Celles-ci datent de la période coloniale durant laquelle la ville a connu une activité agricole intense.
- **Réhabilitation du cadre bâti** : à l'instar de toutes les villes algériennes, Ain Benian connaît à travers son extension moderne, une production architecturale de faible qualité, et une dégradation avancée de son environnement urbain. La ville qui constitue le premier support pouvant accueillir l'activité touristique, doit pouvoir offrir à ces hôtes un cadre urbain agréable, et un environnement de qualité à travers des aménagements étudiés, une bonne production architecturale, des espaces verts et de détente de qualités et en nombre suffisants, un mobilier urbain adéquat, des aires de stationnements, des dessertes ombragées.... Le tourisme peut et doit être un bon prétexte pour impulser le développement qualitatif de la ville. Il peut offrir l'occasion ou le point de départ d'une opération d'urbanisme d'envergure qui redonnera un nouveau souffle à la ville.

- **Revalorisation du patrimoine matériel et immatériel :**

Nous avons pu relever à travers le diagnostic, un bon nombre de bâtiments qui représentent de véritables joyaux architecturaux (édifices publics, châteaux...); qui sont aujourd'hui menacés de ruines ou complètement ignorés, des espaces urbains de qualité (places, jardins et squares) délaissés, ou mal exploités..., des fêtes, foires et manifestations culturelles et sportives qui ont disparu du paysage festif de la ville. Dans une conjoncture où le tourisme culturel constitue la première motivation des touristes; ceci doit inciter les autorités locales à engager des opérations d'envergure en faveur de la protection, la réhabilitation et la sauvegarde de ce patrimoine matériel et immatériel qui est aujourd'hui en péril. Il est certain que la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine constitue une opération lourde d'un point de vue économique et financier, mais ce dernier va constituer à long terme une source économique d'une valeur sûre.

- **Protection du patrimoine naturel et gestion des ressources:**

82,3% du linéaire côtier de la commune est artificialisé avec une urbanisation galopante et anarchique, entraînant un cortège indéfini de problèmes liés à la mauvaise gestion des déchets solides et inertes (décharges sauvages, rejets des liquides...), différentes formes de dégradations marines, anthropiques, risques majeures. L'environnement naturel de la commune qui paraît dans une situation critique, laisse penser que l'activité touristique qui va entraîner une surconsommation en matière de ressources en eau, en énergie, pollution atmosphérique ... bref une pression et un stress supplémentaire sur un territoire déjà fortement sollicité et dégradé.

La question de l'environnement a de tous temps soulevée des tensions, des interrogations; et des dilemmes qui opposent les défenseurs de l'environnement et les entrepreneurs. Nous avons pu constater à travers nos investigations, le désarroi et le mécontentement des riverains et du mouvement associatif de La Madrague, lors des opérations de destruction de la falaise pour l'aménagement du port de plaisance et de la plage artificielle;

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

cependant le tourisme reste une activité à double tranchant surtout pour les questions qui touchent à l'environnement. Un proverbe Chinois dit que « le tourisme est comme le feu, il peut faire cuire votre soupe ; comme il peut brûler votre maison ». Dans ce contexte, les projets et les aménagements touristiques, doivent impérativement intégrer les préoccupations environnementales et les approches relatives à la gestion intégrée des zones côtières GIZC, le respect de la capacité limite d'accueil... bref, mettre en place un processus de planification stratégique pour un développement touristique durable du territoire, avec la participation des acteurs locaux qui constitue en soi une condition primordiale.

Le tourisme doit être encore une fois une opportunité, pour revoir les modes de production de l'espace, apporter une attention supplémentaire et valoriser le paysage et l'environnement.

L'état de l'environnement ne doit surtout pas être perçu comme un frein pour le développement du tourisme. Il doit être au contraire, une opportunité, un ultime prétexte qui servira à engager, des opérations d'envergure en faveur de la protection et la sauvegarde de du patrimoine et de l'environnement naturel, car ce dernier constitue l'écrin de l'activité touristique. Ceci- dit, il faut trouver des formes de tourisme que l'on peut adapter à l'état de l'environnement à court long et moyen terme, tout en prenant garde de ne pas dépasser la capacité d'accueil en matière de tourisme ; en un mot, trouver l'équilibre juste et équitable entre capacité de charge urbaine CCU et capacité de charge touristique CCT.



Figure 48. Equilibre à maintenir entre la capacité de charge urbaine CCU et la capacité de charge touristique CCT. [Schéma réalisé par l'auteur]

Pour illustrer cette problématique qui paraît à la fois ambiguë et paradoxale, on peut citer l'exemple de la région de **Rimini** en **Italie**.

Il s'agit de l'une des régions les plus développées et les plus intensément utilisées pour le tourisme côtier en Italie, typique du tourisme de masse dans les régions côtières. Elle a atteint ses limites en termes de capacité d'accueil, ce qui explique la baisse de qualité de son environnement et donc de son attrait naturel, avec comme conséquence, un nombre de visiteurs en baisse. A cause de l'importance du tourisme dans la région, l'économie entière de la province est sérieusement menacée. L'évaluation de la capacité d'accueil a été réalisée en l'an 2000 à un moment critique de surdéveloppement du littoral. Les scénarios alternatifs suivants ont été proposés:

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Scénario 1: scénario de référence en 2010 ;

Scénario 2: développement du tourisme dans l'arrière-pays, pour l'année 2010 ;

Scénario 3: réduction de la pression touristique sur le littoral, pour l'année 2010 ;

Scénario 4: requalification du littoral touristique, pour l'année 2010 ;

Scénario 5: augmentation de la capacité hôtelière, pour l'année 2010.

Circulation et infrastructures de transport : Le tourisme engendre la mobilisation de gros moyens en termes d'hébergement, d'infrastructures et de services d'accompagnement, afin de satisfaire les besoins de la demande touristique.

Nous avons relevé à travers le diagnostic ; d'une part, l'absence d'une plateforme de transport multimodale, une circulation problématique (congestion et embouteillages très fréquents), aussi bien au niveau interurbain qu'au niveau suburbain et l'absence accrue de parkings et d'aires de stationnements ; cette situation risque certainement de s'aggraver avec les nouveaux flux de touristes, et risque de créer une contrainte supplémentaire en matière de gestion de la circulation et des transports, sans compter la pollution atmosphérique, les nuisances sonores et le désagrément causé à la population locale. Il est donc important d'aborder la problématique des transports en amont afin de mieux prévenir et gérer la situation.

En matière de gouvernance :

La présence d'une zone d'expansion touristique (ZET la fontaine) sur le territoire de la commune, qui se présente comme une partie autonome soumise à une gestion sectorielle, risque de provoquer des conflits, surtout au niveau de la gestion et de l'exploitation, car il faut noter que d'une part, une partie de la ZET se trouve sur une Exploitation Agricole Commune (EAC) ; qui est protégée par la Loi N°10-03 du 15 août 2010, fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat et que d'autre part, la commune en tant qu'autorité locale n'est pas responsable de cette zone qui est pourtant située sur son territoire, puisque la gestion et l'exploitation des ZET fait partie de l'Agence Nationale de Développement Touristique placée sous la tutelle du ministère du tourisme et de l'artisanat.

Du point de vue des instruments d'aménagement et d'urbanisme : PDAU, POS, SDAL, PAC... et PAT ; on constate également une absence de synergie et un conflit d'intérêt qui risque de compromettre le bon déroulement et la réussite du projet touristique. En effet le manque de coordination et de concertation entre les *instruments de protections de l'environnement*, du littoral, des terres agricoles... *les instruments d'aménagement et d'urbanisme* et les *instruments d'aménagement touristique*, risque non seulement de compromettre le projet touristique mais aussi de créer une tension envers la population locale.

La complexité du système touristique, exige une vision commune, une mise en synergie des différents acteurs. L'implication de la population locale et du mouvement associatif est aussi une condition nécessaire à sa réussite. Il est donc nécessaire d'adopter les moyens des techniques de gouvernance locale compatibles avec les exigences et la réalité du terrain. La discussion de l'impact de la ZET sur le développement de la commune de Ain Benian, autour de la matrice SWOT, donne lieu à une mosaïque d'interprétations qui ne peut qu'enrichir le débat, et dévoiler les facettes cachées de la réalité touristique.

✚ Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

➤ Matrice de dépendance de la commune envers la ZET projetée :

dépendance →			OPPORTUNITÉS									MENACES									Σ						
			Economique			Social			Environnement			gouvernance			Economique			Social				environnement			Gouvernance		
			Op-1	Op-2	Op-3	Op-1	Op-2	Op-3	Op-1	Op-2	Op-3	Op-1	Op-2	Op-3	MN-1	MN-2	MN-3	MN-1	MN-2	MN-3		MN-1	MN-2	MN-3	MN-1	MN-2	MN-3
Atouts	Economique	A1-1	1	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	3												
		A1-2																									
		A1-3																									
		A1-4																									
	Social	A2-1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2												
		A2-2																									
		A2-3																									
		A2-4																									
	Environnement	A3-1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3												
		A3-2																									
		A3-3																									
		A3-4																									
Gouvernance	A4-1	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	4													
	A4-2																										
	A4-3																										
Faiblesses	Economique	F1-1	1	1	0	0	1	0	0	0	3																
		F1-2																									
	Social	F2-1	1	1	0	1	0	1	0	0	4																
		F2-2																									
		F2-3																									
		F2-4																									
	Environnement	F3-1																									
		F3-2																									
		F3-3																									
		F3-4	1	1	0	0	1	0	0	0	3																
		F3-5																									
		F3-6																									
	gouvernance	F4-1	1	1	1	0	1	1	1	0	6																
		F4-2																									

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

➤ **Discussion des résultats de la matrice de dépendance :**

Constats :

- l'organisation du tourisme n'est pas homogène sur tout le territoire de la commune. Elle nécessite la mise en place d'une stratégie cohérente.
- Le tourisme se présente comme un partenaire de choix pour le développement socio-économique de la ville. Cependant l'environnement sous toutes ses formes (naturel et urbain) ; dans lequel doit s'épanouir toute la démarche de développement touristique, se trouve dans une situation alarmante. La ville doit donc se hisser aux normes et aux standards, pour répondre aux exigences qualitatives de l'activité touristique.

Sur le plan socio-économique :

Nous avons relevé certains points qui peuvent influencer positivement le développement de la ZET, à savoir, la dynamique économique qu'exerce l'activité commerciale et industrielle à travers les petites et moyennes entreprises, installées sur le territoire de la commune mais aussi à travers une population, jeune et dynamique ayant globalement un bon niveau d'instruction. L'animation culturelle et sportive qui a forgé la réputation de la ville pendant un certain nombre d'années, se trouve aujourd'hui confinée dans certaines zones (La Madrague), néanmoins cela n'empêche pas la ville de garder une certaine notoriété de son image, et de figurer parmi les villes côtières jouissant d'un potentiel d'attractivité non négligeable.

Sur le plan environnemental :

La situation géographique stratégique de la commune (première ville côtière dans la hiérarchie urbaine de la côte ouest), avec la proximité de la forêt de Bainem, et la configuration du site et de la baie ; qui lui confèrent un environnement naturel et paysager de qualité et un climat d'une douceur exceptionnelle, sont des atouts majeurs pour le développement du tourisme. Toutefois le diagnostic révèle une liste conséquente de faiblesses relatives à la dégradation de l'environnement naturel et du cadre bâti, qui peut sérieusement compromettre le développement de l'activité touristique.

La problématique de l'environnement aussi bien naturel qu'urbain, se situe au cœur de notre sujet, en effet la ville en tant que support indispensable et idéale au déroulement de l'activité touristique, constitue un élément important de la valeur globale de l'offre.

Donc, si le tourisme est un secteur de services, il est par conséquent le partenaire privilégié de la ville, et doit dans la mesure du possible propulser son développement dans le sens qualitatif. La ville doit être pensée comme l'environnement de ses services. On peut à ce titre extrapoler à souhait les techniques utilisées dans le domaine du management, sur la gestion de la ville ; le but n'étant pas de faire de la ville un objet de chalandise mais de démontrer que cette dernière, constitue le maillon fort du succès de cette activité.

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Cependant dans l'état actuel des choses, le diagnostic effectué sur l'état global de l'environnement dresse un bilan alarmant, notamment concernant la dégradation avancée du centre ville qui peut se répercuter négativement sur l'essor de l'activité touristique. En effet la notion de service que véhicule l'activité touristique, exige une étude soignée du cadre dans lequel se déroule l'activité touristique. Ce cadre qui participe à l'élaboration des expériences que va vivre le touriste, constitue le support de l'image que la ville va véhiculer.

Sur le plan de la gouvernance : les politiques de développement et les modalités de leurs mises en œuvre, doivent être en accord avec l'état culturel du milieu et avec les valeurs qui structurent le fonctionnement social.

Les pouvoirs publics, les autorités...doivent marquer un intérêt renforcé pour ce secteur, que celui-ci fasse ou non partie de leur compétence institutionnelle.

3.3.4. Les scénarios possibles d'intégration des logiques de développement ZET/Commune d'Ain Benian :

Le diagnostic SWOT à travers *les matrices l'influence/ dépendance*, montre clairement qu'à l'état actuel des choses, l'intégration de la commune de Ain Benian dans le processus de développement touristique ne peut réussir.

D'un autre côté l'analyse *de l'influence de la ZET sur le développement urbain de la ville* démontre, que l'activité touristique peut être un partenaire de choix pour le développement urbain de la ville ; il y'a donc réellement une rupture flagrante entre « **développement urbain** » (dans la mesure ou les actions entreprises dans le cadre du développement urbain entraînent de l'économie touristique) et « **développement touristique** », qui est probablement le résultat de la « mauvaise gouvernance », autrement dit l'incapacité des outils législatifs et réglementaire de gestion, à prendre en charge et à formuler un projet global intégrant les potentialités de la commune, dans une perspective d'un développement touristique durable.

Le projet d'intégration touristique de la commune de Ain Benian, doit donc être associé à un projet urbain, capable de prendre en charge aussi bien les ressources culturelles ; patrimoine archéologique, patrimoine architectural et urbain, que naturelles ; foncier, paysage, eau, végétation, comprises comme un bien économique et un capital pour l'avenir de la commune, tout en intégrant la notion de préservation et d'utilisation efficiente des ressources.

1. Le scénario d'intégration (tendanciel) :

La commune de Ain Benian, jouit aujourd'hui d'une notoriété exceptionnelle grâce à son port de pêche, qui connaît un succès quotidien grâce aux services de loisirs qu'il offre (pêche, jet ski, baignade...) notamment pendant la saison estivale, mais aussi à la qualité des restaurants gastronomiques animés pendant la majeure partie de l'année ; cependant si la *fonction portuaire* semble avoir suscité l'intérêt des autorités, *la fonction urbaine* de la ville quant à elle ne semble pas avoir les mérites de la prise en charge nécessaire, chose qui a créé une fracture très prononcée entre la ville et la zone portuaire.

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

On peut facilement distinguer aujourd'hui deux structures diamétralement opposées ; la première, portuaire (touristique) tournée vers la mer, donnant le dos à la ville, et la deuxième urbaine, tournant le dos à la mer, qui se trouve non seulement complètement soustraite de la dynamique touristique que connaît la zone portuaire d'El Djamila, mais en plus dans un état de dégradation avancée de son cadre bâti, suite aux différents sinistres qui ont touchés la ville (séismes et inondations) ; où beaucoup de bâtiments datant de l'époque coloniale sont tombés en ruine, à cause de leur vétusté et leur mauvaise prise en charge par les opérations de réhabilitation.

D'un autre côté, cette commune qui détient des potentialités avérées en matière de développement touristique, connaît un intérêt particulier de la part des autorités, puisque son territoire concentre un important programme de développement touristique à travers la ZET de la fontaine, et deux autres ZET en cours d'approbation (ZET front de mer, ZET El Djamila).

Cependant on constate que l'activité touristique reste toujours confiné, dans des Zones dont le sort ne dépend pas directement de la commune, puisque les ZET qui sont régies par *la Loi n° 03-03 relative aux zones d'expansion et sites touristiques et le décret exécutif n° 07-23 fixant les modalités de rétrocession ou de concession des terrains situés à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristiques*⁴², dépendent directement du secteur du tourisme.

La commune ne détient donc pas, le plein pouvoir de décision dans les opérations de développement touristique. Ce qui ne permet en aucun cas de mettre le développement touristique, au service du développement local et ne fera qu'accentuer la fracture, entre la zone de loisirs et la zone urbaine, dont le développement se fera en décalage par rapport à la réalité touristique de la commune. La démarche sectorielle qui confine l'activité touristique dans une zone restreinte, doit être remplacée par une démarche systémique qui aborde l'activité touristique dans sa complexité, permettant ainsi de créer des liens de proche en proche entre le tourisme et la ville.

1. Le scénario optimal :

On considère que la ville détient une capacité de charge urbaine au-delà de laquelle tout développement, sera compromis et que les zones touristiques telles que prévues par la loi détiennent également une capacité de charge à respecter.

2. Le scénario probable (ou le scénario du développement durable) :

Ce scénario correspond à la situation idéale, et suppose une série de mesures qui impliquent l'ensemble des acteurs et des politiques locales, dans le but de créer les conditions pour le développement d'un tourisme durable, (par exemple : Imposer l'introduction de la notion de capacité de charge touristique, sur les outils législatifs de la gestion urbaine PADAU, POS....).

⁴² Voir annexe 8 : *Les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au développement du tourisme en Algérie dans le cadre du développement durable*

Chapitre 3 : Intégration de la ville de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise.

Le scénario du développement durable pose aussi comme premier préalable, la mise en œuvre concertée d'une politique, construite avec les divers acteurs dans un cadre intégré, ceci doit être la condition *sine qua non*, de planification et d'organisation de l'activité. Le choix de la stratégie de développement et de valorisation du tourisme, ne peut être conçu que dans un cadre intégré, en conciliant les impératifs socio-économiques et le devoir de maintenir les richesses naturelles qui sont à la base de l'activité elle-même à long terme.

Conclusion du chapitre 3 :

« Le tourisme est important pour la ville, et les villes sont importantes pour le tourisme » [VIO 11], c'est pour cela que l'on ne peut pas dissocier le développement touristique de la ville du développement urbain.

A l'issue de cette étape, on peut clairement affirmer que nos hypothèses de départ ont été clairement affirmées ; en effet et afin d'aboutir à une alliance harmonieuse entre le développement touristique et le développement urbain de la ville, nous devons connaître de manière approfondie ses potentialités, pour pouvoir les mettre au service d'un développement touristique durable. Cette étape exige la connaissance et la maîtrise d'outils d'analyse stratégiques pertinents qui identifient les ressources de la ville et de son territoire.

Nous avons commencé par un diagnostic qui reflète une situation très complexe, par rapport aux caractéristiques économiques, sociales et environnementales de la ville de Ain Benian, qui semblent en totale contradiction avec les exigences de l'activité touristique. Grâce à l'outil d'analyse stratégique SWOT, nous avons ressorti des matrices qui ouvrent le champ libre à la discussion, tout en mettant l'accent sur les véritables causes de la crise multiformes que traverse la ville. Ceci nous permet de cibler les défaillances qui empêchent l'épanouissement de l'activité touristique, et d'entreprendre les actions prioritaires à court, moyen et long terme. Cependant l'aboutissement de ce projet est fortement tributaire de l'action locale, et ne peut se faire que dans un cadre de concertation et de participation avec tous les acteurs concernés ; élus, habitants, associations et sociétés civiles, doivent prendre part à l'animation et la dynamique enclenchée par l'activité touristique .

Dans la suite de ce chapitre nous nous intéresserons ainsi, aux différents aspects liés au développement local et les outils à mettre en œuvre.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

Introduction :

La mise en relief des potentialités de la commune de Ain Benian a démontré d'une part la complexité du système touristique, et d'autre part l'étroite relation qu'il entretiens avec le système urbain ; en effet le tourisme est une activité très spécifique dont l'offre se compose d'éléments divers allant du climat, de la couleur du ciel, des sites naturels, du patrimoine, de l'idée ou de la représentation que le public se fait du territoire...c'est pour cela que l'on ne peut pas construire une politique touristique en faisant abstraction du territoire, de ses habitants, de son économie, de l'image de l'espace considéré, il faut établir une cohérence entre la réalité du territoire et les objectifs fixés.

À ce stade de la réflexion nous pouvons affirmer que l'avenir du développement touristique est profondément tributaire du développement local et de son essor, autrement dit de l'action locale chère au concept de développement durable, qui est également très ancrée dans l'action pour le développement urbain durable **[MAR10]**.

Il est admis aujourd'hui que le tourisme est considéré comme un levier de développement local pour un grand nombre de régions, mais même si ce secteur en plein essor permet de dynamiser les activités et de mettre en valeur les particularités culturelles locales, tout en offrant des possibilités d'emplois aux jeunes, il ne constitue pas la panacée de résoudre tous les problèmes de développement, car si ce dernier représente un véritable moteur pour l'économie, ses effets environnementaux et socioculturels peuvent être néfastes si les aspects auxquels il se rattache et les acteurs concernés (autorités locales, écologistes, sociétés civiles, voyagistes...) ne sont pas impliqués.

Nous avons vu à travers le diagnostic que la commune de Ain Benian possède, un potentiel de développement touristique révélé qui peut être un partenaire de choix pour impulser son développement économique, tout en lui permettant de s'imposer en tant que destination. Cependant et afin de réussir ce projet d'intégration touristique, son action doit s'inscrire dans un contexte qui s'articule autour de trois éléments essentiels, pour l'avenir de tout territoire : l'environnement, l'économie et l'équité sociale.

Accepter le tourisme comme agent de développement économique à n'importe quel prix ou au détriment de son environnement naturel et social, peut compromettre et pénaliser la réussite du projet touristique.

Nous allons donc exposer à travers ce chapitre, comment placer le développement touristique à Ain Benian dans une dynamique territoriale axée non pas uniquement sur le court terme, mais aussi sur le long terme, tout en adaptant la réalité économique-sociale et environnementale à la réalité touristique et garantir à terme un projet d'intégration touristique durable.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

4.1. Le plan d'action comme outil d'application de la politique d'intégration gagnant / gagnant :

La sélection des données, l'analyse des informations disponibles et la confrontation de ces dernières à travers la matrice SWOT, nous a permis d'engager une discussion pertinente concernant les domaines qui ont une incidence directe sur le développement de l'activité touristique. Le résultat de cette discussion aboutit inéluctablement à un plan d'action qui trace les moyens de parvenir aux objectifs stratégiques énoncés ; les domaines d'actions définissent les objectifs précis suivants :

- Objectifs et actions relatifs à la maîtrise de l'urbanisation :

Si le tourisme permet de diversifier la fonction urbaine et de créer une forte urbanité ; les actions à entreprendre pour impulser le développement touristique dans la ville de Ain Benian visent impérativement à placer le développement urbain de la ville au diapason des exigences d'une activité touristique basée sur les principes du développement durables.

Objectifs stratégiques :	Actions :
<ul style="list-style-type: none">- Maitrise, contrôle et réduction de l'urbanisation ;- Réhabilitation du cadre bâti et redynamisation du centre ancien ;- Protection, mise en valeur et promotion du patrimoine architectural.	<ul style="list-style-type: none">- le respect rigoureux de la réglementation en vigueur (SNAT, SDAT, PDAU, PAC, POS), et les prescriptions retenues en matière d'urbanisation notamment sur la bande littorale qui est déjà fortement sollicitée ;- Eradiquer les bidonvilles et les constructions illégales et favoriser l'urbanisation sur les hauteurs de la ville ;- Engager une vaste opération de réhabilitation, et de restructuration, au niveau du centre historique et des nouvelles périphéries ;- Redonner au centre ancien la fonction de centralité urbaine ;à travers la redynamisation des ses fonctions économiques et sociales.- Restaurer et protéger les bâtiments datant de l'époque coloniale et encourager les styles architecturaux conformes au patrimoine local.- Etablir un cahier de charge rigoureux pour les zones à proximité des ZET ;-

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

- Objectifs et actions relatifs à la protection et la valorisation de l'environnement :

Objectifs stratégiques :	Actions :
<ul style="list-style-type: none">- Préserver le patrimoine naturel et sauvegarder le caractère sauvage des espaces non urbanisés ;- Protection des terres agricoles ;- Atténuer la pression sur les plages ;- Protection, aménagement et valorisation des espaces verts sur tout le territoire de la commune ;- Amélioration de l'efficacité énergétique (surtout dans le secteur du tourisme) ;- Amélioration et valorisation de l'éclairage public ;- Gestion, traitement et valorisation des déchets ;	<ul style="list-style-type: none">- Restauration des cordons dunaires ;- Création des aires protégées ;- Engager des mesures incitatives au profit des agriculteurs ;- Délocalisation de certaines industries polluantes ;- Mettre en place un programme de sensibilisation et d'éducation environnementale (notamment au profit des enfants) ;- Diversifier les opportunités de loisirs (création de piscines...)<ul style="list-style-type: none">- Gestion intégrée et protection des ressources en eau (rénovation des réseaux AEP, sensibilisation des usagers à l'économie de l'eau, dispositif de détection des fuites...)- Développer des mesures incitatives pour l'utilisation des énergies renouvelables ;- Encourager et vulgariser l'utilisation des lampes écologiques ;- Mise en valeur nocturne des artères principales de la ville, les parcours de desserte et les rues piétonnières par un système d'éclairage étudié ;- Mettre en place un programme ambitieux, en faveur de l'aménagement de jardins et d'espaces verts ;- Respect des horaires de dépôts et de ramassage des déchets ;- Eradiquer les décharges sauvages ;- Développer le tri sélectif des déchets ;- Réaliser des décharges contrôlées et des CET

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

- Objectifs et actions relatifs à l'activité touristique :

Objectifs stratégiques :	Actions :
<ul style="list-style-type: none">- Développer un tourisme intégré et durable ;- Renforcer la coordination entre les acteurs et encourager les institutions existantes à intégrer le tourisme dans le cadre de la Gestion Intégrée des Zones Côtières ;- Améliorer la coordination inter communale ;- maîtrise des flux touristiques des plaisanciers ;- adopter le principe de la bonne gouvernance ;- renforcer les prérogatives, et les moyens des communes et des élus locaux en matière de développement touristique ;- associer les habitants et la société civile au processus de prise de décision ;- Développer les autres assises économiques de l'activité touristique ;- Mettre en œuvre une stratégie marketing communication ;- Diversifier l'offre, les produits et les services touristiques ;- Introduire les technologies de communication récente (internet, réservation et achat électronique...);- Amélioration de la capacité et de la qualité du personnel touristique (formation continue);	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place un système d'information géographique pour faciliter la gestion et le suivi de l'activité touristique ;- Intégrer l'activité touristique dans les plans de gestion..... ;- Identification et aménagement des aires de stationnement ; et amélioration des accès au niveau des ZET ;- Encourager des moyens de transports alternatifs et collectifs ;- Equipements des plages par les capacités matérielles et humaines pour leur gestion et protection durable ;- Adopter de nouveaux mécanismes pour la concession des plages ;- Encourager le mouvement associatif, syndicat... pour la protection de l'environnement et la promotion du tourisme ;- Encadrer les formules de tourisme chez l'habitant ;- Développer un tourisme réceptif et alternatif (festivités, congrès scientifique, plongée sous-marine...)- Appliquer le plan qualité ;- Instaurer une ambiance festive, en organisant des manifestations culturelles et en faisant revivre certaines fêtes locales (fête du village ; foires ; braderie...)

- Adopter un processus de planification moderne :

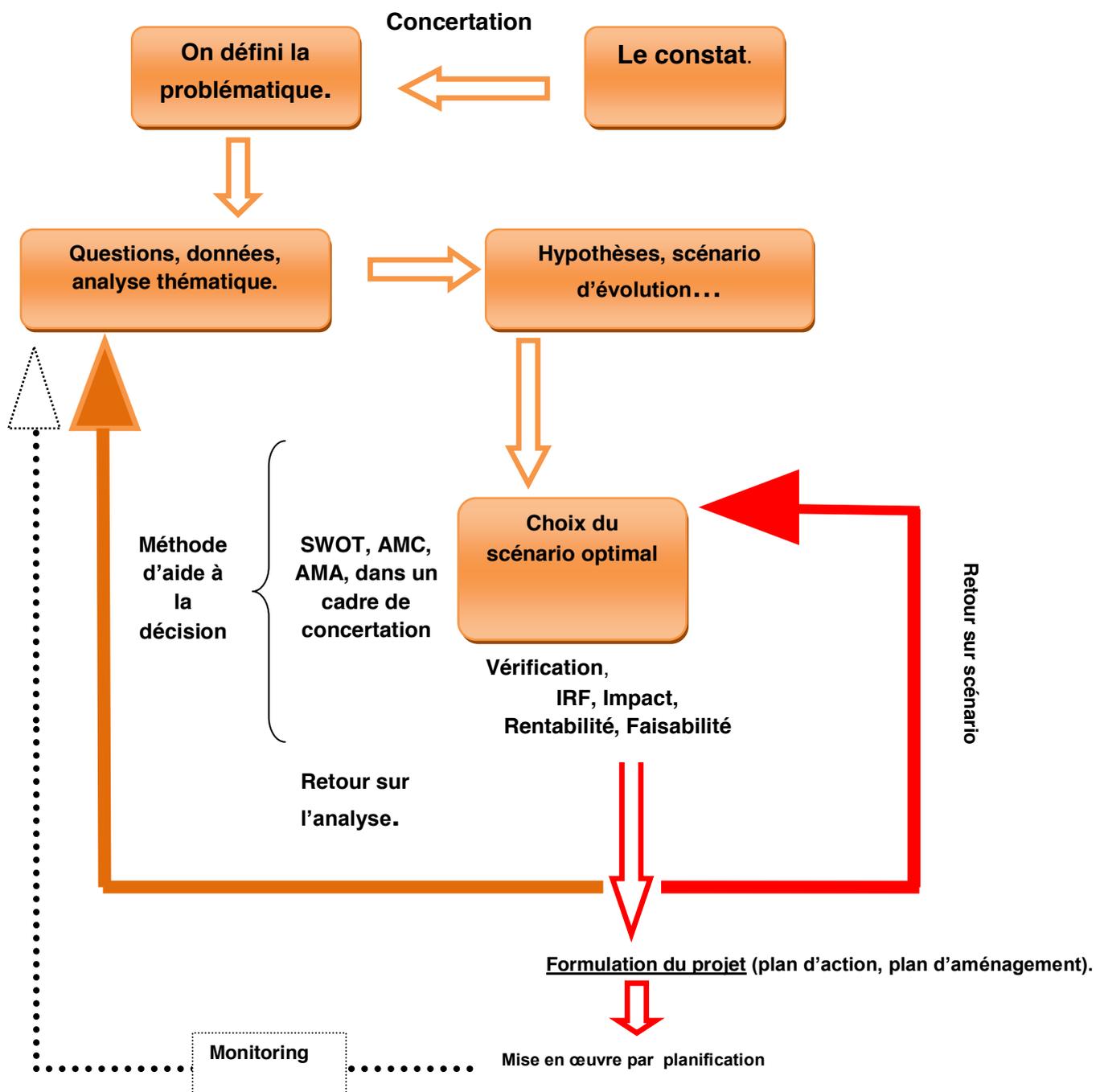


Figure 49. Processus de planification moderne (itératif en boucle)

[Schéma réalisé par l'auteur]

- **Adopter une démarche participative :**

Adopter une démarche participative qui associe les différents acteurs. Il s'agit surtout de placer l'homme au centre du processus d'élaboration du projet touristique durable.

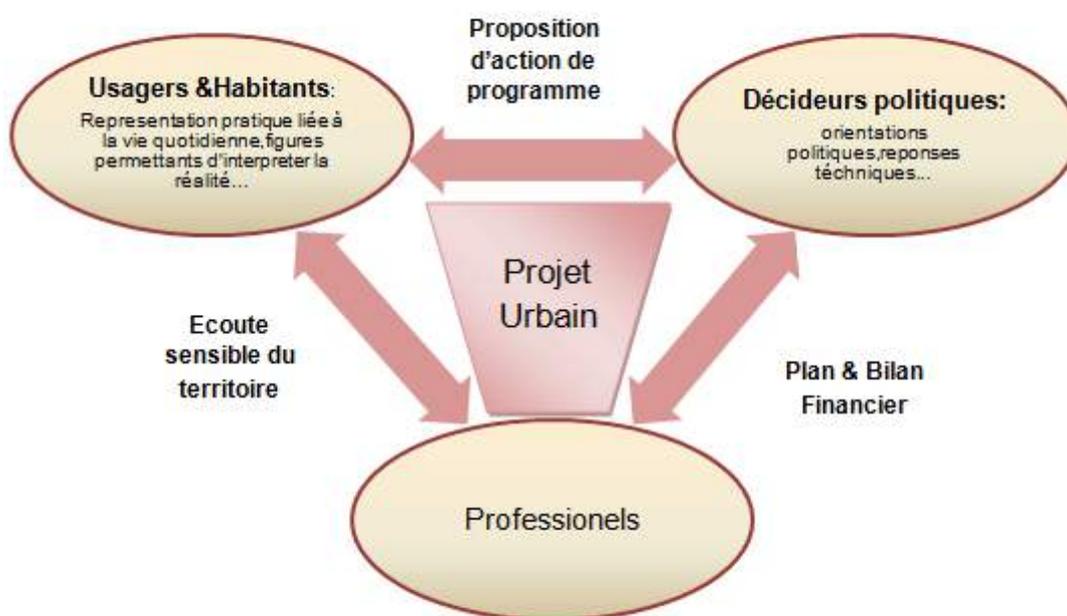


Figure 50. Schéma de la bonne gouvernance (model négocié) ; entrecroisement des champs de compétence [Schéma réalisé par l'auteur]

4.2. La synergie développement local /développement touristique :

4.2.1. La complexité du système touristique :

La prise de conscience de la complexité du système touristique, son omniprésence et ses multiples répercussions ont conduit à la nécessité de l'adoption d'une approche systématique soumise aux impératifs scientifiques. Le tourisme est de plus en plus envisagé comme système.

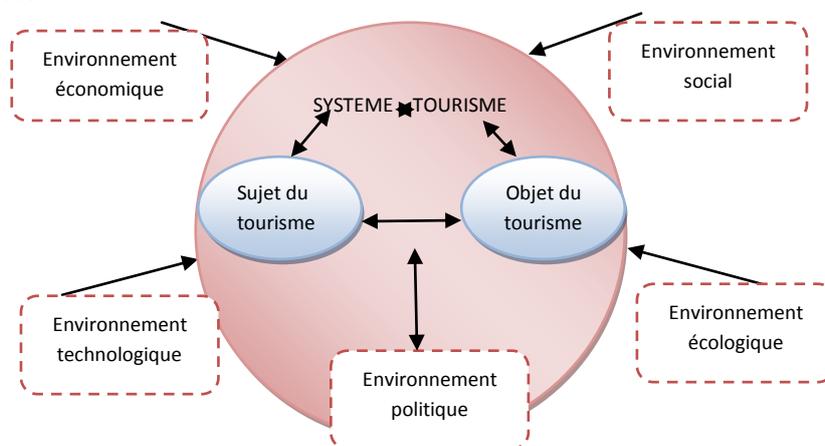


Figure 51. Sujet et objet touristiques [WAC 88]

Selon Claude Kaspar : « l'évolution énorme du tourisme nous démontre de plus en plus la multitude des influences déterminent son développement. Dès lors, il s'agit de trouver une méthode d'approche qui tienne compte des différentes interactions et qui aide à raisonner en termes de conception et de développement des phénomènes globaux» [WAC88] ; il traite de ce fait le tourisme comme un système cohérent, encadré par les systèmes supérieurs (environnement économique, social, politique, technologique et écologique) comportant des sous-systèmes.

Cependant les études touristiques ne doivent pas se préoccuper uniquement des données numériques, PNB, flux des marchés, l'offre et la demande c'est-à-dire « des impulsions déspecialisées », ces données sont indispensables mais elles ne doivent pas occulter les éléments endogènes de la production touristique : monde paysan, commerçant, artisan, types de communes rurales et d'ensembles urbains. L'espace touristique façonné par de nouvelles forces sociales et constructions symboliques, doit être perçu comme un terrain d'observation favorable à des interrogations diverses et actuelles, dans le but de mettre clairement le fait touristique dans sa dimension dynamique, comme un phénomène porteur d'innovations et d'interrogations.

L'essor d'un tourisme durable dont la première fonction est le développement local doit s'encren sur l'association des habitants d'un territoire.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

- **Le développement local** est un processus collectif d'innovation territoriale inscrit dans la durabilité. Ce processus s'enracine dans un territoire pertinent, il y fédère et organise en réseau les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et culturels, pétris d'une culture commune de projet dont la finalité est le bien être collectif, et l'élément central : l'être humain.

Le développement local est un système vivant. Il évolue dans le temps au cours duquel les acteurs construisent une culture commune de projet. Cette culture est l'ensemble des us et coutumes qui régissent le processus de développement local actionné par les acteurs.

Les acteurs produisent mais consomment aussi les activités :

Chaque processus de développement local est propre et singulier à un territoire et à ses acteurs dans un temps défini, en d'autres termes, chaque acteur produit un processus de développement local qui correspond à sa propre identité et à celle de ses acteurs en fonction de la période où il s'organise.

	QUELS ACTEURS	RÔLE	MOYENS D'ACTION
Associations	Sociétés de développement, groupes d'intérêts, association de défense (écologistes,...), groupement de commerçants, syndicats ...	Défendre leurs avantages et intérêts et contribuer, par leurs pratiques, à modifier l'espace Mettre en place des structures et des idées Information des droits et devoirs des touristes	Mise en place de lignes directrices, d'une orientation et d'un produit touristique, gérer une organisation touristique contrôlée Organisation de promenades, visites guidées, animations,...
Habitant	Population locale du lieu récepteur, citoyens, propriétaires,...	Assurer l'accueil et la réception des hôtes Marquer son intérêt à l'échange touristique	Sourire, amabilité, compréhension, assurer le service et l'aide aux touristes
Touriste	Visiteur ou excursionniste, individu ou groupe, résidents secondaires	Profiter des produits touristiques et naturels mis à disposition Dépenser sur place Constitue la finalité du tourisme	Privilégier et visiter les lieux qui se tournent vers un tourisme durable, fidélisation à un lieu, publicité – bouche à oreille

Tableau 9. Classification des acteurs touristiques [BOU07]

Le tourisme durable est donc par définition « toute forme de développement, d'aménagement ou d'activité touristique, qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement de ceux qui vivent, travaillent ou séjournent dans le territoire engagé dans cette logique de développement » [BOU07].

4.2.2. La planification et l'aménagement touristique dans le cadre du développement durable :

4.2.1. Les échelles spatiales et temporelles du tourisme :

Le développement durable implique une approche renouvelée de l'espace et du temps, car d'une part la qualité d'un espace d'accueil conditionne la pérennité de son attractivité touristique, et d'autre part le développement durable ne peut se limiter aux objectifs à court terme, mais doit anticiper sur les évolutions à moyen et long terme et sur les besoins à couvrir dans le long terme.

➤ **Les échelles spatiales :**

On distingue trois espaces touristiques, lieux géographiques déterminants pour le tourisme :

- **L'espace émetteur** : Il ne possède pas nécessairement de structures touristiques mais regorge de touristes potentiels. Il est déterminant dans le sens où il permet de définir les attentes des touristes, en analysant leur mode de vie, leurs pratiques,... Les touristes recherchent sur leur lieu de vacances une destination autre que celle dans laquelle ils vivent au quotidien. Toutefois, leur niveau de vie exige une qualité comparable sur le lieu de villégiature.
- **L'espace de transit** : Cet espace de transition entre « résidence et vacance » nécessite des investissements en espaces de déplacements (autoroutes, routes, voies ferrées, aéroports,...) pour des touristes de passage seulement, mais il subit partiellement les retombées du tourisme (stations d'essence, commerces,...).
- **L'espace récepteur** : Il s'agit de la destination touristique à proprement parler. La station touristique se compose de structures d'hébergement, de restauration et d'espaces de loisirs, le tout disposé et situé dans un cadre paysager.

Cet espace récepteur qui correspond dans notre cas à la zone touristique ZET, mais aussi à l'ensemble du territoire de la commune, avec ses richesses naturelles, patrimoniales ... constitue non seulement le support des activités et infrastructures touristiques, mais également sa matière première ; en effet si l'élément paysager constitue l'élément prépondérant de l'offre touristique, il est aussi un capital à préserver, car il constitue sa matière première, son image. Cependant, l'espace touristique ne peut être réduit à l'aspect physique, car à ce cadre paysager vient s'ajouter l'aspect bâti (infrastructures, hôtels...), ainsi que l'aspect humain (culture, société, accueil...) ; un développement harmonieux et durable ne peut se faire qu'à condition de trouver un équilibre juste entre ces trois composantes.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

➤ **L'échelle temporelle :**

Elle est aussi une donnée, qui caractérise de façon très prononcée l'activité touristique, car cette dernière est fortement dépendante du climat, ce qui implique des pics de surpopulation pendant certaines périodes de l'année (hiver pour les stations de montagne, été pour les stations balnéaires), et des sous-occupations, voire absence d'occupation en basse saison. Cette saisonnalité est problématique dans le sens où les infrastructures et équipements sont eux définitifs ; comment, dès lors, déterminer la capacité optimale des infrastructures ?

Dans cette optique deux points s'opposent mais souvent se complètent : celui de l'architecte ou de l'ingénieur, qui doit construire des équipements touristiques devant répondre au mieux aux conditions techniques requises pour l'activité touristique, et d'un autre celui de l'aménageur de l'économiste et du sociologue qui se préoccupent des modifications de l'espace et de leurs retombées économiques, démographiques, sociales et écologiques ; c'est dans ce contexte qu'une planification pour et avec les populations d'accueil doit s'imposer [MER 08].

Une bonne connaissance du territoire et de ses potentialités, peut offrir une visibilité au regard de laquelle, on peut mesurer l'envergure des réalisations, ce qui est un véritable stimulant qui pousse certaines régions et communes à planifier leurs réalisations, tout en les rentabilisant.

Il y a donc lieu de concilier deux objectifs

- le premier **d'ordre économique** c'est-à-dire relatif à la croissance du produit national ou régional, augmentation de revenus et du nombre d'emplois ou encore la flexibilité des équipements touristiques pour en assurer une rentabilité maximale ;
- Le second **d'ordre social et culturel**, qui doit permettre de préserver le bien-être des populations, de ses valeurs et de ses traditions culturelles, tout en les associant à la prise de décision et à une participation concrète et permanente, pour la construction de leur cadre de vie, de travail et de loisirs.

Une des faiblesses du tourisme dans la commune de Ain Benian se situe au cœur de ce concept étroitement mêlé à l'action locale, qui est celui de la gouvernance autrement dit la « *gouvernance urbaine* », qui est un mode de gestion participatif, et entrepreneurial qui considère la ville comme un acteur collectif privilégiant le développement économique, tout en insistant sur le maintien de la cohésion sociale. Ceci passe par des formes nouvelles d'organisations et de débats des différents acteurs sociaux et économiques concernés par le projet.

Il faut donc mettre en place une démocratie participative locale, qui fait appel à la responsabilité de tous : politiques et citoyens et qui intègre la prise en compte du moyen et long terme dans les choix à prendre.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

4.3. Les outils au service de l'intégration :

- **Les outils méthodologiques :**(capacité de charge touristique CCT, capacité de charge urbaine CCU) :

Des études liées au phénomène du tourisme et sa croissance incontrôlée, menées durant les années 70, ont démontré que la dynamique enclenchée par le tourisme doit avoir un seuil, une limite autrement dit « une capacité de charge » qu'il convient de respecter afin d'assurer un développement harmonieux et éviter les conséquences d'un développement incontrôlé dont les résultats peuvent être irréversibles.

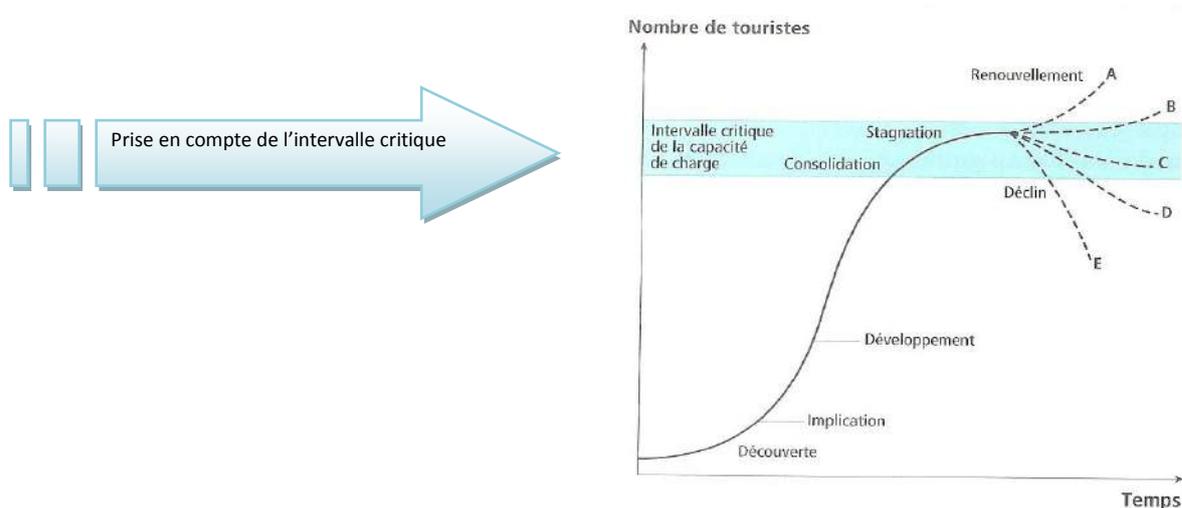


Figure 52. Le cycle de vie du lieu touristique selon Butler [DUV 07]

Le concept de **CCT** ou **capacité d'accueil en matière de tourisme**, précédemment exposé dans le chapitre 2, est depuis son adoption par le CNUED en 1992, largement répandu car il partage les mêmes principes que l'agenda 21 à savoir :

- Le concept de développement local intégré ;
- La visualisation de scénarios alternatifs pour l'avenir ;
- L'importance de l'utilisation d'indicateurs, pour évaluer la durabilité et la qualité de vie locale ;
- L'importance du partenariat avec le secteur privé ;
- L'importance de la participation des citoyens ;
- L'objectif de réaliser des ensembles cohérents, de programmes d'action à court, moyen et long terme ;

De façon générale, l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme, pour une destination donnée cible les trois dimensions de base qui reflètent l'éventail des questions qui se posent dans la pratique :

- Physico-écologico-environnementale ;
- Sociodémographiques ;
- Et politico-économique ;

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

La capacité de charge peut être décrite par un ensemble d'indicateurs, des valeurs seuils peuvent être calculées pour chaque groupe d'indicateurs.

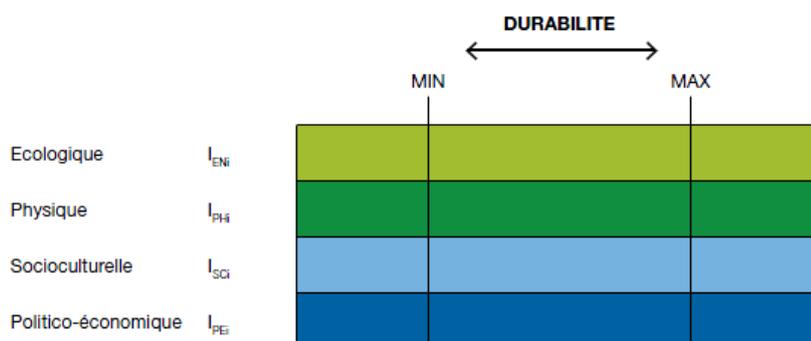


Figure 53. Représentation du seuil de tolérance des indicateurs en matière de capacité d'accueil d'une destination [AND 08]

Les ressources naturelles et artificielles ont des capacités limitées pour assimiler la croissance et ses impacts, l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme ECAT, permet d'évaluer la capacité en matière **d'infrastructures physique** d'une destination (comme les routes, les stations d'épurations...), **des ressources naturelles** (comme la nappe phréatique, les eaux de surface, ou les estuaires du littoral...) ou **des ressources sociales** (acceptation de la population locale) à absorber, une croissance du tourisme et les développements physiques associés sans qu'il n'y ait de dégradation. Une analyse des conditions initiales, puis une évaluation de la capacité d'accueil, aidera à comprendre l'interaction entre le développement touristique et les principales composantes de la destination. Celle-ci présente une méthode efficace afin d'identifier les zones de la destination qui peuvent convenir au développement touristique, ce qui permettra également aux autorités locales de revoir les plans, les politiques et les règlements pour garantir que cette capacité ne soit pas dépassée

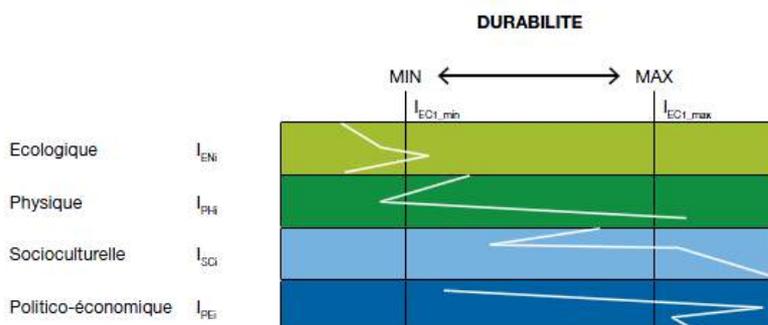


Figure 54. Représentation du scénario de référence [AND 08]

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

En somme la capacité de charge, est le seuil de fréquentation d'un territoire au-delà duquel apparaissent d'une part des dysfonctionnements relatifs à la saturation des infrastructures (routes, aires de stationnement, réseaux...), et d'autre part des problèmes environnementaux et sociaux.

Une étude de capacité de charge, constitue un outil d'évaluation et de suivi des possibilités d'absorption par la société, l'environnement et le territoire en général (la commune), d'une croissance des effectifs touristiques et résidentiels. Elle relève d'une démarche pluridisciplinaire et sa vocation est d'aider à la gestion du territoire (diagnostic territorial et prospective territoriale). La capacité de charge, c'est donc :

- Mieux connaître la vulnérabilité du milieu (fragilité environnementale), afin de le protéger ;
- Mesurer la compatibilité des pratiques résidentielles et touristiques, afin de favoriser une situation d'équilibre et de réduire les risques de conflits d'usage par un développement territorial équilibré ;
- un outil de gestion intégrée et durable du territoire.

Schématiquement, la démarche consiste à :

- Réaliser un **état des lieux complet** (environnement, déplacements et accessibilité, fréquentation, hébergement touristique, pratiques du littoral, réglementations, politiques d'aménagement du territoire et de gestion de l'environnement) ;
- Calculer des **seuils de capacité de charge à différentes échelles territoriales** (la portion de plage, la plage/le village, la commune ou l'ensemble de la région) ;

En terme pratique, la capacité de charge, touche à une diversité considérable de domaines et englobe une multitude de données de terrain, les opportunités qu'offre une telle étude sont par conséquent multiples, et les résultats obtenus (tableaux de données par site, cartes de synthèse...) peuvent aboutir à :

- La création d'une base de données (SIG) et d'un atlas ;
- Le soutien des politiques de qualité (environnementale et touristique) ;
- L'accompagnement dans la mise en place et la révision des documents de planification territoriale (PDAU, POS...) ;
- La mise en place du schéma d'aménagement et de développement touristique ;
- L'élaboration du plan de gestion des plages.

Le tableau ci-dessous, illustre la démarche d'une étude effectuée « *sur la fréquentation touristique et la capacité de charge* », qui montre encore une fois l'intérêt de l'étude de la capacité de charge pour faire du tourisme un projet de territoire.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

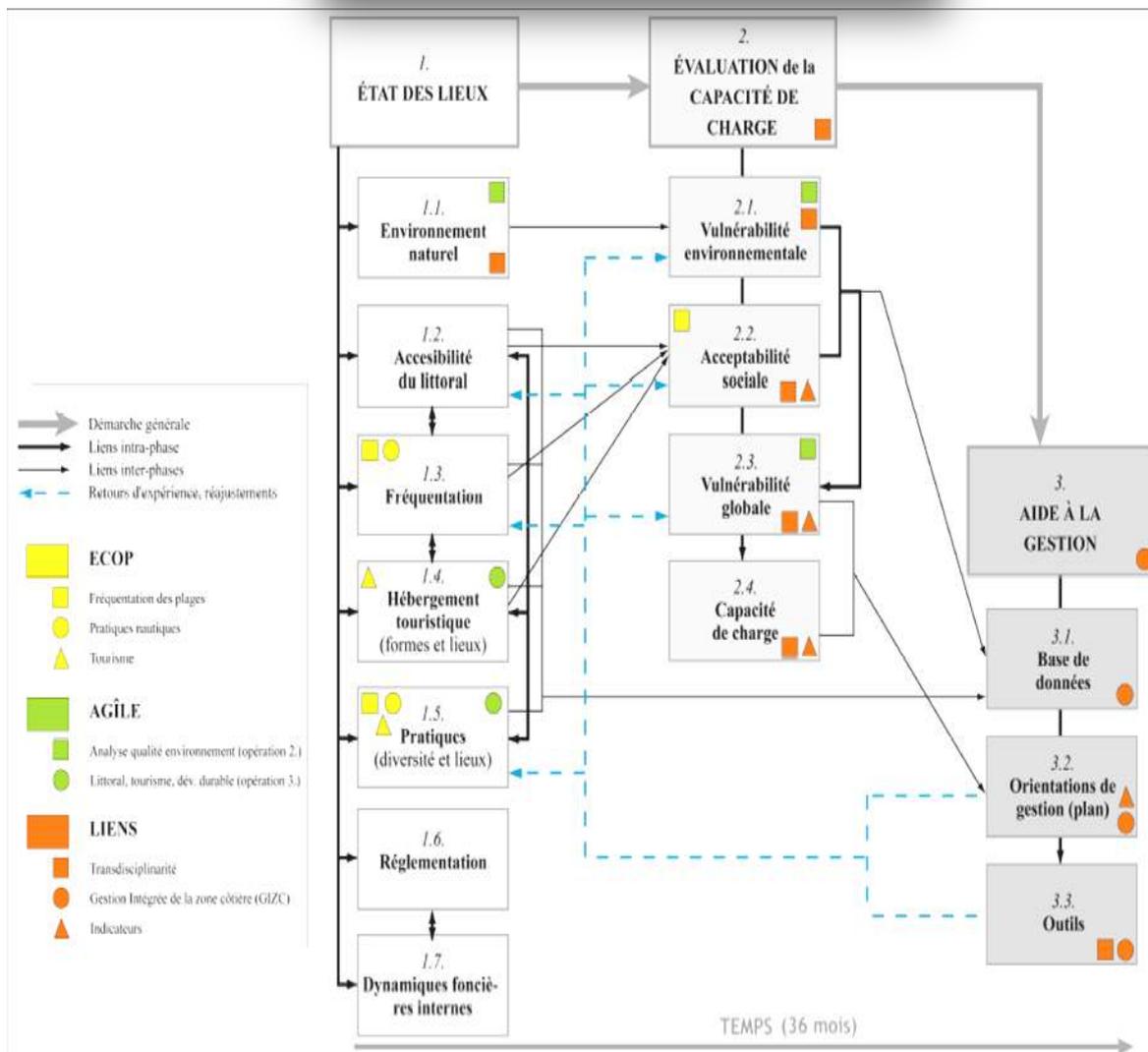
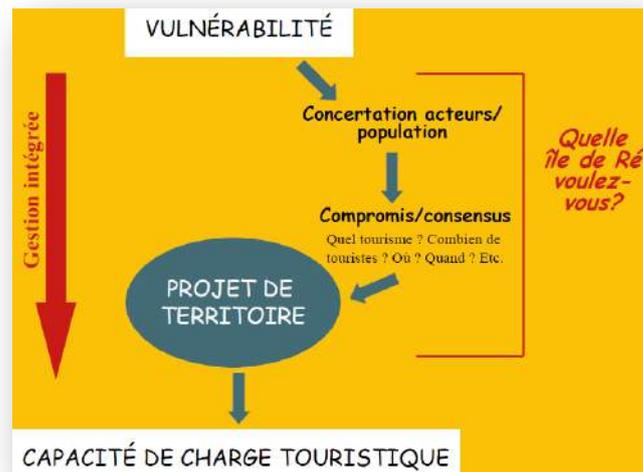


Figure 55& 56. Démarche méthodologique adoptée pour l'étude de la CCT à l'île de Ré [DUV 07]

➤ **Les outils juridiques et réglementaires :**

L'activité touristique en Algérie est régie par un arsenal législatif et réglementaire, qui constitue le cadre référentiel régissant toutes les actions engagées dans la politique nationale de développement et de promotion de l'activité touristique. Elle s'inscrit en ligne droite avec les orientations de la loi cadre n°2001-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, qui forme le support de la politique nationale d'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable.

Nous avons recensé les principales lois, décrets et ordonnances⁴³,. Cependant nous allons essayer d'étayer les principales d'entre elles :

- **La loi n° 2003-01 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme :**

Cette loi a pour objet de définir les conditions de développement durable des activités touristiques, ainsi que les mesures et instruments de leur mise en œuvre. Elle a pour objet la création d'un environnement favorable et incitatif pour: la promotion de l'investissement et le développement du partenariat dans le tourisme ; l'insertion de la destination "Algérie" dans le marché international du tourisme, par la promotion de l'image touristique; la réhabilitation des établissements hôteliers et touristiques afin d'augmenter les capacités d'hébergement et d'accueil ; la diversification de l'offre touristique et le développement de nouvelles formes d'activités touristiques; la satisfaction des besoins et des aspirations des citoyens en matière de tourisme, de détente et de loisirs; la contribution à la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie et la valorisation du potentiel naturel, culturel et historique; l'amélioration de la qualité des prestations touristiques; la promotion et le développement de l'emploi dans le tourisme; le développement harmonieux et équilibré des activités du tourisme et la mise en valeur du patrimoine touristique national.

- **Loi n° 2003-02 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages :**

Cette loi a pour objet de fixer les règles générales relatives à l'utilisation et l'exploitation touristiques des plages.

Elle vise : la protection et la valorisation des plages, en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade, de la détente et de toutes les prestations qui s'y rapportent ; la réunion des conditions d'un développement harmonieux et équilibré des plages, répondant aux besoins des estivants en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement ;l'amélioration des prestations de séjour des estivants ; la définition d'un système de loisirs intégré et compatible avec les activités balnéaires.

⁴³ Voir annexe 7.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

- **Loi n° 2003-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques :**

Elle a pour objet de définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques. Ses objectifs sont : l'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques, en vue d'assurer le développement durable du tourisme; l'intégration des zones d'expansion et sites touristiques, ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques, dans le schéma national d'aménagement du territoire; la protection des bases naturelles du tourisme; la préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique; La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

Ces lois sont accompagnés de différentes mesures réglementaires (décrets, ordonnances, arrêtés), afin d'assurer et de préciser certaines modalités d'application de la loi dont :

- **le décret exécutif n° 07-23 fixant les modalités de rétrocession ou de concession des terrains situés à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristique ;**
- **Le décret exécutif n° 07-86 fixant les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques.**

➤ **Les outils institutionnels :**

Il est très important de connaître les institutions en charge du développement touristique en Algérie, aussi bien à l'échelon territorial qu'à l'échelon local, et de définir le rôle et le domaine d'intervention de chacune d'entre elles.

Les principaux organismes en charge de l'activité touristique, sous l'autorité du ministère chargée du tourisme sont :

- **L'Agence Nationale de Développement Touristique (ANDT) :**

Mission : Chargé de la mise en œuvre et du suivi du développement touristique.

Cette structure s'occupe notamment d'acquérir, d'aménager, de promouvoir, de rétrocéder ou de louer des terrains aux investisseurs, dans les zones d'expansion et les sites touristiques aménagés, afin d'y réaliser des installations touristiques. L'agence nationale de développement ANDT⁴⁴ créée en 1998, constitue un organisme de gestion qui vient renforcer l'importance des territoires ZET, puisqu'elle est l'équivalent d'une agence foncière sectorielle, placée sous la tutelle du ministère du tourisme elle est également chargée :

- De veiller à la protection et la préservation des zones d'expansion touristique ;
- D'acquérir les terrains nécessaires à l'implantation des infrastructures et de leurs dépendances ;

⁴⁴ Décret exécutif n° 98-70 du 21 février 1998, portant création de l'agence nationale de développement touristique et fixant son statut.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

- De procéder à l'acquisition des terrains nécessaires à l'implantation des infrastructures touristiques et de leurs dépendances ;
 - De procéder aux études et à l'aménagement des terrains destinés aux activités touristiques hôtelières et thermales ;
 - De veiller en liaison avec les institutions et les organismes concernés, à une gestion rationnelle des espaces et équipements d'intérêts communs et de proposer l'ensemble des mesures, tendant à une amélioration, modernisation et extension ;
 - D'assurer ou de faire assurer l'entretien et la maintenance des équipements communs des zones d'expansion touristique ;
- **L'Office National du Tourisme (O.N.T.)** : Créé par Décret Présidentiel N° 88-214 du 31 Octobre 1988, modifié et complété par les décrets exécutifs N° 90-409 et N° 92-402.

Missions : encadrer et réaliser la politique et la stratégie de promotion touristique, suivant les orientations du schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT).

- Réaliser ou faire réaliser des études générales ou spécifiques ;
- Collecter et exploiter les informations relatives à la promotion du Tourisme et évaluer les opérations initiées ;
- Suivre les mécanismes du marché touristique interne et externe et représenter l'Algérie aux manifestations touristiques internationales ;
- Participer à la promotion du tourisme, et suivre les actions menées en la matière,
- Animer et développer les échanges avec les institutions et organismes extérieurs dans le domaine de la promotion ;
- Conception, édition et diffusion des supports promotionnels écrits et audiovisuels (dépliants, affiches, brochures, guides, livres, CD, DVD...), Organisation d'événements notamment le Salon International du Tourisme et des Voyages (SITEV) ;
- Encadrement et promotion des fêtes locales.
- Informer sur la destination Algérie, ses potentialités, ses atouts ainsi que les opportunités d'investissement et partenariat dans le domaine du tourisme.
- Favoriser l'inscription de la destination Algérie dans les catalogues des tour-operators internationaux.
- Faciliter l'émergence d'un environnement national favorable au développement du tourisme, et contribuer à la création d'un contexte socioculturel en relation avec les institutions, la presse écrite et les médias lourds, les associations, le système national de formation professionnel, les organismes professionnels et les leaders d'opinion.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

- **Les offices locaux du tourisme (OLT) ; les associations liées à l'activité touristique ; les représentations diplomatiques, consulaires et commerciales algériennes à l'étranger** sont également des institutions qui œuvrent dans le sens de la promotion de l'activité touristique.
- **La Direction du Tourisme et de l'artisanat** : Créée par le décret exécutif N° 05 – 216 du 11 juin 2005,

Missions : chargée du développement, du suivi et du contrôle des activités touristiques.

- Veiller à la satisfaction des besoins et des aspirations des citoyens en matière de tourisme, de détente et de loisirs ;
- Collecter, analyser et diffuser les informations et données statistiques sur les activités touristiques, et élaborer les fichiers et documents relatifs aux potentialités touristiques et thermales locales ;
- Encourager l'émergence d'offres touristiques diversifiées et de qualité, ainsi que la promotion et la commercialisation de produits touristiques ;
- Veiller au développement durable du tourisme local, à travers la promotion de l'écotourisme et du tourisme culturel et historique ;
- Initier toute mesure susceptible de créer un environnement favorable et incitatif au développement des activités touristiques locales ;
- Orienter et suivre en liaison avec les organismes concernés, les projets d'investissement touristique ;
- Intégrer les activités touristiques dans les instruments d'aménagement du territoire et d'urbanisme et valoriser les zones et les sites d'expansion touristique ;
- Assurer le contrôle et le respect des dispositions législatives et réglementaires régissant les activités touristiques et thermales ;
- Contribuer à l'amélioration des prestations touristiques, notamment celles qui ont trait à l'hygiène, à la protection de la santé et à la sécurité.

➤ **Les outils d'aménagement et de planification :**

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 », qui est une composante du **Schéma National d'Aménagement du Territoire SNAT 2030**, constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie. Il est de ce fait un instrument qui traduit la volonté de l'État de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays afin de le mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie. Dans ce contexte il donne pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire national, les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre du développement durable.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

Le schéma ci-dessous illustre les instruments d'aménagement et d'urbanisme et les instruments d'aménagement touristique qui en découlent.

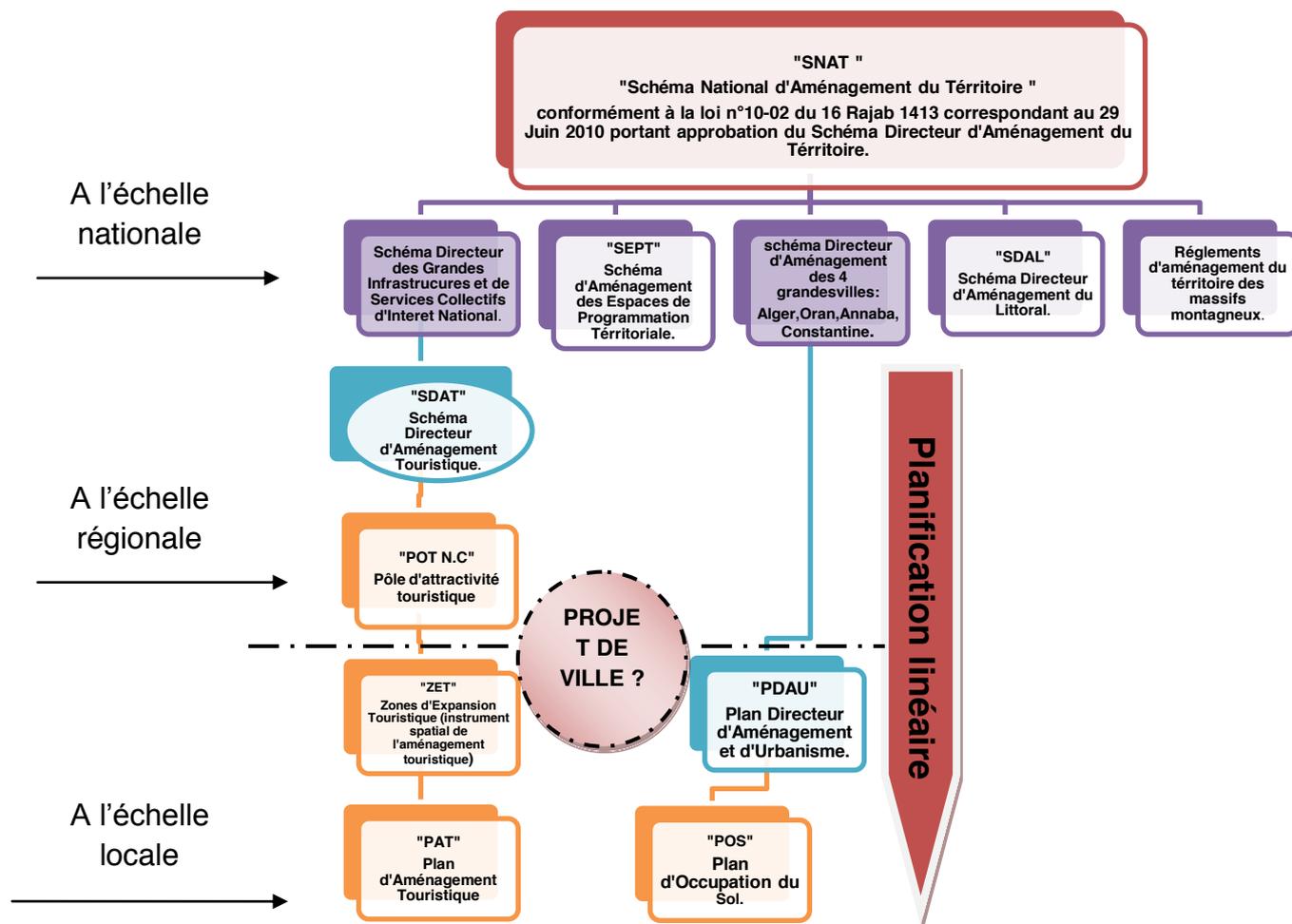


Figure 57. Les instruments d'aménagement et d'urbanisme & les instruments d'aménagement touristique qui en découlent [schéma réalisé par l'auteur]

Le SNAT à travers ses 4 lignes directrices et ses 20 Programmes d'Action Territoriale « PAT », affirme la volonté d'aller vers l'équilibre durable et la compétitivité des territoires.

La ligne directrice n°3 : « créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires », intègre 7 PAT dont le PAT N°15 relatif au **développement local**, qui vise à la mise à niveau locale des infrastructures et des équipements, la structuration de l'attractivité locale, l'établissement d'une gouvernance locale adaptée et le PAT N°18 relatif au **renouvellement urbain et à la politique de la ville**, dont l'enjeu est de mettre en place une ville qualitative, compétitive, attractive et durable. Cependant le SNAT relève un point focal nécessaire à l'aboutissement de la démarche entreprise, sous forme d'une cinquième ligne directrice qui est la dimension transversale de **la gouvernance** qui doit accompagner les circuits de décision, à la concrétisation des ambitions qu'il affiche, celle-ci inclut l'organisation du travail des acteurs publics et privés, le positionnement des institutions, l'animation de la concertation et la phasage de la mise en œuvre.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

Les étapes de l'élaboration du plan d'aménagement touristique, conformément au décret exécutif n° 07-86 fixant les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques :

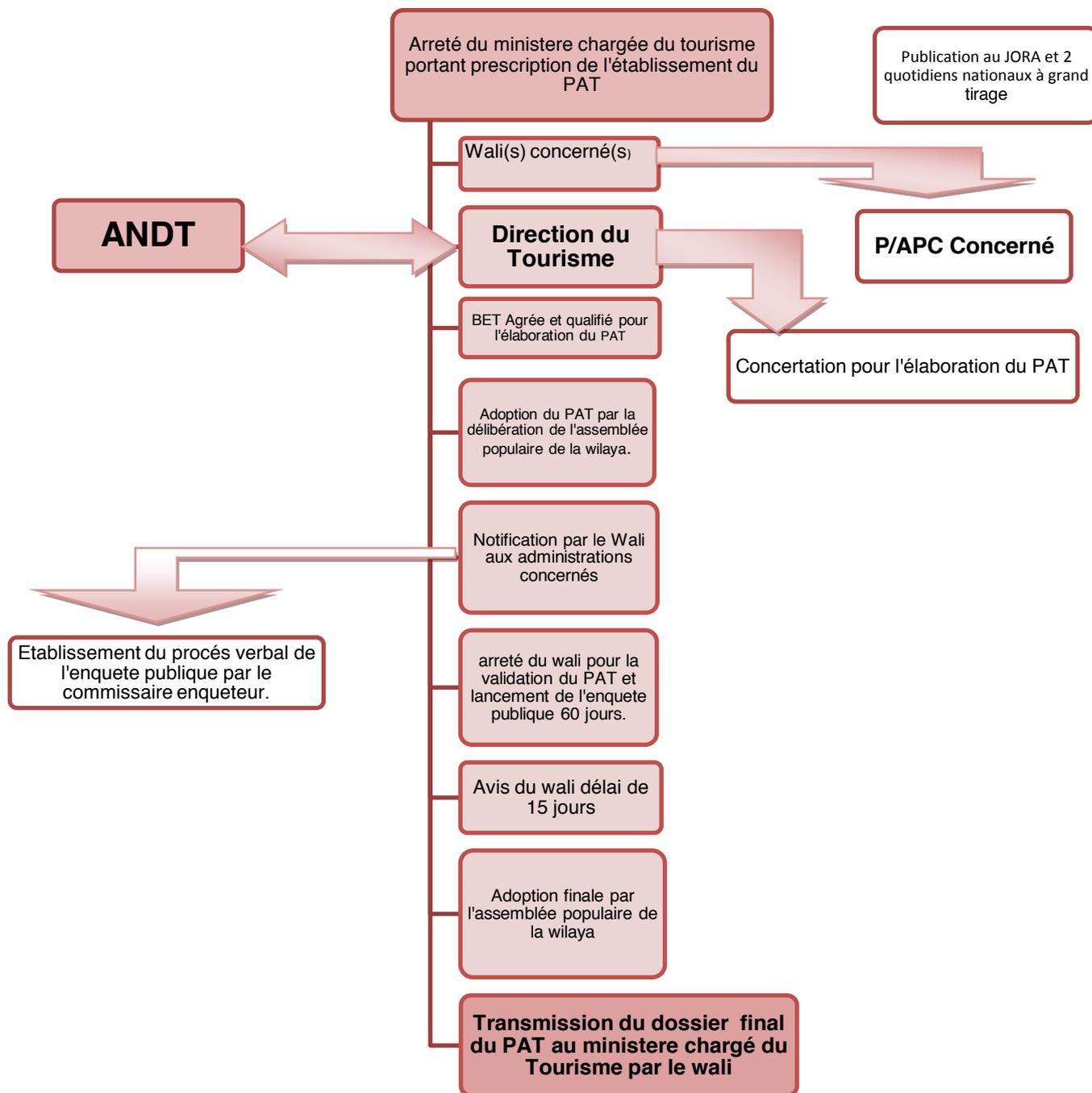


Figure 58. Les étapes d'élaboration du Plan d'Aménagement Touristique [Synthèse de l'auteur]

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

Si l'on observe de près, les instruments d'aménagement et d'urbanisme et les instruments d'aménagement touristique à l'échelon local, on peut facilement se rendre compte du décalage qui existe entre l'aménagement touristique et l'aménagement urbain.

- **Le rôle de la commune dans la dynamique touristique en Algérie :**

*La commune est considérée comme la structure de base de la gestion urbaine et territoriale, conformément à la loi, elle constitue le cadre d'expression de la démocratie locale, l'assise de décentralisation et le lieu de participation du citoyen à la gestion des affaires publiques. Ses compétences portent à la fois sur l'aménagement et le développement local.*⁴⁵

En matière de développement touristique **la loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune**,⁴⁶ dans son chapitre 3 relatif à l'action de la commune en matière d'éducation, de protection sociale, de sport, de jeunesse, de loisirs et de tourisme stipule que : « **la commune prend toutes mesures en vue de favoriser l'extension de son potentiel touristique et encourager les opérateurs concernés par son exploitation** ».

Les zones d'expansion touristiques ZET situées dans les territoires communaux, sont des territoires complètement dédiés à l'activité touristique, régulièrement délimitées, déclarées et classées et pourvues d'un plan d'aménagement touristique. La loi relative au développement durable du tourisme, définit la zone d'expansion touristique comme étant : *Toute région ou étendue de territoire, jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'une ou de plusieurs formes rentables de tourisme.*

Cependant si l'on observe de près **le décret exécutif n° 07-23** fixant les modalités de rétrocession ou de concession des terrains situés à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristique ; et les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique, on constate que les terrains retenus par le plan d'aménagement touristique, sont cédés ou affectés par l'Etat à l'agence nationale de développement du tourisme (ANDT), par un accord à l'amiable entre les ministres chargés du tourisme et des finances, dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur en la matière ; elle est de ce fait (voir les étapes d'élaboration du plan d'aménagement touristique) la responsable directe des opérations d'aménagement de gestion et de suivi des projets touristiques .

Le constat apparent est que la commune ne détient pas le plein pouvoir, sur les projets touristiques situés dans son territoire, elle est certes consultée à titre d'acteur potentiel mais elle n'exerce pas un rôle central dans le processus de prise de décision.

⁴⁵ Recueil de cours dispensés en 1ère année de post graduation.

⁴⁶ www.joradp.dz

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

La ZET assiette servant en priorité aux projets d'aménagement touristique constitue l'instrument spatial de l'aménagement touristique en Algérie. Elle constitue une véritable réserve foncière pour les projets touristiques potentiels. L'ANDT⁴⁷ est l'organisme de gestion qui vient renforcer l'importance des territoires ZET, puisqu'elle est l'équivalent d'une agence foncière sectorielle, placée sous la tutelle du ministère du tourisme et qui se charge de l'étude, la gestion et l'exploitation du foncier touristique.

Il paraît donc clairement que le pouvoir de la commune en matière de tourisme est très réduit, voire fractionné entre plusieurs acteurs. La loi 03-02 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages, donne à la commune le droit de concession et d'exploitation touristique des plages (Article 23), ce qui représente une tâche très minime.

De plus les investigations que nous avons menées auprès de l'ANDT et des services de la commune, nous ont permis de constater que la rigidité de la législation notamment en matière de gestion du foncier touristique, crée un véritable conflit qui oppose la dynamique urbaine à la dynamique touristique. Le cas des ZET proposées à Ain Benian illustre parfaitement cet état de fait. En effet, les deux ZET, La Madrague et la ZET du front de mer⁴⁸, ont été écartées parce qu'elles sont situées dans des zones urbanisées car le règlement qui régit la ZET ne prend pas en charge les opérations de développement urbain, chose qui provoque des situations de blocage, et surtout crée une tension entre les autorités en charge du phénomène touristique, l'administration chargée de l'urbanisme et le citoyen qui se trouve dans l'incompréhension et l'incapacité à réaliser ses projets.

Il est donc opportun d'intégrer la commune dans l'action touristique, à travers l'institution d'outils pratiques de gestion qui permettent un développement touristique capables d'organiser la compétence tourisme, tout en assurant la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local. Les actions touristiques locales doivent majoritairement relever de la compétence de la commune. C'est elle qui pourra intervenir sur l'aménagement d'équipements touristiques, sur les actions de promotion et d'accueil, sur l'exploitation d'équipements, etc. puisqu'il s'agit d'actions qui se déroulent à l'échelle de son propre territoire car le tourisme ne peut se développer harmonieusement que dans un cadre stratégique impulsé par les collectivités.

D'un autre côté, nous avons pu constater que **l'office de tourisme local**, qui est une structure associative existant selon nos investigations à l'échelle communale, joue un rôle très marginal dans l'action pour le développement touristique. Pourtant cet organe peut constituer l'interface privilégiée entre la stratégie de développement touristique, les prestataires de l'offre et la population locale.

⁴⁷ Décret exécutif n° 98-70 du 21 février 1998, portant création de l'agence nationale de développement touristique et fixant son statut.

⁴⁸ Voir la figure 35, page 80.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

Exemple : La politique de développement touristique en France

- **Le rôle de l'office de tourisme local :** La France qui enregistre un taux de fréquentation de 76 millions de touristes étrangers par année, est régulièrement classée première destination mondiale. Ce succès fulgurant de l'activité touristique n'est autre que le résultat d'une organisation stratégique maîtrisée.

L'office de tourisme, qui est une structure dont les contours sont mal définis en Algérie ne représente pas pour l'organisation touristique de ce pays, un simple organisme que la municipalité subventionne, il est au contraire un véritable chef d'orchestre de la politique touristique locale. Il constitue un outil fondamental de gestion et de développement de l'offre touristique. Cette structure d'ordre associatif, n'a cessée de prendre de l'ampleur grâce à l'importance prise par sa dynamique. Conscient de ses enjeux, les pouvoirs législatifs et réglementaires ont pris des dispositions, afin de renforcer les pouvoirs locaux en matière de création et de gestion des offices de tourisme.

- **Les missions de l'office de tourisme :**

Ces missions peuvent être très nombreuses, il peut assurer :

- **L'accueil et l'information**, activités de base, consistent à indiquer aux touristes, les hébergements et les animations (date, nature...), les sévices d'utilité publique qui leurs sont offerts, ainsi qu'à répondre à toute la gamme de renseignements demandés par la clientèle touristique ;
- **La promotion touristique** de la commune (ou encore du groupement de communes). A ce titre, l'office produit des catalogues, brochures et dépliants, organise des campagnes publicitaire, collabore à des foires et salons et réalise des signalétiques informatives.
- **L'animation** de la commune ou du territoire en organisant directement des animations (festivals, fêtes, manifestations...), ou encore en travaillant avec les organisateurs d'événements, dans la perspective de renforcer leur impact en les « mettant en tourisme » ;
- **La coordination de l'offre et de la demande touristique** en partenariat et en complémentarité des initiatives des opérateurs privés, l'office peut commercialiser des prestations de sévices touristiques telles que la billetterie de spectacle, des réservations hôtelières, vendre des prestations et des produits touristiques, susciter la mise en adéquation de l'offre et de la demande en matière de qualité de l'hébergement et de l'accueil touristique, de formation des acteurs...
- **La gestion et l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs**, comme les campings, piscines, golfs, musées, salles des fêtes, villages de vacances, ports de plaisance...

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

L'office de tourisme peut également et de manière plus large, contribuer à l'expression d'une politique touristique locale. Il peut être également consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques (surtout s'il est constitué sous la forme d'un établissement public industriel et commercial EPIC). Il est donc clair que l'office doit se doter de moyens adéquats lui permettant d'assurer à bien sa mission, ceci à travers, le recrutement d'un personnel diplômé et qualifié, s'engager dans une démarche qualité aboutissant à la certification...**le tableau 07** ci-dessus résume les missions de la commune et montre le rôle prépondérant de l'office du tourisme.

C'est à travers cette structure, et d'autres outils de développement et d'action touristique, que le tourisme est placé au cœur de la vie publique locale, et que la collectivité est naturellement impliquée dans le développement, la régulation et la gestion du tourisme. Le modèle ci-dessous constitue un exemple parfait, de l'implication des collectivités et des élus locaux, non pas en tant que simples acteurs, mais comme initiateurs et gestionnaires du projet touristique de leur commune il illustre également l'importance accordée à l'action locale et la synergie entre les outils et les structures de l'offre touristique.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

Dans quel ordre ?	Que faire ?	Comment ?
Faire un état des lieux de l'offre touristique sur son territoire	Inventaire de l'offre	L'office de tourisme, ou le service tourisme de la collectivité
Définir une politique	Établir le diagnostic et la stratégie	Les élus, avec l'aide de consultants externes, ou avec les services
Programmer la politique	Écrire le plan d'action	L'office de tourisme, ou le service tourisme de la collectivité
Mettre en place des outils	Instituer un office de tourisme ou en optimiser le fonctionnement	Les élus, ce sont eux qui décident
Gérer les relations avec l'office de tourisme	La convention d'objectif et de moyens	Négociation annuelle
Augmenter les ressources tourisme de la collectivité	Mettre en place ou optimiser la taxe de séjour	L'office de tourisme en EPIC ou le service tourisme
Aménager	Mettre en place des programmes de développement	Contractualiser avec le Département, la Région, l'État
Qualifier	Labelliser les hébergements, lancer un plan qualité station	L'office de tourisme, dûment missionné par la collectivité
Promouvoir	Définir une stratégie de communication	L'office de tourisme
Mettre en marché	Organiser la commercialisation	L'office de tourisme
Évaluer	Définir un tableau de bord	Concertation avec les élus et les professionnels.

Tableau 10. Boite à outil de l' élu en charge du tourisme [BOU 07]

➤ **L'outil marketing :**

La démarche marketing permet de répondre à un certain nombre de questions : comment mieux valoriser ses atouts ? Sur quels points faut-il porter les efforts ? Comment s'adapter aux nouvelles attentes d'une clientèle de plus en plus variée ? Comment étaler la fréquentation touristique à l'année ... ? Il est donc important d'établir un plan marketing, qui s'attachera à promouvoir les atouts naturels, culturels, mais aussi à développer, réactivité, innovation, professionnalisme touristique et qualité d'accueil.

Le plan marketing est également conçu afin d'enrichir les réflexions de l'ensemble des acteurs concernés. Il est un fil conducteur, une feuille de route. Il se présente comme le plan d'action de l'office de tourisme en matière de promotion, de communication et de commercialisation. Il peut donner des orientations stratégiques pour faire connaître la région et augmenter sa fréquentation touristique (identification, segmentation et ciblage de l'offre), il présente les actions entreprises et les nouvelles pistes de travail, il renforce les projets et actions en terme d'aménagement, de promotion et de commercialisation de l'ensemble des acteurs (publics et privés).

• **Connaître les exigences et le comportement des consommateurs :**

Il ne faut pas oublier que les produits touristiques sont à la base des produits commerciaux, qui suivent une courbe de saturation générale à tous les phénomènes naturels et humains. Chaque produit ou service évolue de façon très différente. Leur durée de vie est variable. Pour s'inscrire dans la durée avec efficacité et accessibilité, un territoire, un produit, un service doit se renouveler en s'adaptant aux évolutions en cours, en modifiant ses éléments constitutifs, en prévoyant la substitution de nouveaux produits mieux adaptés aux besoins des clients. La gestion de la vie du produit est un exercice permanent, il ne suffit pas donc pour créer « une destination touristique », d'édifier des hôtels les pieds dans l'eau, et de venter les mérites d'un paysage de rêve, car ce modèle simpliste et un peu trop monolithique ; est dépassé, le tourisme est aujourd'hui une industrie soumise aux impératifs d'une économie de marché qui est fortement tributaire, des besoins et des exigences sans cesse renouvelés des clientèles touristiques. Les modèles du tourisme de *Sol y playa* [FOU94] qui ont fait la gloire de l'Espagne dans les années 1960-70 ont très vite prouvé leurs limites. Aujourd'hui le touriste ne cherche plus à se faire rôtir pendant des heures au bord d'une plage. Les vacances oisives et monolithiques n'attirent plus grand monde. La tendance est plutôt d'échapper à son milieu, de communiquer, d'apprendre, de découvrir un livre, un sport, un art, une langue et même un métier ; bref le touriste cherche des formules de vacances plus intelligentes et surtout plus actives.

Ceci dit, la plupart des opérateurs touristiques mettent en avant, à juste titre le rôle fondamental de la démarche marketing dans toute action de développement des loisirs, car ce dernier est opérationnel quels que soient les secteurs d'activité économique [VLE 96].

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

Exemple : les touristes allemands veulent un environnement de qualité ;

En 2002 un sondage d'opinion a été réalisé en Allemagne sur un échantillon de 7.872 personnes, représentatives de 60,1 millions d'Allemands de plus de 14 ans. On leur a posé les questions suivantes: quand vous pensez à vos prochaines vacances, parmi les facteurs environnementaux suivants, quels sont les plus importants pour vous? Les réponses ont été les suivantes:

- 64,5% la propreté des plages et de l'eau ;
 - 59,1% l'absence de déchets dans la station balnéaire ou aux alentours ;
 - 50,0% l'absence d'urbanisation dans les zones rurales ;
 - 45,8% une bonne protection de la nature dans la destination des vacances ;
 - 51,0% l'absence de pollution sonore en provenance du trafic ou des discothèques ;
 - 35,1% peu de trafic et un bon système de transport public sur le lieu des vacances ;
 - 29,0% la possibilité de se rendre facilement sur place, en bus ou en train
 - 41,8% un hébergement respectueux de l'environnement ;
 - 18,7% trouver des hébergements respectueux de l'environnement dans les catalogues des tours-opérateurs ou des agences de voyage ;
 - 14,2% l'accès facile à l'information sur les offres proposant des hébergements respectueux de l'environnement qui soient vérifiables (écolabels).

Source [AND 08]: ECOTRANS / F.U.R. Reis analyses (2002).

• **Promouvoir et faire connaître la destination**

Une destination touristique est donc avant tout un produit à vendre. Il est donc important d'avoir un produit touristique durable, soutenu par l'ensemble des acteurs locaux et une action marketing d'envergure, qui constitue en soi l'étape la plus importante (mais non la seule), et la phase finale de la politique de développement d'un tourisme durable.

En effet, une destination touristique qui ne sait se vendre et ne se fait pas connaître n'a que peu de chances d'être pérenne ; car une fois que le produit est mis en place de manière cohérente et complète, c'est encore à la démarche marketing qu'incombe la mission de faire connaître et apprécier la destination auprès des touristes, accueillir, retenir, faire revenir dans le but d'amplifier les flux de visiteurs, les répartir sur l'ensemble du territoire et en tirer profit en terme de gains, avec la participation massive des opérateurs touristiques, c'est à cette condition que les efforts de la stratégie mise en place pourront apporter leurs fruits.

La figure ci-dessus expose la démarche marketing poursuivie par la destination Grand Toulouse.

Afin d'atteindre ses objectifs à court, moyen et long terme, cette dernière en collaboration avec l'Office de Tourisme, doit proposer des solutions stratégiques et opérationnelles pour améliorer l'accueil/satisfaction des publics, sa notoriété, son image, le trafic, la rentabilité

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.



Figure 59. Démarche marketing de la destination Grand Toulouse [VIO 11]

C'est dans ce sillage que le « SDAT » à travers sa nouvelle stratégie, initie le Plan Qualité Tourisme ⁴⁹ Algérie (PQTA) dont l'objectif est :

- D'améliorer la qualité et la lisibilité de l'offre touristique ;
- D'offrir une nouvelle visibilité aux professionnels ;
- D'inciter les acteurs du Tourisme à engager des démarches de qualité ;
- De communiquer sur l'image de l'Algérie et sa promotion comme destination de qualité ;
- De conquérir une place de choix parmi les destinations touristiques mondiales ;
- D'afficher les objectifs de la démarche plan qualité et fixer les engagements du plan qualité ;

⁴⁹ L'OMT a orienté principalement ses axes de travail à la fois, sur le tourisme durable et équitable et l'amélioration de la qualité qui est définie comme « **le résultat d'un processus qui implique la satisfaction de tous les besoins, exigences et attentes légitimes du consommateur en matière de produits et services, à un prix acceptable, en conformité avec les conditions contractuelles et les déterminants sous jacents de la qualité que sont : la sécurité et la protection, l'hygiène, l'accessibilité, la transparence, l'authenticité et l'harmonie de l'activité touristique visée avec son environnement humain et naturel** »

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

La finalité étant de conclure des contrats de licences « Qualité Tourisme », avec les établissements qui adhèrent à la démarche qualité à travers l'évaluation des engagements des professionnels sur le plan : information/communication, accueil personnalisé, compétences du personnel, contrôle des lieux, propreté et entretien des lieux, valorisation de la ressource locale et des professionnels par une estampe (logo) « qualité tourisme Algérie » [MAT 08e].

Au niveau régional et local :

Les Offices Locaux du Tourisme (OLT) dont le chiffre dépasse les 120 constituent un instrument de promotion, d'orientation et de valorisation du potentiel touristique du pays. L'identification des (OLT) les plus actifs pour chaque localité à l'effet d'accompagner, les autres acteurs pour mieux promouvoir le produit.

- **L'apport des TIC dans la mise en marché de l'offre touristique.**

Il existe différents modes de transmission de l'information, tant au niveau international (lorsque le touriste est à la recherche d'une destination), que local (une fois le touriste sur place) :

- Internet qui progresse et s'impose comme l'une des sources principales pour le choix d'une destination ;
- les reportages télévisuels ;
- les foires (où les représentants des offices du tourisme présentent leur produit) ;
- les agences de voyages, les brochures *flyers*,...

Autre mode de transmission de l'information : les organismes de gestion de la destination, qui peuvent apporter une valeur ajoutée dans l'information que recherchera le touriste par la qualité des informations fournies sur les conditions locales, et la proposition d'offres sur mesure ou d'offres spéciales (promotion, *package*).

Cependant, le multimédia et en particulier l'outil Internet qui se développe d'une manière fulgurante, fait partie des outils de marketing direct. Internet a l'avantage d'être un moyen d'information et de communication bien adapté à la promotion touristique. Il doit constituer pour les collectivités locales une des applications privilégiées.

Pour une collectivité, un serveur Web peut avoir des objectifs purement commerciaux (réservation, vente de produits locaux par correspondance...), mais aussi des objectifs de positionnement en terme d'image, de favoriser la découverte d'un territoire, d'information, d'ouverture vers la diffusion d'autres services existants sur le territoire.

Chapitre 4 : les fondements d'un projet touristique durable ; le développement local.

Exemple d'une étude de marketing appliquée au domaine touristique (Montréal, Canada) .⁵⁰

Dans une conjoncture mondiale où les marchés internationaux sont de plus en plus segmentés, une rude concurrence s'installe parmi les destinations internationales afin d'augmenter le nombre et la fréquence des visites de touristes. Au Canada, le marché touristique a connu un essor phénoménal depuis quelques années sur les marchés internationaux.

Cette étude est partie d'un simple constat : le marché Japonais représente la deuxième source de recette touristique étrangère au Canada. En effet ceci est le résultat de la progression de la croissance économique du Japon, et de la politique du gouvernement Japonais qui encourage les travailleurs à prendre de plus longues vacances et à consacrer une plus grande partie de leurs revenus aux voyages.

La problématique qui se pose naturellement est la suivante : comment augmenter l'attrait touristique de la ville de Montréal, tout en ciblant le marché Japonais qui s'annonce prometteur. George J. Villedary, directeur de l'un des plus prestigieux hôtels, situé en plein cœur commercial et culturel de la ville de Montréal « le Reine Elisabeth » affirme que : « **La ville de Montréal doit faire des efforts importants, en particulier sur le plan marketing, pour augmenter l'attrait de Montréal comme destination internationale. Le marché Japonais est certainement un marché avec beaucoup de potentiel** » [ENS 10].

Afin de profiter de ce potentiel de marché, les professionnels se sont interrogés sur les meilleurs moyens de répondre à cette clientèle, et comment développer un plan marketing pour ce marché ; nous résumons les recherches entreprises dans ce tableau :

Profil du marché Japonais actuel et ses caractéristiques.	Profil du produit recherché par le marché Japonais.	Points forts et points faibles de la destination Montréal.	Possibilités du marché.
<p>Profil socio-économique : Age, provenance, niveau de scolarité, revenu, occupation.</p> <p>Autres caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Motifs : 1. agrément, affaires ; 2. visiter les villes, shopping, musées, sites historiques 3. vie nocturne, festivals et foires dans les grandes villes, 4. sport, golf et tennis ; - Taux de satisfaction, période et durée ; - Moyens d'information utilisés pour les voyages ; - Les dépenses ; 	<p>Endroits visités :</p> <p>Célèbres, à la mode, sécuritaires, propres, ayant un accueil chaleureux ;</p> <p>Hébergement : Confortable et luxueux ;</p> <p>Shopping : diversifié et renommé ;</p> <p>Sites historiques : nombreux et variés comme la vie nocturne ;</p>	<p>Comme chaque destination Montréal possède des forces et des faiblesses ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Points forts : Proximité des espaces de villégiature ; Les chutes du Niagara ; La ville offre des festivals internationaux et festivals locaux ; grand nombre de sites historiques... ; ▪ Points faibles : Montréal est très loin du Japon, la température est très peu fiable, peu de guides parlant Japonais, l'image des villes Américaine éclipse celle de Montréal 	<p>Positionnement de Montréal par rapport aux autres villes du Canada ;</p> <p>Perspectives du marché dans les années à venir ;</p>

Tableau 11. Plan marketing de la destination Montréal [Synthèse de l'auteur]

ude réalisée par Nathalie Drouin, Bertil Jean-Chronberg et Gervais Rousseau de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec, sous la direction de Michel Laroche ;

Conclusion du chapitre 4 :

Le développement touristique durable est une voie que chaque destination touristique peut prendre, en tenant compte de son contexte et ses réalisations existantes, en les adaptant à la demande. Cependant, un tourisme durable « parfait » en tous points ne peut exister ; il y aura toujours des aspects contraires à la durabilité, imputables au lieu, aux destinataires, car le phénomène touristique est en perpétuelle évolution, selon le contexte, les offres et les demandes, et ne peut jamais prétendre être définitivement durable.

La stratégie de développement touristique en Algérie telle qu'elle se présente, a de tout temps été marquée par un fractionnement au niveau des responsabilités, en matière de gestion et de prise de décision, concernant le secteur du tourisme ; une instabilité politique et culturelle, qui a eu des répercussions conséquentes sur la conception de l'espace touristique et son aménagement.

Le tourisme est une économie mixte qui ne peut exister sans moyens publique. L'intervention de la commune ou de la communauté de communes dans l'activité touristique, est plus importante que pour n'importe quel autre pan de l'économie locale. L'essor de l'activité touristique est donc profondément tributaire de l'action locale, autrement dit de la bonne gouvernance, qui associe tous les acteurs concernés par le fait touristique.

Ce vœux a été profondément exprimé lors des assises nationales sur le développement local, le CNES qui a plaidé pour une réforme de la gouvernance locale; et pour une nouvelle gouvernance locale beaucoup plus participative et beaucoup plus efficace pour répondre aux besoins du développement local...

La concertation sur le développement local a permis d'être face à des réalités qui poussent à aller vers des changements radicaux, de la façon dont sont menées les politiques économiques et sociales. Les systèmes de gouvernance sont à reconsidérer à tous les niveaux....Selon MOHAMED SEGHIR BABES président du CNES « *nous sommes dos au mur au niveau du développement local territorial, puisque nous avons oblitéré des capacités de création de richesses à l'échelle territoriale locale, parce que tout venait d'en haut de façon verticale avec même une absence de synergie et de cohérence intersectorielle ...Il faut libérer les capacités des territoires à la base, il faut laisser s'exprimer le génie local, le génie des terroirs, les intelligences commentées qui sont au niveau des territoires. Ne pas cantonner les populations, la société civile et l'ensemble de la représentation des organisations sociales, dans quelque chose qui les tétanise dans un coin et qui leur dit que dans la mesure où tout vous tombe d'en haut restez dans votre coin et taisez vous* ».⁵¹

⁵¹ Extrait des **Assises nationales sur le développement local « supplément économique »** page 7....11 ; LIBERTE ,4Janvier 2012 ;

Conclusion générale. **Synthèse des acquis et perspectives**

Synthèse des acquis et perspectives de recherche :

Rappelons que dans notre recherche nous avons fixé comme objectif, de proposer une méthode d'évaluation stratégique, qui puisse éclairer les décideurs locaux et les autorités, sur les potentialités touristiques réelles de la ville de Ain Benian. Ceci à travers un diagnostic précis (la collecte et l'exploitation d'informations), moyennant un outil de planification stratégique qui permet de mesurer le potentiel touristique réel de la ville, d'une manière rationnelle et de renseigner sur les perspectives de développement du secteur. Notre apport scientifique se veut un essai méthodologique pour l'intégration de l'évaluation du potentiel touristique des villes, dans les stratégies de développement urbain.

Selon l'OMT « **Le tourisme du 21^{ème} siècle ne sera pas seulement le premier secteur d'activité au monde, mais il sera de loin le secteur le plus important que le monde ait jamais connu** ». L'Algérie dispose d'atouts avérés en matière de développement touristique : une géographie aux multiples contrastes, une magnifique côte de 1200 km qui longe le bassin méditerranéen, des traditions et des richesses culturelles et patrimoniales plus que millénaire ; pourtant cette dernière n'a pu intégrer les grands flux touristiques mondiaux, et se trouve complètement soustraite de la dynamique touristique internationale. Cette situation est imputable aux différentes politiques qui se sont succédées, et les changements d'orientation, périodiques qui ont plongé ce secteur clé de l'économie dans un climat d'instabilité permanent empêchant ainsi son essor.

Nous avons choisi de placer dans un premier moment le tourisme, dans une perspective historique, afin de comprendre ces fondements et les différents faits auxquels il se rattache.

Le tourisme est passé d'une pratique élitiste qui concernait uniquement les classes supérieures de la société, à un tourisme de masse, qui a conquis le monde. Cette diffusion fulgurante des pratiques de loisirs et du phénomène vacancier, a eu des conséquences directes, sur la production de l'espace et a induit des bouleversements socioculturels et économiques très importants ; dès lors on se rend compte à l'échelle planétaire de la nécessité de prendre des mesures urgentes, afin de réglementer cette activité dévoratrice de l'espace, et de palier aux conséquences dramatiques qu'elle peut avoir sur l'environnement naturel et socio culturel.

De cette prise de conscience sont nées les notions de protection de l'environnement, de capacité de charge admissible, la gestion des flux touristiques..., bref on se rend compte à l'unanimité à l'échelle planétaire que les attractions touristiques ne sont pas infinies, et doivent être traitées, comme des ressources non renouvelables, car l'environnement est la base des ressources naturelles et culturelles qui attirent les touristes, ce qui rend la planification du tourisme dans le cadre du développement durable plus que nécessaire. Dès lors, un code mondial d'éthique du tourisme est né visant à reconsidérer les objectifs du développement touristique, et intégrer la notion d'impact sur l'environnement et la société d'accueil.

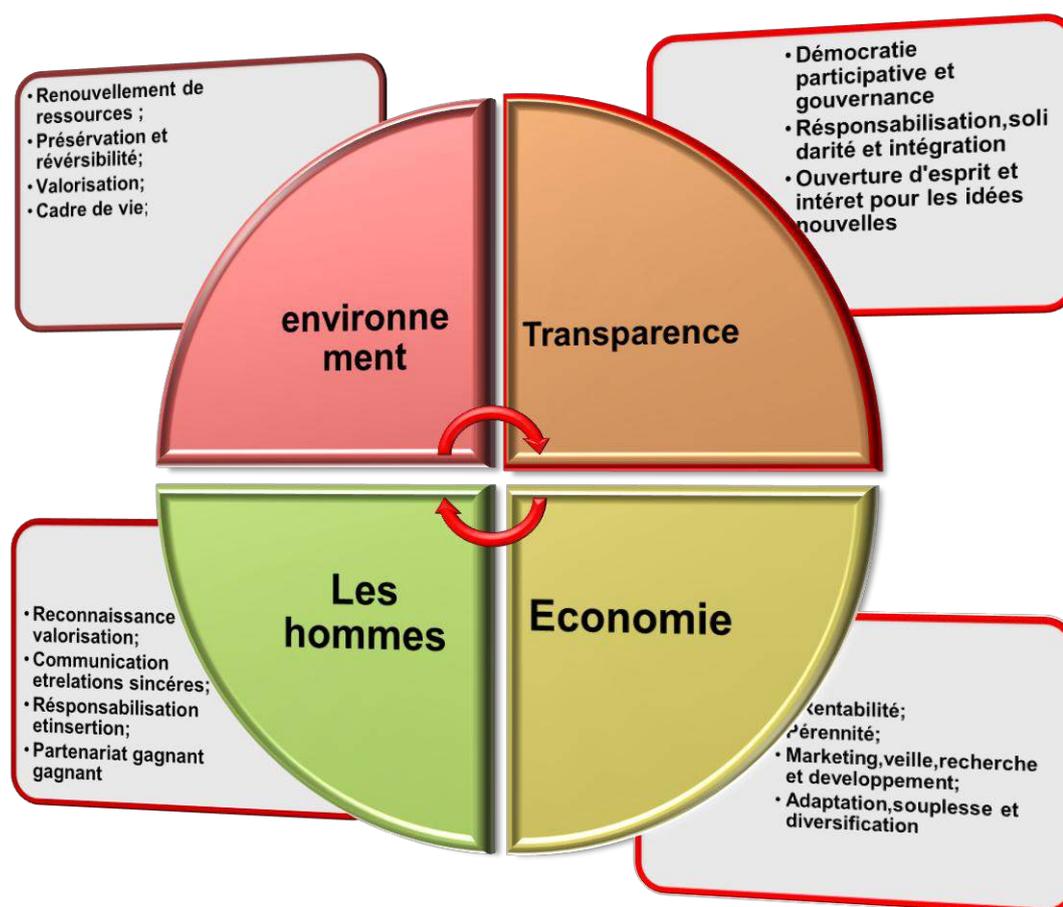


Figure 60. Les quatre dimensions du tourisme durable

[Schéma réalisé par l'auteur]

Les tentatives se sont multipliées afin de parvenir à une forme de tourisme doux et durable, cherchant à épargner les espaces fragiles et vulnérables tels que les littoraux et les montagnes, conçus de plus en plus comme de véritables ghettos touristiques. Il s'agit désormais de trouver des formes alternatives qui ont moins d'incidences sur l'environnement et les sociétés d'accueil.

La ville apparaît à ce titre comme le lieu de prédilection des vacances intelligentes, car elle est la seule à pouvoir offrir les conditions et les possibilités pour le développement d'un tourisme durable. D'ailleurs elle est considérée avec le tourisme vert comme une destination à privilégier du point de vue de l'environnement ; car d'une part, elle est la seule à pouvoir offrir un panel très riche d'activités et de services, et d'autre part le tourisme représente pour elle un instrument de diversification économique qui cohabite naturellement, avec les autres fonctions de la ville ce qui fait du tourisme en ville un enjeu prometteur.

A la lumière des éléments de connaissance accumulés sur le tourisme, nous avons tenté de nous rapprocher de la réalité touristique algérienne ; une réalité marquée par une planification sectorielle, dictée par la logique des ZET, qui a confiné l'activité touristique dans des zones retirées créant ainsi de véritables ghettos touristiques aux allures monumentales, principalement implantés sur les littoraux.

La côte ouest algéroise qui a connu à travers toutes les politiques de développement touristique, qui se sont succédées de l'indépendance à nos jours, le ruhe des investissements touristiques, illustre parfaitement l'incapacité des politiques formulés par le passé, à développer un tourisme intégré et respectueux de son milieu d'insertion.

En effet des complexes touristiques tels que Sidi Fredj, Zéralda sont conçus dans l'indifférence totale de leur milieu d'insertion. Ils sont de véritables zones de loisirs complètement retirées du milieu d'insertion et ne profite que très peu des retombées socioéconomiques de cette activité.

Nous avons tenté d'aborder à travers notre cas d'étude qui est la ville de Ain Benian, la problématique de la marginalisation de la ville dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise, et proposer des outils stratégiques et des mécanismes issus de l'analyse stratégique, afin d'associer et d'intégrer cette commune à la dynamique touristique de son territoire.

Le gisement touristique de la commune de Ain Benian ne devient potentiel qu'à partir du moment où il est connu, répertorié et mis en valeur. Nous avons pu repérer à travers la représentation systémique, les différents éléments qui conditionnent l'écosystème touristique et sa dynamique. Le tourisme étant un système cohérent, encadré par les systèmes supérieurs (environnement économique, social, politique, technologique et écologique), l'évaluation de l'état de ce système, intègre une compréhension de la structure et du fonctionnement de son organisme. Le processus d'évaluation du potentiel touristique local passe par deux phases :

- **L'inventaire ou l'analyse de la situation touristique existante** : Cette démarche qui met en relief les caractéristiques et les richesses naturelles, historiques et patrimoniales peut faire émerger plusieurs constats. Elle identifie les enjeux pour le développement touristique de l'agglomération et son environnement ; le tourisme étant prioritaire par rapport aux enjeux de développement urbains.
- **Le diagnostic** : La confrontation des résultats de l'analyse de la situation, nous a permis d'une part d'évaluer les atouts et les faiblesses de la commune, et d'autre part de déterminer les opportunités et les menaces qui pèsent sur le développement de l'activité touristique dans la ville. L'évaluation occupe un rôle très important dans les démarches de développement durable, son usage aide les partenaires d'un projet à visualiser leur représentation de la réalité urbaine de leur territoire.

L'application de la méthode SWOT, s'est avérée particulièrement pertinente. Les résultats nous ont permis de constituer des grilles d'évaluations et d'engager un débat très fructueux et constructif sur le potentiel touristique de la commune et les perspectives de son développement, en faisant ressortir les enjeux critiques et les objectifs prioritaires, dans une optique de développement durable. Cette étape nous a permis d'engager un véritable débat sur la complexité du système touristique, les acteurs et les échelles spatio-temporelles auxquelles il fait appel, et de les confronter avec la réalité sur le terrain.

Nous avons identifié à cet effet, les différents outils qui peuvent s'entremêler dans la gestion et l'exploitation de l'activité touristique :

- **Les outils méthodologiques « CCU et CCT » :**

La capacité de charge urbaine et la capacité de charge touristique, qui indiquent le seuil de fréquentation d'un territoire au-delà duquel apparaissent, d'une part, des dysfonctionnements relatifs à la saturation des infrastructures (routes, aires de stationnement, réseaux...) et, d'autre part, des problèmes environnementaux et sociétaux.

- **Les outils juridiques et réglementaires :**

Ils définissent le cadre référentiel régissant toutes les actions engagées dans la politique nationale de développement et de promotion de l'activité touristique.

- **Les outils institutionnels :**

Ils définissent les institutions en charge du développement touristique en Algérie, à l'échelle du territoire et à l'échelon local avec le rôle et le domaine d'intervention de chacune d'entre elles.

- **Les outils d'aménagement et de planification :**

Ils définissent le positionnement des instruments d'aménagement et d'urbanisme par rapport au schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2030), qui constitue lui-même le cadre référentiel de la politique d'aménagement touristique (SDAT 2030).

Conclusion générale : synthèse des acquis et perspectives

L'exposé de ces outils a permis d'une part de confirmer nos hypothèses de départ ; la première relative à la fracture qui existe entre stratégie de développement touristique et stratégie de développement urbain, et la nécessité d'intégrer le tourisme dans la stratégie urbaine de planification locale. La seconde hypothèse qui insiste sur la construction d'une démarche stratégique, basée sur l'évaluation réelle du potentiel touristique de la ville de Ain Benian dans une vision partagée.

D'autre part ceci a permis d'engager un débat très pertinent, qui est celui du rôle de la commune et les prérogatives qu'elle détient en matière de gestion, de développement et de promotion de l'activité touristique sur son territoire. En effet nous avons constaté que cette dernière est très peu impliquée, alors qu'elle doit jouer un rôle central dans la dynamique touristique qui se déroule sur son territoire, car l'action locale est seule capable de faire émerger une dynamique territoriale basée sur les ressources locales, tant humaines que matérielles et d'induire ainsi un développement économique local durable en mesure d'assurer une création suffisante d'activités et d'emplois.

Mais afin de concilier les différents acteurs de l'activité touristique, et aboutir à un projet touristique durable, nous devons impérativement changer nos modes de gouvernance locale en adoptant un processus de planification moderne, et une démarche participative qui associe les différents acteurs de l'activité touristique notamment les citoyens.

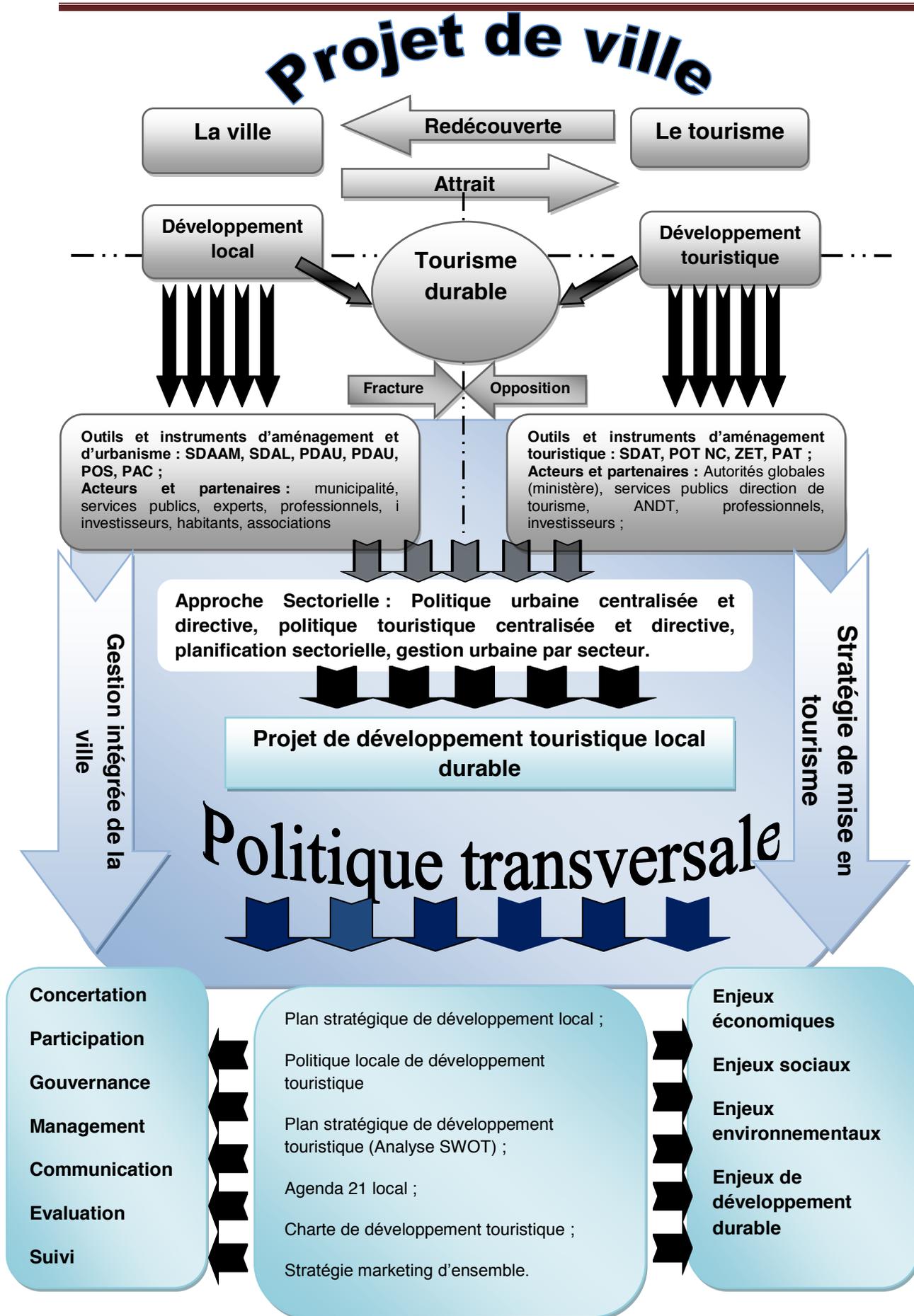


Figure 61. L'écriture du projet touristique durable [Schéma réalisé par l'auteur]

Limites de la recherche :

Nous avons été au début de notre recherche agréablement surpris par l'abondance de la documentation se rapportant à la littérature touristique, mais aussi par le champ multidisciplinaire auquel le tourisme fait appel. Cependant nous avons été heurtés par la suite, à une difficulté majeure qui est celle de l'insuffisance voire l'inexistence d'une banque de données fiables et régulières se rapportant aux études touristiques, telle que l'enquête vacances qui aborde tant, les données économiques que sociologiques utiles à l'analyse de la demande touristique (types et durées de séjours, modes d'hébergements, de transport...).

Les activités touristiques ayant été planifiées sans réel tableau de bord de suivi, faute d'une approche strictement sectorielle, qui n'intègre pas les données fiables et indispensables à l'évaluation des interactions, à moyen et long terme du développement touristique et de l'environnement en général. La fragmentation des données et le déficit de l'information, compliquent davantage la construction d'une image objective de la situation de l'activité touristique. Une partie de cette contrainte a pu être partiellement levée grâce aux observations et interviews que nous avons menées.

D'autre part l'absence d'un cadre participatif, qui puisse conjuguer le développement économique et touristique avec celui de la ville (vie sociale, économique, culturelle et politique) et de la société urbaine complique davantage les choses.

Perspectives de recherche :

Cette recherche vise à mettre le fait touristique, dans une vision dynamique, comme une activité porteuse de richesses et d'innovation ; elle a pour ambition d'essayer d'apporter une nouvelle approche concernant la qualité des lieux, car l'écosystème urbain constitue en soi le support et l'acteur principal de l'activité touristique.

Le couple tourisme/ville, peut être une source de connaissances importantes et ouvrir la voie à une recherche passionnante. Plusieurs pistes s'ouvrent ainsi pour nous, pour la continuité de cette recherche ; les études sur la notion de capacité de charge admissible, sont très utiles vu l'état de saturation général du territoire et de la frange côtière en général ; en effet le milieu et ses principales composantes n'est plus en mesure de réagir positivement aux pressions générés par les activités humaines, dont l'activité touristique. Cette situation de saturation est la traduction du déséquilibre qui affecte aussi bien la structuration et les fonctionnalités socioéconomiques que le fonctionnement de l'écosystème côtier.

Ce travail qui exige une banque de données riches et fiables, peut également aboutir à l'élaboration et la quantification d'une série d'indicateurs pour le tourisme durable, qui permettront de réaliser une évaluation globale de l'activité touristique, en relation avec des thématiques spécifiques à l'évaluation de la capacité de charge (situation écologique, énergie, eau, déchets, démographie, demande et offre touristique...). Ceci permettra d'avoir une évaluation de la capacité de charge propre à chaque milieu et d'instaurer éventuellement un système de mise en veille environnemental.

❖ REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- [AFN 08 a], **Processus management, Formulaire, Outils : Identifier et mettre en place**, AFNOR, 98 PAGES, 02 / 2008.
- [AFN 08 b], **Processus management, Formulaire, Outils : Evaluer, maîtriser et améliorer**, AFNOR, 130 PAGES, 02/2008.
- [AFR 68], **Les entreprises de fondation des villages dans le sahel Algérois**, Revue Africaines de 1938. Volume 82, ISNARD(H), 446 pages.
- [AMR 08], Amrouche Akli, **Projet Alger Medina**, Vies de Villes, Architecture, urbanisme et société, N°08 du Janvier 2008, page 24-page 28.
- [AND 08], **Rapport Destinations : développement de stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes, Algérie rapport diagnostic** élaboré par : M Samir Grimes, Mmes Hafida Lamri et Radia Fodil, dans le cadre du programme LIFE Pays Tiers de la Commission Européenne coordonnée par le MATET, ANDT, PNUE et PAM.
- [BEN 01], Farida Benhaddad-Dahimene, **Développement touristique et urbanisme, prémices d'une intégration, cas de la commune de Boumerdes**, mémoire de magistère en urbanisme présenté à l'EPAU, sous la direction du Prof.Dr.Ing Eckhart RIBBECK, Septembre 2001.
- [BEN 10], Benyoucef Brahim, **analyses urbaines, éléments de méthodologie**, office des publications universitaires, Mars 2010, 85 pages.
- [BER 00], Berezowska-Azzag Ewa, **Alger le territoire invente son avenir**, *www.planum.net-The Européen Journal of planing*.
- [BER 06], Berezowska-Azzag Ewa ; Safar Zitoun Madani ; Larbi Icheboudene ; Ali Hadjiedj...**Actes du Séminaire National sur Le tourisme urbain, facteur de promotion de la ville**, Alger, hôtel El Riadh-Sidi-Fredj, Avril 2006,192 pages.

- [BER 07], Berezowska-Azzag Ewa, **Le Projet de Ville, une vision stratégique indispensable**, Vies de Villes, Architecture, urbanisme et société, hors série, N°01 Février 2007, page 56-page 62.
- [BES 10] Bensadek Chérifa, **Relation entre territoires et destinations (première partie) Comment créer une destination touristique ?** Tourisme magazine Nov /Dec 2010, N°26, page 46-48.
- [BET 00], Béteille Roger, **Le tourisme vert**, collection Que sais-je, PUF, 127 pages, Septembre 2000.
- [BRE 00], Brechignac-Roubaud Béatrice, **Marketing des services**, étude (broché), 02/2000, 320 pages.
- [BOU 07], Boulin Jean-Luc, Perroy François, **Guide de l'adjoint au tourisme**, collection l'essentiel sur ..., territorial éditions, septembre 2007 ,77 pages.
- [BOY 00], Boyeur Marc, **Histoire de l'invention du tourisme ; XVIe –XIXe siècles ;** Editions de L'aube, 3^e trimestre 2000, 332pages.
- [Boy 02], Boyer Marc, **Comment étudier le tourisme ?** Ethnologie française XXXII, 2002, 393-404page.
- [Boy 07], Boyer Marc, **Le tourisme de masse**, éditions l'harmattan, 2007, 165 pages.
- [BRU 93], Brunet R. (ss. Dir), **Les mots de la géographie, dictionnaire critique**, GIP RECLUS et La Documentation Française, Montpellier 1993, 518pages.
- [CAN 77], Candilis Georges, **Recherches sur l'architecture des loisirs**, Karl kramer verlag, Stuttgart 1977, 144 pages.
- [CAR 06], Carlier Bruno, Martinetti Jean-Pierre et GontrandJean Dominique, **La conduite de projets touristiques durables**, territorial éditions, Mars 2006, 360 pages.
- [CAZ 92], Cazes George; **Tourisme et Tiers-Monde un bilan controversé**, collection Tourismes.
- [CAZ 98], Cazes Georges, Poitier Françoise (eds.) : **Le tourisme et la ville : expériences européennes**, collection Tourismes et Sociétés, 1998, l'Harmattan, 198 pages
- [CAZ 00], Cazes Georges, **Les nouvelles colonies de vacance? Le tourisme international à la conquête du Tiers-Monde**, collection Tourismes et Sociétés, année 2000, L'Harmattan, 335 pages.

- [CAZ 01], Cazes Georges, Lanquar Robert : **L'aménagement touristique et le développement durable**, Que sais-je ? PUF, 2001, 127 pages.
- [CEG 03], **Optimiser ses choix stratégiques** : Document Stagiaire, Cegos, année 2003, 71 pages.
- [CER 09], Cermacova Eva, **L'impact de l'événementiel dans le développement touristique des villes : typologies, effets spatiaux et représentation des territoires** ; Miranda Monica / - Doctorantes en Etudes urbaines, aménagement et urbanisme Institut Français d'Urbanisme - Laboratoire Lab'URBA; *hal.archives-ouvertes.fr/.../VERSION_DEFINITIVE_ARTICLE_PUB...*
- [CHA 88], Chaban-Delmas Jacques, **L'enjeu touristique**, Editions Economica, 1988, 439 page.
- [CHE 10], Cherfaoui Dounia, **L'attractivité urbaine par l'accueil de l'événementiel sur les places publiques, Cas d'Alger**, mémoire de magistère en urbanisme présenté à l'EPAU, sous la direction du docteur Djellal année 2010.
- [CHE 10], Cherfaoui Dounia, **Exposition universelle 2010, Chine-Expo Shanghai**, Vies de Villes, Architecture, urbanisme et société, N°15 Novembre 2010, page 82-page 87.
- [CLA 99], D.Clary & J.Renard , **Recherches Régionales : « le rôle du tourisme dans l'urbanisation littorale des pays industrialisés »**, www.cg06.fr/document/?f=decouvrir-les.../recherchesregionales99...
- [CNR 04], CNERU, **Activités, urbanisation /SIG des communes côtières**, pahase1, Avril 2004.
- [COL 05], Dossier collectif, **Tourisme de demain : Questions d'idées**, Vies de Villes, Architecture, urbanisme et société, N°03 de l'été 2005, page 32-page64.
- [COL 10], **Manière de voir le monde diplomatique** ; L'urbanisation du monde, n° 114, Décembre 2010.
- [COT 83], Cote.M, « **L'ESPACE ALGERIEN, les prémices d'un aménagement** », OPU, 1983, 278 pages.
- [COT 88], Cote Marc, **L'espace retourné**, Flammarion Paris 1988, 362 pages.
- [DEP 97], Deprest Florence, **Enquête sur le tourisme de masse : l'écologie face au territoire**, MAPPE MONDE, Mars 1997 BELIN, 207 pages.

- [DRE 02], Dreyfus-Signoles Catherine, **L'espace touristique**, éditions Bréal 2002. 255 pages.
- [DUB 99], Dubois et Jean Paul Ceron, Judith Raoul Duval, **Théorie et pratique des indicateurs de développement durable, leçon d'une application au tourisme**, www.tec-conseil.com/IMG/pdf/indi1999.pdf, 17 pages.
- [DUB 01], Dubois Ghislain et Ceron Jean Paul, **Un regard critique sur le contenu éthique des démarches de développement durable dans le tourisme**, Limoge 20 Juin 2001 (version finale), 30 pages.
- [DUC08], Ducruet, César, « **Typologie mondiale des relations ville-port** », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire, cybergeo.revues.org/17332, année 2008.
- [DUP 02], Dupont Louis, **Contribution à l'étude des dimensions économique du tourisme et des voyages**, Département of economics, the George Washington University, éditions l'Harmattan, 2002 ,624 pages.
- [DUR 92], Durrafour PB., Mespier A, **le tourisme dans le monde**, BREAL édition, 1992.
- [DUV 07], Duvat Virginie, Magnan Alexandre, **De la fréquentation touristique à la capacité de charge : comment construire un projet de territoire (Île de Ré, forum-débat)**, Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (Paris), décembre 2007.
- [EMI 10], **Projet Forum El Djazair : Hôtels, appartements, tour résidentielles, complexes de bureaux et marina par ÉMIRAL**. Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Octobre 2010.
- [ENE 03], **Energie-Cités : Bonnes pratiques de villes européennes. La place de l'lace de l'énergie dans les agendas21 locaux en Europe**, Septembre 2003.
- [EQU89], **Aménagement urbanisation et maitrise de la croissance d'Alger** , première partie, document interne au ministère de l'équipement, 38 pages, année 1989.
- [ENS 10], Recueil de **cours dispensés à Ecole Nationale Supérieure de Tourisme ; « le marketing appliqué à des domaines particuliers »** , année 2010.
- [EPA 07], Recueil de cours dispensés à Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, pour l'année universitaire 2007-2008.

- [Fij 02] Fijalkow Yankel, **Sociologie de la ville**, collection REPERES, Ed LA DECOUVERTE, 2002,121pages.
- [FOR 08], Forestier Marc, **Stratégie de diversification touristique des Alpes Vaudoise, tome « 1 » et « 2 »**.ADAA « Association régionale pour le développement du district », ADPE « Association pour le développement du Pays-d'Ehnaut, Decembre 2008.
- [FOU 94], Fourneau, Francis, **Des nouvelles motivations des touristes au nouveau produit touristique :Une difficile réadaptation permanente ; dialnet.unirioja.es/servlet/fichero_articulo?codigo=2246594...** 15 pages,1994.
- [GEO 11], **Les villes tendances**, n°383, Janvier 2011, 50 voyages pour 2011.
- [GHI 07], Ghislain Dubois et Jean Paul Ceron, **Les enjeux environnementaux du développement du tourisme urbain**, www.teconseil.com/IMG/pdf/villpar1,année 2007.20 pages.
- [HAD 08], **Actes du colloque international sur le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable**, Alger les 12 et 13 avril 2008(version préliminaire), 495 pages.
- [HAD 03], Hadjiedj, Ali Chaline Claude et Dubois-Maury Joceline, **Alger, les nouveaux défis de l'urbanisation**, Editions l'Harmattan 2003, 298 pages.
- [HAM 04], Hamdani-Belamri, Djamila, **Perspective d'évolution de la ZHUN sud de Tizi-Ouzou, «la nouvelle ville » : Essai d'application d'une démarche de planification stratégique locale basée sur l'analyse SWOT**, mémoire de magister, promotion Mai 2004.
- [HAS 96], Hassan Fathy, **construire avec le peuple**, Editions actes Sud, collection la bibliothèque de l'islam, Janvier 1996, 429 pages.
- [HUL 07], Hulot Nicolas, **Pour un pacte écologique**, édition CALMANN-LEVY, Septembre 2007, 380 pages.
- [HUR 74], Hureau Jean, **L'Algérie d'aujourd'hui**, éditions jeune Afrique ,1974 ,264 pages.
- [HUR 98], Legrain Dominique, **le conservatoire du littoral**, actes sud /éditions locales de France 109 pages.
- [INC 02], **Bulletin des sciences géographiques**, INCT.N°10 Octobre 2002.
- [JOY 10], Joyal André, Sadeg Mohammed, Torres Olivier ; **La PME algérienne et le défi de l'internationalisation**, éditions l'Harmattan, 2010,371 pages.

- [KLI 02], Klioua Mimi, **Tourisme et aménagement, perspective en vue d'un développement durable**, mémoire de magistère en urbanisme présenté à l'EPAU, sous la direction du docteur Benyoucef.B, année 2002.
- [KNA 05], Knafou Rémy et Violier Philippe, **Acte du colloque "Les mondes urbains du tourisme."**, *EspacesTemps.net*, Actuel, 23.06.2005.
- [LAB 93], Laborde Pierre, **La composition balnéaire des stations balnéaires côtières. Architecture urbanisme et aménagement en milieu touristique**, Littoral recherche urbaine N°8, 1993, p13, 126 pages.
- [MAC 85], Macé Hubert, **Tendances internationales de l'urbanisation touristique sur le littoral**, in les cahiers de l'espace n°1, Mars1985.
- [MAN 09], Mangin David et Panerai Philippe ; **Projet urbain** ; collection eupalinos ; EDITIONS BARZAKH-ALGER, 2009,185 pages.
- [MAT 96], **Manuel sur l'environnement, Documentation pour l'étude et l'évaluation des effets sur l'environnement**, vol.1.instruction, planification, Multisectorielle/Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement, 587 pages.
- [MAT 00], **RNE 2000, Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement**, ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, (MATE)/118 pages année 2000.
- [MAT 04a], **Aménager l'Algérie de 2020**, ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, (MATE)/ 2004, 182 pages.
- [MAT 04b] **Assistance à la mise en œuvre du plan de l'aménagement côtier de l'aire métropolitaine d'Alger, Rapport exécutif**, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
- [MAT 07a], **Principaux textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection de l'environnement**, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
- [MAT 07b], **Bornage du domaine littoral, commune de Ain Benian, wilaya d'Alger**, MATET 2007.
- [MAT 08a], **Programme d'Aménagement côtier(PAC), zone côtière algéroise ; rapport final intégré**, MATET, Février 2008.
- [MAT 08b], **Schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2025.**
 - **[MAT 08b1], Le diagnostic : l'audit du tourisme algérien.**

- **[MAT 08b2], Le plan stratégique** : Les cinq dynamiques et les programmes d'actions touristiques prioritaires.
- **[MAT 08b3], Les pôles touristiques d'excellence (POT) et les villages touristiques d'excellence (VTE).**
- **[MAT 08b4], La mise en œuvre SDAT 2025** : le plan opérationnel.
- **[MAT 08b5], Les projets prioritaires touristiques.**
- **[MAT 08b6], La synthèse générale du SDAT 2025.**

- **[MAT 09], Principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au développement du tourisme**, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du tourisme MATET.

- **[MAT 11], Schéma National d'Aménagement du Territoire, les racines du futur**, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

- **[MER 08], Merlin Pierre; Tourisme et aménagement touristique, des objectifs inconciliables ?** Les études de la documentation française, année 2008 ,215pages.

- **[NAB 01], Rapport Préliminaire sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement à Ain Benian** ; association culturelle et universitaire NABLA, Octobre 2001 , 38 pages.

- **[OMT 03], Étude de l'OMT et de la CET : analyse sur les futurs enjeux du tourisme urbain et de la culture en Europe (2003)** www.unep.fr/shared/.../pdf/DT1x0819xPA-TourismPolicyFR,6 pages.

- **[PLA 06], Plan bleu, Tourisme et Développement Durable en Méditerranée**, réunions d'experts, centre d'activités régionales Sophia-Antipolis, 24 et 25 Mars 2006.

- **[PNU 06], PNUE et OMT Vers un tourisme durable – Guide à l'usage des décideurs**, Publié le: 2006, <http://uicn.org/fr/>, janvier 2011.

- **[PAT 05], Patin Valery ; tourisme et patrimoine**, Les études de la documentation française, Nouvelle édition, 2005, 176 pages.et Sociétés, Editions l'Harmattan, 1992, 207 pages.

- **[PY 07], PY Pierre, Le tourisme, un phénomène économique**, les études de la documentation Française, année 2007,184 pages.

- **[PAN 09], Panerai Philippe, Depaule Jean Charles, Demorgon Marcelle, Analyse urbaine**, collection eupalinos , EDITIONS BARZAKH-ALGER,Novembre 2009 ;187pages ;

- **[RAV 89], Ravéreau André: La Casbah d'Alger, et le site créa la ville**, éditions Sindbad, 1989, 232 pages.

- [ROY 64], Roy Claude, **Le bon usage du monde**, éditions des sauvages, 1964, 192 pages.
- [SAB 78], Sabatini Dominique : **Chez nous à GUYOTVILLE**. Edition de l'amicale des anciens de Guyot ville, Octobre 1978, 72 pages.
- [SAI 10], Saidouni Mouaouia ; **Eléments d'introduction à l'urbanisme, histoire, méthodologie, réglementation**, CASBAH éditions, année 2010, 271 pages.
- [SDT07], **5ème Schéma Départemental du Tourisme pour la période 2007 – 2013 ; Stratégie départementale du tourisme** www.pro-normandie-tourisme.com.
- [STA 11], Stambouli Nadjib, **Hors de l'hôtel le néant... ; TOURISME magazine** JAN /FEV 2011, N°27 page 65.
- [TES 93], Tessa, Ahmed « **ECONOMIE TOURISTIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** », OPU 1993132 pages.
- [THE 05], THEUMA Nadia ; **Le tourisme en méditerranée, une perspective socioculturelle** ; Encyclopédie de la Méditerranée, Edi sud, 2005, 69 pages.
- [URB 88], **Alger capitale du 21ème siècle : le grand projet urbain de la capitale**, volume I et II, Alger, URBANIS, 1998.
- [UIC11], L'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature, www.ecotourisme.info/vers-un-tourisme-durable-guide-a-lusage-des-decideurs.
- [VEL 95], Vellas François, **Le Tourisme mondial**, EDITIONS ECONOMICA 1995 ,109 pages.
- [VLE 96], **Vlès Vincent: Le territoire et ses acteurs, Le projet de station touristique**, presse universitaire de bordeaux, Octobre 96, 403 pages.
- [VIO 11], Violier, Philippe Angers ESTHUA, **Les nouveaux enjeux du tourisme urbain, une intégration du tourisme au développement économique de la ville est il possible, tourisme et ville ou tourisme en ville ?** www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/etudes/territoires,
- [WAC 88], Wackermann Gabriel, **Le tourisme international** , ARMAND COLIN. PARIS 1988 , 278 Pages.
- [WAC 94], Wackermann Gabriel, **Loisir & Tourisme une internationalisation de l'espace**, collection mobilité spatiale, édition SEDES, 1994, 271 pages.
- [YAY12], YAYA Tsoufik, **Intégration du tourisme urbain dans les projets de ville : Stratégies et enjeux. Expériences étrangères de Bilbao et de Barcelone**,

mémoire de magistère en urbanisme présenté à l'EPAU, sous la direction du .Dr. CHABOU-OTHMANI Meriem, juillet 2012.

Les sites internet :

- <http://www.oboulo.com>
- <http://www.tourisme.gouv.fr>
- <http://www.geotourweb.com>
- <http://www.bts-tourisme.com>
- www.world-tourism.org
- <http://www.etc-corporate.org>
- <http://www.algerie-ancienne.com>
- <http://www.joradp.dz>
- <http://www.clionautes.org>.
- [www.assises du tourisme .dz](http://www.assises-du-tourisme.dz)

Quotidiens nationaux :

On constate un bouquet médiatique florissant concernant les sujets relatifs au tourisme, nous en avons donc confectionné une sorte de revue de presse qui nous a permis de prendre la température de l'actualité touristique en Algérie (les médias sont parfois les meilleurs reflets de la réalité) dont voici les principaux titres:

- **Aménagement d'une plage artificielle à la Madrague ; « c'est une baignoire » ;** par Zineb A Maiche, El Watan du 18 juillet 2007, p1/3.
- **« La falaise de la madrague remplacée par une plage »**, par Z. A. M, El Watan, Mercredi 18 juin 2008 ;
- **TOURISME A L'EST DU PAYS « Entre richesse des sites et archaïsme des services »**, par A.Boukarine, Maalam Hafida, quotidien LIBERTE, Mardi 10 Mars 2009 ;
- **DILEMME DE TOUTES LES FAMILLES ALGERIENNES, « ou passer ses vacances »**, par AZZEDINE BENSOUH ; LIBERTE du 2 juillet 2009 ;
- **Les Algériens préparent déjà leurs vacances « beaucoup d'entre eux ont pris option pour les vacances 2009 »** ; par N.B, El Watan Mai 2009 ;

- **LE TOURISME JETTE LES BASES DE SON ESSOR « 431 projets d'hôtel en deux ans »**, par K.B, El Watan, 29 Mars 2010 ;
- **TOURISME DE MONTAGNE EN KABYLIE « Bol d'air d'Answel à Tikjda »**, par LIMARA.B, quotidien LIBERTE, Vendredi 23 ET 24 Avril 2010 ;
- **L'Algérie souffre du manque d'infrastructures.....16conférence du GNL à Oran, Deux bateaux hôtels pour renforcer les capacités d'accueil de la ville** ; par N.B, El Watan Mai 2009 ;
- **Hôtellerie ; « Lancement des travaux du village touristique de Moretti Sahel »**, par Hamida.B ; El Moudjahid du 4 Octobre 2010 ;
- **DES TOURISTES AMERICAINS DANS LA VALLEE DU M'ZAB « Ghardaïa renoue avec le tourisme »**, par Nabila Saidoune, LIBERTE, du 3 Février 2011 ;
- **Cap sur le tourisme solidaire** ; par Yahia Arkat ; LIBERTE, Juin 2011 ;
- **Assises nationales sur le développement local « supplément économique »** page 7....11 ; LIBERTE ,4Janvier 2012 ;

 **Liste des sigles et des abréviations :**

- **AFOM** : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces ;
- **ANDT** : L'Agence nationale de développement touristique ;
- **APC** : Assemblée Populaire Communale ;

- **CCT** : Capacité d'accueil en matière de tourisme ;
- **CCT** : Capacité de Charge Touristique ;
- **CCU** : Capacité de Charge Urbaine ;
- **CHET** : Centre des Hautes Etude Touristiques (Aix en Provence) ;
- **CNES** : Conseil National Economique et Social ;
- **CNUED** : Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement appelé également Sommet de la Terre ;

- **EAC** : Exploitation Agricole Commune ;
- **ECAT** : Evaluation de la Capacité d'Accueil en matière de Tourisme ;
- **ENST** : Ecole Nationale Supérieure de Tourisme ;
- **EPT** : Espaces de Programmation Territoriale (en remplacement des régions programmes);

- **GIZC** : Gestion Intégrée des Zones Côtières ;

- **MATET** : Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme ;

- **OLT** : Office Local de Tourisme ;
- **OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme ;
- **ONS** : Office National des Statistiques ;
- **ONT** : Office National du Tourisme ;

- **PA** : les pôles d'attractivité

- **PAC** : Plan d'Aménagement Côtier ;
- **PAT** : Plan d'Aménagement Touristique ;
- **PAW**: Plan d'Aménagement Wilayas;
- **PDAU** : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ;
- **PEP** : pôles d'Economie du Patrimoine ;
- **PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement ;
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le développement ;
- **POG** : Plan d'Orientation Générale
- **POS** : Plan d'Occupation du Sol ;
- **PUD** : Plan d'Urbanisme Directeur ;
- **POT** : Pôles Touristiques d'Excellence ou Pôles d'Attractivité Touristique ;
- **POTNC** : Pôles Touristiques d'Excellence Nord Centre ;
- **(PQTA)** : Le Plan Qualité Tourisme Algérie ;

- **SDAAM** : Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine d'Alger ;
- **SDAT 2025** : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique ;
- **SDAL**: Schéma Directeur d'Aménagement Littoral ;
- **SEPT** : Schémas d'Aménagement des Espaces de Programmation Territoriale (en remplacement du SRAT) ;
- **SITEV** : le Salon International du Tourisme et des Voyages ;
- **SNAT 2025** : Schéma National d'Aménagement du Territoire ;
- **SRAT**: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire ;
- **SWOT** : Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats;

- **TIC**: Technologies de l'Information et de la Communication ;

- **UIOOT** : Union Internationale des Organismes Officiels du Tourisme ;

- **VTE** : Villages Touristiques d'Excellences ;

- **ZET** : Zones d'Expansion Touristique
- **ZIDI** : les Zones Intégrées de Développement Industriel ;

 **Liste des figures :**

✓ Figure 1. Nombre de touristes (en millions) ;.....	1
✓ Figure 2. Positionnement du SDAT par rapport au Schéma National d'Aménagement du Territoire.....	3
✓ Figure 3. Le pôle Touristique d'Excellence NORD CENTRE (POTNC).....	6
✓ Figure 4. La côte ouest Algéroise ;.....	10
✓ Figure 5. Développement de l'ensemble de l'écosystème urbain sous l'effet du tourisme	11
✓ Figure 6. Structure du mémoire ;.....	16
✓ Figure 7. Principaux effets du tourisme sur le tissu : physique, social et culturel	25
✓ Figure 8. Grottes de Lascaux, salle des taureaux.....	29
✓ Figure 9. Liens entre les 12 objectifs et les piliers du développement durable.....	33
✓ Figure 10. Un panel d'offre ;	40
✓ Figure 11. Evolution comparée de la centralité à Saint Gervais et à Nice : essai de modélisation ;.....	43
✓ Figure 12. Viaduc de Millau	45
✓ Figure 13. Le pont avant-gardiste, derrière lequel on distingue les bâtiments de l'Exposition Universelle.....	46
✓ Figure 14. Jardin d'Essais ; El Hamma, Alger.....	49
✓ Figure 15. Hôtel El Djazair.....	50
✓ Figure 16. Vue aérienne du port de Tamentfoust.....	51
✓ Figure 17. Le casino de Guyot ville	52
✓ Figure 18. Complexe touristique CET à Tipasa	53
✓ Figure 19. La station balnéaire de Sidi Fredj.....	54
✓ Figure 20. Situation des ZET de la côte ouest d'Alger.....	56
✓ Figure 21. Plan de masse ; projet forum El Djazair ; source : ministère du tourisme..	61
✓ Figure 22. Projet forum El Djazair	62
✓ Figure 23. Situation de la ville de Ain Benian.....	66
✓ Figure 24. Le village de Guyot ville aux environs de 1860	68

✓ Figure 25. Le village de Guyot ville aux environs de 1886.....	69
✓ Figure 26. La rue principale de Guyot ville aux environs de 1900.....	69
✓ Figure 27. Monument aux morts, œuvre de l'Architecte Emile Gaudissart.....	70
✓ Figure 28. Festivités sur la place la place de la république.....	70
✓ Figure 29. La fête des vendanges.....	71
✓ Figure 30. Le port de la madrague, aux environs de 1920	71
✓ Figure 31. La plage à coté du port (années 60).....	72
✓ Figure 32. Le grand rocher ; source : SIG des communes côtières.....	74
✓ Figure 33. Le stade de la ville, avec la cité 500 logt en arrière plan.....	74
✓ Figure 34. Plan d'aménagement de la ZET les Dunes-la Fontaine.....	78
✓ Figure 35. Plans d'aménagement des deux ZET proposées de la commune de Ain Benian.....	80
✓ Figure 36. Le port El Djamila.....	81
✓ Figure 37. La plage artificielle de la madrague.....	81
✓ Figure 38. Animation nocturne du port d'El Djamila	82
✓ Figure39. Hôtel el hammamat	84
✓ Figure 40. Zone de décharge.....	87
✓ Figure41. Zone de rejets liquides.....	87
✓ Figure 42. Pillage de sable sur la plage El Bahdja.....	87
✓ Figure 43. Bâtiment de type colonial, d'un édifice scolaire	88
✓ Figure 44. Matrice SWOT.....	90
✓ Figure 45. Le diagnostic SWOT.....	91
✓ Figure 46. Les quatre dimensions du diagnostic territorial.....	93
✓ Figure 47. Canevas synthétique de l'analyse stratégique SWOT.....	97
✓ Figure 48. Equilibre à maintenir entre la capacité de charge urbaine CCU et la capacité de charge touristique CCT.....	101
✓ Figure 49. Processus de planification moderne (itératif en boucle).....	113
✓ Figure 50. Schéma de la bonne gouvernance (model négocié) ; entrecroisement des champs de compétence.....	114
✓ Figure 51. Sujet et objet touristiques	115
✓ Figure 52. Le cycle de vie du lieu touristique selon Butler.....	119
✓ Figure 53. Représentation du seuil de tolérance des indicateurs en matière de capacité d'accueil d'une destination.....	120
✓ Figure 54. Représentation du scénario de référence.....	120
✓ Figure 55. Gestion intégrée de la CCT à l'île de Ré.....	122

- ✓ **Figure 56.** Démarche méthodologique adoptée pour l'étude de la CCT à l'île de Ré.....**122**
- ✓ **Figure 57.** Les instruments d'aménagement et d'urbanisme & les instruments d'aménagement touristique qui en découle.....**127**
- ✓ **Figure 58.** Les étapes d'élaboration du Plan d'Aménagement Touristique.....**128**
- ✓ **Figure 59.** Démarche marketing de la destination Grand Toulouse.....**136**
- ✓ **Figure 60.** Les quatre dimensions du tourisme durable**141**
- ✓ **Figure 61.** L'écriture du projet touristique durable.....**145**

 **Liste des tableaux :**

✓ Tableau 01. Type de gestion des flux dans les sites touristiques.....	30
✓ Tableau 02. Les composantes du tourisme urbain	41
✓ Tableau 03. Répartition des ZET dans l'Algérois.....	56
✓ Tableau 04. Programme d'aménagement de la ZET la fontaine.....	79
✓ Tableau 05. Situation de la commune par rapport au domaine littoral.....	85
✓ Tableau 06. SWOT ; ZET la fontaine/Commune de Ain Benian.....	94
✓ Tableau 07. Matrice d'influence de la ZET projetée sur le développement de la commune de Ain Benian.....	98
✓ Tableau 08. Matrice de dépendance de la commune envers la ZET projetée.....	103
✓ Tableau 09. Classification des acteurs touristiques.....	116
✓ Tableau 10. Boite à outil de l' élu en charge du tourisme	133
✓ Tableau 11. Plan marketing de la destination Montréal	138

 **Liste des cartes :**

✓ Carte 1. Délimitation de la zone à protéger de la côte ouest Algéroise.....	58
✓ Carte 2. Les ZET de la côte ouest d'Alger.....	59
✓ Carte 3. La croissance urbaine de la ville.....	76
✓ Carte 4. Plan d'aménagement transports et accessibilités.....	77
✓ Carte5. Structure écologique.....	83
✓ Carte6. Plan de contrainte ; servitudes.....	86
✓ Carte7. Plan d'aménagement ; les projets structurants.....	96
✓ Carte8. Risques majeures et formes de dégradation (Annexe).....	XII
✓ Carte 9. Cadre réglementaire (Annexe).....	XVII

▪ **ANNEXE 01 :**

- *Etapas de planification postindépendance à Alger.*

Source : [BER 00], Berezowska-Azzag Ewa; **Alger le territoire invente son avenir** ; www.planum.net-The Européen Journal of planing ;

Étapes de planification post-indépendance à Alger (E.B.Azzag, 2006)

	1962 – 1968	reliquats du plan de Constantine (CADAT, ECOTEC, ETAU)
	1966	RGPH 1
décennie 70	1968 - 1970	Schéma de Structures d'Alger , horizon 1985 (ETAU, COMEDOR)
	1971 – 1975	Plan d'Orientation Générale POG , horizon 2000 (COMEDOR)
	1974	nouveau découpage territorial
	1974	ordonnance portant la constitution et réglementation des réserves foncières communales
	1975	lancements de la procédure ZHUN
	1976	Charte Nationale (orientations de développement urbain)
décennie 80	1976 – 1979	Projet de revalorisation de la Casbah (ETAU, Atelier Casbah/UNESCO)
	1977	RGPH 2., changement du statut administratif
	1981 – 1983	Plan d'Urbanisme Directeur PUD , horizon 2000 (CNERU)
	1983	Projet de restructuration du Ravin de la Femme Sauvage
	1983	Projet de restructuration du Hamma/Hussein Dey (OFARES)
	1983	Projet d'aménagement de la Côte Rouge
décennie 90	1984	nouveau découpage territorial
	1985	changement du statut administratif (33 communes)
	1985	Projet de revalorisation de la Casbah (Atelier Casbah/UNESCO)
	1986	révision PUD (CNERU)
	1987	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire SRAT (ANAT)
	1987	RGPH 3
	1990	loi n°90.29 relative à l'aménagement du territoire et l'urbanisme
	1991	loi n°90.25 relative au foncier
	1991	inscription de la Casbah dans le patrimoine mondial UNESCO
	1991 – 1993	Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme PDAU
	1993	horizon 2010 (première version, CNERU)
	1995	approbation du PDAU (CNERU)
décennie 00	1996	Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine d'Alger
	1997	horizon 2020 (ANAT)
	1997	créations du Gouvernorat du Grand Alger
	1997	nouveau découpage administratif (28 arrondissements urbains + 29 communes)
	1997	création de la ville nouvelle de Sidi Abdallah
	1998	Grand Projet Urbain GPU (GGA/URBANIS)
1998	révision du PDAU (appel d'offres 1, infructueux)	
1998	lancement des POS (appel d'offres)	
1998	révision du PDAU intercommunal de Mahelma/Rahmania	
1998	Plan d'aménagement de la ville nouvelle de Sidi Abdallah	
1998	horizon 2020 (EEC/NAPRO)	
1998	RGPH 4	
1999 - 2000	Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la Casbah (CNERU)	
2000	révision du PDAU (appel d'offres 2, infructueux)	
2001	loi n°01.20 relative à l'aménagement du territoire et le développement durable (nouveaux instruments d'urbanisme)	
2001 – 2002	Charte communale de développement durable	
2002	révision du POS de Bab El Oued (suite à la catastrophe de novembre 2001)	
2002	Plan directeur d'aménagement touristique (en cours)	
2002	Plan de protection du littoral algérois (en cours)	
2004	Agendas 21 locaux (lancement)	
2004	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire 2025 (lancement)	
2005	Programme d'Aménagement Côtier de la Métropole d'Alger PAC	
2006	Projet d'Aménagement du Littoral Algérois (appel d'offres)	
2006	révision du PDAU d'Alger horizon 2020 (appel d'offres 3)	
2006	Schéma d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine d'Alger (appel d'offres)	

la succession des ces trois politiques peut en réalité être assimilé à un jeu de poupées russes qui s'emboitent à différentes dimensions ,offrant toujours la même image car même si certaines d'entre elles ont eu le mérite d'introduire des actions positifs telles que la maîtrise de la croissance urbaines par la création de villes satellites ,le lancement de grands projets culturels ,touristiques, universitaire introduits par le POG ou bien la création du Gouvernorat du Grand Alger et l'ambitieuse initiative du Grand Projet Urbain qui n'a malheureusement pas abouti ;ces dernières n'ayant pas été élaboré avec une vision stratégique ont opéré par des actions ponctuelles qui n'ont pu venir à bout des problèmes qui se sont amplifier notamment pendant la décennie noire durant laquelle l'administration a cédé devant la menace terroriste.

▪ **ANNEXE 02:**

- *Les faiblesses du tourisme national.*

Source : [MAT 08b] Schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2025

Les résultats d'expertises effectuées sur le terrain ont permis de cerner des faiblesses:

- 1. Une absence de lisibilité des produits du tourisme algérien**
 - Des sites non entretenus et insuffisamment mis en valeur;
 - L'absence de produits phares captifs en mesure de faire la différence;
 - Une absence de concentration sur l'essentiel et une faible articulation avec les réalités du terrain.
- 2. Un hébergement et une hôtellerie très insuffisants et de mauvaise qualité**
 - Un déficit en termes de capacités d'accueil, de structures hôtelières et de restauration de qualité et originales;
 - Infrastructures d'hébergement obsolètes et relativement chères pour la population locale, nécessitant une importante réhabilitation;
 - 10% des hôtels seulement répondent aux normes internationales.
- 3. Un manque de maîtrise des nouvelles techniques de prospection du marché par les voyagistes**
 - Absence de maîtrise de nouvelles techniques du marché du tourisme international en mutation constante;
 - Inadaptation au mode moderne de gestion électronique des voyages;
 - Absence de plan de formation continue;
 - Activités dirigées vers le tourisme émetteur: 80% Omra et voyage à l'étranger, 10% du réceptif (agences du Sud), 10% billetterie.
- 4. Un manque de qualification et de performance du personnel**
 - Un manque de qualification et de professionnalisme du personnel dans les établissements et les services touristiques et hôteliers notamment;
 - Qualité de la formation en inadéquation avec les exigences d'une offre touristique d'excellence.
- 5. Une faible qualité du produit et des prestations du tourisme algérien**
 - Hygiène, entretien et propreté générale non satisfaisants (des espaces publics et privés);
 - Des prestations chères pour la population locale et de moins bonne qualité que la concurrence internationale (maghrébine);
 - Absence de prestation phare;
 - Inexistence d'actions de mise en scène des produits du terroir.
- 6. Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme**
 - L'insuffisance des sites Internet avec une concentration sur la promotion du désert et la découverte culturelle;
 - La difficulté à s'adapter au poids croissant des TIC dans le secteur du tourisme;
- 7. Un mode de transport et d'accessibilité de faible qualité**
 - Incapacité à fournir un transport quantitativement et qualitativement adapté à la demande, accentuée par une tarification excessive comparée aux pratiques internationales.
- 8. Des banques et des services financiers inadaptés au tourisme moderne**
 - Inadaptation et insuffisance des moyens de paiement modernes au niveau des banques et des établissements recevant des touristes;
 - Réglementation ne permettant pas la domiciliation des transactions tant pour le réceptif que pour l'émission de touristes à l'étranger;
 - Mode de financement de l'investissement et de l'activité touristique en inadéquation avec la nature de l'investissement touristique.
- 9. Une sécurité sanitaire et alimentaire insuffisante**

- Les problèmes récurrents et sporadiques (insécurité sanitaire, alimentaire, troubles...).

10. Une gouvernance, une organisation et une culture inadaptées au tourisme moderne

- Un mode de gouvernance inadapté au tourisme moderne;
- Une absence d'outils d'évaluation et de suivi de l'évolution du tourisme au niveau national et international;
- Des procédures de délivrance des visas et les formalités d'entrée excessives.

11. Un grand déficit du marketing de l'image de la Destination Algérie

- La destination Algérie est très peu commercialisée;
- Une très faible communication interne et externe et une insuffisance de coopération entre les différents acteurs et partenaires du tourisme;
- Le déficit d'information et de communication positive générant un véritable problème d'image et de marketing;
- Les outils d'information et de veille stratégique de l'activité touristique inexistants;
- Des supports de promotion, obsolètes, usés, disqualifiés, "du déjà vu", ne cadrant pas avec les techniques de communication modernes;
- Absence d'actions médiatiques, participations aux salons et foires à l'étranger improductives et inefficaces...
- Signalétique insuffisante très ordinaire et inadaptée au marketing de proximité.

▪ ***ANNEXE 03 :***

- *Principales déclarations et chartes internationales:*
Source : [WAC 88] & [VEL 95]

- **La Déclaration de Manille** : du 10 octobre 1980 sur le tourisme mondial et du 22 mai 1997 sur l'impact du tourisme sur les sociétés ;
- **La Charte du Tourisme et le code du tourisme** : adopté à Sofia en 1985 sous l'égide de l'OMT ;
- **La déclaration de Rio de Janeiro** : sur l'environnement et le développement du 13 juin 1992 ;
- **La charte du tourisme de LAMZAROTE** : (Espagne) 1990 ;
- **La Déclaration de Stockholm** : du 28 Avril 1996 contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales ;
- **La Déclaration de la responsabilité des générations futures** : à la 29^{ème} session de la conférence générale de l'UNESCO en 1997 ;
- **Le Code de l'Ethique du Tourisme de l'OMT** ;
- **La charte de l'ICOMOS** : sur le tourisme culturel international ;
- **Les recommandations du séminaire international sur le tourisme responsable (Alger 1989).**

Ces actions internationales ont été relayées par des prises de positions favorables au tourisme durable par des groupements régionaux tels que :

- **La Déclaration ministérielle Euro- Méditerranéenne** : sur le tourisme et le développement durable adopté à Hyères France en 1993.
- **La charte du tourisme Méditerranéen** : adoptée lors de la conférence ministérielle sur le tourisme Méditerranéen Maroc 1995.
- **La charte du Récif (Brésil)** : sur le tourisme du troisième âge 1996.
- **La communication de la commission de la CEE** : sur l'appui au développement d'un tourisme durable dans des pays en voie de développement 1998.

Enfin, beaucoup de professionnels ont également pris des initiatives dans ce domaine telles que :

- **Le FORUM sur l'environnement du groupe TUI en RFA en 1998,**
- **La charte d'éthique du voyageur** : issue d'une collaboration entre le TO français Atalante et Lonely lanée, Swissair et plusieurs revues de voyages.

Déclaration de l'OMT 1977 :

« Il conviendra de convaincre progressivement les états que leurs responsabilités en matière de tourisme ne doivent pas être uniquement des responsabilités de nature économique-commerciales.

Avant l'instauration des congés payés, le tourisme a été un produit de luxe, réservé aux couches de population constituant le sommet de la pyramide des revenus .En tant que produit de luxe, le tourisme a été un bien de consommation, qui devaitêtre considéré uniquement à partir de sa valeur économique .Dés le moment où les Etats ont pris une mesure de nature sociale qui est celle du « congé payé », les dimensions du tourisme ont été bouleverséesLe tourisme ne peut pas être pour tous une source de revenus .Il convient d'accepter que certains pays seront toujours déficitaires en matière de tourisme .Cela ne saurait empêcher le tourisme de se développer chez eux dans l'intérêt de leur population dans la mesure où le tourisme n'est à l'origine **que le résultat d'une mesure sociale** .

La déclaration de Manille 1980 : Trois affirmations à retenir :

- Dans la recherche universelle entreprise en vue de l'établissement d'un nouvel ordre économique international, le tourisme est capable dans des conditions appropriées, de jouer un rôle positif d'équilibre, de coopération, de compréhension mutuelle et de solidarité entre tous les pays.
- Les ressources touristiques dont disposent les pays sont faites à la fois d'espace, de biens et de valeurs .Il s'agit là de bien dont l'emploi ne peut être laissé à une utilisation incontrôlée sans courir le risque de leur dégradation, voire de leur destruction. La satisfaction des besoins touristiques ne doit pas porter atteinte aux intérêts sociaux et économiques des populations des régions touristiques, à l'environnement, particulièrement aux ressources naturelles, attrait essentiel du tourisme, ni aux sites historiques et culturels. Toutes les ressources touristiques appartiennent au patrimoine de l'humanité.
- Dans la pratique du tourisme, les éléments spirituels doivent l'emporter sur les éléments techniques et matériels. Ces éléments spirituels sont fondamentalement les suivants :
 - a) Le plein épanouissement de la personne humaine ;
 - b) Une contribution sans cesse accrue à l'éducation ;
 - c) L'égalité de destin des peuples ;
 - d) La libération de l'homme dans le respect de son identité et de sa dignité ;
 - e) L'affirmation de l'originalité des cultures et le respect du patrimoine moral des peuples.

La conférence de Port Harcourt à Rivers State au Nigeria(1983) :

Elle souligne l'importance de la préservation des architectures autochtones dans l'aménagement touristique, depuis les hôtels jusqu'aux équipements de loisirs.....Mets l'accent sur les nécessités de planification nationale et régionale prenant en compte l'environnement physique et les interactions socioculturelles.

▪ **ANNEXE 04 :**

- *Les douze objectifs d'un programme en faveur du tourisme durable.*

Source [PNU 06] : *Vers un tourisme durable, guide à l'usage des décideurs, (OMT, PNUE).*

1) La viabilité économique :

Assurer la viabilité et la compétitivité des destinations et entreprises touristiques afin qu'elles puissent continuer à prospérer et générer des bénéfices à long terme.

2) La prospérité au niveau local :

Maximiser la contribution du tourisme à la prospérité économique de la destination hôte, notamment la proportion de dépenses touristiques réalisées dont bénéficie la communauté locale.

3) La qualité de l'emploi :

Renforcer le nombre et la qualité d'emplois locaux créés et supportés par le tourisme, notamment les niveaux de salaire, les conditions de travail et l'égalité des chances devant l'emploi, sans discrimination de sexe, de race, de handicap ou autre.

4) L'équité sociale :

Rechercher une répartition large et juste des bénéfices économiques et sociaux du tourisme dans l'ensemble de la communauté bénéficiaire, notamment en améliorant les opportunités d'emploi, les revenus et les services proposés aux plus pauvres.

5) La satisfaction des visiteurs :

Offrir à tous les visiteurs des activités sûres, enrichissantes et appréciées, sans discrimination fondée sur le sexe, la race, le handicap ou autre.

6) Le contrôle local :

Faire participer les communautés locales, en leur en donnant les moyens, à la planification et au processus décisionnel concernant la gestion et l'évolution future du tourisme dans leur région, en consultation avec les autres acteurs.

7) Le bien-être des communautés :

Maintenir et améliorer la qualité de vie des communautés locales, notamment les structures sociales et l'accès aux ressources, aux services collectifs et aux systèmes d'assistance à la vie, en évitant toute forme de dégradation ou d'exploitation sociale.

8) Richesse culturelle :

Respecter et renforcer le patrimoine historique, la culture authentique, les traditions et les particularités des communautés d'accueil.

9) Intégrité physique :

Maintenir et améliorer la qualité des paysages, urbains et ruraux, et éviter toute dégradation physique et visuelle de l'environnement.

10) Diversité biologique :

Soutenir la conservation des aires naturelles, des habitats, de la faune et de la flore sauvages, et limiter le plus possible les dommages qu'ils peuvent subir.

11) Utilisation rationnelle des ressources :

Limiter au maximum l'utilisation des ressources rares et non renouvelables dans le développement et l'exploitation des infrastructures et services touristiques.

12) Pureté de l'environnement :

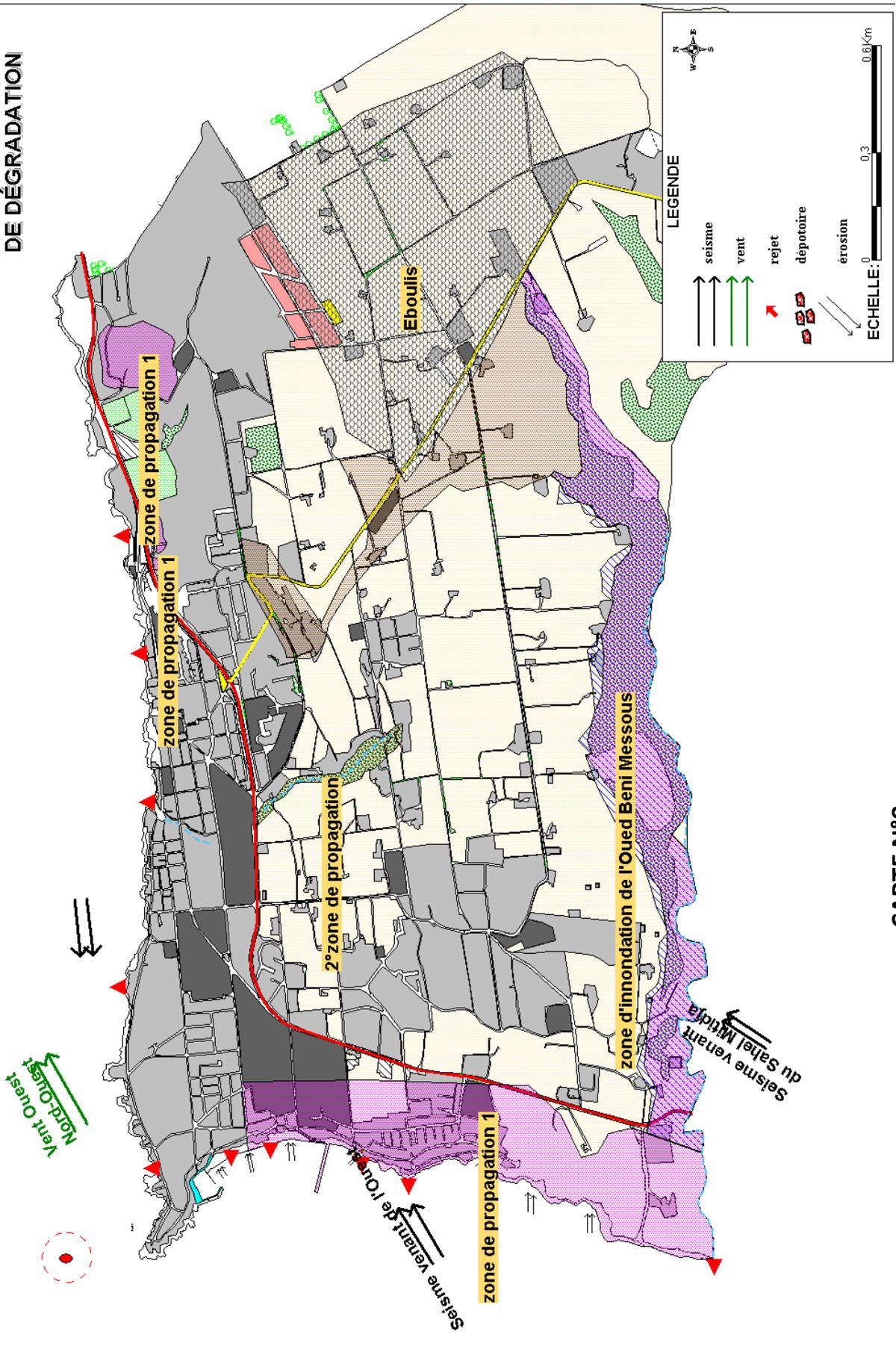
Limiter au maximum la pollution de l'air, de l'eau et du sol et la production de déchets par les entreprises touristiques et les visiteurs.

Remarque : L'ordre dans lequel ces objectifs sont présentés n'implique pas un quelconque ordre de priorité. Ils revêtent tous la même importance.

▪ **ANNEXE 05:**

Source [CNR 04] : Activités, urbanisation SIG des communes cotières ,phase 1 document ASAL.

RISQUE MAJEUR ET FORME DE DÉGRADATION



CARTE N°8

■ ANNEXE 06:

- *Instrument privilégié de mise en œuvre de la stratégie nationale de protection du littoral (lois relative à la protection et à la valorisation du littoral, et de ses ressources).*

Source : [MAT 08a] Programme d'Aménagement côtier(PAC), zone côtière algéroise ; rapport final intégré.

La loi n°02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, un instrument privilégié de mise en œuvre de la stratégie nationale de protection du littoral et de valorisation de ses ressources.

Les évolutions politiques et socio-économiques, le constat de graves déséquilibres démographiques, les enjeux sociaux, l'évolution écologique des espaces, ont conduit l'Etat à redéfinir des priorités et mieux coordonner son action sur le littoral au niveau national et local.

La promulgation de la loi n°02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral est une politique de reprise en main des enjeux que représente le littoral.

La loi vise le renforcement du cadre législatif national afin d'assurer une meilleure gestion d'un espace à forte utilisation et de permettre ainsi aux différents intervenants (institutions, organismes, collectivités locales, associations,...) de coordonner leurs activités afin d'assurer un développement harmonieux tout en préservant les ressources qui sont un atout irremplaçable pour les générations futures.

Elle délimite le littoral, dicte des principes et des interdictions, met en place des instruments de gestion et d'intervention et des dispositions pénales.

Les principes fondamentaux et les options posés par la loi du littoral

-  L'action de développement doit se situer dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement;
-  L'impératif de la coordination entre toutes les parties concernées : Etat, Collectivités territoriales et associations non gouvernementales ;
-  L'obligation à l'Etat et aux collectivités territoriales, dans le cadre de l'élaboration des instruments d'aménagement et d'urbanisme de :
-  veiller à orienter l'extension des centres urbains existants vers les zones éloignées du littoral et de la côte maritime ;
-  classer dans les documents d'aménagement du littoral comme aires protégées et frappées des servitudes de non-aedificandi tous les sites présentant un caractère écologique, culturel et touristique ;
-  d'œuvrer pour le transfert vers des sites appropriés des installations industrielles existantes dont l'activité présente des dommages pour l'environnement.

OBJECTIFS :

-  Maîtriser l'urbanisation afin de stopper, voire réduire les destructions des milieux naturels littoraux et prévenir, les déséquilibres spatiaux qui risquent de s'aggraver ou d'apparaître.
-  Assurer l'équilibre de l'écosystème littoral par la protection de la biodiversité marine et terrestre spécifique aux milieux littoraux et des zones sensibles afin de sauvegarder et de préserver le patrimoine naturel commun.
-  Protéger les espaces remarquables et les milieux naturels littoraux nécessaires au maintien des équilibres naturels.

DELIMITATION DU LITTORAL (ART 7 ET 8)

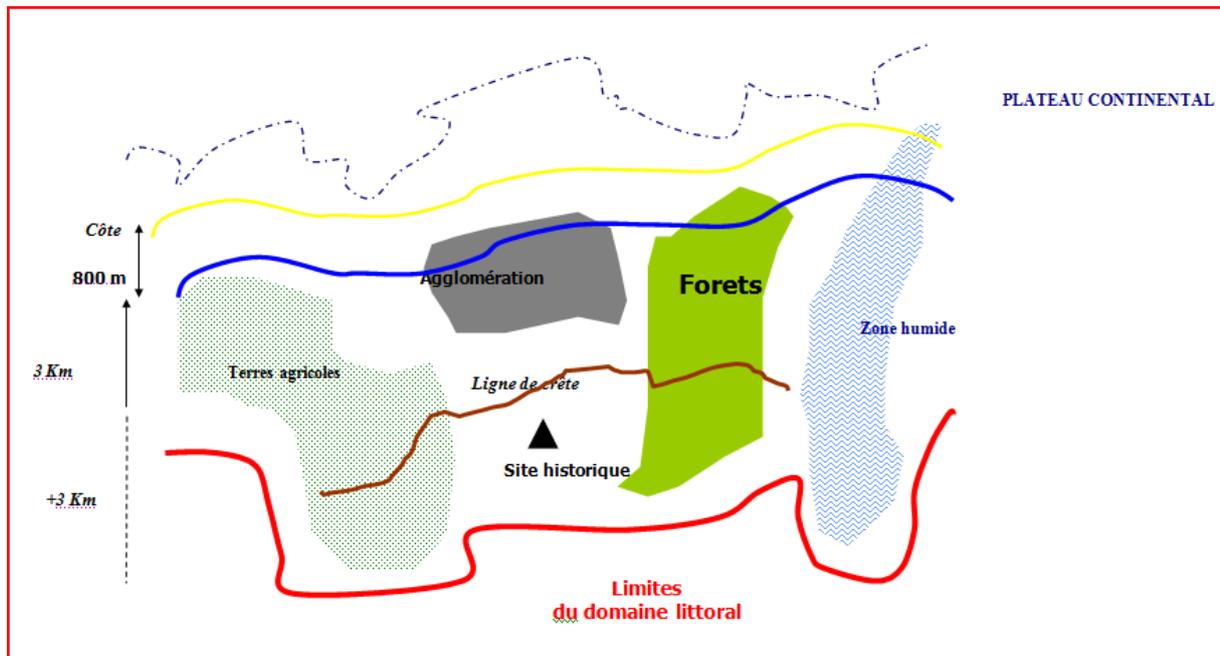
-  Le littoral englobe l'ensemble des îles et îlots, le plateau continental ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de huit cents mètres (800m), longeant la mer et incluant.
 1. les versants de collines et montagnes, visibles de la mer et n'étant pas séparés du rivage par une plaine littorale;
 2. les plaines littorales de moins de trois kilomètres (3 km) de profondeur à partir des plus hautes eaux maritimes ;
 3. l'intégralité des massifs forestiers;
 4. les terres à vocation agricole ;
 5. l'intégralité des zones humides et leurs rivages dont une partie se situe dans le littoral à partir des plus hautes eaux maritimes tel que défini ci-dessus;
 6. les sites présentant un caractère paysager, culturel ou historique.
 7. Le littoral, comprend une zone spécifique qui fait l'objet de mesures de protection et de valorisation, dénommée zone côtière, qui comprend :
 8. - le rivage naturel,
 9. - les îles et les îlots,
 10. - les eaux intérieures maritimes,
 11. - le sol et le sous-sol de la mer territoriale.

DELIMITATION DES AGGLOMERATIONS SITUEES AU NIVEAU DU LITTORAL

Sont interdites :

1. l'extension longitudinale des périmètres urbanisés au delà de 3 km
2. l'extension de deux agglomérations adjacentes à moins que la distance les séparant soit égale ou supérieure à 5 km.

Sans préjudice des dispositions légales en vigueur en matière de servitudes de non aédificandi et sous réserve du cas des activités et des services pour lesquels la proximité immédiate de la mer est une nécessité, ces servitudes peuvent être portées à trois cents mètres (300m) pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier



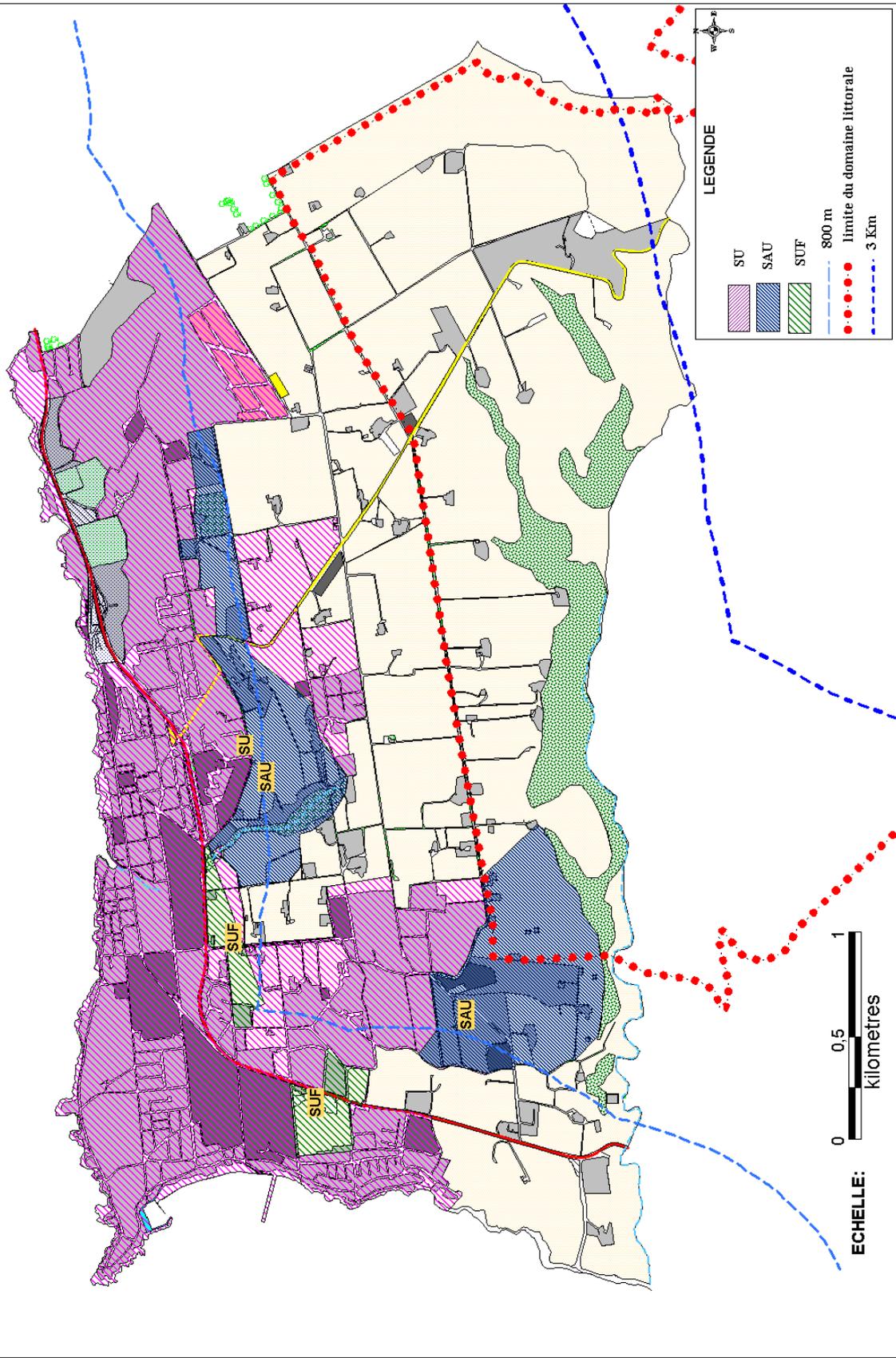
**DELIMITATION DU DOMAINE LITTORAL CONFORMEMENT A LA
LOI 02-02 DU 5 Février 2002**

▪ **ANNEXE 07:**

- *Cadre réglementaire.*

Source : [CNR 04] : **Activités, urbanisation /SIG des communes côtières**

CADRE RÉGLEMENTAIRE



CARTE 9

■ ANNEXE 08:

Les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au développement du tourisme en Algérie dans le cadre du développement durable.

- Source : [MAT 09]

- **LOIS :**

- **Loi n°01-20** du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.
- **Loi n°02-02** relative à la protection et à la valorisation du littoral.
- **Loi n°03-10** du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.
- **Loi n° 2003-01** du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme.
- **Loi n° 2003-02** du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages.
- **Loi n° 2003-03** du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques.
- **Loi n° 11-10** du 20 Rajab 1432 correspondant au 22 juin 2011 relative à la commune.

- **DECRETS EXECUTIFS**

- **Décret exécutif n° 07-23** du 9 Moharram 1428 correspondant au 28 janvier 2007 fixant les modalités de rétrocession ou de concession des terrains situés à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristiques.
- **Décret exécutif n° 07-86** du 21 Safar 1428 correspondant au 11 mars 2007 fixant les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques.
- **Décret exécutif n°08-224** du 11 Rajab 1429 correspondant au 14 juillet 2008 portant institutionnalisation du festival international du tourisme saharien.
- **Décret exécutif n°08-302** du 24 Ramadhan 1429 correspondant au 24 septembre 2008 fixant le statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps des inspecteurs du tourisme.
- **Décret exécutif n° 08-384** du 28 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 26 novembre 2008 portant institutionnalisation du festival international du tourisme et des voyages.
- **Décret exécutif n° 09-227** du 6 Rajab 1430 correspondant au 29 juin 2009 complétant le décret exécutif n° 2000-46 du 25 Dhou El Kaada 1420 correspondant au 1er mars 2000 définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation, leur fonctionnement ainsi que les modalités de leur exploitation.
- **Décret exécutif n° 09-338** du 3 Dhou El Kaada 1430 correspondant au 22 octobre

2009 modifiant l'annexe du décret n° 88-232 du 5 novembre 1988 portant déclaration des zones d'expansion touristique.

- **ARRETES INTERMINISTERIELS :**

- **Arrêté interministériel du 28 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 17 janvier 2007** fixant la liste des prestations et fournitures devant faire l'objet de marché de gré à gré après consultation au titre des manifestations et festivals touristiques.
- **Arrêté interministériel du 14 Safar 1428 correspondant au 4 mars 2007** fixant les modalités d'utilisation mixte des eaux thermales et minérales naturelles ou eaux de source.

- **ARRETES :**

- **Arrêté du Aouel Chaoual 1427 correspondant au 23 octobre 2006** fixant les modalités de transmission des données recueillies par les directions du tourisme de wilaya, l'office national du tourisme, l'agence nationale de développement touristique ainsi que les associations œuvrant dans le tourisme.
- **Arrêté du Aouel Chaoual 1427 correspondant au 23 octobre 2006** fixant le modèle-type de canevas d'informations, de renseignements et d'indications pour alimenter la banque de données du tourisme, détenus par les institutions nationales, les administrations publiques et les organismes publics spécialisés.
- **Arrêté du 14 Rabie Ethani 1428 correspondant au 2 mai 2007** fixant la liste nominative des membres de la commission ad hoc chargée de se prononcer sur les projets présentés par les demandeurs d'acquisition ou de concession de terrains situés à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristiques.
- **Arrêté du 4 Joumada El Oula 1428 correspondant au 20 mai 2007** portant désignation des membres de la commission nationale d'agrément des agences de tourisme et de voyage.
- **Arrêté du 10 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 18 mars 2008** définissant le modèle-type de déclaration préalable de vente d'un bien situé à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristiques.
- **Arrêté du 11 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 18 mars 2008** définissant les modèles-types de l'agrément de guide de tourisme ainsi que de la carte de guide de tourisme.
- **Arrêté du 20 Ramadhan 1430 correspondant au 10 septembre 2009** définissant les conditions, modalités et normes d'exploitation des autres structures destinées à l'hôtellerie.

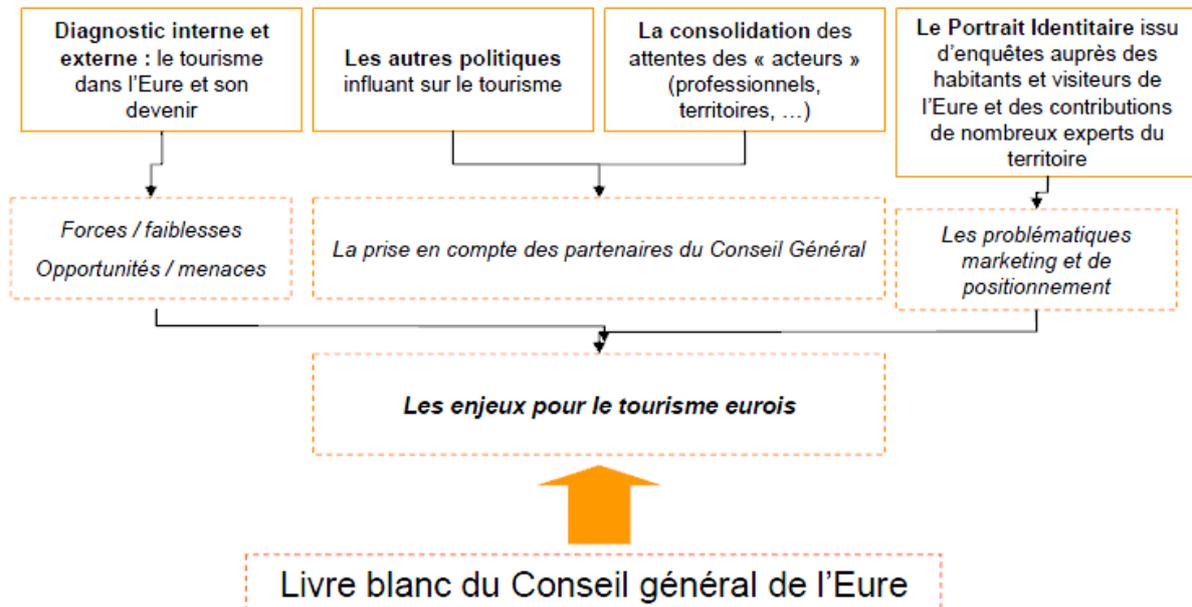
▪ ANNEXE 08 :

Exemple du

- **Source : [SDT07] 5ème Schéma Départemental du Tourisme pour la période 2007 – 2013 ; Stratégie départementale du tourisme www.pro-normandie-tourisme.com.**

Les éléments de l'analyse préalable

La stratégie touristique de l'Eure se base sur une double analyse diagnostique, sur l'offre et son fonctionnement et sur le marketing, qui identifie les forces, faiblesses, opportunités et menaces pour le département et les enjeux auxquels répondre.



son énergie nous va si bien